

*République Algérienne Démocratique et Populaire*  
*Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique*



**Université Batna 2-Chahid  
Mostefa Ben Boulaïd  
Faculté des Lettres et Langues  
étrangères  
Département de langue française**



**Thème**

**Analyse pragmatico-rhétorique de  
l'énonciation des unités discursives  
dans la presse franco-algérienne**

**Thèse élaborée en vue de l'obtention du diplôme de  
Doctorat ès Sciences**

**Option: Sciences du langage**

Sous la direction du Pr. FAID Salah

Réalisée par BOUDOUNET Naima

**Jury de soutenance**

Pr. BOUTEMMINE Leila	Président	Université de Batna2
Pr. FAID Salah	Rapporteur	ENS de Bou Sâada
Pr. DAKHIA Abdelouahab	Examineur	Université de Biskra
Dr. MEZIANI Amina	Examineur	Université de Batna2
Dr. BENZAOUZ Nadjiba	Examineur	Université de Biskra
Dr BOUDJIR Ilhem	Examineur	Université de Batna2

**Année universitaire 2021/2022**



*République Algérienne Démocratique et Populaire*  
*Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique*



**Université Batna 2-Chahid  
Mostefa Ben Boulaïd  
Faculté des Lettres et Langues  
étrangères  
Département de langue française**



**Thème**

**Analyse pragmatico-rhétorique de  
l'énonciation des unités discursives  
dans la presse franco-algérienne**

**Thèse élaborée en vue de l'obtention du diplôme de**

**Doctorat ès Sciences**

**Option: Sciences du langage**

Sous la direction du Pr. FAID Salah

Réalisée par BOUDOUNET Naima

**Jury de soutenance**

Pr. BOUTEMMINE Leila	Président	Université de Batna2
Pr. FAID Salah	Rapporteur	ENS de Bou Sâada
Pr. DAKHIA Abdelouahab	Examineur	Université de Biskra
Dr. MEZIANI Amina	Examineur	Université de Batna2
Dr. BENAZOUZ Nadjiba	Examineur	Université de Biskra
Dr BOUDJIR Ilhem	Examineur	Université de Batna2

**Année universitaire 2021/2022**

## *Dédicace*

*A mes très chers parents à qui je ne cesse de dire « je vous aime énormément tous les deux, vous êtes ma force, que Dieux vous prête santé et longue vie ».*

A mon très cher époux pour m'avoir soutenue et pour la confiance qu'il a mise en ma personne. Merci beaucoup Nadhir pour ton accompagnement et surtout pour tes encouragements.

A ma très chère adorable fille Meriem, de qui je suis tout le temps fier. « Mari », maman t'aime et te dis « continue toujours à te ressourcer de ton énergie de pragmatisme !».

A mon gendre Docteur Kherbouche Mohamed El-Amine qui sait, grâce à ses qualités humaines dont il fait preuve, créer des contacts plein de confiance.

A toutes mes chères sœurs : Sabah, Malika, Nabila, Amel et Leila

A tous mes chers frères : Rachid, Aziz, Nabil, Rafik et Ahmed.

## *Remerciements*

L'aboutissement du présent travail nous a été possible par le concours bienveillant de nos éminents professeurs que nous sommes heureuse de remercier infiniment ici :

Nous remercions grandement Monsieur le Professeur ABDELHAMID Samir de l'université de Batna 2, qui, après avoir guidé nos premiers pas en « Analyse du discours » et ce lors de notre formation en magister, et ensuite, par ses cours de théories qui nous ont permis de nous investir profondément dans plusieurs autres théories importantes de cette science, a bien voulu prendre connaissance de la première étape de la rédaction de notre travail en nous encourageant dans notre effort, qu'il a su soutenir efficacement.

Nous tenons également à remercier vivement Monsieur le Professeur FAID Salah, affilié à l'Ecole Nationale Supérieure de Bou Sâada, qui a bien voulu accepter de continuer à encadrer notre travail, à nous soutenir dans les moments difficiles qui traversent le parcours de la recherche. De ses avis éclairés, il nous a procuré une aide précieuse où il nous a été possible d'apporter, chaque fois qu'il le signale, de nombreuses améliorations au niveau de la rédaction du texte. Le fait de bien vouloir soutenir et encadrer notre thèse a rendu possible non seulement l'accomplissement mais aussi la présentation de ce travail comme thèse s'inscrivant dans le domaine des sciences du langage.

Dans cette expression de notre reconnaissance, nous tenons beaucoup à remercier aussi Monsieur le Professeur DAKHIA Abdelouahab de l'université de Biskra pour toutes ses réponses fournies lors de nos sollicitations, ses encouragements continus et ses conseils précieux. Il nous a apporté ensuite son concours le plus dévoué pour la présentation de cette thèse.

Nos remerciements vont aussi être adressés à Madame MOUSTIR Zineb, Maître de Conférences à l'université de Biskra, pour nous avoir apporté un appui si considérable chaque fois que nous la sollicitons. Nous ne saurons jamais remercier assez Madame BENAZOUZ Nadjiba, Maître de Conférences à l'université de Biskra pour la disponibilité dont elle nous a fait preuve tout le long de la réalisation de ce travail, les orientations de valeur qu'elle nous a communiquées lors des discussions sur le vif de notre sujet.

Nous remercions tous nos éminents et chers enseignants, qui ont bien voulu constituer les membres de notre jury et accueillir notre œuvre, en l'examinant avec la plus large bienveillance.

# *Table des matières*

**Table des matières**

**Introduction générale .....8**

**Première partie**

**Le cadre général du travail et la constitution du corpus d'analyse  
.....18**

**Chapitre 1**

***La presse écrite algérienne et ses différentes mutations au fil du temps*  
.....19**

**Introduction .....20**

**1. Le rôle de la presse écrite algérienne dans l'éveil au nationalisme .....20**

**1.1. La période du pré nationalisme (1881/1930) : la presse écrite algérienne en  
gestation .....21**

**1.2. La montée du nationalisme (1930-1954) : le rebond après l'échec .....22**

**1.3. La presse de la résistance (1954-1962) : naissance du porte-parole du FLN .....23**

**2. L'itinéraire de la presse écrite algérienne postcoloniale : des acquis au parcours  
difficile .....24**

**2.1. La période de 1962 à 1965 : le quotidien, un rêve enfin réalisé .....24**

**2.2. La période de 1965 à 1976 : la presse en hibernation .....25**

**2.3. De 1976 à 1979 : L'atrophie du statut de journaliste .....27**

**2.4. De 1979 à 1988 : Promulgation du code de la presse .....28**

<b>3. L'après octobre 1988 : nouveau paysage informationnel non sans difficultés</b>	<b>29</b>
.....	
3.1. Communiqué contestataire des journalistes	30
3.2. Presse algérienne de statut privé : une ouverture sous contrôle	32
3.3. Le devenir de la presse écrite algérienne : des pratiques toujours actuelles	36
3.4. Presse écrite algérienne : foyer des tensions de la campagne électorale présidentielle du 17 avril 2014	38
<b>Conclusion</b>	<b>41</b>

## Chapitre 2

<i>Délimitation du corpus d'analyse. Quels articles ayant une identité éditoriale ?</i>	<b>42</b>
---	-----------

<b>Introduction</b>	<b>43</b>
<b>1. Discours médiatique et Analyse du discours</b>	<b>44</b>
<b>2. Notion de « Conditions de production du discours »/ Critères de délimitation du corpus discursif</b>	<b>49</b>
2.1. L'analyse du discours et quelques traits essentiels du discours dans la perspective des sciences du langage	50
2.1.1. L'Analyse du discours	50
2.1.2. Le discours dans la perspective des sciences du langage et ses traits spécifiques	53
2.2. Les conditions de production du discours et les principes généraux de la constitution du corpus discursif	57
<b>3. Conditions de production du discours et présentation des chroniques formant notre corpus</b>	<b>60</b>
3.1. Quel moment discursif retenu ?	60
3.2. Quels journaux ?	67
3.3. Quelles chroniques formant notre corpus ?	69
<b>Conclusion</b>	<b>73</b>



**Chapitre 3**

*Approche définitionnelle des genres rédactionnels dans la presse écrite*  
 .....75

**Introduction** .....76

**1. Les différentes perspectives conceptuelles des genres de discours** .....77

    1.1. la notion des genres de discours dans les travaux de quelques chercheurs ...77

    1.2. Les différentes catégories rédactionnelles dans la presse écrite .....85

**2. Jean-Michel Adam et l’approche préconisée pour catégoriser les genres de la presse écrite** .....92

**3. Regard critique sur l’éditorial et les genres qui lui s’apparentent** .....100

    3.1. L’éditorial et sa corroboration argumentative ..... 100

    3.2. Y-a-t-il des critères de différenciation entre les caractéristiques catégorielles du billet et de l’éditorial dans la presse écrite algérienne ? .....105

    3.3. Les caractéristiques génériques du commentaire et sa confrontation à l’éditorial  
 ..... 117

**Conclusion** .....119

**Deuxième partie**

**L’argumentation rhétorique dans la presse écrite algérienne d’expression française** .....121

**Chapitre 4**

*La notion de l’argumentation et ses différents fondements théoriques depuis l’antiquité jusqu’aux travaux récents* .....122

**Introduction** .....123

<b>1. Le cadre théorique de l'argumentation et ses fondements rhétoriques : de la conception de la rhétorique d'Aristote à celle de Perelman .....</b>	<b>124</b>
1.1. Les concepts fondamentaux de la rhétorique aristotélicienne .....	124
1.2. La néo rhétorique, Perelman ressuscite Aristote .....	135
<b>2. Les fondements logiques et les raisonnements argumentatifs. Quels rapports ? .....</b>	<b>141</b>
2.1. La logique informelle et son objet d'étude .....	142
2.2. La logique naturelle et sa relation avec les opérations logico-discursives .....	143
<b>3. L'approche pragmatique dans les sciences du langage et l'analyse argumentative. Quels traits communs? .....</b>	<b>145</b>
3.1. La théorie des actes du langage depuis Austin et son rapport avec l'analyse argumentative .....	145
3.2. L'argumentation réintégrée dans la langue. Quelle conception de l'argumentation dans la pragmatique sémantique ? .....	147
<b>4. Les principaux traits définitoires de l'argumentation. Définition synthétique .....</b>	<b>151</b>
4.1. L'analyse argumentative et la difficulté du repérage des arguments .....	155
4.2. La théorie de la typologie séquentielle des textes proposée par J.-M. Adam .....	159
4.3. La séquence argumentative prototypique et ses principaux éléments .....	162
<b>Conclusion .....</b>	<b>167</b>

## Chapitre 5

<i><b>La notion de l'argumentation et son exploitation dans la presse écrite algérienne d'expression française .....</b></i>	<i><b>169</b></i>
--	-------------------

<b>Introduction .....</b>	<b>170</b>
<b>1. La structure argumentative dans les éditoriaux .....</b>	<b>171</b>

1.1.Les éditoriaux d' »El-Moudjahid » et la structure argumentative appliquée .....	171
1.2.l'orientation argumentative dans les éditoriaux du quotidien « Liberté » .....	182
1.3.La dimension argumentation dans les éditoriaux de « Le Quotidien d'Oran » ...	191
<b>2. La structure du prototype de la séquence argumentative dans les chroniques proches à l'éditorial .....</b>	<b>199</b>
2.1.La chronique « Pousse avec eux » et son encadrement argumentatif .....	200
2.2.La chronique « Point zéro » et la spécificité de sa tendance argumentative .....	207
<b>Conclusion .....</b>	<b>212</b>

## Chapitre 6

<i><b>L'ironie à visée argumentative et ses différents modes de manifestation dans les chroniques de la presse écrite algérienne</b></i> .....	<i><b>214</b></i>
--	-------------------

<b>Introduction .....</b>	<b>215</b>
<b>1. Recomposition du paysage des figures de style manifestant l'ironie et leur rendement fonctionnel à visée persuasive .....</b>	<b>216</b>
1.1.Circonscription de la notion de l'ironie .....	217
1.2.Les figures de style manifestant des intentions ironiques .....	221
1.3.Quelle fonction est donnée à l'ironie dans l'argumentation ? .....	225
<b>2. Argumentation rhétorique dans quelques chroniques .....</b>	<b>229</b>
2.1.La chronique <i>Raïna-raïkoum</i> et la stratégie mise en œuvre pour argumenter .....	229
2.2.L'ironie polyphonique dans la chronique <i>Pousse avec eux</i> .....	241
2.3.L'ironie, arme argumentative redoutable dans la chronique <i>Contrechamp</i> de <i>Liberté</i> .....	247

2.4.L'ironie, stratégie argumentative par excellence dans la chronique <i>Point Zéro</i> .....	252
<b>Conclusion</b> .....	<b>255</b>
<b>Conclusion générale</b> .....	<b>257</b>
<b>Références bibliographiques</b> .....	<b>265</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>275</b>
<b>Résumé.</b>	

# *Introduction générale*

## Introduction générale

L'homme a été depuis toujours passionné par la communication, c'est pourquoi il a été continuellement à la quête des moyens qui répondent à ce besoin vital et qui mettent à sa disposition toutes les informations dont il a besoin pour se rendre compte de ce qui l'entoure. Le plus ancien des médias, qui représente l'intermédiaire entre les événements qui se produisent sur la scène nationale voire internationale et les citoyens qui veulent s'en informer, est passé par la presse écrite. Aujourd'hui, nous assistons à la multiplication très rapide de la variété des supports des médias dont le digital est le plus récent, mais beaucoup de lecteurs ne veulent pas renoncer au plaisir de feuilleter un journal, de le toucher, car, pour eux, l'information y serait plus mémorable.

La presse écrite, cette activité humaine qui consiste donc à informer les lecteurs sur les nouvelles provenant de la vie quotidienne de la société restreinte voire large, ne se contente pas exclusivement d'aller à la quête des informations, de vérifier leur véracité, de les mettre dans la forme qu'il faut, et puis de les diffuser au public. Elle s'attribue bien plus de cela un autre rôle aussi capital que le premier et représentant le centre d'intérêt de la rédaction du journal, cet autre rôle est celui de participer à la formation de l'opinion publique. S'agissant ainsi de faire pencher l'opinion publique d'un côté au lieu d'un autre notamment lorsqu'il s'agit des contestations et des révoltes populaires ou lors des campagnes électorales législatives ou présidentielles. Il est bien clair et sans nulle contestation que ce sont ces événements de portée large qui représentent le véritable moteur du développement de la presse écrite.

Les catégories rédactionnelles dans la presse écrite qui représentent le foyer où le journaliste exerce pleinement son influence majeure sur ses lecteurs, appartiennent à la grande famille journalistique du pôle énonciatif appelé *implication-commentaire* et ce selon la distinction faite par le linguiste Jean-Michel Adam (1997) après avoir comparé quatre manuels de journalisme à savoir « *Pratique de l'information et écritures journalistiques* » de De Broucker (1995) ; « *Guide de l'écriture journalistique. Ecrire, Informer, convaincre* » de Jean-Luc Martin-Lagardette (1994) ; « *Ecrire au quotidien. Pratiques du journalisme* » de Frédéric Antoine, and all. (1995) et enfin « *Commentaire et humeur* » et « *L'interview écrite et le portrait* » tous les deux de Henri Montant (1994, 1995), tentant tous d'établir une classification des articles de presse.

Sachant que les genres rédactionnels dans la presse écrite, où l'argumentation poursuit son ultime objectif qui est celui de faire épouser aux lecteurs les thèses présentées par les

journalistes, sont, par excellence, les éditoriaux puis viennent par la suite les genres qui leur sont proches, à savoir les articles appartenant au genre du commentaire et ceux appartenant au genre du billet, notre attention sera focalisée sur ce type de textes ayant clairement cette dimension argumentative. En effet, les auteurs de ces genres d'articles, pour pouvoir forger l'opinion de leurs lecteurs en les orientant vers l'objectif qu'ils veulent atteindre, recourent à des stratégies argumentatives bien calculées. Autrement dit, les instances médiatiques ayant en main la charge de ce type de chroniques tiennent compte non seulement des stratégies discursives les plus adéquates qui remplissent pleinement la fonction argumentative mais aussi de l'expérience journalistique de chaque pays et de ses conditions sociales, politiques, économiques voire des conditions de production du discours envisagées comme étant partie intégrante de la signification du discours et de son mode de formation.

Suite à cela, la presse écrite algérienne possède des caractéristiques qui lui sont propres et qui lui permettent de se démarquer de ses homologues. Ce qui revient à dire que parmi les raisons qui nous ont poussée à la réalisation de cette étude qui va être menée à propos des techniques rédactionnelles et des stratégies argumentatives mises en œuvre par les chroniqueurs algériens afin de persuader leur lectorat, nous citons le fait de vouloir cerner le fonctionnement des quotidiens algériens d'expression française dans un contexte bien déterminé. Là, il s'agit de l'aubaine du pluralisme et de la privatisation du secteur médiatique avec la promulgation de la loi numéro 90-07 du 3 avril 1990 assurant l'autonomie de la presse privée. Dans une telle conjoncture, les journalistes notamment de la presse indépendante n'évoqueront donc pas tous de la même manière le même fait. Et ce, parce que, parmi ces quotidiens, il y a ceux qui ont une affiliation politique critiquant les actions du gouvernement et donc constituant un contre-pouvoir sur lequel l'Etat porte toujours un regard destiné à contrôler les excès dans la transmission des informations.

Pour échapper au fantôme de la censure qui plane sur la presse écrite privée algérienne, les auteurs des chroniques sur lesquelles va porter notre étude, se permettent quelques transgressions aux différentes définitions que proposent les manuels de journalisme cela d'un côté et de l'autre côté ils ne peuvent, au cours de leurs publications, éviter la connivence de leurs lecteurs et ce dans le but de comprendre les vraies thèses qui leur sont proposées. Donc, nous voulons aussi à travers ce travail déterminer les stratégies les plus pertinentes révélant être un moyen efficace à la quête d'adhésion du sens communiqué en vue de développer une argumentation. Et compte tenu du constat établi lors de nos lectures des chroniques (l'éditorial, le commentaire et le billet) représentant un vrai observateur sur toutes les dérives de l'Etat afin de les dénoncer, et suite aux articles sélectionnés pour les soumettre

à l'analyse argumentative lorsque le module de « Compréhension et Expression de l'Écrit » de la deuxième année licence, nous a été confié, nous avons rencontré la manifestation récurrente de l'ironie dans les articles lus et où il est censé, d'une manière explicite, argumenter pour influencer. Ceci a éveillé en nous le désir de comprendre la véritable fonction que joue cette figure de style dans des articles pareils et l'apport considérable qu'elle met à la disposition des chroniqueurs pour atteindre leur visée argumentative.

La problématique qui est la nôtre et qui nous accable tant au niveau de ce travail après avoir fait ce constat, porte principalement sur la stratégie argumentative dominante dans les chroniques ayant des fins persuasives. Autrement dit, la question à laquelle nous voulons apporter une réponse est « *Comment l'ironie fonctionne-t-elle sur le plan argumentatif dans les chroniques de la presse écrite franco-algérienne ?* ». Cette question sur la pertinence de l'ironie dans les articles où le journaliste ou le rédacteur en chef veille à mettre en pratique dans ses écrits, suscite en nous d'autres interrogations nous poussant à comprendre d'une manière explicite à la suite de ce travail d'autres points essentiels tels que :

- Comment l'ironie, cette figure de style, peut-elle être une stratégie argumentative pertinente permettant au journaliste d'avoir un impact certain sur son lecteur ?
- En quoi l'ironie possède-t-elle une valeur argumentative ?
- Quelle structure prend l'ironie dans les textes à analyser et dans quelle mesure parvient-elle à marquer son pouvoir argumentatif ?
- Quelles peuvent être les finalités d'une argumentation par l'ironie ?

Ce sont ces interrogations qui vont orienter le parcours de notre recherche scientifique qui n'est nullement aléatoire, comme elles vont élucider plusieurs questionnements en y apportant des réponses plus ou moins fiables et précises. Et pour y accéder à cela, cet ensemble de questions nous conduit de prime abord à formuler les hypothèses suivantes représentant des réponses préalables avant d'entamer la partie analytique des articles retenus pour cette étude et qui seront soit confirmées soit infirmées au terme de notre travail :

- Dans l'ironie, où le locuteur fait semblant de louer ce qui doit normalement être blâmé, il pourrait y avoir une stratégie discursive dont le pouvoir subversif serait considérable et donc l'ironie pourrait s'associer à l'argumentation pour en augmenter le pouvoir persuasif ;



- Probablement il existera un rapport étroit entre l'ironie qui possède sans nul doute une valeur argumentative et l'argumentation indirecte ou implicite où la complicité du lecteur est indispensable pour déjouer toute procédure inquisitoire exposant les instances médiatiques à la censure étatique ;
- L'ironie, sûrement, ne servira pas exclusivement à être considérée comme étant une simple figure de style utilisée dans le discours à des fins esthétiques, mais plutôt, elle pourra être aussi considérée comme un moyen relevant du discours persuasif.

Il convient de noter que pour la constitution de notre corpus d'étude donnant une orientation claire à notre réflexion, nous allons naviguer sur Internet pour explorer les archives numériques des cinq quotidiens algériens d'expression française retenus pour l'élaboration de ce travail à savoir El-Moudjahid, Le Soir d'Algérie, Le Quotidien d'Oran, El-Watan et Liberté. En tout, notre corpus sera issu d'un seul organe de presse étatique et de quatre titres faisant partie de la presse privée. En première ligne de nos préoccupations, ce sera la question de procéder d'abord à la recherche des éditoriaux dont la première fonction qui leur est dévouée vise à exprimer les intentions argumentatives de la rédaction du journal. De là, va découler notre première difficulté, puisque nous aurons affaire à des quotidiens qui ne disposent pas tous de cette ligne éditoriale annonçant les thèses proposées par les journalistes à leurs lecteurs et ce tels que *Le Soir d'Algérie* et *El-Watan*. Nous tenons même à signaler à ce niveau que les éditoriaux repérés dans *Liberté* (page 3), *El-Moudjahid* (page 3) et *Le Quotidien d'Oran* (page 24) ne respectent pas tous le même critère d'emplacement comme il est indiqué par les concepteurs des manuels de journalisme indiquant pour ce type de chronique la page 3. D'autres chroniques dont le titre générique est différent de celui de l'« éditorial » ont été décryptées à la page 3 telle que « Raïna-Raïkoum » du Quotidien d'Oran et à la page 24 telles que « Point zéro », « contrechamp », « Pousse avec eux », etc.

L'ensemble des chroniques que nous avons sélectionnées dans les quotidiens retenus partagent nettement avec l'éditorial plusieurs critères au point d'annoncer, elles aussi, une identité éditoriale nous permettant de les considérer comme d'autres variétés de l'éditorial, ou des vrais éditoriaux, mais seulement non déclarés puisque traitant tous des thèmes portant sur de grands événements tels que les décisions politiques, sociales etc. Il sera question par la suite de déterminer, afin d'organiser notre corpus discursif, l'homogénéité des conditions de production dans lesquelles nos articles ont été produits pour que soient bien formé l'objet à

étudier et justement faite l'analyse à entreprendre. Nous serons de ce fait menée à délimiter *le moment discursif*, terme emprunté à Sophie Moirand (2007) pour désigner l'apparition intense et diversifiée des productions discursives dans les médias à propos d'un sujet d'un même fait du monde réel et qui se transforme par et dans les médias en un *événement*. A ce propos, nous allons sélectionner exclusivement les chroniques publiées lors de la campagne électorale allant du 23 mars au 13 avril de l'année 2014 tout en veillant à ce que le thème qu'aborde chaque article se rapporte étroitement aux élections présidentielles algériennes du 17 avril 2014 et où la visée argumentative est bien manifeste, et ce afin de rester dans le sens de notre problématique. Ces articles proposent en eux-mêmes une vraie campagne électorale qui s'est tenue uniquement par des moyens langagiers pour soit la dénonciation soit la proclamation de l'un des six candidats se présentant aux élections dont les deux rivaux Abdelaziz Bouteflika et Ali Benflis.

Ce corpus formé de chroniques journalistiques va donc faire l'objet d'une étude analytique sur le plan argumentatif permettant de chercher les stratégies discursives mises en pratique d'une manière dominante pour persuader les électeurs algériens et orienter leur choix vers le candidat qui répond le mieux aux aspirations de son peuple, comme il est proposé d'analyser l'ironie qui deviendrait pour les journalistes un jeu stratégique redoutable impliquant l'augmentation du pouvoir persuasif pour mieux influencer le lecteur.

Ce travail qui s'inscrit dans le domaine des sciences du langage, se focalise précisément sur l'analyse du discours journalistique où il est fixé comme objectif d'analyser les stratégies argumentatives les plus empruntées par les journalistes algériens dans leurs écrits. Et afin de mener à bien ce travail qui s'intitule « *Analyse pragmatico-rhétorique de l'énonciation des unités discursives dans la presse franco-algérienne* », il est question de visiter et revisiter plusieurs définitions et théories pour en faire une assise théorique solide à la lumière desquelles nous montrerons la notion du genre rédactionnel dans la presse écrite notamment celui auquel appartiennent les chroniques formant notre corpus, recourir à des approches relatives à l'analyse de discours, voir les sentiers de l'argumentation depuis sa conception rhétorique aristotélicienne jusqu'à l'émergence de la théorie de la typologie séquentielle, notamment la séquence argumentative prototypique des textes, proposée par Jean-Michel Adam, tout en passant par l'approche pragmatique dans les sciences du langage ainsi que la théorie des actes de langage et leur relation avec l'argumentation, la définition de l'ironie et son fonctionnement dans l'argumentation rhétorique en tant que moyen stratégique pour persuader le co-locuteur en faisant recours à l'apport d'Alain Berrendonner à propos de cela. Avant de rentrer dans le vif de notre sujet, cette méthode éclectique qui emprunte

plusieurs pistes est capable de cerner les contours de cette recherche et lui apporte une valeur scientifique ajoutée.

Compte tenu de tout ce qui a été dit ci-dessus, et Afin d'apporter des réponses fiables aux questionnements soulevés, nous avons eu recours à un plan de travail qui est scindé en deux parties principales. Dans la première partie qui s'intitule « *Le cadre général du travail et la constitution du corpus d'analyse* », trois chapitres s'enchaîneront pour constituer le point de départ de notre travail. Le chapitre1, ayant comme titre « *La presse écrite algérienne et ses différentes mutations au fil du temps* », s'interrogera sur le parcours entrepris par la presse algérienne et ce afin d'aboutir à la reconquête de son indépendance remplissant ainsi le fait d'avoir droit à l'information et à la liberté de l'expression. Le regard rétrospectif permettra d'explorer les différentes phases de mutation par lesquelles est passée l'expérience médiatique algérienne et ce depuis l'époque coloniale, moment de son émergence, jusqu'à l'époque où la scène médiatique se trouve dominée par la presse indépendante. Nous procéderons par la suite à l'explication du fonctionnement des journaux représentant notre échantillon en relation avec la période de leur publication prise comme repère dans la constitution de notre corpus.

Ce retour rétrospectif, nous fera comprendre l'histoire du journalisme qui est fortement liée à la liberté de l'expression et à son combat contre la censure infligée, comme il expliquera les raisons qui nous ont poussée à analyser le fonctionnement de l'ironie, considérée jusqu'à maintenant comme une des stratégies argumentatives efficaces pour dénoncer les abus du pouvoir et emporter l'adhésion du lecteur dans la réforme de la société, car l'impact qu'ont les journaux sur l'opinion publique est considérable.

« *Délimitation du corpus d'analyse. Quels articles ayant une identité éditoriale ?* » sera l'intitulé du chapitre2 qui va expliquer pourquoi nous allons opter pour un discours journalistique pour construire notre corpus d'analyse dans l'élaboration de ce travail. Nous montrerons comment nous procéderons pour la circonscription de ce corpus discursif et pourquoi il faudra le rapporter à ses conditions de production à savoir le choix thématique relatif au moment de la période de la campagne électorale présidentielle du 17 avril 2014. La constitution de notre corpus discursif ayant les données à analyser, va nous permettre d'ajuster des rapports d'homogénéité entre les textes, à prélever dans les différents titres de presse sélectionnés, révélant les stratégies discursives permettant de dénoncer le pouvoir politique d'alors. Enfin, il sera question de présenter les différents articles provenant des quotidiens retenus, car ce sont ces articles-là qui seront exposés à l'analyse et aux interprétations des résultats auxquels ce travail aboutira.

Pour que ce travail s'avère cohérent, le chapitre3 qui porte le titre « *Approche définitionnelle des genres rédactionnelles dans la presse écrite* », va s'intéresser d'abord à la notion des genres textuels tout en nous inspirant des travaux de quelques chercheurs connus dans ce domaine et en ayant comme objectif premier de mettre au jour l'extrême complexité de la problématique relative à leur classification. Nous évoquerons par la suite les différents genres rédactionnels dans la presse écrite en nous focalisant sur les articles appartenant au pôle implication-commentaire selon les travaux de Jean-Michel Adam. Il sera question de montrer le problème inhérent à la délimitation des critères assurant l'opposition des différents articles appartenant au pôle implication-commentaire, car ce sont ces articles-là qui représentent l'objet de notre étude. Puis, nous nous pencherons vers un point-problème ayant trait au contexte sociohistorique de l'expérience journalistique algérienne, celui de démontrer les limites encore floues entre les traits définitoires des articles formant notre corpus. Ce fait va accentuer devant nous la classification des articles sur lesquels va porter notre étude à savoir les critères hétérogènes servant à la désignation de l'éditorial, le billet et le commentaire. Ce constat sera bien sûre confirmé après avoir confronté les articles de notre corpus d'étude aux différentes définitions proposées par les manuels de journalisme.

Voulant toujours assurer une démarche rigoureuse à notre travail, cette première partie faite de trois chapitres s'articule sur une deuxième partie s'intitulant « *l'argumentation rhétorique dans la presse écrite algérienne d'expression française* » et subdivisée à son tour en trois chapitres. Le chapitre4, dont le titre est « *La notion de l'argumentation et ses différents fondements théoriques depuis l'antiquité jusqu'aux travaux récents* », s'attachera avant l'entreprise de toute analyse argumentative à laquelle nous soumettrons nos articles de presse retenus, à envisager la notion d'argumentation représentant le socle qui soutiendra notre démarche analytique. Pour ce faire, nous nous attacherons dans un premier temps à définir ce que c'est l'argumentation sans laquelle nous ne pourrions ni prouver que notre corpus est à dominante argumentative ni mettre en exergue les stratégies argumentatives caractérisant l'écriture des journalistes algériens. Et pour pouvoir dissiper toute difficulté due à la littérature abondante portant sur le cadre théorique définitionnel de l'argumentation, une étude diachronique s'avèrera nécessaire. L'examen va donc porter sur l'approche adoptée par Ruth Amossy et qui caractérise les travaux qu'elle a développés pour la première fois dans son ouvrage, s'intitulant « *L'argumentation dans le discours* », publié en 2000, mais complété et réédité en 2006 en maintenant toujours le même titre. Cette étude retracera les différents fondements théoriques de l'analyse argumentative pour retenir les caractéristiques de

l'argumentation sur lesquelles insistent toutes les écoles et pour soumettre notre analyse à une démarche homogène.

Cette démarche plus ou moins opératoire va mettre l'accent sur le repérage de deux points extrêmement importants dans l'analyse des schémas argumentatifs. Celui de la difficulté de cerner la notion de l'argument dans un texte donné et celui de l'impossibilité de trouver des régularités dans la structure argumentative de tout texte. Aussi, réorientons-nous notre démarche, sans négliger l'apport considérable de chaque théorie, vers la théorie de la typologie séquentielle des textes proposée par J.-M. Adam, où nous mettrons en relief les principaux éléments de la séquence argumentative prototypique.

Dans le chapitre 5 s'intitulant « *La notion de l'argumentation et son exploitation dans la presse écrite algérienne d'expression française* », il sera question d'examiner en profondeur l'orientation argumentative dans quelques chroniques journalistiques faisant partie de notre corpus circonscrit et ayant une intention persuasive. Nous verrons à quel point la structure argumentative est conforme à celle du prototype de la séquence argumentative telle que conçue par Jean-Michel Adam, et ce dans les quelques éditoriaux de nos quotidiens afin de comprendre le fonctionnement de la structure argumentative appliquée par les chroniqueurs algériens se permettant quelques transgressions par rapport aux critères déclinés par les manuels du journalisme. Nous soumettrons par la suite à l'analyse selon toujours le modèle d'Adam quelques chroniques des journaux ne disposant pas d'éditoriaux, et ce afin de voir comment est formée leur structure argumentative. Nous désignerons tous les problèmes rencontrés dans l'identification de la séquence argumentative, procédure qui n'est nullement facile à détecter comme nous attesterons s'il y a des spécificités propres à chaque chronique et si les stratégies argumentatives empruntées par les journalistes des différentes publications, sont les mêmes dans toutes les chroniques.

Le chapitre 6 mettra l'accent sur quelques aspects relatifs à l'ironie afin de pouvoir cerner ses contours. Il s'agira aussi de prendre connaissance de quelques-unes de ses définitions de base pour mieux ajuster le repérage de cette figure de discours chaque fois qu'elle émerge dans le corps de l'article de presse écrite. Il sera par la suite question de mettre au jour, sans évidemment pénétrer dans l'ampleur d'une étude approfondie, les figures de discours qui manifestent des intentions ironiques donnant ainsi plus de force à un discours argumentatif réussi. Puis, nous nous livrerons à un bref parcours dans lequel nous essayerons de mettre en lumière le rapport existant entre l'ironie et l'argumentation et comment cette

première pourrait être une stratégie argumentative par excellence empruntée par cette deuxième pour que ne soit pas effritée cette entreprise argumentative.

Le reste du travail sera consacré à l'analyse de quelques chroniques de notre corpus, retenues pour l'élaboration de ce chapitre. Nous les soumettrons à l'examen et nous nous intéresserons principalement au fonctionnement de l'ironie, à son lieu de manifestation au sein de ces articles afin de mettre en évidence l'association que font exercer les chroniqueurs entre l'argumentation et cette figure de style appelée l'ironie.

## **Partie 1**

*Le cadre général du travail  
et la constitution du corpus  
d'analyse*

## Chapitre 1

*La presse écrite algérienne  
et ses différentes mutations  
au fil du temps*



## **Introduction**

L'Histoire de l'Algérie était une suite de luttes livrées par son peuple en vue de défendre sa liberté et sa dignité. Le peuple algérien, refusant de se soumettre à l'opresseur et puisant sa force dans son unité, a su, avec détermination et malgré les terribles tentatives d'extermination, reconquérir son indépendance et sa liberté. Tel était aussi le parcours qu'a entrepris la presse algérienne notamment la presse écrite algérienne, car représentant notre objet d'étude, et ce durant de longues années pour la reconquête de son indépendance et de sa liberté d'expression. Ce combat dans l'histoire de la presse en Algérie pour sa reconstruction et son développement visant dans ses aspirations à satisfaire un besoin social, celui d'avoir droit à l'information et à la liberté d'expression même si cela doit se faire au prix d'incommensurables sacrifices, nécessite un regard rétrospectif permettant d'explorer les différentes phases de mutations si complexes par lesquelles est passée l'expérience passionnante de ce champ médiatique algérien sur une période s'étalant depuis l'époque coloniale, moment de son émergence, jusqu'à l'époque actuelle où la scène médiatique se trouve dominée par ladite presse privée. Sans que ce retour vers l'histoire de la presse ne soit exhaustif et par les quelques repères retenus, nous tenterons d'expliquer le fonctionnement des journaux représentant notre échantillon ainsi que la période propice de leur publication prise comme repère dans la constitution de notre corpus d'étude et par conséquent quelques pistes intéressantes s'ouvriront devant nous pour notre analyse.

Ce retour rétrospectif, rendant hommage à l'histoire de la presse écrite algérienne, nous fait comprendre, d'un côté, que l'histoire du journalisme est fortement liée à la liberté de l'expression et à son combat contre la censure. De l'autre côté, cela explique les raisons qui nous ont poussée à analyser le fonctionnement de l'ironie, une des stratégies argumentatives efficaces pour dénoncer les abus du pouvoir dont la société algérienne est victime afin d'emporter l'adhésion du lecteur dans la réforme de la société car, l'impact et le pouvoir qu'ont les journaux sur l'opinion publique est à ne pas bafouer.

### **1. Le rôle de la presse écrite algérienne dans l'éveil au nationalisme**

Si le débarquement en force de l'imprimerie au XVe siècle et surtout au XVIe siècle va permettre de véritables avancées en terme de communication écrite, si l'introduction pour la première fois de la publicité dans le journal en 1836 va permettre un véritable succès dans

la baisse du prix de vente de ces publications et si en 1845, la rotative, machine d'imprimer par des cylindres, inventée va permettre la démocratisation des journaux en faisant le tirage de plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires en une seule nuit, l'élite de la société algérienne dominée ne participe que timidement dans ce monde de signes, né du choc de la colonisation française.

La presse écrite algérienne est, alors, en comparaison à ses homologues, presse écrite anglo-saxonne et française, très récente parce qu'il a fallu attendre presque soixante-dix ans pour qu'apparaissent les premières publications.

### **1.1.La période du pré nationalisme (1881/1930) : la presse écrite algérienne en gestation**

La presse écrite, ce pouvoir symbolique constamment au centre d'importants enjeux exercé par ceux ayant les moyens d'agir par le langage et par leur capacité à ne faire montrer de façon systématique qu'une partie du réel en oubliant la réalité, manipule l'information selon l'avantage et les propres fins de ceux qui détiennent le pouvoir. Aussi, aussitôt après le débarquement en Algérie, les gros propriétaires parmi les colons, qui exerçaient un quasi-monopole sur la dite presse coloniale, créent-ils des journaux et les font passer pour des journaux algériens afin de mettre fin aux insurrections de la population indigène et faire aimer la mère patrie. Citons à titre d'exemple à ce propos les publications suivantes : « L'Estafette d'Alger » (1830), « Al Mobacher » (1848), « El Mountakhab » (1882), « El Hak » (1911), etc.

La société algérienne de cette époque-là ne participait pas encore d'une manière significative à la presse écrite dont la technique et la mission lui sont inconnues avant la colonisation française comme nous le fait comprendre Zahir Ihaddaden « *L'Algérie a connu sa première expérience médiatique avec L'Estafette d'Alger en 1830 »<sup>1</sup>*

Il a fallu attendre jusqu'à l'année 1893, à la suite d'un certain développement de la scolarisation pour que l'élite, issue de l'école coloniale qui forme des instituteurs, puisse inaugurer une presse autochtone, une voie pacifique et une voix politique, avec quelques publications. Citons à titre d'exemple : El Hack (juillet 1893-mars 1894), El Barq (1895), Les Jeunes Algériens (1908-1912), El Ikdam (1919), etc. Ces titres d'organes ayant des tendances

---

<sup>1</sup> Ihaddaden Zahir, *Histoire de la presse indigène en Algérie. Des origines jusqu'en 1930*, E.N.A.L, Alger, 1983, p. 67.

assimilationnistes et formulant les doléances de la population opprimée, furent très vite abattus par le gouvernement colonial dont les journalistes sont des vrais professionnels.

Démantelée par la presse coloniale d'un côté, faute de moyens de l'autre côté, la presse écrite algérienne, bien qu'elle fasse de courtes incursions, a vite montré ses limites. Mais, il ne faut pas nier que ce courant médiatique réformateur de la société algérienne de l'époque, vu l'engagement et l'envie de faire progresser les choses, va progressivement donner, quelques années plus tard, l'émergence d'une presse algérienne nationale plus forte.

### **1.2.La montée du nationalisme (1930-1954) : le rebond après l'échec**

Soulever quelques repères de l'Histoire de la presse écrite algérienne de l'après 1930, c'est faire comprendre que le journalisme est fortement lié à la liberté de l'expression et à son combat contre la censure. Aussi, face au climat morose qui l'anime depuis sa création par des intellectuels fraîchement diplômés, le secteur continue-t-il sa mutation en donnant naissance à l'éveil des consciences de la communauté algérienne émigrée qui a pu concilier engagement politique et vie professionnelle. Résultat : naissance des partis politiques, disposant presque chacun d'un porte-parole sous forme soit d'un hebdomadaire, soit d'un mensuel, soit d'un bimensuel.

Tous ces partis politiques animés de sentiment nationaliste, tels que l'ENA, PPA, MTLD, AML se dotant respectivement des organes d'information suivants : le mensuel « El-Ouma », le mensuel « La Nation Algérienne », le journal « L'Emigré Algérien », l'hebdomadaire « Egalité », vont développer l'idée de la revendication essentielle, celle de l'indépendance. Et comme il est bien clair qu'un parti sans organe de presse ne peut survivre pour longtemps, et que ces organes de presse en sont les vecteurs d'opinion « *Les historiens s'accordent d'ailleurs pour affirmer que la presse algérienne de cette époque fut une presse d'opinion qui privilégie le commentaire aux dépens de l'information* »<sup>1</sup>.

Trop gênée par cette activité politique, la réaction coloniale fut immédiate, consistant à des dissolutions et à des perquisitions. Cela explique la longévité très limitée des journaux ainsi que leur périodicité constamment perturbée.

---

<sup>1</sup> Cheurfi Achour, *La presse algérienne, Genèse, Conflits et Défis*, Ed. Casbah, Alger, 2010, p. 37.

Donc, il est bien clair qu'un contrôle de l'information tout le temps renouvelé sera mis en place afin d'éviter toute information allant à l'encontre de la volonté du pouvoir. Et pour détourner la censure de l'Etat colonial, le changement continu des titres des publications était la seule issue devant ces journalistes nationalistes. Ce point a été mentionné par Stora Benjamin quand il a rapporté les propos de Hadj Messali disant qu'il leur faut « [...], *choisir avec soin le nom que nous allions lui donner afin d'éviter une nouvelle dissolution* ». <sup>1</sup>

### **1.3.La presse de la résistance (1954-1962) : naissance du porte-parole du FLN**

Quand le FLN a déclenché la lutte armée du 1<sup>er</sup> novembre 1954, le pouvoir colonial, qui s'est senti de plus en plus menacé, monopolise l'univers journalistique, devenu un enjeu si important surtout en temps de guerre. Et par ses gros titres, dont l'Echo d'Alger, l'Echo d'Oran, La Dépêche de Constantine, Dernière Heure, la presse coloniale, pro-Algérie française, s'ingénie à fausser la réalité des faits et à pervertir le sens et la portée de la révolution algérienne.

En raison de cela, le FLN, qui ne possédait, à cette époque-là, que des tracts comme publication, se voit dans l'obligation de mettre en place son propre appareil d'information et de propagande s'exprimant officiellement en son nom afin de contredire les puissants moyens de propagande de la France coloniale, d'où la naissance du porte-parole du FLN : le journal « El-Moudjahid », dont la première publication eut lieu en juin 1956.

La création de « El Moudjahid » ouvre, donc, un nouveau champ de conflit qui fait frémir le pouvoir colonial qui ne tardera pas à remettre au goût du jour une forte censure afin de priver la grande majorité de la population autochtone de se renseigner sur le FLN. Devant cette situation difficile et malgré le contrôle de l'information et ses différents circuits, la presse de la résistance était sortie de cette dure épreuve plus forte puisqu'elle a pu créer, à Tunis, le 1<sup>er</sup> décembre 1961, une agence de presse authentiquement algérienne (A.P.S.), pouvant diffuser à travers le monde les informations.

---

<sup>1</sup>Benjamin Stora, *Messali Hadj : Pionnier du nationalisme algérien, 1898-1974*, Ed. Le Sycomore, 1982, p. 82.

## **2. L'itinéraire de la presse écrite algérienne postcoloniale : des acquis au parcours difficile**

Afin de comprendre les raisons pour lesquelles les journalistes algériens de la presse écrite recourent à des procédés offerts par la langue leur permettant d'échapper à la censure, dont la fin est loin d'être inaugurée dans une Algérie indépendante, il est important d'apporter un éclairage plus ou moins révélateur sur l'itinéraire suivi par cette activité journalistique, son statut, son combat et ses acquis et ce depuis l'indépendance jusqu'au soulèvement des journalistes en octobre 1988.

D'après Zahir IHADDADEN, la presse écrite postcoloniale en Algérie peut être subdivisée en trois grandes étapes, la première de ces étapes allant de 1962 à 1965, la seconde s'étalant de 1965 à 1976 et la troisième de 1976 à 1988. Mais, cette dernière étape, pour Ahmed BENZELIKHA, afin de suivre le cours des différents régimes qui se sont succédé en Algérie indépendante, peut, à son tour, être départagée en deux périodes distinctes, l'une allant de 1976 à 1979, l'autre de 1979 à 1988.

Ce sont ces quatre périodes que nous évoquerons succinctement pour montrer les pressions extrêmement fortes que subissent les journalistes dans l'exercice de leur fonction.

### **2.1. La période de 1962 à 1965 : le quotidien, un rêve enfin réalisé**

Bien que soit relativement courte cette période, et malgré les conditions difficiles avec lesquelles est sortie l'Algérie ravagée par une guerre qui a duré 132 ans, cette période a marqué un tournant dans l'histoire de la presse écrite algérienne au sein des grandes réalisations socialistes. Le pouvoir politique, aussitôt après l'indépendance, afin de créer une presse nouvelle avec un statut particulier, a procédé à l'interdiction de plusieurs journaux coloniaux pour que soit écartée toute concurrence à la presse nationale naissante.

Cette période va aussi connaître la nationalisation de beaucoup de journaux coloniaux en vue de protéger la souveraineté nationale, nous citerons à titre d'exemple *La Dépêche de Constantine*, *L'Echo d'Oran*, *La Dépêche d'Alger*. Mais, il reste à dire que la création des premiers quotidiens, tels que : *Achaâb* (19 Septembre 1962), *Achaâb* (Décembre 1962, en langue arabe), *La République* (29 mars 1963), *En-Nasr* (Septembre 1963), représente un défi devant les circonstances difficiles de l'époque.

Malheureusement, cet exploit réalisé par les journalistes ne va pas permettre à la presse écrite de s'exprimer librement afin de mettre le lectorat au courant de son actualité. Cela est dû au pouvoir politique qui siégeait au régime autoritaire et qui assumait le contrôle de la diffusion de l'information en faisant parvenir à l'A.P.S. l'information à distribuer sur tout le territoire algérien. Désormais, toute la presse paraissant en Algérie est mise sous la tutelle de l'A.P.S. aussi, la qualité de l'information et la crédibilité des journalistes furent-elles affectées surtout en l'absence de tout texte législatif régissant ce champ médiatique. Les journalistes doivent œuvrer pour pouvoir se libérer des pressions qui leur sont imposées et pour que leurs écrits soient plus ou moins objectifs dans le but de contribuer à la formation de l'opinion publique.

## **2.2.La période de 1965 à 1976 : la presse en hibernation**

Dès le 19 juin 1965, sous le règne de Houari BOUMEDIENE, le régime du nouveau pouvoir va encore accentuer le contrôle sur la presse en la plaçant en hibernation et ne manifestant aucune intention à la délier de ses chaînes. Les actes que nous citerons ci-après traduisent la grande méfiance du pouvoir politique à l'égard de l'activité journalistique.

Il y'a d'abord lieu de signaler l'accélération du processus de la fusion de deux journaux quotidiens à savoir *Le Peuple* et *Alger-Républicain*, devant l'hésitation de ce dernier, afin de le faire disparaître de la scène médiatique car il est le seul à rester indépendant après la nationalisation des autres quotidiens et suite à cette opération, naquit le 22 juin 1965, le quotidien *El-Moudjahid*, qui s'empara de tout l'équipement d'Alger-Républicain et qui hérita aussi des locaux du Peuple et de son imprimerie ainsi que de son personnel de rédaction. A ce propos, Nouredine Naït Mazi, directeur général d'El-Moudjahid de 1971 à 1979, écrit un article dans El-Moudjahid dans lequel il signale que « *Le quotidien El-Moudjahid n'a été que la continuation du Peuple sous une nouvelle appellation. Sans tambour ni trompette. Nous étions passés de l'un à l'autre sans presque même en avoir pleine conscience, au milieu du tourbillon émotionnel bien plus vaste que provoqua le 19 juin* »<sup>1</sup>. L'objectif assigné à ce nouveau quotidien est de servir la révolution, autrement dit un journal, à l'instar de tous les autres journaux, engagé comme l'annonce l'éditorial du premier numéro

---

<sup>1</sup> Naït Mazi Nouredine, La naissance du quotidien El Moudjahid : Gestation mouvementée pour un accouchement prématuré, In El Moudjahid du 11 septembre 1997, pp.12-13, cité par Cheurfi Achour, Op. cit, p. 71.

de cet organe cité par Ihaddaden Zahir : « *El-Moudjahid [...] apportera à chaque Algérien le stimulant nécessaire à son élan révolutionnaire : œuvrer pour le triomphe de la révolution, pour la réalisation de la Charte d'Alger [...]* »<sup>1</sup>.

La presse écrite à l'époque du Colonel BOUMEDIENE a été réduite sur les deux plans. Sur le plan quantitatif, aucun quotidien n'a vu le jour depuis la création de *El-Moudjahid* ; la suspension de tout journal allouant une quelconque indépendance. A ce propos, il est dit qu' « *Alger Ce Soir disparaît le 31 août 1965, [parce qu'] il affiche un peu trop son indépendance conformément à sa devise tout dire, tout expliquer, tout commenter* »<sup>2</sup> ; ou encore l'arabisation de certains quotidiens comme en 1976 « *lorsque le quotidien de l'ouest La République commença à déranger et que son indépendance et sa liberté de ton finirent par déplaire, il fut arabisé afin d'étouffer une voix qui parlait fort et qui portait loin* »<sup>3</sup>. Sur le plan qualitatif, l'encadrement drastique du ministère de l'Information avait occulté à la presse son principe premier, celui d'informer. D'ailleurs, la déclaration du Président BOUMEDIENE faite à la presse le 15 mai 1968 ne fait que confirmer cela :

*Le rôle de la presse nationale pose le problème de la fonction du journaliste et de son rôle. Pour accomplir sa mission, le journaliste doit se définir ; il est pour ou contre la révolution. Dans l'Algérie révolutionnaire, il ne peut être que révolutionnaire et engagé, car il est le porte-parole, le défenseur et la voix de la révolution*<sup>4</sup>.

Cet état de fait, paralysant les journalistes, débouchera sur une presse d'une monotonie désolante, qui inconsciemment s'autocensure et qui se contente de reproduire le discours du pouvoir, passant sous silence les problèmes qui rongent le pays. Moustefaoui résume bien l'absence de tout intérêt dans le contenu des articles de presse écrite de cette période

---

<sup>1</sup> El-Moudjahid N°1 du 22 juin 1965, Cité par Ihaddaden Zahir, In, *La presse écrite en Algérie de 1965 à 1982*, Alger, Editions Ihaddaden, 2002, p.29.

<sup>2</sup> Ihaddaden Zahir, Ibid., p. 30.

<sup>3</sup> Chelfi Mustapha, Algérie-Actualité du 16 au 22 mars 1989, consulté sur : <http://lequotidienalgerie.org/2017/05/17/algerie-actualite-un-journal-une-epoque-et-un-gachis>.

<sup>4</sup> Déclaration du président Houari Boumedién faite à la presse le 15 mai 1968, Cité par Ihaddaden Zahir, Op. cit., p.33.

*D'entrée de jeu, le rédacteur de l'article [...] s'ingénie à convaincre froidement le lecteur que telle ou telle instance a tenu une réunion importante, et que celle-ci a donné lieu à des débats ouverts et francs et qu'à la suite de cette réunion, des suggestions importantes ont été formulées [...] <sup>1</sup>.*

La vigueur avec laquelle assure le F.L.N., le parti unique à cette époque, l'Etat et l'armée le contrôle de l'information, fait jouer à la presse le rôle de figurant.

### **2.3. De 1976 à 1979 : L'atrophie du statut de journaliste**

Il est à rappeler que ces différentes phases de l'évolution de la presse écrite ont été indexées sur celles du régime politique du pays. Aussi se trouve-t-il nécessaire de souligner que la liberté de l'expression et de la discussion représente pour n'importe quelle nation le seul moyen sûr de faire connaître à une nation ses véritables intérêts. Un aspect notable survint en 1976, celui de la tenue du large débat relativement démocratique précédant l'adoption de la Charte Nationale et qui a duré un mois marqué par un défoulement collectif. Bien qu'il soit proscrit à la presse écrite, à cette époque-là, de s'aventurer à susciter la mobilisation de l'opinion publique ; en 1976, ce fut l'exception. L'Etat, en faisant de la presse l'un des canaux privilégiés afin de faire réussir le plébiscite par voie référendaire de cette Charte, évoque timidement et pour la première fois le rôle de l'information « *L'Etat socialiste garantit l'ensemble des libertés publiques et notamment la liberté d'expression, d'opinion de pensée, à condition qu'elle ne soit pas utilisée pour détruire les acquis du socialisme et rétablir l'exploitation de l'homme par l'homme* »<sup>2</sup>. Mais, ce qui est inconcevable, c'est qu'après l'adoption de la Charte Nationale et la nouvelle Constitution ; le travail de la censure et de la glorification reprend au point de réduire le statut du journaliste à un simple agent dont la mission est de répercuter les discours officiels sinon reproduire les dépêches qui leur parviennent de l'A.P.S.

---

<sup>1</sup> Mostfaoui Belkacem, *L'usage des médias en question*, Office des Publications Universitaires, Alger, 1982, p.38.

<sup>2</sup> Brahim Brahim, *Le pouvoir, la presse, et le droit des hommes en Algérie*, Ed. Marinoor, 2000, Alger, p. 58.



Cette tutelle, que le parti exerçait sur la presse, s'explique bien dans les diverses contraintes qui lui sont imposées ; et pour illustrer cela, nous ne citerons que deux constats soulevés : le premier porte sur l'éditorial, loin d'être un éclairage constant de l'actualité, était diffusé par l'(A.P.S.), lui provenant soit du ministère de l'information, soit de la Présidence de la République. Le deuxième fait, qui met à mal la crédibilité de la presse de cette époque-là à tel point qu'une blague se fait circuler disant que « *El-Moudjahid ne dira pas la vérité même sous la torture !* », est celui de l'attentat du 3 janvier 1976 qui a visé ce journal, le seul quotidien d'expression française, et qui n'a été annoncé qu'une semaine après sous prétexte de ne pas gêner le cours de l'enquête.

Une situation pareille jusqu'au décès du Président BOUMEDIENE a favorisé la bureaucratisation des journalistes attendant devant les télex les informations à publier. Les journalistes ont bien saisi que ce ne sont pas les Chartes qui vont rendre à l'information sa crédibilité et que de réels efforts doivent être déployés pour accéder à une sorte d'autonomie dans le choix du thème ou le traitement de l'information.

#### **2.4.De 1979 à 1988 : Promulgation du code de la presse**

Ce n'est que sous le règne de Chadli Benjdid, troisième président de la république algérienne, qu'est arrivée l'adoption du premier code de la presse par l'Assemblée Populaire Nationale. Promulguée le 6 février 1982, cette loi sur l'information vient pour s'accaparer à la presse écrite toutes ses prérogatives en lui suspendant toute initiative d'autonomie. Dans son article premier, est stipulé « *Le secteur de l'information est un des secteurs de souveraineté nationale. Sous le parti F.L.N., et dans le cadre des options socialistes définies par la Charte Nationale, l'information est l'expression de la volonté de la révolution [...]* »<sup>1</sup>. Le contenu de cet article laisse entendre que le ministère de l'information, fort appuyé de l'Etat et du parti F.L.N., contrôle les rênes de la presse sur les deux plans, celui de la collecte de l'information et celui de sa diffusion. Ce confinement interdit les journalistes d'écriture en dehors des orientations politiques et idéologiques provenant de la charte nationale mise en place par la Direction politique du pays à cette époque-là. L'article 3 toujours de la loi d'information et en

---

<sup>1</sup> Loi n° 82-01 du 6 février 1982 portant sur le code de l'information ; Journal Officiel N° 6 du 9 février 1982, p. 157, disponible sur le lien : <https://www.joradp.dz/>

ce sens indique que « *le droit à l'information s'exerce librement dans le cadre des options idéologiques du pays, des valeurs morales de la Nation et des orientations de la Direction politique [...]* »<sup>1</sup>. L'article 6, annonçant au journaliste son rôle prédéfini, celui d'un militant, comme nous pouvant le lire ci-après : « *La fonction de directeur d'organe d'information est dévolue aux militants du parti du FLN remplissant les conditions prévues par les statuts du parti.* »<sup>2</sup>, résume la mise sous tutelle des médias. Dans son ouvrage intitulé « *Le journaliste et le correspondant de presse en Algérie* », Redouane Boudjemaâ, trouve que ces discours officiels somment le journaliste de toujours respecter l'idéologie du parti unique et d'affilier au parti pour pouvoir accéder à des postes de responsabilité au sein des entreprises de presse.

Le champ médiatique, complètement façonné par le monopole du gouvernement, ne doit pas traiter le climat de malaise qui caractérise le pays tels que la montée de l'esprit religieux ; les manifestations en faveur de la culture berbère ; l'endettement dû à l'assistance technologique... D'où l'émergence d'une presse maussade.

### **3. L'après octobre 1988 : nouveau paysage informationnel non sans difficultés**

C'est dans un esprit complètement contraire à la liberté et à l'épanouissement de l'homme en général que maintient la société socialiste, et qui a prévalu depuis l'indépendance de l'Algérie jusqu'aux événements tragiques d'octobre 1988, tous les secteurs de la vie, notamment celui de la mainmise sur la presse à travers les discours et les documents officiels de l'Etat. A ce propos, Dr Mor Faye, sociologue des médias à l'université Gaston Berger de Saint Louis, avance qu' :

*Il est depuis fort longtemps établi qu'il n'y a pas de démocratie sans liberté de la presse. En atteste le fait que le premier principe démocratique auquel les dictatures s'attaquent, lorsqu'elles s'installent dans un pays, est celui de la liberté de la presse afin de pouvoir violer d'autres principes démocratiques tout aussi essentiels, en privant les forces politiques et sociales velléitaires de ce canal de dénonciation et*

---

<sup>1</sup> Ibid., Loi n° 82-03.

<sup>2</sup> Ibid., Loi n° 82-06.

*d'émancipation important qu'est une presse libre. C'est pour cette raison que la première bataille démocratique à gagner contre les dictatures est celle de la liberté de presse<sup>1</sup>.*

C'était cela le parcours emprunté par les journalistes algériens pour qu'ils accèdent à l'aubaine du pluralisme et de privatisation du secteur médiatique.

### **3.1.Communiq   contestataire des journalistes**

Notons bien que le soul  vement populaire ayant lieu le 5 octobre 1988 a d  coule   d'un c  t   de la difficile conjoncture socio-  conomique, qui n'a pas cess   de s'accentuer au fil du temps (la baisse des revenus p  troliers, le volume important de l'endettement ext  rieur, la destruction de l'  conomie interne, le poids de la d  mographie...) donnant naissance    l'  mergence d'une mani  re clandestine des courants id  ologiques (l'islamisme, le communisme, le berb  risme...) et d'un autre c  t   de la volont   n  e de la r  volte du peuple afin de faire changer le cours des faits. A ces   v  nements qui faisaient rage dans les rues notamment celles d'Alger o   plusieurs personnes furent tu  es, le pouvoir exer  a un contr  le total sur l'information : les journalistes n'avaient le droit ni d'  tre inform  s ni informer de la crise qui prenait de l'ampleur. Ces   v  nements secouant l'Alg  rie ne furent racont  s que de mani  re tronqu  e et dirig  e selon les th  ses du pouvoir, les seules qui furent attest  es et accr  dit  es.

Et c'est dans ce contexte tragique que, le 10 octobre 1988, un groupe de journalistes rendirent publique une d  claration, un peu avant que l'un de leur confr  re, Sid Ali Benmechiche, ne soit abattu lors de sa couverture d'une manifestation. Ce communiq   contestataire, qui est un vrai manifeste, trouvera l'opportunit   d'amorcer le virage historique aboutissant    l'  mergence des titres priv  s. Son contenu, d  non  ant la mainmise du pouvoir sur l'information    travers « l'interdiction d'informer objectivement » et « les articles qui venaient directement de la pr  sidence ou du minist  re » est diffus   comme suit :

---

<sup>1</sup>Agognon G  rard et Eyebiyi Elieth, *A l'  preuve de la Libert   de Presse : les dilemmes de la presse   crite au Benin*, Les Editions Ibidun, Paris, 2011. (In pr  face).

« Nous, journalistes algériens, réunis à Alger le lundi 10 octobre 1988 à 10 heures :

- 1) Informons l'opinion publique nationale et internationale que nous avons été et sommes toujours interdits d'informer objectivement des faits et des événements qu'a connus le pays, notamment depuis l'explosion populaire du 5 octobre. Dénonçons l'utilisation tendancieuse, faite en ces circonstances graves, des médias nationaux et ce, au mépris de toute éthique professionnelle et du droit élémentaire du citoyen à l'information.
- 2) Rappelons avoir déclaré, dans les différents documents adoptés par notre mouvement, que les atteintes de plus en plus graves aux conditions de vie et aux droits sociaux acquis des couches les plus larges du peuple algérien concouraient à créer les conditions d'une telle explosion populaire. Et, cela, en l'absence de toute possibilité d'expression démocratique.
- 3) Condamnons de ce fait l'utilisation violente et meurtrière de l'armée et l'inconséquence avec laquelle l'ordre a tenté d'être rétabli.
- 4) Demandons la levée immédiate de l'état de siège afin de rétablir les citoyens dans l'exercice de leurs droits constitutionnels.
- 5) Exigeons la libération de l'ensemble des détenus d'opinion arrêtés de façon arbitraire à la faveur des troubles dans la tentative de trouver des boucs émissaires. Exigeons la libération des citoyens arrêtés lors des manifestations.
- 6) Demandons l'établissement des libertés démocratiques dans leur totalité, seules garantes d'un large débat national dans lequel l'ensemble des masses populaires pourra s'exprimer autour de leur avenir »<sup>1</sup>.

L'Algérie, se trouvant dans le paroxysme du bouillonnement de sa jeunesse ainsi que de ses journalistes, fait part de son opposition à la politique du gouvernement d'alors à travers les nombreuses manifestations et le communiqué contestataire des gens de la presse, et revendique la destitution de ce vieux régime oppresseur dont le règne a duré presque trente ans sans partage.

---

<sup>1</sup>Ahcene-Djaballah Belkacem, *La communication dans tous ses états : Analyses, études, communications et écrits de presse*, Dar El Gharb, Oran, 2005, pp. 65-66.

Il faut être bien ignorant pour ne pas reconnaître que ces émeutes violentes, qui ont ébranlé le parti unique et qui ont fait plus de 500 morts, commencèrent à se dessiner les premiers jalons d'une nouvelle conjoncture mettant fin au pouvoir alors en place. Chadli Benjdid, cumulant les fonctions de chef d'Etat et chef du parti F.L.N., dans le but d'une recomposition radicale du paysage politico-institutionnel-médiatique, prend une série de décisions concomitantes avec des révisions constitutionnelles.

### **3.2.Presse algérienne de statut privé : une ouverture sous contrôle**

Le Président Chadli Bendjdid, qui promet au peuple des réformes sur le plan économique et une démocratisation sur le plan de la vie politique, soumet au peuple une première révision constitutionnelle qui se fait adoptée le 23 février 1989. S'appuyant éventuellement sur les nouvelles dispositions de cette nouvelle Constitution, le principe du pluralisme sous toutes ses formes est enfin reconnu : le socialisme disparaît et le projet du processus démocratique est enfin mis en œuvre.

Le nouveau texte, qui a profondément changé le régime constitutionnel de l'Algérie, autorise, suite bien sûr à la loi du 5 juillet 1989, la création des partis politiques en dehors du F.L.N. L'instauration de ce régime du multipartisme, visant la libération de la scène politique, s'annonce clairement dans son article 40, article clé sur lequel repose le nouveau système politique de l'Algérie et qui stipule que « *Le droit de créer des associations à caractère politique est reconnu. Ce droit ne peut toutefois être invoqué pour attenter aux libertés fondamentales, à l'unité nationale, à l'intégrité territoriale, à l'indépendance du pays et à la souveraineté du peuple* ».<sup>1</sup> Dès lors, Islamistes, Berbéristes et Communistes commencèrent à s'activer au grand jour en s'organisant dans le cadre de la loi sur « les associations politiques ».

A l'instar du pluralisme politique et l'indépendance du domaine juridique, l'aubaine du pluralisme et de la privatisation du secteur médiatique voit, enfin, le jour avec la promulgation de la loi n° 90-07 du 3 avril 1990 relative à l'information. Cette nouvelle loi libérale pour la presse avait institué, le 27 juillet 1990 un dispositif assurant l'autonomie de ladite presse privée : il s'agit de l'instauration du *Conseil Supérieur de l'Information* après la

---

<sup>1</sup> Art. 40 de la loi du 5 juillet 1989 portant sur le régime du multipartisme, disponible en ligne sur : [https://www.socialgerie.net/IMG/pdf/2010\\_08\\_16\\_Constitution\\_et\\_lois\\_alg\\_de\\_1989\\_91-7-3-Beke.pdf](https://www.socialgerie.net/IMG/pdf/2010_08_16_Constitution_et_lois_alg_de_1989_91-7-3-Beke.pdf)

dissolution du *Ministère de l'Information*, et dont la fonction principale est de veiller à l'application de la loi en fixant, selon JORA, « *les règles et les principes de l'exercice du droit à l'information* »<sup>1</sup>. Sa création a été considérée comme le premier défi relevé contre une presse monolithique, puisque plusieurs quotidiens privés en plus des quotidiens étatiques ont fait leur apparition dans le paysage médiatique algérien.

Il a été dénombré, entre septembre 1990 et décembre 1991, les dix premiers quotidiens indépendants jouissant d'une certaine liberté, voire d'une liberté certaine, mais éphémère, qui se manifeste dans les lignes éditoriales très variées, et dont le tirage d'alors était extrêmement élevé en comparaison avec celui des six quotidiens du secteur public comme en témoigne à titre indicatif les tirages du quotidien El-Moudjahid, quotidien étatique relevant du F.L.N., qui est passé de 340 640 exemplaires par jour en 1988 à 172 000 exemplaires en 1991 et du Soir d'Algérie, quotidien indépendant, lancé le 3 septembre 1990, qui a vite pu atteindre 136 000 exemplaires, alors que celui du journal le Quotidien d'Oran est arrivé en moyenne à 180 000 exemplaires. Dans ce contexte, l'article 4 de la circulaire relative à la loi de l'Information du 3 avril 1990, stipule que « *l'exercice du droit à l'information est non seulement exercé par les organes du secteur public, mais aussi par les titres et organes appartenant ou créés par les associations à caractère politique, les titres et organes créés par les personnes physiques ou morales de droit algérien* »<sup>2</sup>.

Le lectorat, durant une courte période, sera confronté à un large éventail de journaux qui reflètent nettement la réalité de l'Etat algérien notamment la réalité de la diversité de la scène politique, grâce à l'article 4, qui promettait un paysage médiatique subdivisé en trois types de titres différents : « *les titres publics appartenant à l'Etat- les titres des partis politiques, organes partisans- les titres privés subdivisés en titres créés par des particuliers et ceux créés par des collectifs de journalistes dans le cadre de la circulaire du chef du gouvernement* »<sup>3</sup>.

Cette circulaire, lancée par le premier ministre d'alors, Mouloud Hamrouche, l'initiateur de la loi sur l'information, offre aux professionnels de la presse écrite le choix entre deux alternatives ; soit de continuer leur régime de travail en exerçant au sein des journaux publics, soit de quitter le secteur public pour aller choisir entre deux autres

<sup>1</sup> Journal Officiel de la République Algérienne, publié en 1990, p.395, disponible sur ligne : <https://www.joradp.dz/JRN/ZF2012>.

<sup>2</sup> Benzelikha Ahmed, *Presse Algérienne : Editoriaux et Démocratie*, Editions Dar El Gharb, Oran, 2005, p.27.

<sup>3</sup> Ibid., p.27.

possibilités qui sont soit travailler au sein des organes des partis politiques de leur choix, soit se constituer en collectif pour la création des titres indépendants comme le signale Ahcene Djaballah concernant cette deuxième alternative portant sur «*La possibilité de constituer des collectifs professionnels pour la création et l'édition d'un titre indépendant, de revues ou de périodiques* »<sup>1</sup>. Le texte de la circulaire, mettant en marche le projet d'ouverture de la presse écrite, promettait aux journalistes, qui optent pour la deuxième aventure, l'accès à de nombreux avantages, dont le plus important est les rémunérations seront fournies du 15 avril 1990 au 31 décembre 1992, à savoir trente-deux mois et demi en guise d'indemnité de départ et afin de pouvoir asseoir leurs titres indépendants.

Il leur est aussi prévu de recevoir, comme le signalent François Gèze et Sahra Kettab «*des avantages bancaires, des prêts d'équipements, des locaux publics à des conditions avantageuses, un soutien au prix du papier, des tarifs préférentiels pour l'impression et des exonérations d'impôts* »<sup>2</sup>. En plus de tout cela, la possibilité d'utiliser les imprimeries de l'Etat et l'accès à la publicité.

Mais, malgré la novation de cette loi du 3 avril 90, certains de ses articles, qui prétendent établir l'organisation de la profession des journalistes, ont suscité, de la part des professionnels du secteur des médias, des critiques très sévères véhiculées à leur encontre car ils voient en ces articles un code pénal pouvant étouffer cette jeune presse indépendante et la réduire au silence, aussi revendiquent-ils la révision de toutes les dispositions répressives de la liberté d'expression. Il ne faut pas oublier que c'est grâce à ces mêmes journalistes que «*la presse qui, avant octobre, était un instrument passif entre les mains des appareils du système, s'est mué rapidement en agent actif et en véritable pouvoir* »<sup>3</sup>.

Cependant, à partir de janvier 1992, après la démission du président Chadli Bendjdid et avec l'interruption du processus électoral et l'instauration de l'Etat d'urgence, la liberté de ton, dont jouissait la presse écrite en l'occurrence la presse indépendante depuis sa création jusqu'à la fin de l'année 91, est suspendue et les titres d'organes assisteront, à de nouvelles règles qui sont instaurées par des généraux proclamant l'Etat d'urgence par le décret 92-44 du 9 février 1992. La proclamation de son article 5, qui stipule que «*le ministère de l'intérieur peut prononcer le placement de toute personne majeure dont l'activité s'avère dangereuse*

---

<sup>1</sup> Ahcene-Djaballah Belkacem, Op. Cit., p.70.

<sup>2</sup> Gèze François et Kettab Sahra, *Les violations de la liberté de la presse*, Dossier N° 7, juin 2004, p.5.

<sup>3</sup> Ahcene-Djaballah Belkacem, Op. Cit., p.71.



*pour l'ordre public, la sécurité publique ou le bon fonctionnement des services publics »<sup>1</sup>, confirme le rétablissement de la censure et le contrôle des écrits ayant une relation de prêt ou de loin avec l'information sécuritaire. Ajoutons à cela la répression terrible que vont connaître tous les organes et journalistes opposants du pouvoir. Désormais, la censure devient systématique, dès qu'un journal met en cause la politique du pouvoir ou aborde un des sujets pouvant lui nuire. A ce propos, Chawki Amari, un chroniqueur des plus talentueux, avoue que :*

*Dans les années 1990, la presse ne connaissait pas de sujet tabou. On pouvait dissenter sur Dieu, l'Islam, le général Toufik, des généraux en général, du Président. Aujourd'hui, ce n'est plus possible. Même s'il n'existe aucune interdiction officielle, personne n'a vraiment envie de parler, d'aller en prison, personne ne souhaite voir chuter les recettes publicitaires<sup>2</sup>.*

Les restrictions draconiennes, établies par la loi du 3 avril 1990, concernant la sévérité des dispositions pénales, où les journalistes risquent des peines de prison et des suspensions de leurs titres, ne semblent avoir qu'une fin, celle de servir de moyens de pression au pouvoir.

Nous citerons à ce sujet le cas de deux quotidiens *Le Matin* et *Liberté*, qui ont été interdits de parution, dès juillet 1993, pendant quelques semaines au motif qu'ils n'avaient pas veillé à ce que « *certaines lignes rouges* » (*en gros, tout ce qui a trait à la réalité du fonctionnement du pouvoir*) *ne soient pas franchies.* »<sup>3</sup>. Plusieurs journalistes du quotidien francophone El-Watan sont arrêtés et emprisonnés au nom de l'article 86 qui stipule que « *quiconque publie ou diffuse délibérément des informations erronées ou tendancieuses, de nature à porter atteinte à la sûreté de l'Etat et à l'unité nationale est puni de réclusion à terme de cinq ans à dix ans* »<sup>4</sup>.

Suite à des événements de plus en plus graves durant la décennie noire des années 90 (terrorisme, assassinats du président Mohamed Boudiaf, assassinats d'intellectuels et de journalistes, des arrestations, des harcèlements judiciaires, des pressions économiques),

<sup>1</sup> Le Décret d'état d'urgence 92-44 du 9 février 1992, Art. 5, Cité par Cheurfi Achour, Op.cit., p. 198.

<sup>2</sup> Amari Chawki, cité par Aziri Mohand, *Presse et liberté de ton : Les journalistes sous le « régime » des semi-libertés*, disponible sur : <https://algeria-watch.org/?p=63814>.

<sup>3</sup> Gèze François et Kettab Sahra, Op. cit., p.7.

<sup>4</sup> Code de l'Information, Loi n° 90-07 du 3 avril 1990 relative à l'information (N° 14 Journal Officiel de la République Algérienne (J.O.R.A.), du 04-04-1990, Titre VII (dispositions pénales), Art. 86.



l'objectif du gouvernement Belaid Abdesslam était exclusivement mettre sous pression les journaux jugés trop critiques à l'égard du pouvoir en bloquant tous les moyens de son émancipation pour les faire disparaître et pouvoir par la suite reprendre en main tout le secteur médiatique.

Sous le contrôle exclusif de l'Etat, les journalistes de cette presse indépendante qualifiée de presse d'opinion du fait qu'elle est beaucoup plus liée aux problèmes d'ordre politique qu'aux problèmes d'ordre économique-culturels, recourent à l'autocensure. A ce propos, le rapport des R.S.F. dénonce le statut du journaliste algérien qui reste toujours hostile aux libertés de presse, d'expression et des droits de l'homme, puisque « *Les autorités continuent de faire la sourde oreille aux demandes répétées de réforme du code de l'information qui permet d'emprisonner des journalistes pour des délits de presse* »<sup>1</sup>.

### **3.3.Le devenir de la presse écrite algérienne : des pratiques toujours actuelles**

Après ce bref étalage de la longue bataille médiatique postcoloniale mettant l'accent, d'abord, sur les presque trois décennies (1962-1990), où la presse a été réduite à un simple porte-parole du système qui y prévalait ; ensuite, sur l'arrivée des médias privés, qui ont changé entièrement la donne (1990-1992) et où toutes les opinions et les tendances peuvent s'exprimer librement, sans aucune contrainte ; et enfin, sur la décennie noire (1992-1999), où il est à noter que la presse privée a été l'objet d'un harcèlement quotidien infernal, risquant de lui faire perdre les quelques acquis des libertés d'expression difficilement arrachées, les journalistes revendiquent toujours la révision du code pénal, dont l'article 144 bis prévoit des peines de trois à douze mois de mise en cause « *dans des termes injurieux, insultants ou diffamatoires du président de la République, du Parlement, ou de l'une de ses deux Chambres ou de l'A.N.P. (Armée Nationale Populaire).* »<sup>2</sup>.

L'amendement du code pénal, publié au Journal Officiel en date du 27 juin 2001 après son adoption par les deux Chambres du Parlement, énonce dans son article 144 bis qu'est

---

<sup>1</sup> Rapport annuel de Reporters Sans Frontières, 2008. Consulté sur <http://fr.rsf.org/press-freedom-index-2008,1054.html>

<sup>2</sup> Code pénal, publié au Journal Officiel en date du 27 juin 2001, Art. 144 bis, Cité par Cheurfi Achour, Op. cit., p. 173.

*punie d'un emprisonnement de 3 mois à 12 mois et d'une amende de 50 000 à 250 000 dinars algériens ou de l'une de ces deux peines seulement, toute personne qui offense le président de la république par une expression outrageante, injurieuse ou diffamatoire, que ce soit par voie d'écrit, de dessin ou de tout autre support [...]»<sup>1</sup>.*

Aujourd'hui, à l'aube du troisième millénaire, le secteur de la communication se présente, en dépit de beaucoup de contraintes, comme un pôle en pleine expansion, faisant ainsi de l'Algérie l'exception, car « *aucun pays arabe n'a connu pareille euphorie dans le sillage de la nouvelle presse naissante* »<sup>2</sup>. L'édition 2015 du rapport mondial de la liberté de la presse de Reporters Sans Frontières, classe l'Algérie à la 119<sup>e</sup> place, devant la Tunisie (126), le Maroc (130) et l'Égypte (158). Il faut toutefois reconnaître que, malgré la situation grave dans laquelle il est difficile pour les journalistes de respecter les règles d'éthique et de déontologie, certains parmi eux, afin de déjouer l'interdiction de la publication, recourent, à travers les mailles de la censure, à l'utilisation de tous les procédés que leur offre la langue pour dénoncer le contexte sociopolitique et institutionnel sans être directement impliqués. Les journalistes apprennent, comme le signale Salima Ghezali, « [...] à ne jamais dépasser les lignes rouges fixées par le régime : pas question de mettre en cause la légitimité de coup d'Etat de janvier 1992, impossible de sortir des discours officiels. »<sup>3</sup>. Donc, pour pouvoir se libérer de l'emprise du pouvoir, comme l'explique toujours Salima Ghezali, journaliste et ancienne directrice de la Nation, « *La seule issue pour le journaliste qui veut prendre le risque d'informer, c'est d'essayer de faire passer une information où l'on peut lire la vérité entre les lignes mensongères.* »<sup>4</sup>.

Actuellement, afin de pouvoir exercer tant bien que mal leur rôle normal de contre-pouvoir, d'exprimer les attentes de la population, d'instaurer « *des interactions entre qui cherche à savoir et qui donne à savoir* »<sup>5</sup>, la majorité des journaux imprimés, du fait du développement de la version électronique couvrant l'actualité nationale et internationale, se sont lancés dans l'aventure de la création de leur propre site Internet à l'image de la version électronique du quotidien « *El Watan* » qui a été créée en 1997, tandis que les sites

<sup>1</sup> Ibid. p. 185.

<sup>2</sup> Slim, Journaliste et Caricaturiste, disponible en ligne : <https://algeria-watch.org/?p=63814>.

<sup>3</sup> Ghezali Salima, « *De la presse bâillonnée à une presse schizophrène* », interview par Debord Bernard, avril 1999, publié sur : [www.algeria-watch.org/fraticle/ghezali2.htm](http://www.algeria-watch.org/fraticle/ghezali2.htm).

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> De Broucker José et Hirschauer Emmanuelle, *Pratique de l'information : Les fondamentaux*, Editions Victoires, Paris, 2010, p.11.

d'information en arabe n'ont commencé à bouleverser les modes de production de la presse électronique qu'à partir de l'année 2012. Il est à noter que « *La décennie 2000 a connu une large diffusion de l'Internet, sous l'effet de l'ouverture à la concurrence du secteur de la poste et des télécommunications, de l'augmentation du nombre des fournisseurs d'accès à Internet et de la multiplication des cybercafés* »<sup>1</sup>.

Ce sont ces nouveaux supports sur le Web, qui sont devenus une alternative dans le contexte de censure au journal imprimé, qui nous ont servi pour collecter les données de notre corpus.

### **3.4. Presse écrite algérienne : foyer des tensions de la campagne électorale présidentielle du 17 avril 2014**

Il est intéressant de noter que l'événement phare de l'année 2014 a été sans conteste l'élection présidentielle qui a eu lieu le jeudi 17 Avril 2014. Ce qui importait bien entendu dans cet événement ce n'étaient pas les résultats, qui étaient déjà prévus d'avance, mais c'était plutôt le contexte politique dans lequel s'est déroulée cette élection. En effet, ce contexte était marqué par le clivage de la classe politique entre le président-candidat Abdelaziz Bouteflika à sa propre succession et son rival opposant Ali Benflis, Secrétaire Général du F.L.N. et ancien chef de gouvernement. D'un côté, le camp des opposants de la candidature du Président Abdelaziz Bouteflika à un quatrième mandat demande sa destitution pour cause de :

- détérioration de son état de santé (l'accident ischémique transitoire d'avril 2013 ayant diminué ses capacités physiques et motrices) entraînant une absence prolongée ;
- la naissance de différentes tensions et de beaucoup de mouvements de contestation ayant gagné le sud du pays ;
- la chute des prix du pétrole annonçant une crise économique.

---

<sup>1</sup> Taiebi Moussaoui Fatima Zohra, « *Le développement de la presse électronique en Algérie : Des dispositifs aux pratiques journalistiques* », *L'Année du Maghreb*, 2011, p.95.

Ces événements ont considérablement renforcé le camp des opposants qui revendiquaient, en recourant à l'article 88 de la Constitution, la démission du Président de la République.

De l'autre côté, le camp des partisans, qui soutenait la candidature d'Abdelaziz Bouteflika, et qui voit en lui la stabilité de l'Algérie et le parachèvement du programme présidentiel mis en œuvre depuis son accaparement de trois quinquennats consécutifs, a fortement contribué au financement de la campagne électorale du Président-candidat. Pour ces partisans de la continuité, le salut de l'Algérie dépend du maintien d'Abdelaziz Bouteflika au pouvoir.

Il convient ici de signaler que, durant toute la campagne électorale pour la présidentielle du 17 avril 2014 ayant duré vingt jours (à commencer du 23 mars jusqu'au 13 avril), la scène nationale était en plein ébullition, car il ne fait plus aucun doute que cette campagne électorale, qui oppose à cette course au palais d'El-Mouradia, les six candidats retenus (Abdelaziz Bouteflika, président de la république ; Ali Benflis, ancien premier ministre ; Abdelaziz Belaid, président du front el-moustakbal ; Louisa Hanoune, secrétaire générale du parti des travailleurs ; Ali Fawzi Rebain et Moussa Touati, président du front national algérien) présente un déséquilibre très visible en termes de moyens matériels afin de faire le tour du pays en guise d'expliquer leurs programmes respectifs ; rencontrer leurs supporters ; tenter de convaincre les électeurs à se rendre aux urnes le jour J. En fait, parmi ses concurrents, seul Ali Benflis est en mesure de rivaliser avec l'équipe d'Abdelaziz Bouteflika qui bénéficie déjà de toute la machine de l'Etat mise en sa faveur.

Des débats extrêmement acerbes entre partisans et opposants de cette élection présidentielle, qui se sont affrontés tout le long de la campagne électorale, ont impacté les écrits journalistiques et ont donné aux professionnels de l'information l'occasion d'investir cet espace médiatique avec une force qui fait appel à tous les procédés langagiers leur permettant de contribuer à orienter l'opinion de leur lectorat pour élire le candidat qui mérite le mieux le poste suprême d'El-Mouradia sans toutefois qu'ils soient directement impliqués dans leurs écrits, et ce en recourant à des stratégies discursives dont nous citons à titre d'exemple l'ironie, le code switching donnant un français algérianisé, ou d'autres procédés langagiers assurant l'argumentation implicite. Charaudeau soutient l'idée que les articles journalistiques représentent un champ d'investigation très riche pour l'analyse des discours en notant que :

*La presse écrite représente un domaine tout à fait exceptionnel pour l'analyse des discours à la recherche d'un champ propice au test de ses hypothèses théoriques et à la mise des épreuves de ses outils de description : elle est une sorte de laboratoire pour l'étude des transformations socioculturelles des groupes sociaux et des relations entre ces transformations et l'évolution et l'entrelacement des genres discursifs.<sup>1</sup>*

Le retrait définitif d'Abdelaziz Bouteflika du pouvoir ou son maintien a donc accaparé l'attention des médias notamment la presse écrite indépendante, dont la ligne éditoriale est relativement critique par rapport au gouvernement, et qui s'est massivement lancée dans l'aventure en créant en cette période d'effervescence attisée par la colère citoyenne qui appelle au boycott du scrutin « *un nouveau rapport de force, il ne s'agit plus du « quatrième pouvoir », comme certains aiment à désigner les journalistes, mais de « contre-pouvoir »* »<sup>2</sup> afin d'orienter l'électeur. C'est aussi la période que nous avons retenue pour la constitution de notre corpus et la mise en avant de la dimension argumentative qui se manifeste dans les textes des chroniques formant notre corpus d'analyse. Pour constituer notre corpus, nous avons retenu cette période dans laquelle les médias ont déployé une intense énergie pour que le président-sortant ne puisse pas briguer un quatrième mandat. Nous tenterons d'éclairer le contexte dans lequel se déroule cette campagne électorale pour la présidentielle du 17 avril 2014 en insistant sur la stratégie la plus empruntée par les journalistes algériens visant à influencer les lecteurs.

---

<sup>1</sup> Charaudeau Patrick, *La presse : produit, production, réception*, Ed. Didier Erudition, Coll. Langages, discours et société, Paris, 1988, p.189.

<sup>2</sup> De Broucker José et Hirschauer Emmanuelle, *Pratique de l'information : les fondamentaux*, Editions Victoires, Paris, 2010, p. 32.

**Conclusion**

Sans avoir eu la prétentieuse ambition de pouvoir aborder ici exhaustivement tous les aspects liés à la presse écrite algérienne, à son histoire, à son évolution, et à ses perspectives, mais nous avons quand même tenté d'offrir une vision panoramique, à ce domaine si épineux et si complexe, qui nous a permis de faire quelques observations très importantes dans notre domaine de recherche et dont nous ne citerons que deux.

La première observation à faire est que la presse en Algérie a subi des pressions très fortes depuis sa création en passant par la décennie noire et continue jusqu'à l'heure d'aujourd'hui à être traversée par des conflits qui la somment à asservir le pouvoir en place, cela d'un côté. De l'autre, cette presse écrite (notamment la presse écrite privée, objet de notre étude) est appelée à relever les défis énormes auxquels elle est confrontée et qu'elle doit surmonter pour qu'il ne lui soit pas ôter une de ses premières prérogatives, la liberté de l'expression, autrement dit le fait d'avoir le pouvoir de critiquer le pouvoir, ou être un contre-pouvoir.

La deuxième observation à laquelle nous devons nous arrêter est celle de la problématique fondamentale de tout discours médiatique : il s'agit de la question de l'influence, de la persuasion et plus largement du rôle des différents discours médiatiques (politiques ou autres) dans la formation non seulement des attitudes de son lectorat mais aussi de ses opinions, à chaque fois que les instances médiatiques doivent mettre en mots un événement sociétal pour les apporter à la connaissance du public, sans qu'ils ne soient directement impliqués dans leurs écrits. Et pour que cela soit mis en œuvre, ces professionnels de l'information empruntent à la langue ce qu'elle dispose comme procédés discursifs leur permettant d'argumenter tout en passant inaperçus.

## **Chapitre 2**

*Délimitation du corpus  
d'analyse.*

*Quels articles ayant  
une identité éditoriale ?*

## Introduction

Après ce bref constat sans concession sur les censures infligées aux différents organes de presse écrite algérienne que ce soit publique ou privée tout le long de son parcours, nous savons à présent que les instances médiatiques se trouvent extrêmement prudentes face à leurs écritures journalistiques. Le dilemme auquel ils sont confrontés repose essentiellement sur deux opérations contradictoires : d'un côté, le profil des journalistes doit être conforme au modèle d'un praticien attaché à des valeurs d'objectivité, de rigueur déontologique, de distanciation critique et d'analyse lors de la communication des faits sociaux ayant trait par exemple aux élections présidentielles, du moment que les médias sont un révélateur pour la société, le miroir de ses angoisses et de ses espérances ; de l'autre côté, à l'instar de l'écriture, selon Platon, les médias sont des prothèses pour la pensée ou la réflexion. Ils agissent sur ce qu'Elisabeth Noëlle-Neumann appelle le « climat d'opinion ». Les journalistes chroniqueurs voulant exprimer leurs opinions en vue d'orienter et de forger la pensée et le choix par exemple des lecteurs-électeurs, disposent des meilleures « plumes » journalistiques : celles qui œuvrent toujours à travers ce réseau de contraintes pratiques en s'offrant une codification à leurs écrits journalistiques, des stratégies discursives leur permettant d'argumenter dans leurs chroniques formant notre corpus d'analyse tout en donnant l'impression de l'objectivité revendiquée.

Pour la clarté de notre étude, nous essayerons, au cours de ce deuxième chapitre, d'expliquer pourquoi nous avons appréhendé le discours journalistique pour l'élaboration de notre corpus d'analyse, de montrer comment nous avons fait pour la circonscription de ce corpus discursif et pourquoi nous l'avons rapporté à ses conditions de production. Ce chapitre va encore expliquer pourquoi nous avons fait le choix thématique relatif à la période de la campagne électorale présidentielle du 17 avril 2014.

Justifier ces différents choix que nous serons amené à faire au cours de ce chapitre pour la constitution de notre corpus discursif présentant les données à analyser, va nous permettre d'ajuster des rapports d'homogénéité entre l'ensemble des textes à prélever dans les différents titres de presse. Ces articles journalistiques que nous avons sélectionnés seront sûrement révélateurs de stratégies discursives empruntées par les journalistes leur permettant d'être critiques envers le pouvoir politique.



Enfin, nous présenterons les différents articles provenant de différents journaux retenus pour l'entreprise de notre travail, car ces articles forment notre objet d'étude qui sera exposé à l'enquête et aux interprétations des résultats.

### **1. Discours médiatique et Analyse du discours**

Il est à rappeler ici que notre recherche se situe dans la problématique de l'Analyse du Discours, telle qu'elle a pu être définie par Jean Dubois (1978) ou, avant lui, M. Pêcheux (1975). Autrement dit, il s'agissait, pour nous, d'étudier les manifestations de l'extérieur de la langue dans le discours, notamment le discours médiatique conçu tout à la fois comme l'expression d'une opinion politique et idéologique qui transcende le sujet et comme un moyen d'action doté d'une force matérielle.

Avant de justifier pourquoi notre attention s'est focalisée sur la dimension argumentative des textes issus d'éditoriaux et des genres voisins au cadre éditorial, il convient tout d'abord de signaler que les premières études sur le discours de presse ont émergé dans les années 1970 au sein de l'analyse de discours française. Ces études sur le discours journalistique s'inscrivent dans une approche critique notamment sous l'influence d'Althusser (1974) qui considère les médias comme un « *appareil idéologique d'Etat* ». La presse ne constitue pas obligatoirement un objet de recherche en soi, mais elle alimente les corpus d'études vouées. Aussi, pendant longtemps, les exemplaires de la revue qui étaient consacrés à l'analyse du discours, ont-ils eu pour objet d'études le discours politique, discours institutionnel par excellence, dans l'idée de dénoncer la lutte des classes, la domination par le langage.

Nous avançons, à ce stade, sans avoir peur d'être contredite que la presse écrite fournit une documentation incontournable pour comprendre des sujets sociétaux contemporains ou passés, mais avant d'aller plus loin que cela et pour la clarté de notre étude, il est important, pour nous, de savoir quand un analyste appréhende un discours médiatique notamment journalistique, cela relèverait-il exactement à quel champ disciplinaire ?

Pour répondre à cette question inéluctable à la suite de ce travail, nous nous référons aux propos d'Antoine Culioli, qui, pour lui, voit que l'analyse de toute activité langagière peut s'inscrire à plusieurs disciplines :

*Nous poserons donc que le langage n'est pas la propriété du linguiste et que l'activité discursive n'est pas un domaine d'étude qui lui reviendrait en priorité... Le logicien, le psychologue, l'ethnologue, l'historien, le spécialiste d'analyse littéraire, le documentaliste, pour ne citer que quelques exemples évidents, rencontrent diverses formes d'activité de langage et sont conduits à travailler sur des données textuelles. Mais ce qui varie, ce sont les types de données, les conditions d'observation et les procédures de manipulation, les règles de représentation, la cohérence des raisonnements que l'on effectue à partir de ces représentations<sup>1</sup>.*

La presse, sous toutes ses formes, a été et demeure un objet de recherche privilégié, et la connaissance scientifique de cette dernière s'est affinée au sein de différentes disciplines, chacune d'elles menant ses recherches avec ses propres approches et outils. L'analyse de l'activité langagière n'est donc pas l'apanage d'une seule discipline, mais l'objet d'étude de plusieurs disciplines, dont chacune est gouvernée par un intérêt spécifique. Cela constitue la preuve que les différentes approches ne sont pas contradictoires, mais bien au contraire elles peuvent même se compléter et leurs résultats d'analyse n'en seront que probants. A ce titre, nous citerons encore les propos de Simone Bonnafous et Patrick Charaudeau dans lesquels ils montrent que l'analyse du discours médiatique notamment celui de la presse écrite peut s'inscrire dans (pour ne citer que ces deux disciplines dont l'objet d'étude par excellence est le discours journalistique) deux champs disciplinaires différents à savoir celui relatif aux sciences de l'information et de la communication ainsi que celui relatif aux sciences du langage. Pour ces deux auteurs, un corpus discursif journalistique peut appartenir :

*Aux sciences du langage en tant qu'objet langagier témoignant des divers systèmes de signification sociale, aux sciences de l'information et de la communication en tant que participant de l'ensemble des moyens de transaction sociale qui assure, à*

---

<sup>1</sup> Culioli Antoine, *linguistique du discours, discours sur la linguistique*, Revue philosophique, PUF N°4, Paris, 1978 b, pp. 482-483.

*l'intérieur des communautés sociales, information et communication*<sup>1</sup>.

Donc, même dans la citation ci-dessus, c'est encore l'idée d'interdisciplinarité qui est mise en valeur et non pas celle de partage entre les disciplines. Sauf que, du côté du langagier, « ces lectures du monde » vont se traduire en « constructions », en agencements linguistiques et impliquer ainsi des « formes », des configurations internes à l'espace propre du discours, mais de ce fait, construisant effectivement les références nécessaires pour que ce discours soit compris.

Revenons à présent à notre question de départ, celle qui porte sur la question pourquoi nous avons opté pour un corpus provenant de la presse écrite. En guise de réponse, nous adhérons aux propos de Patrick Charaudeau, qui trouve que le discours médiatique perdure et reste la forme emblématique constituant :

*l'objet de toutes les attentions : [...] du monde des sciences humaines et sociales comme par exemple la sociologie qui s'intéresse à l'impact des médias sur l'opinion publique, la sémiologie qui étudie les jeux de mise en scène de l'information, la philosophie et l'anthropologie sociale qui s'interroge sur la constitution du lien social dans les communautés modernes sous l'influence des médias, du monde éducatif qui se demande quelle place doivent occuper les médias dans les institutions scolaires et de formation professionnelle [...]*<sup>2</sup>.

Toucher aux médias en tentant d'analyser leurs discours s'explique par les différents atouts que représentent ces textes de provenance médiatique comme le montre encore une autre fois Patrick Charaudeau qui soutient l'idée que la thématique qu'offrent les textes de provenance journalistique à l'égard de l'analyse de discours constitue un terrain extrêmement intéressant, c'est pourquoi ils captent l'attention de nombreux analystes. Patrick

---

<sup>1</sup> Bonnafous Simone et Charaudeau Patrick., *Le discours des médias entre sciences du langage et sciences de la communication*, Le français dans le monde, numéro spécial, Le discours enjeux et perspectives, Ed. Hachette, Paris, 1996, p.42.

<sup>2</sup> Charaudeau Patrick, *Les médias et l'information, L'impossible transparence du discours*, Ed. De Boeck, Bruxelles, 2005, pp. 9-10.

---

Charaudeau<sup>1</sup>note, à ce propos, que les textes journalistiques constituent, pour cette discipline qui est l'analyse des discours, un champ d'investigation tout à fait exceptionnel à la recherche d'une perspective propice au test de ses hypothèses théoriques et à la mise des épreuves de ses outils descriptives ; toujours selon P. Charaudeau, la presse écrite est considérée comme un laboratoire où les analystes étudient tous les procédés ayant un lien avec les transformations socioculturelles des groupes sociaux et des relations entre ces transformations et l'évolution et l'entrelacement des genres discursifs.

Il est tout à fait clair que le journalisme a une vocation de vulgarisation politique censée faire accéder les citoyens à une connaissance commune du monde social dans lequel ils évoluent. Si bien que l'étude des articles de la presse notamment la presse écrite doit absolument passer d'abord par l'identification des conditions socio-politiques de production de son discours, ensuite par l'analyse de la nature linguistique de ce dernier et enfin par l'interrogation de ce que ce discours est en mesure de susciter chez ses lecteurs. L'intérêt premier de ces textes de provenance médiatique est de permettre à l'analyste d'appréhender le discours comme articulation des textes et des lieux sociaux. Cela est confirmé dans la citation que nous avons empruntée à Eva de Villiers qui voit que « *Les textes des journaux et périodiques ont [par exemple] le double mérite d'être parfaitement circonscrits dans le temps et dans l'espace. Ainsi est-il possible de réunir des corpus complets d'une même année de référence, mais de provenance diverses* »<sup>2</sup>.

Cette citation nous impose un détour qui nous enseigne d'abord que le mot discours constitue un terrain d'étude riche et vaste, qu'il est indispensable, dans la pratique de tout analyste de discours notamment médiatique, de faire précéder toute analyse discursive de la conjoncture socio-politique dans laquelle est ancré le produit langagier fini et soumis à l'analyse ainsi qu'identifier les rapports dans lesquels s'inscrivent les sujets du discours, en même temps qu'analyser l'appareil dans lequel va fonctionner le discours. Ensuite, cette citation consiste en un éclairage sur la manière d'appréhender la question du sens des discours, car ces derniers sont polysémiques comme le signale Maingueneau dont la citation suivante valide ce constat soulevé sur le discours. Pour lui, le discours « *se diversifie à l'infini*

---

<sup>1</sup> Charaudeau Patrick, *La presse : produit, production, réception*, Ed. Didier Erudition, Coll. « Langage, discours et société », Paris, 1988, p. 189.

<sup>2</sup> Eva de Villiers, M, Analyse linguistique d'un titre de presse : illustration -98, Normes et Médias, Office québécois de la langue française, [Références 15/03/2006], disponible sur URL : [https://www.olf.gouv.qc.ca/ressources/bibliothèque/ouvrages/norme\\_médias9798\\_term/terminogramme\\_média\\_de\\_villiers.pdf](https://www.olf.gouv.qc.ca/ressources/bibliothèque/ouvrages/norme_médias9798_term/terminogramme_média_de_villiers.pdf), consulté le 15/03/2016.

*en fonction des moments et des lieux d'énonciation* »<sup>1</sup>. Et pour pouvoir accéder au sens du discours, le langagier ou l'analyste se trouve obligé de tenir compte de certaines données qui vont constituer les contraintes discursives de tout acte de communication pour que soit émergé le sens d'un énoncé. Ces données se répartissent sur trois piliers, que Ruth Amossy, résume dans la citation définissant le mot discours comme étant «*pris dans l'acception courante d'utilisation du langage par un sujet parlant, de l'usage de la langue en contexte, par opposition à la langue comme système dans le sens saussurien* »<sup>2</sup>.

Partant de ce postulat, nous nous trouvons confortée à la conviction de Patrick Charaudeau qui écrit dans son livre, intitulé « Les médias et l'information », que :

*Tout discours dépend, pour la construction de son enjeu social, des contraintes spécifiques de la situation d'échange dans laquelle il apparaît. La situation de communication constitue donc le cadre de référence auquel se rattachent les individus d'une communauté sociale lorsqu'ils entrent en communication. [...] La situation de communication est comme une scène de théâtre, avec ses contraintes d'espace, de temps, de relations, de paroles [...] »<sup>3</sup>.*

L'intérêt de l'analyste des articles de presse écrite, s'inscrivant dans la perspective des sciences du langage, ne doit ni se pencher uniquement sur l'organisation textuelle en tant qu'objet d'étude coupé du monde, ni se focaliser sur la situation de communication en tant que moyen de transaction. Mais, il doit prendre en compte tout ce qui noue ces deux notions à travers un certain dispositif d'énonciation. Autrement dit, il faut appréhender le discours comme articulation des textes et des lieux sociaux. La notion de « lieu social » ne doit pas être prise dans un sens trop immédiat, car ce lieu social peut n'être qu'une position dans un champ symbolique à titre d'exemple le champ religieux, politique, médiatique ou autre. Dominique Maingueneau résume le but de l'analyse du discours en disant qu' « *[elle] n'a pour objet ni*

---

<sup>1</sup> Maingueneau Dominique, *l'interprétation des textes littéraires et des textes juridiques, Interprétation et droit*, volume publié sous la direction de Paul Amssek, Ed. Bruylant, Bruxelles, 1995, p. 5.

<sup>2</sup> Amossy Ruth, *L'argumentation dans le discours : discours politique, littérature d'idées, fiction*, Ed. Nathan, Paris, 2000, p. VII.

<sup>3</sup> Charaudeau Patrick, Op. cit., p. 52.

*l'organisation textuelle considérée en elle-même, ni la situation de communication, mais l'intrication d'un mode d'énonciation et d'un lieu social déterminé »<sup>1</sup>.*

Le pouvoir de la presse écrite, non seulement en Algérie mais partout dans le monde, se nourrit des discours sur l'actualité qui relatent les faits sociaux et politiques d'une manière différente de celle présentée par les acteurs politiques, assistés d'auxiliaires leur permettant de formuler leurs messages et de postuler dans les médias de manière à être les plus persuasifs possibles comme il est dit dans cette citation empruntée à Roselyne Ringoot annonçant que « *L'analyse de discours de presse est souvent menée dans le cadre d'une observation des faits politiques et sociaux, il faut souligner que les discours politiques et sociaux qui alimentent les journaux sont retravaillés par le discours journalistique qui obéit à ses propres règles* »<sup>2</sup> Et afin de mettre en cause le discours politique, tout en évitant de courir un risque de fracture médiatique due au code pénal de la charte, les formes d'écriture des journalistes se trouvent fortement influencées, et dont jaillissent constamment des stratégies discursives permettant de dire les faits sociaux sans les dire dans leurs écrits mais tout en les disant dans les stratégies discursives empruntées « *La presse libre (...) est le monde idéal qui jaillit constamment du monde réel et y reflue, esprit toujours plus riche, pour le vérifier à nouveau* »<sup>3</sup>. C'est par le biais de ces stratégies discursives, auxquelles recourent les journalistes, que se manifeste la dimension argumentative, objet de notre étude.

## **2. Notion de « Conditions de production du discours »/ Critères de délimitation du corpus discursif**

La thèse que nous voulons défendre au niveau de ce cadre est la suivante : Les normes auxquelles répondent les articles de presse inclus dans notre corpus d'analyse révèlent une grande hétérogénéité sur tous les plans : le fond ; la forme ; l'emplacement ; et mêmes au niveau de leur dénomination. Cela implique alors que pour l'élaboration de notre travail, et dans un effort d'assemblage raisonné, permettant de concevoir des régularités communes, « sous-jacentes » à toutes nos chroniques, il convient de concevoir une méthode éclectique dont les approches sont complémentaires et non exclusives.

<sup>1</sup> Maingueneau Dominique, Présentation, Revue : Langage, N° 117, 1995, p. 7. Disponible sur le lien : [https://www.persee.fr/issue/lgge\\_0458-726x\\_1995\\_num\\_29\\_117](https://www.persee.fr/issue/lgge_0458-726x_1995_num_29_117). Consulté le 23/03/2016.

<sup>2</sup> Ringoot Roselyne, *Analyser le discours de presse*, Ed. Armand Colin, Paris, 2014, p. 21.

<sup>3</sup> Tétu Jean-François., *Du « public journalism » au « journalisme citoyen »*. Questions de communication N° 13, 2008, p. 73, consulté le 23/03/2016 sur : <https://www.cairn.info/publications-de-T%C3%A9tu-Jean-Fran%C3%A7ois--35701.htm>.

L'analyse du discours, comme nous l'avons déjà évoqué avant, consiste à étudier le discours médiatique dans un cadre où seront mis en regard les sens issus de la structuration du texte et les discours de représentation qui circulent dans le lieu de production. Cette discipline est parmi les domaines inévitables auxquels nous devons recourir pour approcher d'une manière cohérente notre corpus discursif. Situer l'analyse du discours au centre de notre travail de recherche qui se portera notamment sur les éditoriaux des journaux sélectionnés, tentera de cerner le discours politique à l'aune de ce que Patrick Charaudeau appelle le discours-commentaire où les journalistes commentent l'actualité politique.

## **2.1.L'analyse du discours et quelques traits essentiels du discours dans la perspective des sciences du langage**

### **2.1.1. L'Analyse du discours**

L'entreprise qui consiste à essayer de faire l'histoire et de délimiter la définition de l'Analyse du Discours est une entreprise très complexe, du fait que cette nouvelle discipline n'est née qu'à la fin des années soixante, de rencontre et d'évolution qui sont émergées dans des contextes épistémologiques et idéologiques particuliers, comme nous pouvons le lire dans les propos de Dominique Maingueneau, qui trouve qu' :

*il est difficile de retracer l'histoire de l'Analyse du discours puisqu'on ne peut pas la faire dépendre d'un acte fondateur, qu'elle résulte à la fois de la convergence de courants récents et du renouvellement de pratiques d'étude des textes très anciennes (rhétoriques, philologiques ou herméneutiques)<sup>1</sup>.*

Mais, il est très clair que les raisons de la naissance de l'Analyse de Discours à son origine étaient de chercher l'interprétation des discours (suite non arbitraires de phrases). Cette interprétation se trouve heurtée à deux problèmes : d'un côté, la phrase peut contenir des éléments, qui ne peuvent être interprétables à l'intérieur de cette phrase elle-même, mais

---

<sup>1</sup> Maingueneau Dominique, *Discours de savoir, communautés de savants*, 2002, p.41, cité par Marie-Anne Paveau et Georges-Elia Sarfati, in *Les grandes théories de la linguistique*, Ed. Armand Colin, Paris, 2003, p. 195.



qui ne puissent l'être qu'au niveau du discours ; de l'autre côté, l'interprétation du discours ne peut en aucun cas se réduire à l'interprétation de la somme des phrases qui le composent. Cette double constatation a conduit les linguistes à postuler l'existence d'une unité linguistique dépassant la phrase, mais possédant en toute évidence une structure interne comme celle de la phrase.

Cette jeune discipline, afin de répondre à une problématique cruciale, celle de l'interprétation d'une suite non aléatoire de phrases, a donné naissance, à ses débuts, à plusieurs courants qui se sont développés en Europe d'une manière variées voire éparpillée. Parmi ces courants, nous n'en citerons que les trois majeures. La première tendance est la tendance française, qui a fait son apparition en 1969 et qui s'est basée sur le structuralisme en associant Saussure, Lacan et Arthusser. Elle renvoie aux travaux de l'Ecole de Prague. Cette Ecole privilégie l'écrit, les grands ensembles de textes et la recherche des règles de construction. A ce propos, des chercheurs en caractérisent les travaux comme étant « *la vision d'une description rigoureuse et exhaustive de la vie des signes au sein d'une société* »<sup>1</sup>. Il faut signaler qu'à partir des années 80, et avec le déclin du structuralisme et le tournant pragmatique, les actes de langage sont devenus des faits de discours qui ont fait soulever la problématique des approches énonciatives françaises. La deuxième tendance est la tendance allemande, qui, quant à elle, s'occupe dans ses travaux plutôt des règles du discours lors de la communication. Ces règles qui s'établissent consensuellement entre énonciateur et co-énonciateur. L'école allemande privilégie, donc, dans sa perspective, les acteurs de la communication ainsi que leur interaction. Bonnafous et Temmar l'expliquent bien dans la citation qui suit :

*En Allemagne, l'accent a longtemps été mis sur une théorie du discours plutôt que sur une méthode. Ainsi, la théorie de l'agir communicationnel de Jürgen Habermas, influencée par des courants pragmatiques anglo-saxons, vise-t-elle à un modèle des conditions pour la critique de l'autorité et de l'inégalité<sup>2</sup>.*

---

<sup>1</sup> Bonnafous Simone et Temmar Malika, *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, Ed. Ophrys, Paris, 2007, p.10.

<sup>2</sup> Ibid., p. 11.



La troisième tendance, réclamant l'identité anglo-saxonne, et dont les travaux s'inspirent outre du pragmatisme américain, de la philosophie analytique anglaise, avec comme précurseur Austin et sa théorie des actes de langage, privilégie l'agir langagier lors d'une interaction. Donc, l'analyse du discours chez les Anglo-saxons, correspond à l'analyse conversationnelle, autrement dit ce sont les règles qui organisent les interactions entre énonciateur et co-énonciateur qui en forment son objet d'étude. Le postulat que pose cette tendance, est que chaque échange verbal oral ou écrit est fondamentalement interactif. Cette panoplie méthodologique des analystes de discours des différentes écoles, qui commence à augmenter leur production en dehors de leur pays d'origine, consiste, même admettant des variantes ou des oppositions multiples, en un véritable champ de recherche, structuré par des principes communs dont le meilleur est le fait que la jointure de toutes ces orientations part du même principe comme le montrent les propos de Grawitz,

*Du principe que les énoncés ne se présentent pas comme des phrases ou des suites de phrases mais comme des textes. Or le texte est un mode d'organisation spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant aux conditions dans lesquelles il est produit. Considérer la structure d'un texte en le rapportant à ses conditions de production, c'est l'envisager comme discours<sup>1</sup>.*

Il est bien clair que ce courant des sciences du langage, prenant comme objet d'étude le discours et ayant fait des pas décisifs dans le renouvellement profond des approches linguistiques dans le sens où la perspective discursive est quasiment absente dans le projet saussurien, a frayé son chemin vers un champ disciplinaire autonome. D'ailleurs, le récent dictionnaire d'analyse du discours, paru en 2002, et rédigé par D. Maingueneau et P. Charaudeau témoigne de l'existence désormais bien implantée de ce champ, même si ce dernier entretient avec la linguistique des rapports complexes qui se redéfinissent au fur et à mesure que de nouvelles recherches se font jour.

L'approche sur laquelle doit être axée notre travail, fait appel à l'École française qui définira l'Analyse du Discours comme la discipline qui étudie les productions verbales au sein de leurs conditions sociales de production. Ces conditions sociales de production sont en

---

<sup>1</sup> Grawitz Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, Ed. Dalloz, Paris, 1990, p. 354.

analyse du discours envisagées comme parties intégrantes de la signification et du mode de formation des discours. A ce niveau, il apparaît clair que l'Analyse du discours ne se confondra pas avec la linguistique textuelle qui prend comme objet le fonctionnement interne du texte, et de l'analyse littéraire qui, même si elle prend en compte le contexte, ne repose pas sur le postulat de l'articulation langagier/social.

### 2.1.2. Le discours dans la perspective des sciences du langage et ses traits spécifiques

En France, c'est dans les travaux de Benveniste que sont faites pour la première fois les distinctions entre les notions texte/ discours et phrase/ énoncé. Ce théoricien a envisagé le discours comme étant un énoncé et a focalisé son attention sur ce qui construit le sens dans le langage. Pour lui, le discours est cette manifestation de l'énonciation chaque fois que quelqu'un parle. Ce qui fait que le sens du discours n'apparaît qu'en fonction du sujet énonciateur et des circonstances de l'énonciation. Benveniste prend en considération les pronoms, les démonstratifs, et tous les indicateurs temporels qui permettent la réalisation du sens. L'apport de ce linguiste à la linguistique se bâtit sur le rapport entre discours et énonciation. Depuis ce point de vue, Maingueneau montre que lorsque les entités abstraites de la langue se trouvent individualisées par le discours, on peut en repérer les mécanismes :

*Ainsi, quand on emploie le terme discours dans le cadre des théories de l'énonciation, ce n'est pas pour renvoyer à une unité de dimension supérieure à la phrase, ni pour considérer les énoncés du point de vue de leurs conditions de production sociohistoriques (pt d v de l'AD), mais c'est pour rapporter l'énoncé à l'acte d'énonciation qui le supporte<sup>1</sup>.*

Catherine Kerbrat-Orecchioni (1981) qui considère les formulations de Benveniste comme la base commune à toutes les réflexions contemporaines sur l'énonciation, refait le point sur cette notion d'énonciation qui est souvent confondue avec son produit, l'énoncé. Pour elle, du moment que la reconstitution de l'acte d'énonciation est impossible, elle propose une démarche méthodologique qui oriente la problématique à l'inscription du *locuteur-*

---

<sup>1</sup> Maingueneau Dominique, *L'Analyse du discours ; introduction aux lectures de l'archive*, Ed. Hachette, Paris, 1991, p. 6.

---

*scripteur* dans son énoncé. Elle nous livre les indices permettant d'en relever les empreintes ; ces indices, appelés les déictiques, sont des « *unités linguistiques, dont le fonctionnement sémantico-référentiels exige que soit prises en compte aussi bien le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé que la situation spatio-temporelle du locuteur, et éventuellement de l'allocutaire* »<sup>1</sup>. Sous le nom de modalisation, Kerbrat-Orecchioni inventorie les subjectivèmes : substantifs et adjectifs affectifs et axiologiques, verbes subjectifs et modalisateurs, adverbes, etc. permettant de calibrer l'attitude du locuteur envers son énoncé, son co-locuteur et envers soi-même, car, pour elle, tous les énoncés sont révélateurs de la subjectivité dans le langage et donc du choix discursif particulier.

Mais, ces rangements concernant les modalités sont extensibles selon les auteurs. Charaudeau, par exemple, propose de distinguer trois catégories de modalités correspondant à trois types d'actes locutifs : l'acte allocutif par lequel le locuteur implique l'interlocuteur dans l'acte d'énonciation et lui impose le contenu de son propos ; l'acte élocutif par lequel le locuteur se situe lui-même dans son acte d'énonciation et s'implique par l'interlocuteur ; et enfin l'acte délocutif, par lequel le locuteur dissipe toute présence dans son énoncé. Kerbrat-Orecchioni recommande quant à elle d'envisager « *la recherche des procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de la distance énonciative* »<sup>2</sup>, reliant ainsi le sens du texte avec l'intention de son auteur. Les énoncés sont donc l'objet de recherche concernant l'embrayage et la modalisation, démontrant que même si certains semblent avoir une posture objective dans un but argumentatif, ils sont forcément le produit de quelqu'un comme le fait montrer Robert Vion qui voit que « *tout énoncé est un événement nécessitant un locuteur qui, quelle que soit la stratégie mise en œuvre, est inévitablement présent dans son message et pas seulement par son message* »<sup>3</sup>.

En linguistique, le terme *discours* n'exprime pas uniquement le caractère oratoire du langage mais s'applique aussi bien à désigner des écrits surtout depuis l'apparition et l'influence des théories de l'Analyse du Discours, le terme désigne aussi facilement un

---

<sup>1</sup> Kerbrat-Orecchioni Catherine, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Ed. Armand Colin, Paris, 1997, p. 36.

<sup>2</sup> Ibid., p. 32.

<sup>3</sup> Vion Robert, Modalités, modalisations et discours représentés, *Langages*, N° 156, Année 2004, p. 99, consulté le 25 Avril 2016 sur : <https://www.cairn.info/revue-langages-2004-4-page-96.htm>.

énoncé phonologique que graphique. C'est « *l'actualisation du langage par un sujet parlant* »<sup>1</sup> c'est-à-dire que l'individu se l'approprié et en fait un usage absolument personnel : son résultat est le discours.

C'est la définition apportée par le dictionnaire d'AD<sup>2</sup>, conçu en 2002 par les deux auteurs, qui sont Charaudeau et Maingueneau. Ces auteurs offrent dans les pages 187 et 188 un inventaire intéressant des propriétés attribuées au discours, et ce sont ces propriétés-là, que nous citerons ci-dessous, et qui nous serviront dans notre analyse.

- En premier lieu, « le discours est une organisation transphrastique ». Autrement dit, même si le discours n'est composé que d'une seule phrase, il mobilise des structures différentes à celles de la phrase et est rattaché à des normes. Autrement dit :

*Un proverbe ou une interdiction comme « ne pas fumer » sont des discours, ils forment une unité complète même s'ils ne sont constitués que d'une phrase unique. Les discours, en tant qu'ils sont des unités transphrastiques, sont soumis à des règles d'organisation en vigueur dans un groupe social déterminé<sup>3</sup>.*

- En second lieu, « le discours est orienté ». Chaque fois qu'un locuteur prend la parole, c'est dans le but d'une visée bien précise soit pour convaincre le co-locuteur, soit pour le faire agir. Le discours, au-delà de l'échange linguistique, est une forme d'action perpétuellement mis en relation avec un résultat cherché. « Le discours se construit en effet en fonction d'une fin, il est censé aller quelque part ».
- En troisième lieu, « le discours est interactif ». Cela suppose en toute évidence que toute activité verbale engage au moins deux individus, marqués dans l'énoncé par Je/Tu « *toute énonciation (...) suppose la présence d'une autre instance d'énonciation à laquelle s'adresse le locuteur et par rapport à laquelle il construit son propre discours* »<sup>4</sup>. Mais, il se peut que cette interactivité ne se manifeste pas dans de nombreuses formes d'énonciation « *c'est le cas par exemple d'un conférencier, d'un*

<sup>1</sup> Le Trésor de la Langue Française informatisé, consulté le 26/ 04/ 2016 sur : <https://www.le-tresor-de-la-langue.fr/>.

<sup>2</sup> Charaudeau Patrick et Maingueneau Dominique, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Ed. Seuil, Paris, 2002, pp. 187-188.

<sup>3</sup> Maingueneau Dominique, *Analyser les textes de communication*, Ed. Armand Colin (2<sup>ème</sup> édition), Paris, 2010, p. 30.

<sup>4</sup> Ibid., p. 32.

*animateur de radio, etc. C'est encore plus net à l'écrit, où le destinataire n'est même pas présent : le discours est foncièrement interactif ».<sup>1</sup>*

- Ensuite, « le discours est contextualisé ». Cela veut dire que, coupé de ses conditions de production ou de son contexte, un discours ne peut avoir l'interprétation correcte qui permet d'en faire émerger le sens qui lui est attribué par le locuteur. C'est pourquoi, il est dit qu'il n'y a de discours que contextualisé. En effet,

*On sait qu'on ne peut véritablement assigner un sens à un énoncé hors contexte ; le « même » énoncé dans deux lieux distincts correspond à deux discours distincts. En outre, le discours contribue à définir son contexte, qu'il peut modifier en cours d'énonciation<sup>2</sup>.*

- Par ailleurs, « le discours est pris en charge par un sujet ». Un discours, même manifestant un effacement énonciatif, est forcément rapporté à quelqu'un, un JE. Ce dernier est considéré comme étant le pivot permettant les repérages personnels, spatiaux-temporels, et indiquant quelle attitude adopte le locuteur à l'égard de ce qu'il dit et de son co-énonciateur comme le montre la citation ci-dessous :

*Un énoncé très élémentaire comme « il pleut » est posé comme vrai par l'énonciateur, qui se donne pour son responsable, le garant de sa vérité. Mais cet énonciateur aurait pu moduler son degré d'adhésion (« Peut-être qu'il pleut », en attribuer la responsabilité à quelqu'un d'autre (« Selon Paul, il pleut »). Il pourrait même monter au co-énonciateur qu'il feint seulement de l'assumer (cas des énonciations ironiques)<sup>3</sup>.*

- Le discours est « régi par des normes ». Toute activité verbale se trouve soumise à un certain code qui est stable, reconnu et partagé par les individus de la communauté discursive. « Tout acte d'énonciation ne peut se poser sans justifier d'une manière ou d'une autre son droit à se présenter tel qu'il se présente. Travail de légitimation qui

<sup>1</sup> Ibid., p. 31.

<sup>2</sup> Ibid., p. 32.

<sup>3</sup> Ibid., pp. 32-33.

*ne fait qu'un avec l'existence de la parole »<sup>1</sup>. Les actes de langage s'inscrivent dans une vaste institution de parole impliquant eux-mêmes des normes particulières.*

- Et enfin, le discours est « pris dans l'interdiscours », c'est-à-dire pour interpréter le discours, il convient de prendre en compte des autres énoncés qui entrent en relation avec lui avec ou sans références directes, car le discours en question ne prend sens qu'à l'intérieur d'un univers d'autres discours. Chaque genre de discours gère la multiplicité des relations. De ce fait « *Le seul fait de ranger un discours dans un genre implique qu'on le mette en relation avec l'ensemble illimité des autres discours du même genre* ». <sup>2</sup>

D'après ce qui a été dit précédemment, il est indispensable de faire précéder toute analyse de discours de la conjoncture socioculturelle, c'est-à-dire que connaître les conditions de production dans lesquelles s'inscrivent les discours rendent ces derniers intelligibles. Aussi, l'Analyse du discours serait le meilleur moyen qui nous permet de voir comment des événements sociaux, à titre d'exemple des enjeux électoraux, peuvent se répercuter sur les techniques d'écriture journalistiques. Autrement dit, les instances médiatiques n'ont guère cessé de créer et de promouvoir, depuis fort longtemps, de nouvelles formes d'expression, de nouvelles stratégies discursives, qui sont, pour eux, autant que moyens visant à faire rallier à une opinion leur lectorat. L'anthropologue André Leroi-Gourhan tente de nous faire savoir que les deux constituants de base de l'argumentation sont l'« *outil* » et le « *langage* » et ces deux composants sont indissociables dans la structure sociale de l'humanité. Les discours de presse véhiculent ainsi par leurs formes discursives (l'outil langagier) et le matériau linguistique (la langue) une vision du monde différente à l'ordre établi.

## **2.2. Les conditions de production du discours et les principes généraux de la constitution du corpus discursif**

Afin d'éviter de faire un éventuel amalgame entre les deux tendances en matière d'Analyse du discours et d'analyse exclusivement linguistique, il convient de connaître d'abord les principes opératoires généraux permettant à tout analyste de discours de

---

<sup>1</sup> Ibid., p. 33.

<sup>2</sup> Ibid.

privilégier des approches s'inspirant de la discipline en question. Dans son objet d'étude qui se constitue d' « *une multitude de textes aussi éphémères qu'envahissants* »<sup>1</sup>, l'analyste, selon Dubois cité par Courtine, doit respecter les trois principes suivants<sup>2</sup>:

- ❖ « *La clôture d'un espace discursif* ». Cela veut dire que les énoncés qui formeront le corpus et qui seront soumis à l'analyse, doivent être finis, limités et dont les objets à traiter se marquera dans les réitérations du discours sur un événement. Ce principe générique renvoie l'analyste au problème de la constitution du corpus ;
- ❖ « *L'analyse de discours implique la mise en œuvre d'une méthode pour déterminer les rapports inhérents au texte* ». Ce deuxième principe interpelle l'analyste et le met en garde sur la sélection de la méthode adéquate qu'il va mettre en œuvre en guise de caractériser grammaticalement le discours, objet de son étude, tout en lui évitant une simple étude linguistique ;
- ❖ Pour l'interprétation de ses résultats de recherche, l'analyste de discours doit expliciter le rapport reliant tout ce qui est linguistique aux variables extralinguistiques telles que le locuteur, le co-locuteur, le thème et les conditions de production du discours. Autrement dit, il convient de montrer comment ces constantes extralinguistiques entrent en jeu dans la formation du discours.

Il est très important de remarquer que ces principes généraux de la discipline de l'analyse du discours, renvoie d'emblée, l'analyste à un problème d'une grande importance : il s'agit du problème de la constitution du corpus discursif du moment que cela présuppose une élaboration de corpus différente dans la mesure où sa visée qualitative s'attache à questionner le fonctionnement des discours. Cette discipline, comme l'annonce Patrick Charaudeau, ne dissocie pas « *ce qui est dit* » du « *comment ça se dit* ».

A ce propos, il convient de donner, d'ores et déjà, une définition du corpus d'analyse en empruntant celle qu'a donnée Courtine

---

<sup>1</sup> Ibid., p. 34.

<sup>30</sup> Courtine Jean-Jacques, *Analyse du discours politique*, Langages, N° 62, Ed. Larousse, Paris, 1981, p.24, consulté le 23/ 06/ 2016 sur : <http://www.persee.fr>.

*Nous définirons un corpus discursif comme un ensemble de séquences discursives structuré selon un plan défini en référence à un certain état des conditions de production du discours. La constitution d'un corpus discursif est en effet une opération qui consiste à réaliser, par un dispositif matériel d'une certaine forme (c'est-à-dire structuré selon un certain plan), les hypothèses émises dans la définition des objectifs d'une recherche<sup>1</sup>.*

L'un des critères les plus importants qui entrent en jeu dans la constitution des corpus discursifs, est le fait de tenir compte des conditions de production dans lesquelles un texte donné a été produit pour que soient faites la description et l'analyse d'un phénomène précis. Cette relation étroite entre les conditions de production du discours et la constitution du corpus discursif est aussi bien illustrée dans le dictionnaire de l'Analyse du Discours où elle a été formulée comme suit : « *la question de la constitution d'un corpus est déterminante pour la recherche puisqu'il s'agit, à partir d'un ensemble clos et partiel de données, d'analyser un phénomène plus vaste que cette échantillon* »<sup>2</sup>.

Elaborer des corpus d'analyse consiste en la sélection d'un ensemble de textes qui se rapportent toujours à une homogénéité des conditions de production permettant la formation de l'objet à étudier. A ce titre, Patrick Charaudeau montre que dans tout acte de communication, il y a un échange, que ce soit sur le plan oral ou écrit, entre deux instances, l'une de production, l'autre de réception, le sens qui en résulte dépend de la relation d'intentionnalité qui s'instaure entre celles-ci. Cela détermine trois lieux de pertinence : celui dans lequel se trouve l'instance de production soumise à certaines conditions de production ; celui dans lequel se trouve l'instance de réception soumise à des conditions d'interprétation ; celui dans lequel se trouve le texte comme produit, lui-même soumis à certaines conditions de construction comme il est dit dans la citation ci-dessous :

*Tout discours dépend, pour la construction de son enjeu social, des conditions spécifiques de la situation d'échange dans laquelle il apparaît. La situation de communication constitue*

---

<sup>1</sup> Ibid.

<sup>2</sup> Maingueneau Dominique, Charaudeau Patrick, Op. cit., p.148.



*donc le cadre de référence auquel se rattachent les individus d'une communauté sociale lorsqu'ils entrent en communication<sup>1</sup>.*

### **3. Conditions de production du discours et présentation des chroniques formant notre corpus**

Les études en analyse du discours, notamment en discours journalistique, se fondent toujours sur des corpus qui s'ouvrent à des questionnements touchant les conditions de production dans lesquelles les productions langagières ont eu lieu. Patrick Charaudeau situe le discours au sein d'un processus dans lequel s'articulent le lieu des conditions de production, le lieu des conditions de réception, et le lieu des conditions de construction du produit. Pour pouvoir continuer notre travail et dans le souci de donner plus d'homogénéité aux articles retenus dans notre corpus, il est impératif que nous analysions les conditions de production relevant d'une problématique d'ordre socio discursif, et qui permettent de démontrer comment un journaliste ou un rédacteur en chef, devant certains faits sociaux, accède au cœur de la dimension éditoriale au moyen de certaines stratégies discursives présidant à la réalisation du produit médiatique.

#### **3.1. Quel moment discursif retenu ?**

Nous utilisons le concept de moment discursif que nous avons emprunté à Sophie Moirand, pour désigner l'apparition brutale, intense et diversifiée des productions discursives dans les médias à propos d'un sujet d'un même fait du monde réel qui se transforme par et dans les médias en un « événement », c'est-à-dire un enchaînement de « *faits qui, soudainement et/ ou sporadiquement, donnent lieu à une vaste production discursive dans les médias, parce qu'ils sont de nature à inquiéter, donc à attirer lecteurs et spectateurs, quels qu'ils soient* »<sup>2</sup>. Aussi, le moment discursif dont nous avons choisi les articles à analyser dans ce présent travail se rapporte-t-il étroitement aux élections présidentielles algériennes du jeudi 17 avril 2014. Lors de ces élections, qui ont donné une abondante production médiatique, Abdelaziz Bouteflika a été réélu pour un quatrième mandat de cinq ans en remportant comme d'habitude un franc succès avec 81,53 % des voix face à ses adversaires et ce en dépit de la

---

<sup>1</sup> Charaudeau Patrick, Op. cit., p. 52.

<sup>2</sup> Moirand Sophie, *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*. Ed. Presses Universitaires de France, Paris, 2007, p. 82.

coalition de cinq partis d'opposition appelant à boycotter le scrutin, l'hostilité manifestée par le mouvement Barakat (ça suffit) à un quatrième quinquennat et le réquisitoire de quelques organes de presse notamment les quotidiens francophones *El-Watan* et *Liberté* dénonçant la fraude qui a toujours régné sur les votes en Algérie. Il est à rappeler ici que le président sortant avait, en 2008, révisé la Constitution Nationale en éliminant la limitation des mandats présidentiels à deux et en appelant à son projet de consensus national. Les autres prétendants au pouvoir ont obtenu les scores suivants : Ali Benflis (12,18%), Abdelaziz Belaid (03,36%), Louiza Hanoune (01,37%), Moussa Touati (0,56%) et Ali Faouzi Rebaïne (0,99%).

Le choix de ce moment discursif, se caractérisant par une production, comme nous l'avons déjà signalé, abondante du discours électoral, va nous permettre de faire le point sur les enjeux électoraux reliant le discours de la presse, en particulier la presse écrite, avec le discours politique se rapportant notamment aux élections présidentielle. Elena Mateva, à ce propos, apporte une réponse significative sur le but de toute étude s'intéressant à ce type de rapports entre le discours médiatique et le discours politique. Pour elle, le discours électoral se prend comme objet d'étude par un bon nombre de chercheurs:

*Parce que, c'est là que la prise de position du journal par rapport au dit des hommes politiques se fait le mieux sentir. Prise de position souvent implicite, neutralité prétendue oblige, qui influence d'autant plus l'interprétation du discours par le lecteur et, de là, détermine dans une grande mesure ses choix politiques. Ce qui transforme le journal de simple médiateur en catalyseur des modifications sociales, en acteur, parfois même en metteur en scène de la vie politique<sup>1</sup>.*

L'Algérie, à l'instar de tous les autres pays démocrates du monde, a organisé en amont du scrutin du 17 avril 2014 une campagne électorale qui a précédé les élections présidentielles. Cette campagne, qui a pris effet à partir du 23 mars 2014 et qui se présente comme une séquence privilégiée s'engageant à la construction de la réalité politique à laquelle contribuent tous les acteurs selon leurs ressources, leurs contraintes et leurs intérêts, va

---

<sup>1</sup> Mateva Elina, *Le discours électoral à travers le prisme de la presse*, Acte du colloque international « Le discours rapporté dans tous ses états », Bruxelles du 8-11/ 11/ 2001, Ed. Le Harmattan, Coll. Sémantiques, 2004, p. 253.

permettre aux six candidats, concurrents dans cette course au palais d'El-Mouradia, d'expliquer leurs programmes respectifs et tenter de convaincre les électeurs à se présenter massivement aux urnes le jour du scrutin. Dans cette campagne électorale, considérée comme objet d'investigation fortement centré sur la variable de communication, les six candidats à la magistrature suprême vont se livrer, pendant les vingt jours qui leur sont impartis, une bataille acharnée inspirée du contexte dans lequel interviennent ces élections. Ce contexte de la campagne électorale, qui est « *non sans profit pour celui qui avait fait de la fracture sociale un thème de sa campagne* »<sup>1</sup>, était marqué par le bouillonnement de la scène nationale et la colère citoyenne qui sont arrivés à leurs paroxysmes depuis le 22 février 2014, jour où l'on a annoncé et confirmé la candidature du président-candidat Abdelaziz Bouteflika et ce en dépit de ses problèmes de santé et de son handicap physique semant le doute sur la possibilité qu'un tel état de santé pourrait influencer le cours de son nouveau mandat présidentiel ainsi que l'avenir du pays dans ses relations économiques.

Dans cette situation concurrentielle où chaque protagoniste doit maintenir l'attention de l'audience de façon à recourir à la persuasion dans le but d'entraîner le plus grand nombre possible des destinataires, lors des meetings ou à travers les émissions que diffusent la radio et la télévision, à adhérer aux choix politiques qui leur sont proposés par les discours. Chaque parti emprunte, alors, les formes et les stratégies langagières qui semblent mettre l'électeur au centre d'intérêt de chaque candidat. A ce propos, Mateva Elina met bien le point sur la nature de l'interaction entre candidats et électeurs en disant que :

*Par sa parole électorale, l'homme politique cherche à se faire reconnaître comme porte-parole du plus grand nombre d'électeurs possible. Il s'adresse à eux directement dans ses appels, ses allocutions diffusées par la radio et la télévision ou indirectement pendant les meetings, les réunions électorales, où le destinataire construit par sa parole dépasse largement le cadre de ceux qui sont présents, censés être déjà plus ou moins gagnés à sa cause. La façon dont cette parole parviendra à ce deuxième cercle d'interprétants dépend beaucoup de son*

---

<sup>1</sup> Gerstlé Jacques., *L'information et la sensibilité des électeurs à la conjoncture*, in *Revue française de science politique*, 46<sup>e</sup> année, N° 5, 1996, p. 745, consulté le 05/ 07/ 2016 sur : [https://www.persee.fr/doc/rfsp\\_0035-2950\\_1996\\_num\\_46\\_5\\_395096](https://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1996_num_46_5_395096).

---

*médiateur, la presse écrite. Et là c'est, pour commencer, la modalité de sa reprise qui est significative<sup>1</sup>.*

Etant donné la place centrale qu'occupent les médias dans le fonctionnement d'une société, ces derniers ne peuvent s'empêcher de commenter l'événement au fur et à mesure de son déroulement du fait que « *Les médias, depuis les réflexions de Platon sur l'écriture, sont un révélateur pour la société, le miroir de ses angoisses et de ses espérances* »<sup>2</sup>. C'est pourquoi, les conditions sociales qui règnent dans le pays lors de la campagne électorale vont émerger dans la presse algérienne et vont devenir un point de fixation publique, une grille de perception des différents candidats aux élections présidentielle. A cet égard, il faut tout de suite reconnaître qu'« *une couverture médiatique systématiquement positive ou négative a un impact sur ceux qui ont la double caractéristique d'être très attentifs et de choisir leurs candidats pendant la campagne* »<sup>3</sup>.

Le journaliste, dans son travail, se trouve contraint d'être en permanence dans un jeu qui repose sur deux opérations fondamentales et consécutives, qui sont « *la sélection parmi le flux des faits de ceux qui vont être constitués en événement, et la mise en forme narrative, la formulation en histoire des événements sélectionnés* »<sup>4</sup>. Et face à cette formulation en histoire ou à proprement dit, face à cette recomposition d'une autre scène électorale inspirée par les interactions de tous les protagonistes, les journalistes ne peuvent échapper à un paradoxe : celui de concilier l'objectivité, c'est-à-dire le fait de transmettre à l'instance de réception l'événement dans son état brut sans nullement chercher à l'influencer, et celui d'exprimer leurs opinions en vue de conduire les électeurs à choisir leur candidat favori, autrement dit les journalistes ne se contentent plus d'incarner le rôle d'intercession que ce soit entre les candidats-concurrents ou entre les candidats et les électeurs. Patrick Charaudeau dit clairement dans la citation ci-après que :

*Communiquer, informer, tout est choix. Non pas seulement choix de contenus à transmettre, non pas seulement choix des*

---

<sup>1</sup> Mateva Elina, Op. cit., p. 253.

<sup>2</sup> Balle Francis, *Les médias, Que sais-je ?*, Ed. Presses Universitaires de France, Paris, 2004, p. 81.

<sup>3</sup> Gerstle Jacques et Piar Christophe, *La communication politique*, Ed. Armand Colin, Paris, 2016, p. 125.

<sup>4</sup> Gans Hebert, *Deciding What's News*, Vintage, New York, 1980, cité par Erik Neveu in *sociologie du journalisme*, Ed. La Découverte, Paris, 1980, p. 63.

---

*formes adéquates pour être conforme à des normes (...), mais choix d'effets de sens pour influencer l'autre, c'est-à-dire, au bout du compte choix de stratégies discursives<sup>1</sup>.*

Etant donné que les médias, notamment la presse écrite, « sont des prothèses pour la pensée ou la réflexion [...], sont un creuset où la pensée se forge, et permettent de la communiquer à un ou plusieurs destinataires, selon des formes diverses »<sup>2</sup>, ils ont été, durant toute cette période, partie prenante d'un double affrontement idéologique marquant la société d'alors: confrontation entre les discours des candidats cherchant à « entraîner les destinataires à adhérer aux choix politiques qui leur sont proposés par les discours, les formes et les stratégies des partis, des acteurs de la vie politique et institutionnelle »<sup>3</sup> tout en ajustant leurs conduites en fonction du profil des citoyens ainsi que de l'horizon d'attente des électeurs, cela d'un côté. De l'autre, une confrontation entre les organes de presse où chacun des médias voulant influencer le choix des électeurs pour élire son candidat favori. Raison pour laquelle le même événement à commenter se caractérise par l'hétérogénéité multiforme sur les plans sémiotique, textuelle et discursive.

Du moment que l'événement à commenter n'est jamais transmis tel quel aux lecteurs, les journalistes, capables d'inverser les convictions du public ciblé par les politiciens, disposeraient d'un pouvoir d'influence considérable sur les consciences et les comportements des consommateurs de leurs écrits bien alimentés de la charge ironique leur garantissant la prudence et le souci d'une irréprochabilité politique tout en suscitant l'intérêt du plus vaste éventail de consommateurs de l'information. Ceci est bien visible dans la citation ci-après « Sans faire totalement abstraction de sa personnalité, le journaliste (pigiste) doit savoir s'adapter au style du journal pour lequel il travaille, et de la rubrique qui l'emploie »<sup>4</sup>.

Après avoir expliqué les raisons qui ont présidées à notre premier choix, c'est-à-dire le fait de choisir cette période de la campagne électorale en particulier, nous allons maintenant

---

<sup>1</sup> Charaudeau Patrick, Op. cit., p. 28.

<sup>2</sup> Balle Francis, Op. cit., p. 83.

<sup>3</sup> Lamizet Bernard, Silam Ahmed, *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication*, Ellipses, Paris, 1997, consulté le 30/ 07/ 2016 sur : <https://www.editions-ellipses.fr/dictionnaire-encyclopedique-sciences-linformation-communication-p-359.html>.

<sup>4</sup> Guillemoles Alain, *Le journaliste indépendant*. Guide à l'usage des pigistes, Edition CFPJ, Paris, 2001, p. 89.

procéder à son découpage selon une perception qui nous a semblé sélective du moment qu'elle va asseoir une certaine cohérence thématique à l'intérieur de notre corpus et qu'elle suscite, chaque fois qu'il est occasion, les commentaires des faits marquant l'évolution de l'événement. Les quatre grandes périodes, que nous avons effectuées sur l'ensemble des articles de notre corpus, correspondent davantage à des changements affectant le cours du processus électoral ayant une visibilité sociale. Cette périodisation s'est faite comme suivant :

- Tout d'abord le début de la campagne électorale, où les médias d'information, mobilisant tout leur pouvoir à persuader les électeurs, agissent par insinuations répétées sur les lecteurs et commentent, pour donner un sens aux enjeux politiques, les choix stratégiques élaborés par les différents compétiteurs au pouvoir. Ces derniers, par leurs tournées et leurs déplacements, tentent de renforcer les relations d'interconnaissance entre eux et les gens lors des réunions publiques afin d'influencer l'opinion publique car seule l'information est bien capable de faire passer un individu ou un groupe social d'un état à un autre état. Nous verrons plus tard que l'action des différents organes de presse emprunte des voies différentes pour l'interprétation d'un même événement. Et pour montrer que chaque journal rapporte l'événement selon la portée et le rôle qui lui est assignés, nous avons varié les titres d'organes de presse et nous n'avons retenu que les articles portant sur la campagne électorale ainsi que les différents événements survenus au cours de son déroulement ;
  
- Ensuite, la seconde période, qui mérite une attention certaine de la part des médias, coïncide avec la fin des périples des six candidats prétendant au pouvoir. Arrivés à ce stade, les journalistes, selon leurs pôles d'observation, vont se permettre de commenter et d'évaluer cette campagne électorale comme étant une séquence de construction de la réalité politique caractérisée par du conflit. Ces journalistes, dont le rôle primordial dépasse beaucoup plus celui de l'intersession entre les candidats compétitifs et les électeurs, manipulent l'opinion publique en mettant en valeur le discours de certains politiciens et en ridiculisant le discours des autres ou en les jetant carrément dans l'ombre au gré d'une subjectivité souvent implicite afin d'élire leur candidat favori. Autrement dit, les représentations, que se fait l'électorat des candidats, sont principalement fondées sur les commentaires qui paraissent dans les journaux comme il est dit dans la citation suivante car le public interprète non seulement les messages électoraux qui leur sont adressés directement mais aussi les interprétations

secondaires qui sont fournies par les médias. Ceci dit que rendre intelligible la visibilité des candidats est téléguidée par le pouvoir des médias ;

- La date fatidique du 17 avril 2014 va donner l'occasion aux différents organes de presse d'établir un bilan qui va restituer tous les actes présentés par les acteurs de chaque parti politique et d'évaluer la campagne de chaque candidat afin de pouvoir faire un pronostic et voir à quel point ce dernier sera compatible à l'issue de la proclamation du candidat emportant la victoire. Ceci dit que les journalistes auront, à ce stade, à évaluer leur cadrage du processus électoral marqué par un regard rétrospectif afin de mesurer leur capacité d'influencer les conduites et de peser sur l'ordre public en tant que « quatrième pouvoir »<sup>1</sup> comme le prétendent les tenants du métier. Les organes de presse, compte tenu des résultats du scrutin, vont découvrir si leur capacité arrive à faire agir autrement les électeurs qu'ils le voudraient et si leur puissance à orienter le choix des Algériens surpasserait les trois autres pouvoirs, car il est dit qu'

*On entend de plus en plus fréquemment affirmer que les médias jouent un rôle croissant dans la vie politique aussi bien interne qu'internationale. Non seulement les professionnels de la politique accordent une attention soutenue à la préparation de leurs stratégies médiatiques<sup>2</sup> ;*

- Enfin, au lendemain du 17 avril 2014, date représentant l'épilogue de l'événement électoral, s'annonce la réélection triomphale du président-candidat. En ce sens, il est donné pour la quatrième fois la légitimation du système politique régnant depuis 1999 bien que la crédibilité du personnel politique est mise en cause par Ali Benflis, le principal rival du président, qui conteste les résultats qui lui ont été attribués. Et c'était aussi pareil en ce qui concerne l'attitude de la presse face à cette chronique d'élection qui dénonce avec la plus grande énergie cet état à travers la prolifération de ses articles. Ces derniers se sont montrés foncièrement sceptiques face à ce succès attribué à une fraude certaine qui s'est expliquée par un bourrage des urnes. Autrement dit, un scrutin loin d'être libre et transparent ; un scrutin dont le jeu était fait d'avance.

<sup>1</sup> Edmund Burke, homme politique et écrivain britannique, utilisa pour la première fois l'expression « quatrième pouvoir »

<sup>2</sup> Gerstlé Jacques, Piar Christophe, *La communication politique*, Ed. Armand Colin, (3<sup>e</sup> édition), Paris, 2016, p. 36.



### 3.2. Quels journaux ?

Pour la constitution de notre corpus tout en veillant à éviter une quelconque partialité, nous avons opté pour un corpus diversifié. Nous avons, donc, retenu cinq titres de la presse algérienne d'expression française, telle qu'elle existait à la période de la campagne électorale. Les cinq titres en question se répartissent quant à leur ligne éditoriale en quatre quotidiens privés et un organe étatique. Le nombre d'organes privés est beaucoup plus élevé en comparaison avec celui des organes publics et cela s'explique par deux raisons inéluctables. La première découle du fait que la scène médiatique notamment écrite en Algérie, à partir de 1990, est largement dominée par la prolifération de la presse privée, comme nous l'avons déjà indiqué précédemment. La deuxième raison réside dans le fait que c'est au niveau de la presse privée que l'opposition au maintien du chef d'Etat à son poste se fait le plus sentir bien qu'une forte pression l'étouffe par tous les moyens en représailles à son opposition à un quatrième quinquena.

Les organes de presse pro et anti Bouteflika s'affrontent sur la question d'un quatrième mandat. Beaucoup de journaux affichent leur soutien à M. Benflis et plusieurs partis d'opposition jugent le président incapable de gérer le pays et exigent l'application de l'article 88 de la constitution pour qu'Abdelaziz Bouteflika soit destitué pour raison de santé. Mais, il est bon de signaler que rares sont les journaux qui prennent position au profit du quatrième mandat. C'est pour cela que nous avons opté pour deux journaux réputés pour leur neutralité : Le Soir d'Algérie et Le Quotidien d'Oran ; deux autres appartenant au clan anti-Bouteflika : Liberté ; El-Watan ; et enfin, le journal El-Moudjahid qui appartient au secteur public. Nous allons procéder succinctement à un bref historique de ces journaux sélectionnés.

**El-Watan** : créé le 8 octobre 1990 par journalistes venant d'*El-Moudjahid*, quotidien officiel du régime, il devient rapidement un journal de référence, édité par la société à responsabilité limitée El Watan Presse et dont le siège est à Alger. Ce titre, de format tabloïd compte 24 pages est dirigé par O. Belhouchet, Directeur de la publication et figure de la presse algérienne, plusieurs fois condamné à des peines de prison et poursuivi suite à plusieurs affaires et victime d'un attentat. Son Directeur de rédaction est A. Merad. El-Watan est un journal ouvert sur la société. Le traitement de l'information privilégie le rapport des faits, le ton y est généralement mesuré et même prudent. Il a basé sa ligne éditoriale sur un



traitement objectif de l'information, en développant des analyses pertinentes, une vérification rigoureuse des informations publiées et un souci constant d'ouverture à l'ensemble des sensibilités politiques du pays, notamment celle de l'opposition démocratique ce qui lui a coûté un constant harcèlement politico judiciaire.

**Liberté** : quotidien algérien d'expression française, dont le slogan est « *Le devoir de savoir. Le devoir d'informer* », est créé le 27 juin 1992. La création de ce journal, qui compte 28 pages, est due à une association de quatre hommes algériens, dont trois membres sont des journalistes professionnels : Ahmed FATTANI, Hacène OUANDJELI, Ali OUAFEK, et y compris le quatrième qui est l'homme d'affaires algérien et le gérant de CIVITALE : Issad REBRAB. Son siège social se situe à EL Achour dans la wilaya d'Alger. Le quotidien de Liberté<sup>1</sup> a subi un essor dramatique pendant la décennie noire que le pays a vécu dans les années 90, il a été sujet de plusieurs suspensions et nombreux sont ses journalistes qui ont été condamnés à l'incarcération à de lourdes peines de prison. Le directeur de la publication est Abrous OUTOUDERT.

**Le Soir d'Algérie** : le quotidien *Le Soir d'Algérie* fut l'un des premiers journaux algériens francophones de la presse privée ayant une forme tabloïde et comptant 24 page. « *Le Soir d'Algérie peut être considéré comme le premier quotidien et c'est Maamer Farah qui a eu l'idée de le créer* » (2). Fondé, d'abord, le 3 septembre 1990, en tant que journal du soir avec un tirage qui arrive à 20 000 exemplaires, il devient, depuis le 6 octobre 2001, pour échapper à toutes les contraintes relatives aux imprimeries et aux distributions et pour aussi s'aligner sur ses concurrents, un quotidien paraissant le matin. Bien qu'il envahisse les étals des kiosques, les multiples répressions et harcèlement qu'il a connus lors de la décennie noire lui ont coûté un lourd tribut : Un attentat terroriste détruira le 11 février 1996 le siège du journal et coûtera la vie à quelques instances médiatiques dont Allaoua Aït Mebarek, son rédacteur en chef, Mohamed Dhorban, son caricaturiste-chroniqueur. La suspension de parution pendant dix jours (du 23 août 2003 au 2 septembre) sous prétexte du non-paiement de dettes que lui doit l'imprimerie nationale.

**Le Quotidien d'Oran** : un journal jouissant d'une réputation irréprochable car aujourd'hui, « *Le Quotidien d'Oran est arrivé non seulement à conquérir la première place*

---

<sup>1</sup> [www.liberté-algérie.com](http://www.liberté-algérie.com).

*en tant que Quotidien francophone algérien mais également celle de Quotidien de référence pour la presse étrangère.* »<sup>1</sup>. Son premier numéro est paru le 14 janvier 1994. Étant un journal d'expression française, il doit sa naissance à la volonté de faire exister un 'traitement de l'information qui ne soit inféodé ni au cercle du pouvoir, ni au monopole des cercles d'affaires ou de l'opposition. D'une manière générale, il a accompagné l'aspiration sociétale. Le genre journalistique intègre corrélativement une charge émotionnelle, car le concept de débat fait référence implicitement à une prédisposition psychologique qui incite le lecteur à faire sa propre lecture à travers la saisie d'une représentation du monde. D'où une activité discursive suscitant un questionnement chez celui-ci et amenant le journaliste à se livrer à une activité de commentaire. Il est donc essentiel de lier l'évaluation de la forme et du contenu. Le journaliste s'emploie toujours à rendre compte de l'actualité. Mais il reconnaît discursivement qu'il le fait à partir d'un point de vue désigné en revendiquant par et dans son énonciation sa qualité de sujet.

**El-Moudjahid** : Sa devise est « *La révolution par le peuple et pour le peuple* », ce quotidien généraliste algérien en français, organe officiel de communication du Front de Libération National, est l'un des six titres de la presse étatique comme c'est déjà mentionné dans le chapitre 1, quand le pouvoir algérien a décidé de fusionner deux journaux : *Le Peuple* et *Alger Républicain* le 5 juillet 1965. Le journal a connu son heure de gloire avec Noureddine Naït-Mazi, son rédacteur en chef pendant deux décennies. Beaucoup de ses journalistes l'ont quitté pour créer leur propre journal à l'ère de l'ouverture du champ médiatique sur la presse indépendante. Malgré cette saignée des effectifs et l'essor de ces nouveaux concurrents, *El Moudjahid* réussit à se maintenir, tant bien que mal, sur la scène médiatique algérienne. Son contenu réserve une grande place à la couverture des activités présidentielles et gouvernementales.

### 3.3. Quelles chroniques formant notre corpus?

Notre corpus est constitué d'éditoriaux et des articles voisins au genre éditorial parus aux mois de mars et avril de l'année 2014. Ce choix s'explique par les importants événements qui se sont produits en Algérie durant toute la période électorale, à savoir le début et la fin de la campagne électorale, le jour des élections et enfin le jour et le lendemain de la proclamation

---

<sup>1</sup> Hassani Rima Aida, Polyphonie/ Ecriture journalistique : anomalie ou complémentarité ? Pour une analyse polyphonique-ScaPoline de la chronique journalistique Raina Raikoum.

des résultats du scrutin. Ces différentes phases d'actualité, vont nous permettre, d'un côté, d'effectuer des parallélismes menant à une étude comparative entre les chroniques des journaux sélectionnées pour montrer comment un même événement se rapporte de diverses manières et d'un autre côté, cette répartition périodique faite selon l'évolution de l'événement va aussi nous permettre d'explicitier comment la presse algérienne notamment indépendante, constitue son interprétation majeure quant à ses choix éditoriaux du moment que chaque organe exprime et manifeste, de manière marquée et démarquée, ses positions vis-à-vis de ces faits qui ont jalonné la période en question. Pour les chroniques appartenant aux éditoriaux et aux genres voisins, c'est l'occasion par excellence de remplir pleinement et directement la fonction qui leur est dévolue.

Les articles que compte notre corpus ont été récupérés au moyen d'une recherche minutieuse sur Internet<sup>1</sup> et dont le critère de recherche était la présence dans le corps des textes d'une thématique essentiellement et étroitement liée à l'actualité du pays lors des élections présidentielles de 2014. C'est pourquoi, certains articles ne sont pas pris en compte en raison de leur statut qui ne cadre pas avec les critères de sélection préétablis.

Ces chroniques, pour pouvoir produire et diffuser un discours remettant en cause le pouvoir d'alors tout en contournant le contrôle et la censure de ce même pouvoir politique, font appel à diverses stratégies discursives, dont l'ironie. Il est nécessaire de soumettre, de prime abord, les caractéristiques du genre auquel appartiennent ces textes en exergue afin de leur trouver une définition qui va avec le profil de la presse algérienne, autrement dit une définition conforme à l'éditorial, au billet et au commentaire, ce dont nous avons besoin comme chroniques. Il s'agit des chroniques appartenant au pôle que Jean-Michel Adam appelle « implication-commentaire ».

Nous allons donc procéder à la présentation de ces différentes chroniques, dont nous avons déjà anticipé le rubriquage en les classant parmi les textes appartenant à la rubrique « implication commentaire ».

Dans « *El-Watan* », nous avons trouvé, à la page 24, deux chroniques sans qu'aucune d'entre elles ne soit intitulée « éditorial ». La première, ayant comme titre générique « *Commentaire* », occupe le côté droit de la page. Elle est assez longue, rédigée en une seule colonne et signée par plusieurs journalistes qui utilisaient une langue rigoureuse et un style

---

<sup>1</sup> Archives de chacun des cinq quotidiens, d'où ont été extraits nos articles soumis à l'analyse.

sérieux pour traiter de l'actualité. La deuxième, se trouvant tout en bas, s'intitule « *Point Zéro* », elle est souvent signée par son auteur Chawki Amari qui est à la fois journaliste chroniqueur, caricaturiste, écrivain et acteur algérien mais d'expression française. C'est lui qui a dit : « Je ris, je pleure en algérien, mais j'écris en français ». Avec un ton assez rugueux, il critique et dénonce les abus du pouvoir politique.

Dans « *Liberté* », nous avons aussi repéré deux chroniques. L'une d'elles s'intitule « *L'Edito* » et se trouve à la page 3. Elle est à son tour confiée à une panoplie de journalistes qui, sans réticence, expriment leurs positions vis-à-vis du pouvoir politique. Quant à la présence de l'autre chronique, elle est à la page 24, toujours prise en charge par M. Hammouche qui lui donne comme titre générique « *Contrechamp* » et qui poste toujours sa photo.

Le quotidien « *Le Soir d'Algérie* », fournit, à son tour à la page 24, à ses lecteurs une chronique dont le style est humoristique et émaillé d'emprunts et qui a comme titre générique « *Pousse avec eux* ». Cette chronique, considérée par son auteur Hakim Laâlam (son vrai nom est Ridah Benhadjoudja) lors d'un entretien, comme étant un cri, une expression d'une exaspération journalière et ressentie au jour le jour. Le talent du chroniqueur, son humour et son style provocateur expliquent bien l'engouement des lecteurs de divers univers pour ses chroniques journalistiques d'où sa popularité. La fameuse phrase, qui termine toutes ses chroniques « Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue » est une empreinte de pessimisme et de dégoût ressentie dans une réaction quotidienne à une actualité amèrement vécue par le citoyen algérien.

Dans « *Le Quotidien d'Oran* », l'observation s'est opérée sur le comptage suivant : à la page 2, nous identifions facilement la chronique dont le titre générique est « *Analyse* ». Toujours signée par le chroniqueur Kharroubi Habib qui y développe une analyse plus au moins objective sur le désenchantement de la situation sociale et politique, représentant les événements majeurs de l'actualité, c'est pourquoi la page 2 qu'elle occupe dans le journal n'est pas gratuite, elle manifeste son intérêt en suivant la Une du journal. A la page 3, nous y trouvons la célèbre chronique ayant comme titre générique « *Raïna Raïkoun* » qui est signée par les journalistes dont Kamel Daoud, Moncef Wafi, El-Houari Dilmi. Ces chroniqueurs, avec un ton moqueur et ironique critiquent les aléas de la société algérienne et du pouvoir politique en tête. L'autre chronique, située à la page 24, s'intitule « *Editorial* ». L'ensemble

de ces articles se livrent à une critique de la situation qui prévaut dans le domaine national et international.

Au niveau de tout son contenu, le quotidien étatique « *El-Moudjahid* » ne nous offre qu'une seule chronique bien intitulé « éditorial ». Le texte de cette chronique, dont la longueur est plus ou moins arbitraire, est écrit avec une rigueur certaine assurant à ce média appartenant à l'Etat d'exprimer ostensiblement ses positions souvent hostiles vis-à-vis les voix opposées au régime d'alors. Les éditions des éditoriaux de cet organe public sont publiées sous la plume d'une variété de journalistes.

Et maintenant, pour donner plus de visibilité à l'ensemble des chroniques que nous avons décryptées dans les cinq organes de presse et qui y sont présentes dans le contexte d'alors, nous avons jugé utile de les récapituler comme suit :

Chroniques Quotidiens	Editorial		Autres dénominations	
	Titre générique	Page	Titre générique	Page
<b>El-Watan</b>			Point Zéro	24
			Commentaire	24
<b>Liberté</b>	Editorial	3	Contrechamp	24
<b>Le Soir d'Algérie</b>			Pousse Avec Eux	24
<b>Le Quotidien d'Oran</b>	Editorial	24	Analyse	2
			Raïna-Raïkoum	3
<b>El-Moudjahid</b>	Editorial	3		

Le résultat de cette récapitulation nous permet d'examiner la présence ou l'absence dans les organes de presse sélectionnés des chroniques désignant des éditoriaux. Et par conséquent, le tableau nous révèle que l'ensemble des chroniques contenues dans ce tableau

ne sont pas conformément en rapport avec les textes qui sont produits par les concepteurs des manuels de journalisme. Le constat fait montre que le nombre de chroniques, dont le titre générique, le plus souvent un titre évocateur et de nominations diverses c'est-à-dire titre autre que éditorial, dépasse beaucoup celui des chroniques dont la nomination est éditorial, cela d'un côté. D'un autre côté, les éditoriaux repérés ne respectent pas tous le même critère d'emplacement. Pour certains journaux, il est à la page 3. Mais, pour d'autres, il est placé à la page 24. Enfin, deux journaux connus pour leurs statuts de grands quotidiens, tels *El-Watan* et *Le Soir d'Algérie*, ne disposent d'aucune chronique comportant le nom d'*Editorial*.

### Conclusion

Arrivée au terme de ce deuxième chapitre, il est très important d'établir le constat auquel nous sommes confrontée. Ce constat nous interpelle à l'identification des genres auxquels appartient cette panoplie d'articles formant notre corpus. Et cette identification ne peut être possible qu'en procédant d'abord à la description de leurs particularités génériques afin de pouvoir les classer dans le genre qui leur est adéquat. Autrement dit, nos articles ont des traits qui sont hétérogènes et qui en outre échappent à ceux décrits par les manuels journalistiques ce qui rend difficile leur classification.

Selon les pratiques journalistiques, il est clair qu'ils prédéterminent de prime abord de manière différente les caractéristiques du genre qui nous intéresse à savoir l'éditorial, le billet et le commentaire. Ceci dit que ces formes génériques pour lesquelles optent les journalistes algériens dans la rédaction de ces chroniques, représentent implicitement une des principales stratégies argumentatives exprimant l'ironie dont la fonction est de remettre en cause le pouvoir d'alors.

Autre fait qui est aussi frappant dans toute cette description que nous avons faite pour parcourir notre corpus, et qui mérite d'être signalé, c'est le recours volontaire des journalistes à un phénomène linguistique issu du contact des deux langues. Cohabitent dans les corps de ces chroniques sélectionnées, le français normé, langue des articles et l'arabe dialectal utilisé pour nommer des réalités inhérentes au contexte algérien de cette époque-là pour obtenir en fin de compte un français algérianisé qui s'adapte aux parlers des jeunes. Il est dit pour cela que :

*La présence de plusieurs langues au sein d'un même discours avait été étudiée sous les termes d'emprunt, d'alternance codique, de marque transcodique, etc. Ces îlots de L2 [ici il s'agit du dialecte] éparpillés dans l'océan de la langue dominante [il s'agit du français dans notre cas] à ce moment-là se sont révélés être porteurs d'effets stylistiques tout à fait intéressants<sup>1</sup>.*

La mise en avant de ce phénomène linguistique qui jalonne les écrits de la presse écrite notamment indépendante à l'occasion d'événements et que Didier de Robillard ainsi que Paul Ricœur appellent *Empathie*, est considérée comme une stratégie discursive capable de susciter l'adhésion des lecteurs aux thèses développées par les journalistes.

---

<sup>1</sup> Lambert Patricia, and all., *Variations au cœur et aux marges de la sociolinguistique*, Ed. Le Harmattan, Paris, 2007, p. 16.

## **Chapitre 3**

*Approche définitionnelle  
des genres rédactionnels  
dans la presse écrite*



## Introduction

Pour que notre travail de recherche s'avère une étude cohérente, il convient d'apporter, en fonction de ce chapitre 3, quelques précisions sans lesquelles nous ne pouvons élaborer une définition à notre objet d'étude formé de chroniques récupérées dans les cinq quotidiens déjà présentés dans le chapitre 2. Nous parlerons, ici, d'une définition qui va en adéquation avec l'expérience journalistique algérienne qui demeure très différente de ses homologues que ce soit anglo-saxon, européen, tunisien ou autre. Pour ce faire, c'est, d'abord, sur la notion du genre, qui a fait surface dans le chapitre 2, que se fixera notre première investigation tout en nous inspirant des travaux de quelques chercheurs connus dans ce domaine. Ce premier travail que nous allons entreprendre a pour objectif premier de mettre au jour l'extrême complexité de la problématique relative à la classification des genres textuels et que les travaux des chercheurs venant de différents horizons n'ont pas fait l'unanimité dans les critères de classification.

Nous évoquerons par la suite les différents genres rédactionnels dans la presse écrite, notamment les articles appartenant au pôle commentaire et ceux appartenant au pôle information. Pour cela, nous allons nous focaliser sur les travaux de Jean-Michel Adam qui a ajouté, afin de mieux discriminer ces deux pôles, un autre critère distinctif, celui de distance/implication. A ce degré, nous tenterons de démontrer la question cruciale de critères assurant l'opposition des différents articles appartenant au pôle implication-commentaire, car c'est sur ce type de textes qui remplissent pleinement la fonction argumentative servant à influencer le lecteur et le pousser à épouser les thèses présentées (que ce soit celles du journal ou celles du journaliste), que va porter notre attention.

Le troisième point que nous traiterons au cours de ce chapitre, c'est le fait de montrer que suite à la conjoncture sociohistorique algérienne, les limites paraissent encore très floues entre les traits définitoires des articles formant notre corpus bien que ces derniers fassent partie du pôle implication-commentaire. Cette extrême hétérogénéité des critères qui président à la désignation de l'éditorial et des genres qui lui sont proches à savoir le billet et le commentaire, accentue le problème de classification de ces articles sur lesquels va porter notre étude.

Ceci montre que les mécanismes et les contraintes de l'écriture journalistique seraient en perpétuelle mouvance du moment qu'ils dépendent de la multiplication des modèles journalistiques et donc échapperaient à toute classification stable. Il s'agit d'un constat qui

sera confirmé après avoir confronté les articles de notre corpus aux différentes définitions proposées par les manuels de journalisme.

## **1. Les différentes perspectives conceptuelles des genres de discours**

Plusieurs auteurs, qui sont venus de divers horizons et qui n'ont pas nécessairement la même perception, les uns que les autres, de leurs travaux concernant la notion des genres de discours tentent de définir cette dernière selon l'axe de perception de chacun d'eux de sorte que leurs définitions se trouvent tantôt complémentaires, mais tantôt elles paraissent complètement distinctes les unes des autres. Cette pluralité de perspectives à déterminer les classes textuelles ou les genres de discours issue des travaux de chercheurs, est un signe révélateur indiquant que les propositions méthodologiques n'ont pas fait l'unanimité dans les critères classificatoires. Ceci suscite la principale complexité de la notion de genre qui réside dans l'extrême hétérogénéité des propriétés que partagent les discours littéraires voire journalistiques.

### **1.1. la notion des genres de discours dans les travaux de quelques chercheurs**

Ce qui va nous occuper, donc, au niveau de ce point, c'est bien la notion du « genre » et ses différentes perspectives abordées, sans bien sûr prétendre explorer profondément les multiples orientations des chercheurs pour approcher cette notion dite le « genre ». Nous allons, donc, tenter de passer en revue ce panorama de façon chronologique dans le but d'en sélectionner celle qui prendra le mieux possible en compte notre corpus.

La notion du « genre », dont la définition connaît différentes conceptualisations pose d'énormes problèmes surtout quand il s'agit du domaine littéraire et son caractère flou et complexe de classification dû à la diversité infinie de la production langagière de l'activité humaine. Pour la perspective de Patrick Charaudeau annoncée dans sa définition, que nous prendrons ici au pied de la lettre et dont le contenu annonce qu' « *Un genre est constitué par l'ensemble des caractéristiques d'un objet qui en fait une classe d'appartenance. Tout autre objet ayant ces mêmes caractéristiques fera partie de la même classe. S'agissant d'objets qui*

*sont des textes, on parlera de classe textuelle ou de genre textuel* »<sup>1</sup>. Dans sa définition, il insiste, pour déterminer une classe textuelle, sur trois aspects principaux: le lieu de construction du sens, le degré de généralité des caractéristiques qui définissent la classe et enfin le mode d'organisation discursive des textes. Par le lieu de construction du sens, il entend le lieu de production, le lieu de réception, ainsi que le lieu du produit final. Par le degré de généralité des caractéristiques textuelles, il soulève les traits définitoires spécifiant un texte pour que ce dernier puisse constituer un genre. Et enfin par le mode d'organisation discursive des textes, il soulève plusieurs points tels que le principe de cohérence, de cohésion, de coordination, de composition macro-structurante etc.

Cette notion du « genre », qui a fait son apparition depuis la rhétorique antique, permet de mettre conjointement en exergue un lieu, un acte de langage et un discours. Aristote la répertorie, après l'avoir limitée à trois genres de discours oratoires permettant au citoyen athénien d'intervenir dans la vie publique par une prise de parole réglée. Il associe des situations de parole à des objets de discours spécifiques : Le genre délibératif où sont présentées de manière logique les décisions touchant à l'avenir de la cité, selon les catégories de l'utile ou du nuisible « *l'orateur envisage les enjeux et conséquences futures de la décision, objet du débat* »<sup>2</sup> ; Le genre judiciaire est celui du tribunal, où il s'agit de se prononcer sur des faits passés, selon les catégories du juste et de l'injuste, puisque « *c'est sur des faits accomplis que porte l'accusation ou la défense* »<sup>3</sup> ; Le genre épideictique qui servait à faire l'éloge ou le blâme d'une personne ou d'une idée « *selon que l'objet de discours relève du bien ou du mal, du noble ou du vil, du beau ou du laid ; il vise à rassembler la communauté autour de la réaffirmation de valeurs communes, à l'occasion de cérémonies récurrentes ou d'événements ponctuels* »<sup>4</sup>. Dans la perspective qui est la nôtre, nous retiendrons de cette distinction des trois genres l'idée que le discours argumentatif est ancré dans une situation de communication, caractérisée par des contraintes, des objectifs et des catégories de jugement spécifiques. Il convient, comme dans notre cas, de toujours rapporter une argumentation à ses conditions de production.

Le concept de genre a été aussi, pendant longtemps, limité au domaine de la littérature. Pour qu'une œuvre littéraire soit évaluée et jugée selon la présence de certaines règles et

---

<sup>1</sup> Charaudeau Patrick, Op. cit., p. 170.

<sup>2</sup> Christine Guyot-Clément, *Apprendre la langue de l'argumentation. Du texte à la dissertation*, Belin, 2012, p. 194.

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Doury Maranne, *Argumentation. Analyser textes et discours*, Ed. Armand Colin, Paris, 2016, p. 120.

certaines dogmes, elle doit posséder des attributs suffisamment spécifiques pour qu'elle fasse l'objet d'une classification au genre auquel elle appartient à savoir ici que le genre est défini par Sarfati George-Elia comme étant « *une catégorie de classification définie d'après certaines contraintes formelles et permettant traditionnellement de répertorier les textes littéraires.* »<sup>1</sup>. Aristote a non seulement fait la distinction entre la poétique (l'art de bien imiter) et la rhétorique (l'art de bien parler et convaincre), mais aussi il a apporté plus de rigueur dans la distinction entre le genre mimétique caractérisé par la présentation directe de l'action telle que la tragédie et la comédie et le genre diégétique dans lequel l'action est rapportée indirectement à l'image de la parodie et l'épopée.

Vu l'abondance et la diversité des manifestations des productions écrites des œuvre littéraires « *ayant un goût pour le changement et la métamorphose, parce que le mouvement et l'instabilité sont l'essence même de l'être* »<sup>2</sup>, ces dernières finissent par ne pas se laisser classer car les critères pour les répertorier ne sont plus stables ni statiques au fil du temps. Ceci est bien expliqué par les deux auteurs du Dictionnaire d'Analyse du Discours, Charaudeau Patrick et Maingueneau Dominique, en disant que :

*Le problème posé par ces classifications est qu'un même type de texte peut cumuler plusieurs de ces critères de façon homogène (la tragédie, au XVII<sup>e</sup> siècle, sous forme théâtrale, à structure particulière) ou hétérogène (le fantastique que l'on peut trouver à différentes époques, sous différentes formes, dans différentes structures)<sup>3</sup>.*

La notion du discours a été aussi développée par Mikhaïl Bakhtine et cela depuis la publication de sa réflexion en 1928 sur le contenu, le matériau et la forme de l'œuvre littéraire. Cette conception de Bakhtine, même si à cette époque-là, ne porte encore que sur le domaine de la poétique des genres littéraires, le cadrage dialogique de la notion est déjà très fort. L'éclairage de ce philosophe se projette sur le fait que le mot « genre », surtout employé par les disciplines de textes, subit des fluctuations sémantiques, et cela provient du fait que « *chaque époque et chaque groupe social, a son répertoire de formes de discours dans la*

---

<sup>1</sup> Sarfati George-Elia, *Eléments d'analyse du discours*, Ed. Nathan, Paris, 2001, p. 16.

<sup>2</sup> Crépin C., Loridon M., Pouzalgues-Damon E., *Français. Méthodes et techniques*, Ed. Nathan, Paris, 1995, p. 235.

<sup>3</sup> Charaudeau Patrick et Maingueneau Dominique, *Op.cit.*, p. 278.

*communication socio-idéologique* »<sup>1</sup>. Quelques années plus tard, les résultats de ses travaux de recherche auxquels il aboutit vont révéler la distinction entre deux formes de la production langagière : « les formes de la langue » et « les formes types d'énonciation » et que parler des genres nous renvoie directement à cette deuxième catégorie. Et depuis, il est impossible, pour lui, de concevoir des énoncés sans genre tout en insistant qu'il n'y a pas de limites à porter à la variété des genres de discours parce que ces derniers sont en corrélation avec les domaines de l'activité humaine qui sont eux-mêmes en perpétuelle évolution. Donc, la notion du genre devient comme étant un dispositif permettant de qualifier les productions discursives en fonction de régularités linguistiques qui résultent de règles et de contraintes propres à certaines situations de production et d'énonciation comme il est dit dans sa citation :

*L'utilisation de la langue s'effectue sous forme d'énoncés concrets, uniques (oraux ou écrits) qui émanent des représentants de tel ou tel domaine de l'activité humaine. L'énoncé reflète les conditions spécifiques et les finalités de chacun des domaines, non seulement par son contenu (thématique) et son style de langue, autrement dit par la sélection opérée dans les moyens de la langue — moyens lexicaux, phraséologiques et grammaticaux —, mais aussi et surtout par sa construction compositionnelle. Ces trois éléments [...] fusionnent indissolublement dans le tout que constitue l'énoncé, et chacun d'eux est marqué par la spécificité de l'échange. [...] chaque sphère d'utilisation de la langue élabore ses types relativement stables d'énoncés, et c'est ce que nous appelons les genres de discours*<sup>2</sup>.

Pour lui, cette grande richesse et cette grande variété des genres du discours sont en étroite relation avec l'inépuisable activité humaine qui comporte un répertoire de genres du discours qui se différencie et s'amplifie chaque fois que se développe et se complexifie ladite activité humaine, « les genres ne peuvent jamais faire l'objet d'un classement rationnel stable et définitif »<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Bakhtine M. M. et Volochinov V. N., *Marxisme et philosophie du langage*, Ed. Minit, Paris, 1977, p. 40.

<sup>2</sup> Bakhtine Mikhaïl, *Esthétique de la création verbale*, Ed. Gallimard, Paris, 1984, p. 265.

<sup>3</sup> Bronckart Jean-Paul, *Activité langagière, textes et discours*, Delachaux et Niestlé, Lausanne-Paris, 1997, p. 138.

Beacco Jean-Claude adhère aux propos de Bakhtine en soulevant le même problème que lui concernant l'infinité de la diversité des catégories de textes. Lui aussi, à son tour, considère que

*Des types de textes sont inscrits et circulent dans le métalangage naturel sous forme de nom de genres : éditorial, reportage, mode d'emploi, procès-verbal, dissertation, fait-divers, manuel, lettre, circulaire, rapport [mais qu'] il est trop facile de démontrer l'extrême hétérogénéité des critères qui président à la désignation de ces textes<sup>1</sup>.*

A ce propos, Beacco rejoint ses propos à ceux de Sophie Moirand, et tous les deux considèrent la prise en compte de l'organisation du discours comme étant un point crucial pour l'identification du genre. Pour eux, il est indispensable que des régularités du discours soient mises en évidence et que la présence des invariants au niveau de la structuration ainsi qu'au niveau du style de ce dernier soient des indices permettant de reconnaître facilement de quel genre il s'agit comme nous pouvons le lire dans leur citation ci-après

*Mettre en évidence des régularités et des invariants du discours au niveau de leur structuration longitudinale (par exemple : structure du paragraphe) ou celui de leurs actualisations langagières (forme des indications méta-discursives, forme de l'intertextualité, forme de présence de l'énonciateur et de l'auditoire...)<sup>2</sup>.*

Pour Dominique Maingueneau, le genre signifie « un dispositif de communication », « une activité sociale » ayant comme fonction principale l'accomplissement de certaines conditions pragmatiques, linguistiques et énonciatives. Pour lui, il n'est pas question de détacher la notion de discours de celle de genres « *le discours ne se présente jamais comme tel, mais toujours sous la forme d'un genre de discours particulier : un bulletin météo, un*

---

<sup>1</sup> Beacco Jean-Claude, *Types ou genres ?*, *Catégorisations des textes et didactique de la compréhension et de la production écrite*, *Etudes de la linguistique appliquée*, N° 83, Didier, 1991, p. 23.

<sup>2</sup> Beacco Jean-Claude et Moirand Sophie, *Autour des discours de transmission de connaissances*, *Langages*, N° 117, 1995, p. 47.

*procès-verbal de réunion, un toast, etc.* ».<sup>1</sup> Plusieurs autres chercheurs se sont préoccupés de la notion du genre, mais chaque tentative d'approche pour établir une typologie textuelle ou discursive se heurte à un obstacle, celui de « *la nature compositionnelle profondément hétérogène de toute production langagière* »<sup>2</sup> confirmant une fois de plus la complexification de la définition de cette notion surtout avec l'élargissement de son champ d'application, qui ne se limite plus à des textes littéraires, mais aussi utilisée par la sémiotique, l'Analyse du discours, etc. Dans le but de sélectionner le modèle qui soit adéquat et applicable à notre corpus, nous citerons quelques orientations extraites du dictionnaire d'Analyse du Discours dont les deux auteurs sont Dominique Maingueneau et Patric Charaudeau, paru en 2002. En voici les plus pertinentes :

- L'orientation portant sur le « *point de vue fonctionnel* » (**Maingueneau et Charaudeau**, 2002 : 278). Après avoir analysé les différentes fonctions, qu'assure l'activité langagière, les tenants de cette orientation se sont inspiré de Romand Jacobson qui s'appuie sur la catégorie du « ton » pour classer les textes en fonction du degré d'implication du locuteur et du mode d'adresse au récepteur. Quelques fonctions de base sont rattachées aux productions langagières par Jacobson (Jakobson, 1963) qui a distingué entre six fonctions du langage, chacune est attribuée à un pôle de son schéma de la communication : la fonction émotive (émetteur) ; conative (récepteur) ; phatique (canal) ; poétique (message) ; référentielle (contexte) ; et métalinguistique (code) ;
- L'orientation portant sur le « *point de vue énonciatif* » (idem : 297). Le précurseur de cette perspective basée sur les catégories lexico-sémantiques est sans conteste Emile Benveniste (1966), ce courant privilégie la présence ou l'absence des critères énonciatifs pour le classement des différentes productions langagières. Ainsi, dans le chapitre qui s'intitule « l'appareil formel de l'énonciation », Benveniste propose de distinguer entre « le discours » et « l'histoire » (ou discours et récit) selon le plan d'énonciation, où le discours concerne tous les énoncés oraux ou écrits contenant des expressions déictiques ou des expressions subjectives et évaluatives qui ancrent les énoncés produits dans la situation d'énonciation; l'histoire ou le récit concerne toutes

---

<sup>1</sup> Maingueneau Dominique, Op. cit., p. 23.

<sup>2</sup> Adam Jean-Michel, *Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite*, Pratiques, N° 94, Metz, 1997, p. 16.



les productions écrites ne contenant aucun renvoi à la situation d'énonciation et marquées par l'utilisation du passé-simple ;

- L'orientation portant sur le « *point de vue textuel* ». C'était le point de vue de Jean-Michel Adam qui voit en le texte un objet d'étude difficile à définir. Il propose ce qui suit « *Il est, à mon sens, profondément, erroné de parler « de types de textes ». L'unité « texte » est trop complexe et trop hétérogène pour présenter des régularités linguistiquement observables et codifiables* »<sup>1</sup>. C'est pourquoi, pour approcher un texte, il donne la primauté à son organisation interne, où il propose de « *situer les faits de régularité dits « récit », « description », « argumentation », « explication » et « dialogue » à un niveau moins élevé dans la complexité compositionnelle, niveau que j'ai proposé d'appeler séquentiel* »<sup>2</sup>. Et de ce fait, il nous a faits comprendre l'importance de l'articulation de toutes ces séquences compositionnelles au sein du texte.

Suite à toute cette présentation que nous avons faite sur la notion du genre et ses différentes conceptualisations, il nous a paru, pour mieux aborder notre travail, que la conceptualisation du linguiste Jean-Michel Adam est incontestablement la plus intéressante du fait qu'elle établit des relations entre les considérations génériques et l'orientation des textes. En termes plus simples, il s'agit, dans cette orientation, « *de définir la régularité compositionnelle de ceux-ci en proposant, comme le fait par exemple J.-M. Adam, un niveau intermédiaire entre la phrase et le texte appelé séquentiel ayant, une valeur prototypique de récit, description, argumentation, etc.* »<sup>3</sup>. La proposition d'une approche séquentielle permet, au lieu de chercher des critères strictes, de classer un texte plutôt en termes d'intention de son locuteur à tel ou tel prototype en se basant sur des marqueurs textuels bien déterminés comme le fait expliquer J.-M. Adam dans ce qui suit « *C'est dans le dosage des relations entre ces divers constituants compositionnels que chaque texte construit ses effets de sens, voire ses intentions* »<sup>4</sup>. Pour encore mieux expliquer, J.-M. Adam nous montre qu'il est impossible d'étudier, dans un texte donné, une forme générique dominante révélant l'intention du locuteur sans se rendre compte de la présence d'autres passages appartenant à d'autres prototypes, car

---

<sup>1</sup> Adam Jean-Michel, *linguistique textuelle : des genres de discours aux textes, Une introduction méthodique à l'analyse textuelle des discours*, Ed. Nathan, Paris, 2004, p. 82.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Charaudeau Patrick et Maingueneau Dominique, Op. cit., p. 278.

<sup>4</sup> Adam Jean-Michel, Op. cit., pp. 82-83.



*Un texte à dominante narratif est généralement composé de relations d'actions, d'événements, de paroles et de pensées, il comporte des moments descriptifs et dialogaux plus ou moins développés. Parler, dans ce cas, de façon réductrice, de « texte de type narratif » revient à gommer la complexité spécifique du texte en question<sup>1</sup>.*

Aussi, ne pouvons-nous pas faire émerger, dans un texte à visée argumentative, soumis à l'analyse, les différentes stratégies argumentatives mises en œuvre par son auteur sans passer, en amont, par décortiquer la trame organisationnelle du texte ou de l'article. A ce propos, il est bien clair que « *l'Analyse du discours dont se réclame l'argumentation dans le discours se fonde (...) sur la particularité des genres* »<sup>2</sup>.

L'intérêt des travaux de Jean-Michel Adam réside, d'abord, dans le fait qu'ils ont pu répondre à la problématique de l'extrême hétérogénéité de « l'unité texte », qui échappe à toute conformité aux critères préétablis, en démontrant qu'il faut, plutôt, se focaliser sur les séquences, qui sont des unités compositionnelles du texte, mais représentant un niveau moins élevé dans la complexité compositionnelle. Ensuite, Adam a accordé une grande importance, dans ses travaux, aux genres de la presse écrite quand il a élargi son champ d'application pour rendre aussi compte des nombreux obstacles à la connaissance des pratiques journalistiques qui sont soumises au poids des préjugés normatifs découlant de « *la nature compositionnelle profondément hétérogène de toute production langagière* »<sup>3</sup>. Donc, il est très important de souligner combien la maîtrise d'une définition des genres de la presse écrite est décisive pour l'entreprise de notre travail, dont la méthode sera illustrée par le travail de Jean-Michel Adam, qui a su relier des critères formels (linguistiques) et discursifs dans une même catégorisation.

Il convient de signaler que nombreux sont les chercheurs qui ont fait recours, pour catégoriser les modèles d'articles journalistiques, à des méthodes éclectiques, ayant pour base la prise en compte de différents critères : sujet, l'emplacement, la taille des articles en

---

<sup>1</sup> Ibid., p.82.

<sup>2</sup> Amossy Ruth, *L'argumentation dans le discours*, Ed. Nathan, Paris, 2006, p. 5.

<sup>3</sup> Adam Jean-Michel, Op. cit., p.16.

question, organisation textuelle, critères énonciatifs relatifs notamment à la prise en charge des articles par leurs auteurs.

Ces données seront revisitées dans ce qui suivra afin de montrer ce vers quoi notre travail tendra.

### 1.2. Les différentes catégories rédactionnelles dans la presse écrite

Du fait que notre corpus est issu de la presse écrite algérienne notamment des cinq journaux en question, il est nécessaire, pour l'élaboration de notre travail, de trouver une définition homogène capable d'inclure tous les articles que nous avons à notre disposition dans la même catégorisation. Une définition qui prendra, bien sûre, en compte l'expérience journalistique algérienne. Cette singularité du journalisme algérien, qui demeure très différente de ses autres homologues, n'a jamais gommé sa profondeur historique saillant ses différentes manières de s'exprimer. D'ailleurs, Roselyne Ringoot explique bien que chaque expérience journalistique appartient à un héritage contextuel qui la façonne par des traits spécifiques quand il anticipe à la page 24 déjà de son livre intitulé « Analyser le discours de presse », que « *dans le troisième chapitre [il précise] comment le journalisme normalise l'écriture de presse en fonction de différents contextes.* »<sup>1</sup>.

Mais, avant cela, il se doit de passer par une étape maîtresse que nous consacrerons à l'approche définitionnelle des genres de la presse écrite (point représentant une problématique extrêmement difficile et méritant une attention particulière) afin d'explicitier où réside le problème. Il ne s'agit pas forcément de passer en revue tous les genres mais plutôt d'insister sur ceux qui représentent les deux grandes familles journalistiques à savoir le genre de l'INFORMATION, et le genre du COMMENTAIRE. Quiconque tente d'approcher la définition de ces genres se heurte immédiatement à un ensemble d'obstacles en apparence de différentes natures comme le fait savoir D. Maingueneau en disant que « *La notion traditionnelle de genre a d'abord été élaborée dans le cadre d'une poétique, d'une réflexion sur la littérature. Cela fait peu de temps qu'elle est étendue à toutes sortes de productions verbales. Ce transfert n'est pas sans risque* »<sup>2</sup>. Ces obstacles sont dus à l'éclatement de la publication des manuels de journalisme ainsi qu'à la prolifération des travaux universitaires

---

<sup>1</sup> Ringoot Roselyne, Op. cit., p.24.

<sup>2</sup> Maingueneau Dominique, Op. cit., p. 41.

sur le journalisme notamment la presse écrite comme l'explique Jean-Michel Adam dans la revue « Pratique » dans son numéro 94 en mentionnant que , « *Depuis une vingtaine d'années les publications sur la presse écrite se sont multipliées. L'Ecole et l'Université se sont ouvertes aux médias, comme en témoignent les quelques indications bibliographiques suivantes (...)* »<sup>1</sup>. De cet état de fait découle une divergence dans les définitions des différentes catégories des unités rédactionnelles de la presse écrite, révélant qu'il n'y a pas de consensus parmi les chercheurs des sciences de l'information et de la communication en ce qui concerne les définitions des caractéristiques génériques des genres journalistiques mises à la disposition des rédacteurs en vue d'être conformes non seulement à la forme mais aussi à la fonction que devraient prendre les articles produits. Jean-Michel Adam trouve que « *ces définitions sont, [...] le plus souvent, très vagues* »<sup>2</sup>. Cet éventail d'outils classificatoires, Roselyne Ringoot, entre autres, lui réserve tout un chapitre dans l'un de ses livres où il conditionne l'écriture journalistique sur les plans formel et fonctionnel. Théoriquement parlant, le journaliste doit être en possession de ce qu'on appelle communément les règles relatives à tel ou tel genre, car « *Traiter l'information, c'est-à-dire- au sens propre- donner une forme à l'actualité, consiste à choisir un angle et à respecter les canons des genres d'écriture les plus adaptés, tout en restant conforme à la forme, à la ligne éditorial du journal* »<sup>3</sup>.

Pour avoir un aperçu plus au moins clair sur ce problème, il est indispensable de porter un regard sur les différentes définitions que l'on retrouve dans les manuels de journalisme concernant surtout les articles appartenant au genre du COMMENTAIRE, véhiculant des idées, tel que l'éditorial, le billet et le commentaire.

Pour commencer, nous citerons la catégorisation faite selon Jean-Luc Martin-Lagardette. Ce dernier répartit les articles de presse en quatre genres **le genre informatif** constituant la matière brute et regroupant la brève, le filet, l'article, la mouture, le résumé de rapport et le compte-rendu ; **le commentaire** qui vient compléter toute la gamme informative et qui inclut dans sa sphère l'article de commentaire, la critique, l'éditorial, la chronique, le portrait, la tribune libre ; **l'article de fantaisie ou d'humeur** qui est composé de l'écho, le courrier des lecteurs, et enfin **le genre élaboré** présentant l'enquête, le reportage, l'interview, le communiqué de presse. Tous ces genres ont bien évidemment des fonctions spécifiques, mais les caractères génériques séparant les articles appartenant au même genre restent encore

---

<sup>1</sup> Adam Jean-Michel, Op. cit., p. 3.

<sup>2</sup> Ibid., p. 4.

<sup>3</sup> Mercier Antoine, *L'écriture journalistique*, 2004, URL : file:///B:/L l'écriture journalistique.Htm , consulté le 25 janvier 2017.

très flous. En effet, « *Le reportage. C'est généralement un genre très apprécié. Mais plus difficile à réaliser qu'on ne le croit habituellement. Il est parfois confondu par les non-initiés avec le banal compte rendu* »<sup>1</sup>.

Pour sa part, José De Broucker avoue qu'il est souvent très difficile de se figurer des traits séparant certains articles d'une même catégorie d'une manière concise. Aussi, distingue-t-il seulement les deux grandes familles des genres journalistiques à savoir l'INFORMATION (information brute, information-service, brève, filet, mouture compte-rendu, reportage, portrait, interview, enquête, vulgarisation, document et témoignage.) et le COMMENTAIRE (éditorial, tribune, critique, billet, chronique, caricature). Ceci dit que :

*La notion de genres journalistiques, pour autant qu'elle soit utilisée par les professionnels de l'information et par les chercheurs, n'est pas une notion stable. La catégorisation la plus courante dans les guides du journalisme distingue les genres d'information (brève, filet, compte-rendu, reportage, interview...) et les genres de commentaire (éditorial, billet, chronique...)*<sup>2</sup>.

De Broucker explique clairement que « *La différence essentielle entre les deux grands genres rédactionnels que sont l'information et le commentaire est que le sujet du premier est un fait qui vise à faire savoir tandis que celui du second est une idée qui cherche à faire valoir* »<sup>3</sup>. D'autres chercheurs ont encore procédé, pour catégoriser les genres de l'information médiatique, notamment journalistique, à une division de travail qui renvoie à « *des spécialisations thématiques et fonctionnelles* »<sup>4</sup> en faisant opposer deux genres, ceux que Tunstall (1971) nomme *processors* et *gatherers*. En français, il s'agit du clivage entre un journalisme assis et un journalisme debout. Journalistes debout, *les gatherers* sont associé au travail de la fréquentation du terrain, ils ont pour première fonction la collecte de l'information représentant la matière première de leurs productions. Mais, il est bien clair que cette fonction ne les exclut en rien d'un travail strictement rédactionnel. Journalistes assis, *les*

---

<sup>1</sup> Martin-Lagardette Jean-Luc, *Le guide de l'écriture journalistique*, 7<sup>e</sup> Ed., La Découverte, Paris, 2009, p. 91.

<sup>2</sup> Ringoot R. et Rochard Y., *Proximité éditoriale. Normes et usages des genres journalistiques*, Mots, N° 77, 2005, p. 77.

<sup>3</sup> De Broucker José et Hirschauer Emmanuelle, *Pratique de l'information. Les fondamentaux*, 2<sup>e</sup> Ed., Victoire, Paris, 2010, p. 87.

<sup>4</sup> Neveu Erik, *Sociologie du journalisme*, Ed. La Découverte, Paris, 2004, p. 47.

*processors*, sont associés au travail de bureau, davantage affectés au traitement d'une matière informationnelle qu'ils n'ont pas produite. Cette orientation peut être présentée comme un curseur applicable à chaque journaliste selon sa fonction qu'elle soit dirigée vers la mise en cohérence des contenus rédactionnels (secrétariat de rédaction) ou qu'elle soit dirigée vers la cohérence du produit final, son adaptation au public (Ils sont investis sur une dimension de COMMENTAIRE, tels que le commentaire, l'éditorial...). Nous citerons à ce propos qu' :

*Il est par ailleurs utile de noter que les genres du journalisme assis sont bien plus nombreux que ceux du journalisme debout. Ceci étant précisé, les genres du journalisme de terrain ne supplantent en aucun cas le journalisme de desk qui reste une composante indispensable au sein d'un organe de presse<sup>1</sup>.*

Patrick Charaudeau, de son côté, reconnaît bien que construire une typologie, un certain classement des genres, est difficile du fait qu'il faut opérer un choix des variables. Et c'est justement ce choix de variables qui pose problème devant toute classification, en effet,

*Soit on essaye d'intégrer le plus grand nombre de variables [...], et on gagne en compréhension mais on perd en lisibilité, la représentation de la typologie étant complexe et du même coup inopérante ; soit on ne retient qu'un nombre limité de variables, et on gagne en lisibilité mais on perd en compréhension, la typologie devenant par la force des choses réductrice<sup>2</sup>.*

Et pour sortir de ce dilemme, il propose une typologie ayant des axes de base auxquels seront ajoutées d'autres variables permettant l'enchâssement dans le modèle de base. Pour lui, la représentation d'une typologie d'un texte d'information médiatique se fait sur deux axes. L'axe horizontal contient les trois modes discursifs à savoir l' « évènement rapporté » ; l' « évènement commenté » et l' « évènement provoqué ». L'axe vertical représente l'instanciation du discours médiatique selon que cela renvoie à des journalistes ou à des

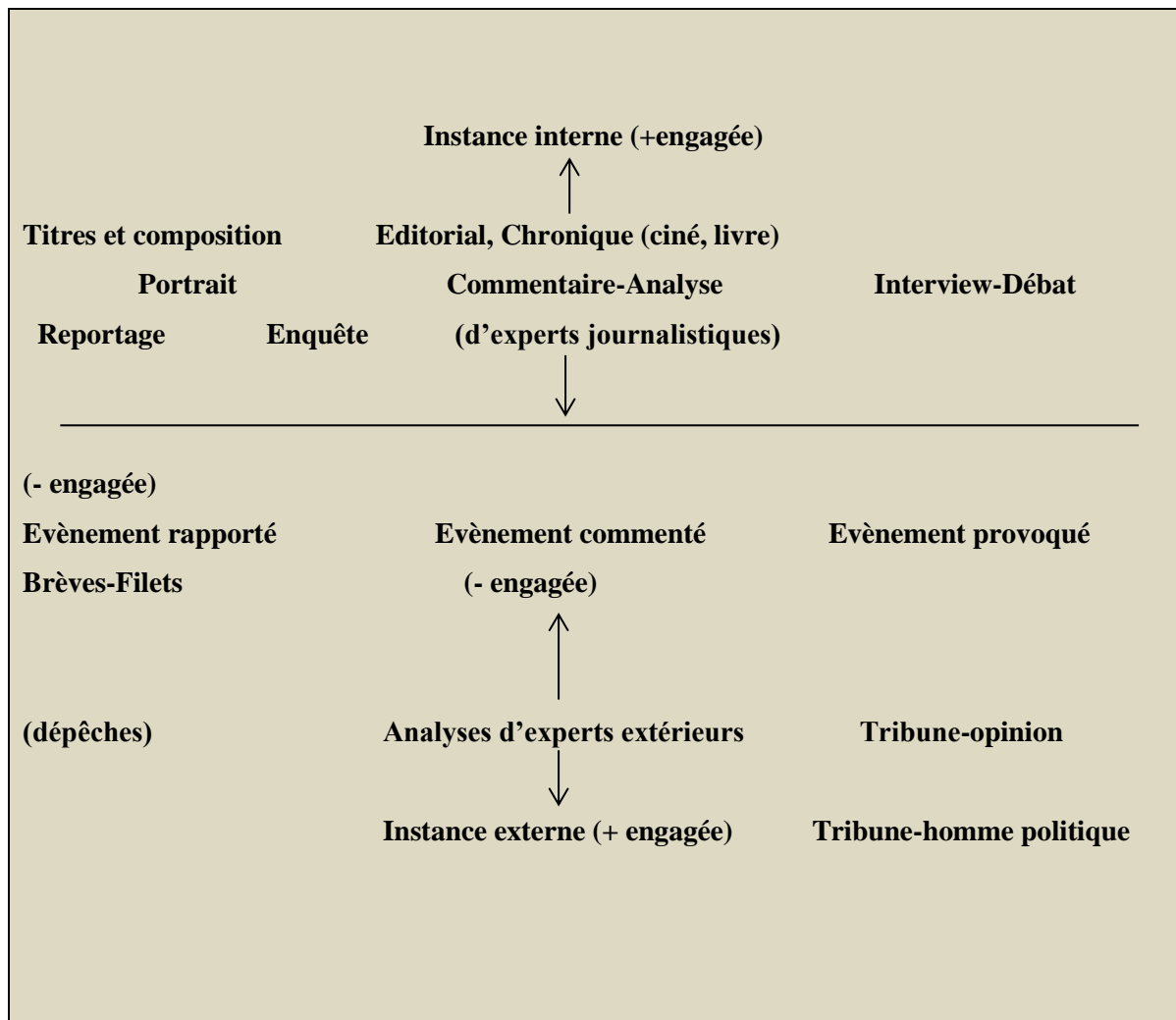
---

<sup>1</sup> Errami Abdelouahhab, *Les genres journalistiques, les clés de l'information professionnelle*, Guide du journaliste professionnelle. ISESCO, Rabat-Royaume Maroc, 2016, p. 20.

<sup>2</sup> Charaudeau Patrick, Op. cit., p. 173.

personnes extérieures à l'organe d'information. Il, l'axe vertical, montre le degré d'implication ou d'engagement de l'instance d'énonciation dans son discours et là « *il faut entendre par engagement le fait que l'énonciateur manifeste plus au moins sa propre opinion [...] dans la façon de mettre l'évènement en scène* ». <sup>1</sup>

La figure ci-dessous explique, toujours selon Patrick Charaudeau, la répartition des genres rédactionnels journalistiques. Ces différents genres sont, d'après toujours notre auteur, fondateurs des modes d'écriture journalistique quel que soit le support médiatique. Il a fait remarquer que l'ensemble de ces genres peuvent subir des changements au fil du temps et selon leur contexte socioculturel. Il s'agit d'une figure proposant deux lectures simultanées/ l'une horizontale ; l'autre verticale.



<sup>1</sup> Ibid., pp. 174-175.

Ce n'est pas toujours facile, ni possible, pour un chercheur partant d'un corpus d'articles journalistiques, de suivre les rouages et les clivages proposés par les manuels de journalisme en vue de bien définir son corpus et mettre l'ensemble de ses chroniques sous le même genre et cela est dû à la divergence de ces manuels et à l'entrecroisement de plusieurs critères énonciatifs et linguistiques dans la définition des genres dans la presse écrite que proposent ces manuels. D'où la nécessité de mettre « *un peu d'ordre dans les définitions des unités rédactionnelles ou catégories de la presse écrite* »<sup>1</sup> comme l'a déjà dit Jean-Michel Adam dans son article introducteur du numéro 94 de la revue *Pratique*. Ce linguiste a beaucoup insisté sur le problème que rencontre chaque chercheur ou analyste en disant que « *quand on veut en savoir plus sur les catégories génériques de la presse écrite, on se trouve en face d'une hétérogénéité et d'un flou définitionnel décourageant* »<sup>2</sup>. Ces propos qu'avance Adam, Bonnafous les a déjà révélés bien avant lui quand il a constaté que les « *recherches pour trouver une typologie établie et reconnue par les journalistes et les rédacteurs sont restées infructueuses* »<sup>3</sup>.

Le linguiste Jean-Michel Adam, après avoir fait une étude comparative de quatre manuels de journalisme et confronté leurs manières d'établir une classification des articles de la presse écrite, a procédé à cerner tout d'abord les macro-genres dont parlent les manuels pour qu'il passe par la suite à une catégorisation permettant de faire la distinction entre deux pôles énonciatifs qui sont *le pôle distance-information* et *le pôle implication-commentaire*. Ainsi, pour lui, cette double opposition va permettre de mieux faire la discrimination des catégories de la presse écrite et de mieux soulever la position du journaliste vis-à-vis de son article. Cette nouvelle composante rajoutée, distance/ implication, exprimant la manière avec laquelle le journaliste traite l'information est une valeur ajoutée d'une grande utilité aux articles de notre corpus notamment les articles appartenant au pôle implication-commentaire surtout quand les particularités de l'expérience journalistique sont tenues en compte dans l'établissement de la définition de l'éditorial et des genres voisins, articles véhiculant des thèses auxquelles les journalistes veulent faire adhérer leurs lecteurs. Tous les spécialistes des sciences de l'information et de la communication s'accordent sur le fait que l'éditorial est l'exemple d'article par excellence qui, même révélant une panoplie de définitions puisque

---

<sup>1</sup> Adam Jean-Michel, *Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite*, in *Pratique*, N°, 94, Metz, Juin 1997, p. 4, consulté le 25/ 10/ 2016 sur :

[https://www.persee.fr/doc/prati\\_03382389\\_1997\\_num\\_94\\_1\\_1800](https://www.persee.fr/doc/prati_03382389_1997_num_94_1_1800).

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Bonnafous Simone, *L'immigration prise aux mots*, Ed. Kimé, Paris, 1991, p. 47.



établi d'expériences journalistiques différentes, représente un champ d'investigation très propice pour l'étude de l'argumentation et de ce fait il est censé être capable de nous communiquer toutes les stratégies argumentatives empruntées par les journalistes pour faire valoir leurs opinions et convaincre leurs lecteurs de la justesse de leurs avis. En effet,

*Les genres du commentaire, de la lettre d'un lecteur [...] et du billet ne proviennent pas des genres « primitifs » du journalisme [...] Le modèle de ces trois genres journalistiques est fourni par la rhétorique classique telle qu'elle est enseignée à l'époque aux écoles et aux universités. L'auteur veut persuader les lecteurs de son opinion, et il a donc recours à tous les moyens que la rhétorique lui offre : il utilise l'arsenal des figures rhétoriques contenu dans la doctrine de l'élocutio, il emploie de façon systématique les techniques de l'argumentation, et suit, pas à pas, le modèle macrostructural du discours oratoire classique (exordium, narratio, argumentatio, conclusio)<sup>1</sup>.*

Il reste à dire que l'écriture de presse n'est pas pour autant figée et que l'élaboration d'une catégorisation des articles selon leurs caractéristiques génériques n'est pas stable et que les définitions de l'éditorial et des genres voisins ne sont pas opérables à toutes les expériences journalistiques. De là, il est très important de prendre en considération les spécificités de l'expérience journalistique algérienne qui est issue d'un contexte différent et d'une culture distincte. Le simple fait de lire un journal crée en la plupart des lecteurs une forme de familiarité, un horizon d'attente par lequel ces lecteurs accordent inconsciemment une grande importance aux caractéristiques génériques de l'éditorial et, de ce fait le distinguent des autres articles. C'est pourquoi, notre objectif est de sortir avec une définition opératoire de l'éditorial et des genres qui lui sont proches, sortir avec une sorte de « prototype » de l'éditorial pour le distinguer des autres formes d'écriture journalistique, car

*Le genre de l'éditorial diffère évidemment de celui du reportage [entre autres genres], et les lecteurs, instinctivement, tiennent compte de ces différences lorsqu'ils lisent un article de presse.*

---

<sup>1</sup> Grosse Ernst Ulrich, *Genres de la presse écrite et analyse du discours. Evolution et typologie es genres journalistiques*, Semen, N° 13, 2001, p. 17, consulté le 30/ 03/ 2017 sur URL : <http://semen.revues.org/2615>.



*En d'autres mots, les genres intéressent autant les journalistes en ce qui concerne la production discursive que les lecteurs lors de la réception textuelle<sup>1</sup>.*

## 2. Jean-Michel Adam et l'approche préconisée pour catégoriser les genres de la presse écrite

Dans le numéro 94 de la revue « Pratique », un numéro dont le thème a été totalement consacré aux genres rédactionnels de la presse écrite, Jean-Michel Adam, en tant que coordinateur, a tenté de dépasser le flou définitionnel de la notion de genre dans la presse écrite en y remettant un peu d'ordre et en élucidant le problème de l'utilisation floue de cette notion. Pour ce faire, il s'est fixé, avant tout acte, un premier objet de travail, celui de passer tout d'abord à la distinction des catégories non génériques que représentent ces genres rédactionnels à savoir celles relatives au périphrase journalistique ainsi qu'aux événements et les familles événementielles. Bien que celles-là ne puissent jamais être considérées comme des genres en elles-mêmes, elles nous permettent en quelque sorte de nous renseigner de la catégorie à laquelle appartient l'article de presse selon la sélection et/ ou l'exclusion de certaines de ces composantes appelées unités périphrastiques. A ce propos, Adam, s'inspirant des travaux de certains linguistes, dont G. Ginette entre autres, qui distinguent le périphrase (ce qui entoure directement le texte) de l'épithète (ce qui circule autour du texte et comprend les commentaires), adapte cette terminologie à la presse écrite qu'il décompose comme suit :

Périphrase du journal	Périphrase de l'article	
	Verbal	Iconographique
- Nom du journal	- Surtitre	- Illustration
- Indication de rubrique	- Titre	- Légende
	- Sous-titre	
	- Chapeau	
	- Intertitre (s)	

Ces neuf composantes, contenues dans le tableau ci-dessus et formant le périphrase journalistique, Adam reconnaît bien qu'elles ne peuvent en aucun cas présenter un genre

<sup>1</sup> Ibid.

rédactionnel, mais selon toujours Adam, il est nécessaire d'étudier comment ces genres rédactionnels optent pour telle ou telle autre unité péritextuelle afin que ces genres soient facilement identifiables et classables. En effet, « *On peut, par exemple, se demander si les chapeaux des reportages sportifs et des faits divers se ressemblent, si les éditoriaux et autres chroniques comportent des sous-titres, des chapeaux, des illustrations, etc.* »<sup>1</sup>. Il est important que nous mettions en lumière l'une des caractéristiques de ces composantes péritextuelles, celle d'échapper à la source énonciative de l'article.

L'autre catégorie non générique, aussi importante que la première et permettant de répartir les articles selon les événements et les familles événementielles, met au jour la manière avec laquelle se pré-catégorisent les articles dans le journal pour une organisation de l'information. Cette classification, n'étant pas gratuite et se basant surtout sur le critère de contenu du texte, répartit sémantiquement les articles en rubriques telles que : les rubriques relatives à la politique, à l'économie, aux questions internationales, aux pages régionales, à la culture, à la société, etc. Ces derniers sont inséparables d'une classification en grandes « familles événementielles ». Cette autre classification issue des travaux de Maurice Mouillard et Jean-François Tétu pour qui, en se basant sur des critères référentiels, l'évènement est pris comme une base solide pour la classification des écrits journalistiques :

*La maquette et le péritexte de chaque journal répartissent sémantiquement les articles en rubriques, elles-mêmes inséparables d'une classification en grandes « familles événementielles » : nouvelles politiques, catastrophes (naturelles, écologiques, accidents d'avions), voyages/ visites (présidentiels, ministériels, royaux, princiers, papaux), rencontres d'hommes politiques, conflits armées, conflits sociaux, décès de personnalités, manifestations, etc. Ces familles événementielles préorganisent l'information, sa distribution comme sa reconnaissance<sup>2</sup>.*

Après avoir traité la question de ce double classement des catégories non génériques des écrits journalistiques, pour lesquelles J. Hermann et G. Lugin notent que cela « sert à

---

<sup>1</sup> Adam Jean-Michel, Op. cit.

<sup>2</sup> Ibid.

*priori à classer les informations pour en faciliter l'accès* »<sup>1</sup>, il paraît clair, dès lors pour Adam, de distinguer avec précision les genres rédactionnels pour qu'il en rende compte et pour que nous puissions, à notre tour, accéder à des critères de classification opérables sur notre corpus malgré sa spécificité. En examinant quatre ouvrages appartenant à la « *production considérable de manuels destinés à l'apprentissage des divers types de production journalistique* »<sup>2</sup>, il s'est avéré, pour notre auteur, que les définitions des catégories que proposent les manuels de journalisme, à savoir « *Pratique de l'information et écritures journalistiques* » de De Broucker (1995) ; « *Guide de l'écriture journalistique. Ecrire, Informer, convaincre* » de Jean-Luc Martin-Lagardette (1994) ; « *Ecrire au quotidien. Pratiques du journalisme* » de Frédéric Antoine, Jean François Dumont, Benoît Grevisse, Philippe Marion et Gabriel Ringlet (1995) et enfin « *Commentaire et humeur* » et « *L'interview écrite et le portrait* » tous les deux de Henri Montant (1994, 1995), sont le plus souvent flous ou contradictoires et de ce fait Adam avoue que les

*Catégories auxquelles appartiennent les articles, les manuels de journalisme les détaillent avec plus ou moins de convergence, et les journaux et magazines ne les signalent explicitement que très irrégulièrement en les nommant : éditorial, dépêche, reportage, commentaire, analyse, courrier des lecteurs, revue de presse, etc.*<sup>3</sup>.

Cette grande confusion, provoquée par les différentes définitions proposées dans les manuels de journalisme, notamment par rapport aux caractéristiques de chaque genre, aux frontières séparant, par exemple, l'éditorial, le billet et le commentaire, Jean-Michel Adam en est parfaitement conscient comme en témoignent ses propos présentés ci-après :

*Je dirai qu'il est difficile de comprendre la logique des classements proposés par les manuels de journalisme. Les définitions varient et les catégories se chevauchent. Cette*

---

<sup>1</sup> Hermann Thierry et Lugrin Gilles, *Formes et fonctions des rubriques dans les quotidiens romands : Approche théorique et recherches quantitatives*, Fribourg, Institut de journalisme et de communications sociales, Coll. Media paper, 1999, p. 7.

<sup>2</sup> Agnès Yves, *Manuel de journalisme : écrire pour le journal*, Ed. La Découverte, Collection Repères, Paris, 2002, p. 240.

<sup>3</sup> Adam Jean-Michel, Op. cit.

*complexité s'explique par des croisements de critères qui vont des choix stylistiques micro-linguistiques aux intentions communicatives, en passant par la position énonciative du locuteur et le contenu des articles<sup>1</sup>.*

Ces observations ont permis à Adam de choisir la procédure à suivre pour proposer une description plus globale de ces unités rédactionnelles en maintenant en considération et le contenu et la forme de l'article. Il a d'abord emprunté, pour ce faire, la définition de la notion de genre proposée par Eliseo Veron, pour qui le genre est considéré comme « *un certain agencement de la matière langagière* »<sup>2</sup>. Ensuite, il a retenu tout le travail déjà élaboré par les professionnels du domaine de la communication, notamment les trois critères classificatoires proposés par De Broucker et qui s'opèrent dans la distinction entre les deux grandes catégories d'articles (les articles appartenant au pôle INFORMATION et ceux appartenant au pôle COMMENTAIRE). Donc pour notre linguiste, « *il est nécessaire de tenir compte et même de partir des catégorisations pratiques existantes. Celles-ci sont définies par les professionnels et les usagers de la formation discursive considérée, ainsi que par les spécialistes de la presse écrite* »<sup>3</sup>. En voici les trois critères classificatoires :

	INFORMATION	COMMENTAIRE
SUJET (Sémantique)	Un fait	Une idée
Intention (argumentative)	Faire savoir, faire comprendre, expliquer, rapporter	Faire valoir une opinion, prendre position
Position (énonciative)	Effacement (distanciation)	Engagement (implication)

<sup>1</sup> Ibid.

<sup>2</sup> Veron Eliseo, *Presse écrite et théorie des discours sociaux : production, réception, régulation*, in La presse, produit, production, réception, Charaudeau Patrick, Ed. Hatier, 1988, p. 13.

<sup>3</sup> Adam Jean-Michel, Op. cit. p. 13.

Jean-Michel Adam a constaté que les deux macro-genres peuvent être considérés comme étant beaucoup plus « *des positions énonciatives relatives à un contenu informationnel [...] (qui) dessinent un continuum plutôt qu'une opposition tranchée.* »<sup>1</sup>. Le tableau ci-dessous retient toutes les catégories rédactionnelles en les résumant selon la position énonciative de leurs instances comme nous l'explique Adam « *Il semble difficile d'ignorer ces catégories. Plutôt que de les rejeter, en raison du flou et des contradictions que présentent les définitions des différents manuels. Je propose de résumer tout ceci en partant de deux positions énonciatives polaires.* »<sup>2</sup>. C'est ce que nous récapitulons le tableau ci-après :

	<b>De Broucker</b>	<b>Martin-Lagardette</b>	<b>Antoine, dumont, grevisse, Marion, Ringlet</b>	<b>Montant</b>
	<b>Pôle distance-information</b>			
<b>1</b>	Dépêche			
<b>2</b>	Brève	Brève		Brève
<b>3</b>	Filet	Filet		Filet
<b>4</b>	Communiqué		Communiqué	
<b>5</b>	Texte d'auteur			
<b>6</b>	Revue de presse			Revue de presse
<b>7</b>	Information-service			
<b>8</b>		Résumé de rapport		
<b>9</b>	Compte-rendu	Compte-rendu	Conférence de presse	Compte-rendu
<b>10</b>	Enquête	Enquête	Enquête	Enquête
<b>11</b>	Reportage	Reportage	Reportage	Reportage
<b>12</b>			Fait divers	
<b>13</b>			Papier d'ambiance-observation	

<sup>1</sup> Ibid. p. 15.

<sup>2</sup> Ibid. p. 10.

<b>14</b>	Interview	Interview	Interview	Interview
<b>14a</b>	Interview-enquête	Interview-information		
<b>14b</b>	Interview-reportage	Interview-information		
<b>14c</b>	Interview-rencontre			
<b>14d</b>	Interview-documentaire			
<b>14e</b>	Interview-sondage	Interview-express		
<b>14f</b>		Interview-d'opinion		
<b>14g</b>		Interview-portrait		
<b>14h</b>			Interview-interrogatoire	
<b>14i</b>			Interview-conversation	
<b>14j</b>			Interview-récit	
<b>15</b>	Portrait	Portrait (profil)		Portrait
<b>16</b>		Article de commentaire		Article d'analyse
<b>16a</b>	Commentaire explicatif			
<b>16b</b>	Commentaire-traduction			
<b>16c</b>	Commentaire interprétatif			
<b>16d</b>	Commentaire expressif			
<b>17</b>	Editorial	Editorial	Editorial	Editorial
<b>18</b>	Tribune	Tribune libre		« Billet »

19	Courrier des lecteurs	Courrier des lecteurs		
20	Papier d'expert			
20a		Critique	Critique	Critique
21	Billet	Billet	Billet d'humeur	« Humeur »
22	Caricature			
23	Chronique	Chronique	Chronique judiciaire	Chronique
24		Echo	Echo	Echo et ragot
<b>Pôle implication-commentaire</b>				

**Classification des genres rédactionnels journalistiques (Adam, 1997 : 10 -11)**

Cette répartition des catégories génériques selon la dichotomie information/ opinion, a permis à Adam de sortir avec des constatations qui méritent d'être évoquées dans ce qui suit. D'un côté, « *Entre le centre et la périphérie d'une catégorie, entre les zones périphériques de catégories proches, il existe des différences graduelles que les recherches doivent tenter de décrire* »<sup>1</sup>. D'un autre côté, du fait que ces catégorisations bougent sensiblement, Adam déduit que cela renseigne que « *les catégorisations semblent fonctionner par regroupement autour de prototypes, par airs ou ressemblances de familles* »<sup>2</sup>. Avec la perspective, qui s'intéresse à la typicalité et aux prototypes et qui a inspiré plusieurs linguistes dont G. Kleiber (1990), M. De Fornel (1990), J.-M. Adam (1992), il est possible de théoriser, selon Adam, la notion de genre ainsi que la complexité des plans d'organisation des textes journalistiques. L'approche de la catégorisation des discours, suite à cet apport, doit être totalement renouvelée comme le note Adam « *je dirai seulement que cette perspective théorique (prototypique) rend [...] possible une approche renouvelée des catégorisations des productions discursives* »<sup>3</sup>.

Notre linguiste propose de considérer tel fait de langue comme étant un représentant plus ou moins caractéristique d'une catégorie. Cette tendance révèle d'emblée qu'il y a des frontières floues entre les catégories, des voisinages de formes, des analogies qui rend leur

<sup>1</sup> Ibid., p. 12.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Ibid.

classement impossible. Cette difficulté de classement est due à la nature intrinsèque fort complexe des genres parce qu'ils sont, selon Adam, des catégories pratiques-empiriques (indispensable aussi bien à la production qu'à la réception), prototypiques (définissables en termes tendanciels) et enfin régulatrices (des énoncés en discours et des pratiques sociales).

Et pour cerner cette complexité dans la description de la diversité des phénomènes entrant en jeu dans les pratiques langagières, Jean-Michel Adam reformule, après avoir examiné attentivement l'apport de D. Maingueneau (1996), M. Foucault (1969), R. Rastier et Bakhtine concernant leur réflexion sur les genres, les contraintes définitoires en établissant les critères minimaux des genres comme le montre le tableau ci-dessous :

<b>Critères minimaux définissant les genres de la presse écrite</b>	
Sémantique (thématique)	(« Familles événementielles » et rubriques)
Enonciatif	(Degré de prise en charge des énoncés et identité des énonciateurs)
Longueur	(Brièveté VS développement)
Pragmatique	(Buts, intentions communicatives)
Compositionnel	(Plans de textes et séquences)
Stylistique	(texture micro-linguistique)

Adam signale que le critère relatif à la longueur est d'une grande utilité du moment qu'il « permet de distinguer la brève, le filet et l'écho de la plupart des autres genres. »<sup>1</sup>. Mais, il retient, tout de même, notre attention sur un fait frappant, celui de ne pas pouvoir trancher quant à l'appartenance d'un tel article à un tel genre donné vu l'entrecroisement de plusieurs critères classificatoires. Ce constat sera confirmé par les articles composant notre corpus qui manipulent, selon leur propre expérience journalistique, les critères définitoires en remettant en cause les exigences stipulées dans les manuels de journalisme. Cette forte

<sup>1</sup> Ibid., p. 13.



hétérogénéité générique laisse entendre la quête continue des stratégies argumentatives les plus adéquates par les chroniqueurs des journaux algériens.

Sachant que nos articles font partie du pôle implication-commentaire, il nous semble indispensable, après cette présentation, de catégoriser nos articles afin de les identifier. Autrement dit, nos articles, pourrions-nous les regrouper tous dans la catégorie 17 indiquée dans le tableau ci-dessus ? Y'en a-t-il ceux qui appartiennent aux catégories avoisinantes ? A quel degré transgressent-ils les critères que prônent les manuels de journalismes ? Comment expliquons-nous cette grande hétérogénéité qui les caractérise ?

Pour élucider ces problèmes, nous sommes, dans l'immédiat, appelée à une lecture exhaustive des définitions de l'éditorial, et des genres qui lui sont proches, tel que le billet et le commentaire afin de pouvoir classer nos articles dans la catégorie qui est la leur.

### **3. Regard critique sur l'éditorial et les genres qui lui s'apparentent**

Pour avoir un aperçu sur ces problèmes évoqués ci-dessus, il suffit de porter un regard critique sur le genre commentaire-implication, notamment « l'éditorial », dont la définition se trouve tellement hétérogène au point de ne pas pouvoir trancher que tel article est un éditorial du fait que ces éditoriaux sont établis à partir d'expériences journalistiques particulières.

#### **3.1. L'éditorial et sa corroboration argumentative**

Les genres dans la presse écrite sont une contrainte pour l'écriture journalistique, c'est pourquoi les spécialistes des médias ont eu cette propension à cataloguer les différents types d'articles où chaque journaliste sera tenu à répondre à ces conventions d'écriture. Néanmoins, beaucoup d'articles de presse ne sont pas conformes aux normes prônées par les manuels journalistiques comme il est dit par E. U. Grosse et E. Seibold que « *non seulement les genres conditionnent l'écriture des articles, mais les quotidiens se distinguent [...] par les genres qu'ils favorisent* »<sup>1</sup>. A ce titre, l'éditorial en est un exemple illustratif. Mais avant de montrer ses irrégularités éditorialistes par rapport aux conventions, il nous faut d'abord définir ce genre noble appartenant au pôle commentaire-implication et qui est considéré comme étant

---

<sup>1</sup> Grosse Ernst Ulrich et Seibold Ernst, *Panorama de la presse parisienne : histoire et actualité, genres et langages*, Frankfurt am Main, Peter Lang., 1996, p. 13.

le « lieu par excellence de la réflexion, du jugement et de l'engagement »<sup>1</sup>. Pour ce faire, l'éditorial, en tant que production linguistique soumise à une idéologie déterminée, est l'article de presse auquel est communément conféré le rôle d'exprimer l'orientation générale du journal dans lequel il fait son apparition. Il lui est reconnu une fonction principale, celle de manifester les principes qui fondent l'activité déployée par le journal en tant qu'une institution. C'est au premier chef qu'est confiée l'instance énonciatrice comme nous pouvons le lire dans ce qui suit :

*L'éditorial est un genre journalistique qui vise, au-delà de l'émission d'un point de vue, l'expression d'une position qui incarne la ligne éditoriale de l'organe de presse. C'est ce qu'on appelle parfois « le point de vue officiel du journal [...]». L'éditorial porte la signature du journal ou, généralement, celle de la personne qui occupe la fonction de directeur de la rédaction ou de rédacteur en chef au sein de l'organe de presse<sup>2</sup>.*

Et du moment qu'il est l'opinion non pas d'un journaliste, mais celle du journal, l'instance énonciatrice suprême prête, à cette vitrine idéologique de la publication, un grand soin : le style sera donc exigeant, les règles d'écriture seront sévères marquant une certaine solennité comme l'exprime les définitions déjà existantes telles que celle proposée par Jean-Luc Martin-Lagardette qui insiste sur les particularités stylistiques de ce genre en disant qu' :

*Une grande liberté de ton est possible, plus que dans aucun autre genre journalistique. Le style sera plutôt vigoureux, incisif, à la limite du langage parlé, du discours de tribun. L'éditorial est un texte qui réveille. Son auteur peut se laisser aller à son humeur. S'il se sent l'âme littéraire et s'il en a l'envergure, rien ne l'empêche de se livrer à un morceau de bravoure. Toujours, il signe son article, qui est parfois accompagné de son portrait photo<sup>3</sup>.*

---

<sup>1</sup> Antoine Frédéric and all., *Ecrire au quotidien. Pratiques du journalisme*, Louvain-la-Neuve, Evo Communication-chronique sociale, 1995, p. 105.

<sup>2</sup> Errami Abdelouahhab, Op. cit., p. 80.

<sup>3</sup> Martin-Lagardette Jean-Luc, Op. cit., pp. 82-83.

Ces considérations d'ordre stylistiques sont plus ou moins partagées par les concepteurs des manuels de journalisme. En effet :

*L'éditorial, ou l'édito, est le genre de commentaire le plus usité et le plus connu. Etymologiquement, il est le mot de l'éditeur (editor). En réalité, il est la prise de position officielle du propriétaire du journal, lequel [...] délègue ses pouvoirs [...]. Théoriquement, l'éditorial engage la responsabilité du journal [...]. Dans la réalité, l'éditorial s'est affadi, au point de devenir parfois le titre d'une chronique quotidienne [...]*<sup>1</sup>.

Il est bien clair que ce genre a connu des mutations au fil du temps, mais un point est certain, c'est qu'il y a un dénominateur commun qui régit toute cette panoplie de définitions, c'est qu'il s'agit d'un discours foncièrement argumentatif visant à accréditer le bien-fondé d'une thèse et donc de toujours tenter de gagner l'adhésion de ses lecteurs par rapport à la position exprimée, et ce à travers les stratégies discursives argumentatives que le journal avance sur la véracité de son raisonnement logique dans un style mesuré et ferme. Ce discours profondément argumentatif sur un événement consacré aux grandes questions d'intérêt général dans les domaines politique, économique, social et culturel, détermine tous les autres discours du journal ce qui constitue sa ligne éditoriale.

Essayons de voir, maintenant, de plus près à quel degré les éditoriaux formant notre corpus transgressent les contraintes que leur assignent les définitions dictées par les manuels de journalisme ou, au contraire, à quel point ils y obéissent. Parmi les cinq journaux retenus, un fait inquiétant qui nous saute, de prime à bord, aux yeux et qui ne nous laisse pas indifférente, c'est celui de l'absence d'un article ayant comme titre générique « *Editorial* » dans deux journaux à savoir « *Le Soir d'Algérie* » et « *El-Watan* », deux quotidiens dont la réputation ne peut faire l'objet d'une polémique et dont l'écho se répand partout. Au niveau de « *El-Watan* », seules deux chroniques (*Point Zéro* et *Commentaire*) situées à la page 24 sont repérées et dont la fonction serait de remplacer d'une manière discrète l'éditorial, car un journal, avec un poids pareil, ne peut se passer de cette soupape permettant à la rédaction du journal d'exprimer ses opinions. En effet « *Les genres dans la presse écrite sont une*

---

<sup>1</sup> Montant Henri, *Commentaire et humeurs. Billets, éditoriaux, critiques, pamphlets, chroniques, échos...*, Les guides du centre de formation et de perfectionnement des journalistes, Paris, 1994, p. 13.

*promesse pour les lecteurs. Exemple : un éditorial donne la posture, le point de vue politique, donne envie de lire le journal »<sup>1</sup>*. Nous sommes, aussi, tout à fait surprise de constater que le quotidien « *Le Soir d'Algérie* », ne dispose que d'une seule chronique placée à la page 24 aussi et qui s'intitule « *Pousse avec eux* ». Cette dernière ne pourrait non plus ne pas fonctionner à l'image d'un éditorial, qui est considéré comme étant une ouverture impliquant la responsabilité morale de l'organe vis-à-vis des thèmes d'actualité de portée large. En effet, l'éditorial se dissimule derrière ces chroniques, car couper ce lien entre le journal et ses lecteurs serait une absurdité, point sur lequel nous revenons par la suite pour voir précisément à quels genres appartiennent ces chroniques et voir jusqu'où elles empruntent des traits à l'éditorial, ce genre noble d'opinion.

Concernant les trois journaux restant, il est vrai que chacun d'eux dispose d'un éditorial, mais le fait de les voir de plus près laisse apparaître leurs disparités. L'éditorial du quotidien *El-Moudjahid* et celui du quotidien *Liberté* se trouvent, c'est vrai, tous les deux à la page 03, emplacement destiné à l'éditorial selon Sylvie Durrer qui dit que « *l'éditorial serait toujours auto-désigné et se repèrerait par sa position : il est normalement situé soit en première page et en encadré soit, le cas échéant, en troisième page* »<sup>2</sup>. Mais, celui de *Liberté* comporte un chapeau introductif et toujours signé par l'équipe de la rédaction sinon par les initiales et l'adresse email de l'éditorialiste « (O A) (abrousliberte@gmail.com) », alors que celui d'*El Moudjahid* ne dispose pas d'un chapeau et ses signataires sont toute une variété de journalistes dont Bouraib Mohamed, Nadia Kerraz, Farid B., Mohamed Kourssi, c. J., et des fois la signature se fait au nom du journal lui-même. Pour l'Editorial de *Le Quotidien d'Oran*, à l'instar des deux chroniques de « *El-Watan* », il est publié à la page 24, ses signataires sont toujours soit M Saadoune soit K Selim, cet édito se termine souvent par un commentaire mis en valeur par des caractères écrits en majuscule. Ce même quotidien réserve la page 3, que devrait occuper *l'Editorial* de tout organe, à la chronique Raina Raikom. Cette dernière pourrait être considérée comme étant un deuxième éditorial discret si nous nous référons aux propos suivants « *L'éditorial peut également trouver sa place dans les pages intérieures parmi les articles d'opinion. Bien plus, une même édition peut comporter plusieurs éditoriaux selon les rubriques du journal* »<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Balle Francis, Op. cit., p. 53.

<sup>2</sup> Durrer Sylvie, *De quelques affinités génériques du billet*, SEMEN, Revue de sémiolinguistique des textes et discours, N° 13, 2001, disponible sur <https://journals.openedition.org/semen/2600>, consulté le 15/ 11/ 2016

<sup>3</sup> Errami Abdelouahhab, *Les genres journalistiques*, Publication de l'Organisation Islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture -ISESCO-, Rabat, Maroc, 2016, p.80.

S'éloignant des canons de l'écriture journalistique, cette transgression dans les éléments génériques notamment topographiques n'est ni neutre ni gratuite en ce sens que l'enjeu du discours est de faire partager aux lecteurs les émotions, les jugements et la position de l'équipe de la rédaction de l'organe de presse par rapport aux faits d'actualité : le discours, de par son enjeu, est argumentatif. L'Editorial, genre difficilement cernables à cause de l'hétérogénéité de ses critères, échappe à toute tentative de classification même s'il semble de prime abord aisément identifiables dans un journal donné, d'ailleurs les propos de Annik Dubied et Marc Lits confirment cela quand ils disent que :

*Si ce genre semble aisément identifiable, très vite apparaissent des critères de sélection hétérogènes et l'impossibilité de leur systématisation. Ces critères sont le plus souvent liés à la topographie, à la prise de parole d'un éditeur identifié ou collectif, au type textuel privilégié [...], au mode d'énonciation, au ton utilisé, au contenu référentiel. Et au-delà d'un modèle générique bien hypothétique à découvrir dans une collecte fondée sur un échantillon restreint, rares seront les articles qui pourront répondre de manière canonique à un ensemble de critères cohérents et convergents<sup>1</sup>.*

Arrivée à ce stade, nous disons que malgré que beaucoup de manuels journalistiques optent, afin de classer les genres de la presse écrite, pour le critère de la visée communicative dominante, les chroniqueurs retenus dans cette étude, notamment les éditorialistes, transgressent les normes de l'écriture journalistiques et les caractéristiques typographiques de l'éditorial en mettant l'accent sur les spécificités de l'écriture journalistique algérienne et les contraintes discursives la régissant. Donc, l'hétérogénéité de ces caractéristiques typographiques soulevée rend difficile la distinction entre l'éditorial et les autres chroniques proches qui souvent l'accompagnent et qui semblent partager avec l'éditorial cette dimension argumentative tout en empruntant d'autres stratégies argumentatives pour obtenir l'assentiment d'autrui.

Les chroniques journalistiques de notre corpus que nous analyserons après et dont le titre générique est autre que l'éditorial sont un exemple illustratif de dérives journalistiques

---

<sup>1</sup> Dubied Annik et Lits Marc, *L'éditorial : genre journalistique ou position discursive ?*, Pratique N° 94, juin 1997, consulté le 02/ 11/ 2016 sur : [https://www.persee.fr/doc/prati\\_0338-2389\\_1997\\_num\\_94\\_1\\_1803](https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_1997_num_94_1_1803).

notamment quand il s'agit de l'expérience journalistique algérienne, car beaucoup parmi les caractéristiques spécifiques de l'éditorial peuvent prédominer dans certaines chroniques appartenant à un autre genre ou se réduire ou encore disparaître dans d'autres.

### **3.2. Y a-t-il des critères de différenciation entre les caractéristiques catégorielles du billet et celles de l'éditorial dans la presse écrite algérienne ?**

Il semble que le billet, ce genre à dominante commentative, bénéficie d'une importance majeure dans le monde médiatique notamment celui de la presse écrite au point de susciter en nous la question s'il s'agit tout simplement d'une variante de l'éditorial et donc de le confondre avec ce dernier qui exprime l'opinion de la rédaction comme nous l'avons déjà signalé précédemment ; ou d'une autre catégorie rédactionnelle différente de l'éditorial exprimant l'opinion exclusive de son auteur et donc de tenter d'examiner ses divers traits permettant de le catégoriser sans trop de peine afin de le distinguer de l'éditorial. De ce fait, nous nous interrogeons sur la nature de ce genre qui s'avère de prime abord à certain égard problématique sur le plan statutaire auquel nous devons prêter attention pour comprendre ses caractéristiques sans trop chercher à rentrer dans les détails.

Ce genre commentatif, qui s'accapare de plusieurs figures marquantes, issues du monde médiatique notamment dans le paysage médiatique algérien et dont les noms sont reconnus à l'échelle nationale voire internationale, tend à dominer les genres des écrits journalistiques pour l'une des simples raisons sans nul doute : le grand investissement rédactionnel que détiennent les journalistes ayant cette responsabilité scripturale comme il est convenu du côté des théoriciens qui disent qu'« *il [le billet] fait voir la main du rédacteur, et affiche en surimpression la mention clignotante : « Ici, haut degré de subjectivité » et reçoit carte blanche à ses épanchements personnels* »<sup>1</sup>. Il est donc tout à fait naturel de voir ces journalistes, qui se consacrent totalement à cette activité billettiste, recourir à une écriture s'inspirant beaucoup plus plutôt du monde littéraire que journalistique afin de pouvoir laisser ouvertement place à leur subjectif, à leurs sentiments personnels et à leurs pensées intimes ce qui leur permet de produire des dérives dans leurs écrits.

Pour parvenir à identifier s'il y a parmi les articles formant notre corpus ceux que nous pouvons mettre sous la désignation du billet, il nous paraît judicieux de nous référer avant tout

---

<sup>1</sup> Antoine Frédéric and all., *Écrire au quotidien. Pratiques du journalisme*, Louvain-la-Neuve : EVO-Communication, 1995, p. 100.

aux définitions qu'ont proposées les théoriciens pour ce genre, de les comprendre pour que nous puissions enfin apporter une réponse concise.

Parmi les études qui se sont intéressées au billet, Jean-Michel Adam cite la revue *Semen*, dont le numéro 13 intitulé « *Genres de la presse écrite et analyse de discours* » et qui a été considérée comme étant un prolongement de la revue *Pratique* dans son numéro 94 de juin 1997, déjà consacrée à l'« *Approche des genres de la presse écrite* ». Dans cette revue appelée *Semen* publiée en 2001, Sylvie Durrer entreprend l'examen de la question du billet sous un angle différent. Au sein de son article, elle mène une réflexion sur la généricité prise comme catégorisation discursive et textuelle où elle met l'accent sur quelques affinités génériques du billet, après l'avoir comparé aux autres genres d'opinion voisins tels que l'éditorial ; le commentaire ; la chronique ; la tribune libre ; etc. Pour cette auteure, le billet peut être distingué selon deux points de vue :

*Du point de vue topographique, le billet occupe une place plutôt stable dans le journal ; il est fréquemment situé vers la fin du journal. Du point de vue typographique, il n'est pas rare qu'il soit présenté dans un caractère particulier [...] qui le détache des autres articles ; ce détachement peut-être accentué par le recours à un encadré<sup>1</sup>.*

Malheureusement, cette définition à caractère topographique et typographique ne nous permet pas de divulguer toutes les données concernant le billet, car en effet l'encadré peut concerner d'autres genres du commentaire aussi qu'ils soient explicitement ou implicitement catégorisés.

Dans un tel cas de figure, recourir à d'autres définitions facilitant la distinction de cette réalisation discursive est nécessaire. Aussi, trouvons-nous dans la définition proposée par Montant (1994 : 11) une autre caractéristique qu'il associe au billet et qui s'incorpore dans le fait qu'il s'agit d'« *un article bref, d'une vingtaine de lignes [...] dont le but est de faire sourire ou réfléchir le lecteur sur un événement d'actualité.* »<sup>2</sup>. Nous comprenons par-là que le billet suscite la réflexion du lecteur en aiguisant sa curiosité d'avoir une vision personnelle sur l'actualité. Le journaliste, assumant son rôle social, véhicule ses opinions en incitant le lecteur à l'action, à la contestation. De Broucker confirme cela quand il dit que « *Le billet est*

---

<sup>1</sup> Durrer Sylvie, Op. cit.

<sup>2</sup> Montant Henri, Op. cit., p. 11



*un article court, et même très court : de dix à quinze lignes, qui exprime une vision inattendue d'un fait d'actualité. C'est le clin d'œil d'un observateur non conformiste. Il révèle le sens caché, voire le non-sens des évidences convenues.* »<sup>1</sup>. Ces définitions du billet ne facilitent pas non plus sa distinction de l'éditorial, c'est pourquoi il faut chercher ce que les autres chercheurs, qui se sont intéressés à la question, ont soulevé comme points pour que la différence soit plus nette. C'est pour cela qu'en plus des caractéristiques déjà évoquées, nous avons cherché dans la définition de Martin-Lagardette un autre élément distinctif qui se manifeste dans la notion de la visée humoristique comme nous pouvons le lire ci-après :

*Court article d'humeur [...] sur un fait ou une question d'actualité, caractérisé par sa concision et une chute inattendue : humoristique, paradoxal, impertinente, etc. Genre difficile, proche de la littérature, le billet offre un point de vue surprenant, démystificateur, en recul par rapport à l'événement*<sup>2</sup>.

Cette dernière définition met l'accent surtout sur le ton humoristique dont jouit le journaliste face à son article. Ceci dit que si l'éditorial se caractérise par son ton vigoureux, son style soigné et son analyse objective basée sur la démonstration et portant sur des événements significatifs de l'actualité, comme le montrent ces chercheurs, qui considèrent, l'éditorial comme étant, « *une responsabilité, au sens presque juridique du terme. L'auteur doit argumenter, développer logiquement sa pensée. L'éditorial tient de la démonstration, du syllogisme* »<sup>3</sup>, le billet, en revanche, est le genre de l'humour par excellence.

A partir de cette dernière donnée, il devient clair que la distance séparant l'éditorial du billet s'opèrera par le recours à des stratégies argumentatives différentes que s'offrent les chroniqueurs dans les deux formes d'écriture afin de bien en régir les contraintes discursives. Outre l'humour caractérisant le billet, il est important de mettre l'accent sur une autre spécificité de base qui permet de mieux cerner ce genre. Il s'agit là de signaler l'importance accordée aux thèmes traités dans chaque pratique journalistique. A cet effet, il nous suffit de lire ce que Sylvie Durrer dit à ce propos :

---

<sup>1</sup> De Broucker José, *Pratique de l'information et écritures journalistiques*, Paris, CFPJ, 1995, p. 207

<sup>2</sup> Martin-Lagardette Jean-Luc, *Les secrets de l'écriture journalistique. Ecrire, informer, convaincre*, Guide, Editions Syros, Paris, 1994, p. 88

<sup>3</sup> Antoine Frédéric, and all., *Op. cit.*, p. 103.



*Le billet est souvent en porte-à-faux avec les grands thèmes de l'actualité journalistiques ; il offre un commentaire de sujets qui sont relativement secondaires voire mineurs par rapport au courant dominant des informations. En résumé, on peut dire que le billet est fortement décalé par rapport aux autres articles. Premièrement, il aborde des questions non prioritaires sur un ton humoristique et secondement, il est soigneusement mis à part dans un encadré<sup>1</sup>.*

Suite à toutes ces définitions, nous nous apercevons clairement que la rencontre de ces deux points d'opposition entre l'éditorial et le billet, qui sont l'usage que font le billet et l'éditorial de l'argumentation et l'importance du sujet emprunté par les journalistes dans chacun des deux genres, nous permettraient de catégoriser le billet. Pour parvenir à identifier les billets contenus dans les articles retenus, nous procédons à la transposition de ces critères visualisés par toutes ces définitions et ce pour faire émerger les articles en question. Nous citons :

**Extrait 1.** « Pousse avec eux » de « *Le Soir d'Algérie* » dont voici un extrait intitulé « *Programme, parle ! Je t'ordonne de parler !* ». Publié le jeudi 20 mars 2014 par Hakim Laâlam.

*« [...] , ce qui a retenu mon attention cette fois, c'est cette autre déclaration de Abdelaziz II. Une déclaration inquiétante, tellement elle est chargée de sens littéralement ésotérique, voire cabalistique, limite satanique. Le tout nouveau conseiller très très spécial de Boutef' a dit ceci devant témoins : « le président de la République n'a pas besoin de parler. Il fera parler son programme. » Ya Sahbi ! Je savais Abdekka plein de ressources, au sens propre et au sens moins propre, mais de là à détenir le super-pouvoir de faire parler un programme, les bras de mon fauteuil fixe m'en tombent ! Mon Dieu ! Nous avons un chef de l'Etat capable de faire parler des feuilles 21/27 ! Oh ! Bien sûr que les grincheux- dont nous ne faisons pas partie comme chacun le sait ici-rétorqueront qu'au lieu de faire parler son programme, il devait commencer par le faire appliquer. Mais çà, bien sûr, ce sont les grincheux. Ils ne voient pas la chance inouïe que nous avons de posséder le seul Président sur cette planète capable de faire parler son programme. [...] D'ici au 17, les paris sont déjà lancés dans le milieu très scintillant de la magie et de la prestidigitation : Abdekka arrivera-t-il aussi à faire bouger son programme ? A le faire sourire ? voire même à le faire marcher sans l'aide d'un fauteuil ? Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue ».*

---

<sup>1</sup> Durrer Sylvie, Op. cit.

**Extrait 2.** « *Contrechamp* » de « *Liberté* » publié le 03/ 04/ 2014 par Rédaction nationale. En voici un extrait intitulé « La jeunesse, un thème mystificateur ».

« Les promoteurs du quatrième mandat n'en ont que pour la jeunesse. C'est même pour mieux la servir qu'ils ne veulent pas lui céder le pouvoir ! A Tébessa, Sellal s'est encore engagé : « Je vous fait le serment de poursuivre notre effort en direction de la jeunesse. » Et de demander, dans le même discours, à « la génération post-Indépendance » de se préparer à « reprendre le flambeau ». Avouant cependant : « Nous nous apprêtons à tenir une importante élection présidentielle le 17 avril. Nous ne pouvons pas livrer le pays à n'importe qui. » Et disant, à propos des autres candidats : « Certes, ce sont tous des hommes de valeur, mais nous avons besoin, plus que tout, d'un président d'expérience. Un homme qui a une grande vision pour le pays car les défis sont énormes. » L'aveu est plus éclatant : le pays est à eux, et leur suggérer l'alternance, c'est leur demander de le « livrer » ! L'on est très loin de la conception démocratique qui fait d'un pays une propriété collective d'un peuple, décidant, lui-seul, selon des modalités préétablies, à qui il doit le confier. Pas question donc de le « livrer »... « à n'importe qui » ! Les autres prétendants au pouvoir seraient donc « ce n'importe qui ».

**Extraits 3.a et 3.b** « *Raïna Raïkoum* » du journal « *Le Quotidien d'Oran* » dont voici deux extraits : L'un publié le 23/ 03 / 2014 par le chroniqueur Moncef Wafi et dont le titre est « Pour certains, l'éternité commence aujourd'hui ». Le second article, qui est publié le 24/ 03/ 2014 et écrit par le billettiste Kamal Daoud, reçoit comme titre « C'est un pays ou une boîte postale ? »

« Après le printemps, c'est la campagne. Celle que per sonne n'attend, insipide, inodore et incolore sauf si gaz lacrymogène et couleur rouge sang ne viennent se mêler à trois semaines d'ennui mortel. C'est aujourd'hui que commence une campagne électorale pour désigner l'ancien-nouveau locataire d'Em-Mouradia avec son lot d'embouteillage, de mauvaises surprises, d'acteurs de vaudeville et de figurants en carton-pâte. »

« Pays épistolaire, nation poste restante donc. Il faut chercher longuement dans les annales des souverainetés et des institutions de l'humanité pour trouver un cas comme le nôtre : un pays qui va être gouverné par un homme occulté, sans son ni image ni moteur et qui fait campagne par procuration et qui parle à son peuple par lettre. Car cela n'existe pas. Nous sommes les premiers. Une nation orpheline par-dessus la tête de laquelle les ex et les anciens, les candidats et les opposants s'échangent le verbe et les visions, par lettres mortes et postes restante. Un cas unique d'épistolaire collectif. »

**Extrait 4.** « *Point Zéro* » de « *El-Watan* ». En voici un extrait publié le 11 mars 2014 par le chroniqueur Chawki Amari. Cette chronique s'intitule « La légende des 7 docteurs ».

« *Le roi souffrant d'un mal inconnu probablement transmis par la main d'un étranger contaminé, il fit venir les meilleurs docteurs du pays. Arrivés dans un fourgon blindé de la DGSN, les 7 docteurs sélectionnés durent tout d'abord fournir un certificat médical assurant qu'eux-mêmes étaient en bonne santé mentale et soucieux de la stabilité du pays. Une fois le serment des hypocrites lu ainsi qu'une version remixée de Qassaman chantée, les docteurs se mirent à l'ouvrage. Après examen, le premier docteur donna au roi un certificat de bonne conduite du pays et au moins 5 ans à vivre pour le malade, ce qui coïncida avec la durée de son nouveau mandat. Le deuxième prit son stéthoscope, tâta le pouls des secteurs : économie, gouvernance, enseignement, libertés, et ne trouva rien d'anormal, à part une vague volonté de ne rien faire de précis, ce qui n'est pas une pathologie. Le troisième docteur détecta un petit problème à la gorge, mais le silence ayant ses vertus, il signa aussi. »*

En lisant minutieusement ces extraits, nous constatons que leurs rédacteurs adoptent tous un comportement langagier et un aspect stylistique qui oscillent entre le sérieux et l'humour. Cet aspect ironique qui vient traverser leurs écrits est comme un dispositif de dénonciation vis-à-vis des événements d'actualité, installé pour, d'un côté inviter toute la communauté des lecteurs à lire avec plaisir, à gagner leur sympathie tout en leur communiquant, à travers ces procédés littéraires notamment l'ironie, leur humeur ainsi que leur intentionnalité. D'ailleurs, la définition que donne Agnès met l'accent justement sur cette dimension humoristique empruntée à des fins argumentatives en disant que ce « *n'est pas un genre facile. S'astreindre à l'assumer, c'est prendre un pari sur la constance de sa créativité. Il faut s'intéresser, surprendre et plaire. Toujours. Et pour ne pas lasser* »<sup>1</sup>. D'un autre côté, augmenter leur pouvoir argumentatif qui tend à éclairer puis orienter le jugement du lectorat pour le faire adhérer aux positions du journal, après avoir instauré avec lui une certaine connivence. Donc, le journaliste de ce genre, avec sa plume talentueuse, met l'accent sur son caractère subversif afin de rendre son lecteur contestataire.

Néanmoins, un regard plus méditant sur l'ensemble de ces extraits annonce d'ores et déjà la transgression à l'égard de quelques critères recommandés dans les définitions relatives au billet. Ceci révèle que les journalistes algériens qui sont non-conformistes aux critères propres à ce genre, adoptent une pratique scripturale qui rétrécit les parois séparant les genres appartenant au pôle implication-commentaire ce qui entraîne le non-respect des canons de l'écriture journalistique et de cela va y engendrer le risque de confusion. Parmi les transgressions que divulguent ces billets, nous citons :

---

<sup>1</sup> Agnès Yves., *Manuel de journalisme*, Editions La Découverte, Paris, 2002, pp. 327-328.

➤ **La transgression portant sur le plan thématique.**

Tout comme les éditoriaux qui traitent « des sujets « de fond » et « de portée large » : problèmes de société, grands événements, décisions politiques [...] »<sup>1</sup>, comme l'ont mentionné les théoriciens, l'objet d'étude dans la totalité de ces extraits porte sur un événement significatif de l'actualité, car sur le plan thématique, tous ces articles font allusion plus ou moins directe aux élections présidentielles du 17 avril 2014, alors qu'il n'est censé, dans ce genre, commenter que des sujets « qui sont relativement secondaires voire mineurs par rapport au courant dominant des informations ». De ce fait, et comme le souligne ce constat, voici une des catégories génériques du billet prônée par les manuels du journalisme et qui est mise en question par les journalistes algériens qui, en s'éloignant de toute sacralisation, œuvrent pour la recréation de genres qui, non seulement sont ajustés selon leur propre expérience et qui les démarquent des autres chroniqueurs appartenant à d'autres expériences journalistiques mais aussi qui tendent à estomper les limites séparant les genres voisins au point de rendre difficile leur catégorisation dans la mesure où cela donne l'impression qu'il s'agit d'une ligne éditoriale très hostile au gouvernement de l'époque et des révélations très controversées.

➤ **La transgression portant sur les critères topologique et typologique**

Le chroniqueur algérien, pour toujours varier ses stratégies qui visent la captation d'un large public, cela d'un côté, et d'un autre côté pour augmenter son pouvoir argumentatif qui lui garantit le consentement du lecteur aux thèses proposées, se donne le droit d'enfreindre les règles exigées par les définitions proposées dans les manuels journalistiques en s'y forçant à forger d'autres éléments y manifestant des dérives. Cette modalisation n'a pour effet qu'introduire des innovations dans la forme de leurs écrits en vue de les différencier de leurs homologues appartenant à d'autres expériences journalistiques. Le cas de figure de la chronique *Raïna Raïkoum* est exemplaire dans sa forme hétérogène et ce pour les raisons suivantes : à l'exception de tous les billets retenus, elle est la seule qui emprunte les caractéristiques d'un éditorial à savoir son apparition à la page 3 du journal ; sa prise en charge par le rédacteur en chef, *Kamel Daoued* en plus bien sûr des thèmes abordés. Quant à son intitulé qui est dérivé de l'arabe dialectal *Raï* et qui veut dire *avis*, il donne l'impression qu'il s'agit d'un commentaire. Mais en nous référant à la liberté du ton que se permet le chroniqueur en allant du style rigoureux au style relâché, cette chronique ne peut faire partie

---

<sup>1</sup> Antoine Frédéric, and all., Op. cit., p. 106.

qu'à la catégorie du billet. Ayant la claire conscience que s'il y a effectivement des difficultés à classer cette chronique, ce n'est que pour montrer les diverses stratégies mises en œuvre par des chroniqueurs appartenant à une expérience journalistique singulière.

➤ **La transgression portant sur l'engagement énonciatif**

Il est à mettre en avant que l'une des fonctions essentielles assignées à ce genre appartenant au pôle implication-commentaire, se manifeste dans la prise en charge énonciative des journalistes vis-à-vis de leurs dits, car la subjectivité y demeure la règle primaire permettant aux auteurs de ces articles de nous faire part de leurs jugements sur l'actualité. Or, nous sommes frappée par la mutabilité glissée par les journalistes dans leur rédaction quand ils optent pour un régime d'énonciation masqué : les marques renvoyant aux sujets producteurs, dans la majorité des cas, se trouvent occultées pour passer sous silence cette norme rédactionnelle qui est l'implication personnelle du chroniqueur s'exprimant à la première personne. Cette manière de procéder est mise en œuvre surtout « *Lorsque les récepteurs sont lointains et anonymes [...]. Le sujet communiquant doit s'y forcer de forger un lien symbolique mais toujours hypothétique avec les sujets interprétants, en puisant dans des savoirs, des normes, des valeurs et des univers de référence supposés partagés* »<sup>1</sup>. Et du moment qu'il s'agit du discours journalistique, l'instance du discours trouve dans l'effacement énonciatif, « *une stratégie [...], permettant au locuteur de donner l'impression qu'il se retire de l'énonciation, qu'il « objectivise » son discours en gommant non seulement les marques les plus manifestes de sa présence (les embrayeurs) mais également le marquage de toute source énonciative identifiable* »<sup>2</sup> pour donner plus de légitimité à ses propos, gagner la sympathie des lecteurs et enfin atteindre leur assentiment.

Parmi les multiples stratégies d'effacement énonciatif mises en discours, dont disposent les journalistes, la plus récurrente est quand l'instance énonciative principale (le journaliste) confère la responsabilité des énoncés à d'autres voix enchâssées dans le discours tout en restant en retrait derrière ces voix énonciatives rendant compte ainsi du phénomène polyphonique qui est au service de l'argumentation. Cette polyphonie énonciative, selon les termes d'Oswald Ducrot, « *permet, lorsqu'on interprète un énoncé, d'y entendre s'exprimer une pluralité de voix, différentes de celle de locuteur* »<sup>3</sup>. Ducrot distingue, dans sa définition, entre trois instances d'énonciation à savoir « *le sujet parlant, proprement dit, individu qui*

---

<sup>1</sup> Charaudeau Patrick et Montes Rosa, *La voix cachée du tiers, Des non-dits du discours*, Le Harmattan, 2004, p. 170

<sup>2</sup> Vion Robert, *Effacement énonciatif et stratégies discursives*, in De la syntaxe à la narratologie énonciative, De Mattia Monique et Joly André, Editions Ophrys, Gap, Paris, 2001, p. 334

<sup>3</sup> Ducrot Oswald, *Les mots du discours*, Les Editions de minuit, Paris, 1980, p. 44.

*appartient au monde ; le locuteur responsable de l'énonciation face à son allocutaire ; et l'énonciateur responsable des actes illocutoires, c'est-à-dire des effets produits sur son destinataires »<sup>1</sup>. Il est important, dès lors, de savoir au moyen de quoi ces voix s'introduisent à l'intérieur du texte. D'après les extraits retenus, nous constatons que cela peut se faire :*

- soit au moyen de la narration surtout quand cette dernière est confiée à une voix autre que celle du journaliste pour commenter l'actualité comme l'illustre le cas de l'extrait 4 « *Le roi souffrant d'un mal inconnu probablement transmis par la main d'un étranger contaminé, il fit venir les meilleurs docteurs du pays.* ». Pour scandaliser l'absurdité de la gouvernance d'alors, qui propose aux élections un candidat ayant les facultés motrices et intellectuelles défaillantes, le journaliste indigné s'efface complètement au profit d'une autre instance d'énonciation qui prend en charge la chronique et adopte un style littéraire donnant l'impression que l'énonciateur raconte un conte fictif tout en faisant allusion à la réalité dénoncée. C'est pour cela que :

*Le message [...] quitte petit à petit la sphère du discours pour celle du récit et de l'histoire, en mettant en scène des univers signifiants, ouverts au parcours des sujets interprétants et à des phénomènes d'identification-projection à la scène représentée et à la silhouette de ses différents personnages »<sup>2</sup>.*

Ce scénario captivant permettant au journaliste mobilisant toute ses potentialités expressives de recourir à un énonciateur abstrait, a comme objectif ultime d'accrocher le lecteur par le plaisir de lire et le faire par la suite adhérer aux thèses exposées (s'insurger contre cette autorité) ;

- Soit au moyen d'une interpellation directe à l'égard de la conscience citoyenne du lecteur en faisant appel à une valeur supposée commune. A ce propos, il suffit de lire le cas de l'extrait 1 par exemple pour comprendre comment le journaliste introduit, dans son article, le discours de ses lecteurs pour les impliquer et donner l'image d'une certaine impartialité. Le discours de ces lecteurs est sollicité soit par le locuteur principal (le journaliste) lui-même quand il se dévoile et prend en charge un passage de son écrit soit par l'énonciateur abstrait à qui l'énonciation est souvent confiée. Dans

---

<sup>1</sup> Ducrot Oswald, *Le Dire et le dit*, Ed. Minuit, Paris, 1984, p. 198

<sup>2</sup> Charaudeau Patrick et Montes Rosa, *Op. cit.*, p. 170.



l'énoncé « *ce qui a retenu mon attention cette fois, c'est cette autre déclaration de Abdelaziz II.* » l'auteur de cet article nous fait entendre implicitement l'interrogation des lecteurs entraînés de sa part à attendre chaque jour un nouveau commentaire sur l'actualité pour qu'ils soient élucidés. C'est comme si le locuteur procède par l'interrogation d'une voix cachée appartenant à tout lecteur et disant « *Et cette fois, qu'est ce qui a retenu votre attention ?* » et ce pour montrer qu'il partage les mêmes soucis que son lectorat. Le fait d'invoquer ainsi des croyances et des valeurs partagées entre le journaliste et le lecteur, a de toute évidence pour fonction principale l'impact sur le lecteur. Patrick CHARAUDEAU explique dans ce sens que :

*Le discours journalistique ne peut se contenter de rapporter des faits et des dits, son rôle est également d'en expliquer le pourquoi et le comment, afin d'éclairer le citoyen. D'où une activité discursive qui consiste à proposer un questionnement, élucider différentes positions et tenter d'évaluer chacune de celles-ci<sup>1</sup>.*

L'enjeu de crédibilité, indispensable pour valider son discours aux yeux de ses lecteurs, exige du journaliste-énonciateur qu'il soit proche de ses lecteurs au point de se fusionner à eux comme nous pouvons le lire dans les passages ci-après (le même constat est aussi relevé dans l'article intitulé « Abracadabra ! Salles vides, et hop ! Urnes pleines », publié le 27/ 03/ 2014), et ce pour toujours légitimer son discours :

***[Mon Dieu ! Nous avons un chef de l'Etat capable de faire parler des feuilles 21/27 ! »]*** ;

***[Ils ne voient pas la chance inouïe que nous avons de posséder le seul Président sur cette planète capable de faire parler son programme. » ]*** ;

***[Il faut chercher longuement dans les annales des souverainetés et des institutions de l'humanité pour trouver un cas comme le nôtre : un pays qui va être gouverné par un homme occulté, sans son ni image ni moteur et qui fait campagne par procuration et qui parle à son peuple par lettre.]***

Ce « nous » inclusif permet à son instance de s'identifier au peuple algérien dont l'objectif est le renversement du système politique régnant à cette époque-là et aussi

---

<sup>1</sup> Charaudeau Patrick, Une éthique du discours médiatique est-elle possible ?, Revue Communication, Vol. 27, N° 2, Ed. Nota Bene, Québec, 2009, consulté le 02/ 11/ 2016 sur : <http://www.patrick-charaudeau.com/Une-ethique-du-discours-mediatique.html>.

d'agir sur les lecteurs en cherchant à les convaincre de la vérité des dérives de l'autorité, cachées au peuple. En ce sens, Dubied et Lits notent que le journaliste « *Se réfugie derrière un « nous » collectif, dont le locuteur ne serait que le porte-parole* »<sup>1</sup>. Le journaliste donne, ainsi, l'impression de voir et entendre son lectorat ce qui rend l'influence considérable ;

- Soit au moyen des masques de plusieurs énonciateurs d'où la naissance aussi d'une hétérogénéité polyphonique. Ces modes d'attribution ou de prise en charge du discours au sein de l'article permettent au journaliste non seulement de caractériser les postures de ces êtres intradiscursifs possédant des orientations différentes mais aussi de marquer son approbation ou sa réfutation vis-à-vis des conduites et des points de vue de ces participants. Dans ce sens, Kabour précise que :

*Cette présence des participants du discours est un phénomène profondément intégré dans la langue naturelle. Celle-ci renvoie en effet constamment à son propre emploi : elle est sui-référentielle. Or, si l'on pousse un tant soit peu l'analyse de ces aspects, on verra que d'autres points de vue que ceux de l'émetteur et du récepteur peuvent être véhiculés à travers l'énoncé* »<sup>2</sup>.

Comme échantillon illustratif de ce qui vient d'être dit, nous citerons ces quelques exemples pris arbitrairement d'un seul article mentionné ci-haut extraits 2 :

***[Les promoteurs du quatrième mandat n'en ont que pour la jeunesse. C'est même pour mieux la servir qu'ils ne veulent pas lui céder le pouvoir ! ]***

Ici, le locuteur, ne s'identifiant nullement à cette assertion, rapporte avec un discours indirect libre les propos des promoteurs du quatrième mandat qui, selon eux, en s'adressant aux jeunes algériens, justifient cette prolongation au pouvoir pour pouvoir leur procurer leurs prérogatives.

***[A Tébessa, Sellal s'est encore engagé : « Je vous fait le serment de poursuivre notre effort en direction de la jeunesse. »]***

---

<sup>1</sup> Dubied Annik et Lits Marc, Op. cit.

<sup>2</sup> Kabour A., *Les effets littéraires dans Raïna Raïkoum* 2007 114 Algérie : Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de magistère.



La voix de Sellal se fait entendre par le journaliste qui recourt au discours direct dans la rédaction de son article. Ici, Sellal, premier ministre et porte-parole de tous les promoteurs du quatrième quinquena, dans son serrement, prétend que le programme du candidat était conçu pour servir les jeunes.

***[Et de demander, dans le même discours, à « la génération post-Indépendance » de se préparer à « reprendre le flambeau ».]***

Ici, le journaliste introduit aussi d'une manière implicite la voix d'un autre énonciateur. Il s'agit là des jeunes, qui protestent la marginalisation et revendiquent l'insertion sociale, mêmes si les mots ne leur sont pas attribués explicitement. Une autre voix porteuse de forme ironique, semble facile à déceler, c'est celle du journaliste dont la présence se manifeste dans les deux expressions prises substantivement. Ce locuteur principal démentit les dits des collaborateurs du président-sortant qui ne comptent pas céder le pouvoir à la génération postindépendance. Il est à retenir ici que « *le locuteur construit [...] un point de vue avec le fait rapporté* »<sup>1</sup>.

***[Avouant cependant : « Nous nous apprêtons à tenir une importante élection présidentielle le 17 avril. Nous ne pouvons pas livrer le pays à n'importe qui. »]***

Le candidat-président Bouteflika était considéré, pour ses alliés, comme étant le candidat ayant le plus de chance d'être retenu et que les autres prétendants au pouvoir, qui, selon toujours les alliés, feignent être capables de mieux gérer l'Etat, ne seraient jamais en mesure d'accomplir cette mission. Cet énoncé n'est en effet que la réponse à la voix de l'ensemble des candidats qui veulent postuler au poste suprême d'El-Mouradia, tout en revendiquant des élections dans la transparence et la conception démocratique. Dans ce cas, le journaliste « *laisse entendre l'existence de discours qui, pour ne pas être explicités, n'en sont pas moins évoqués* »<sup>2</sup>.

Ce bref examen portant sur les différents points de la transgression des normes journalistiques commise par des journalistes algériens, révèle qu'il arrive souvent au journaliste, locuteur principal, de se retrancher aux portes de son discours au profit de ses énonciateurs comme il était le cas dans les exemples ci-dessus, soulevés du même article où il

---

<sup>1</sup>Vion Robert, *Polyphonie énonciative et dialogisme*, Colloque international dialogisme : langue, discours, Septembre 2010, Montpellier, Disponible sur : <http://recherche.univ-montp3.fr/praxiling/spip.php?article264>

<sup>2</sup> Ibid.

est question d'une hétérogénéité énonciative nous permettant de déceler au moins cinq énonciateurs dont un principal et quatre seconds à savoir les voix du journaliste, des promoteurs du quatrième mandat, de Sellal, de la génération postindépendance et des prétendants au pouvoir.

Pour faire le point sur ce détour, nous pouvons confirmer que les journalistes algériens, loin des canons de l'écriture journalistique, ont une capacité étonnante à renouveler sans cesse les catégories génériques des genres journalistiques tout en refusant la soumission aux normes que prônent les manuels du journalisme, et ce pour se démarquer des autres expériences journalistiques. Autre remarque qui n'est pas sans importance, c'est le fait que malgré les stratégies qu'adoptent les journalistes dans les billets et qui diffèrent de celles mises en œuvre dans les éditoriaux, sauf que toutes ces stratégies convergent vers un dénominateur commun, qui est le commentaire des événements dans un but persuasif. Ayant emprunté plusieurs des caractéristiques génériques de l'éditorial rendant sa catégorisation très difficile, le billet mérite pleinement qu'il soit considéré en tant qu'un éditorial.

### **3.3. Les caractéristiques génériques du commentaire et sa confrontation à l'éditorial**

Le commentaire, comme le billet, lui aussi, appartient au pôle commentaire-implication et donc un genre très proche de l'éditorial au point de rendre difficile sa catégorisation vu les nombreuses similitudes partagées entre ces deux genres. De ce fait, le commentaire, ce genre d'opinion, occupe une place particulière dans la presse écrite et ce d'abord parce qu'il, à l'inverse de l'éditorial, ne relève de la subjectivité que de son auteur et non pas de la rédaction du journal. Autrement dit, il s'agit d'un genre qui met en œuvre un grand degré d'implication de l'instance journalistique et ne fait entendre aux lecteurs que la seule voix du journaliste qui, toujours, signe son article à son nom et non pas au nom de la rédaction de l'organe de presse sur lequel il apparaît. Cet engagement énonciatif, ayant pour objectif d'éclairer et d'orienter le lecteur sur des faits portant sur l'actualité, en le poussant à agir après lui avoir proposé une analyse se caractérisant par une nette pondération qui permettrait au consommateur de l'article de prendre parti aux thèses qui lui sont proposées. En outre, l'engagement ponctuel de cet article de presse accompagne une information à laquelle il donne une interprétation succincte mais synthétique, une analyse brève mais claire dans laquelle il dégage la portée et la signification du fait commenté. Tout comme l'éditorial, le commentaire veille à la rigueur des arguments et à la qualité de leur enchaînement logique.

Sylvie Durrer synthétise tout ce qui vient d'être dit dans le passage ci-après qui note que le commentaire « *traite d'une information déjà traité sur la même page, il est souvent juxtaposé à un article d'information, avec lequel il forme une hyperstructure, il se caractérise par son aspect bref, par la forte implication de l'auteur, il est écrit dans un style soutenu.* »<sup>1</sup>. Pour le repérer sur le journal, le titre générique de l'article est un bon indicateur du fait qu'il mentionne en surtitre l'étiquette « Commentaire ».

L'isotope de cet article ainsi défini, s'applique sur une seule chronique de notre corpus. Il s'agit de la chronique « *Commentaire* » du quotidien *El Watan*. Cette dernière est toujours en compagnie de la chronique *Point Zéro*, se trouvant toutes les deux à la page 24 du journal. Une autre chronique de notre corpus qui privilégie comme titre générique le terme de « *Analyse* », souligne son adaptation aux exigences que dicte le *Commentaire*. L'auteur de celle-là ne s'estime en aucun cas qu'il soit le porte-parole de la rédaction de son journal et de ce fait, il s'inscrit dans la posture d'un commentateur d'un contenu informationnel teinté de son opinion et qu'il analyse succinctement selon l'angle de sa vision en s'adressant bien sûre à un lectorat dont les attentes sont supposées communes aux siennes.

En voici un extrait dont l'intitulé est « *L'abstention qui fait peur* » rédigé par la plume de Kharroubi Habib, publié le 24/ 03/ 2014 dans *Le Quotidien d'Oran* :

*[De cette mobilisation qui va en s'élargissant contre le processus électoral tel que voulu par le pouvoir et le IVème mandat qui en sera probablement la conclusion, il en ressort que le boycott populaire hantise du clan et des partisans du président candidat risque d'être au rendez-vous du scrutin de la présidentielle avec un taux jamais atteint. Ce risque n'est pas évidemment celui qui va faire renoncer les tenants du quatrième mandat de faire passer en force leur option. Ils savent pourtant qu'une telle perspective ruinerait irrémédiablement l'argument sur lequel ils fondent leur plaidoyer en faveur d'une réélection de Bouteflika à savoir que celle-ci garantirait la stabilité et la sécurité que celui-ci a apportées au pays.]*

Le fait que la chronique « *Analyse* » apparaît à la page 2 du journal, cela indique le lien étroit qu'elle entretient avec la « *Une* » afin de pouvoir commenter l'information la plus importante portant sur l'actualité, comme il est le cas dans l'extrait ci-dessus qui porte sur les élections présidentielles du mois d'avril de l'année 2014, où le journaliste-chroniqueur opte pour le désengagement énonciatif donnant ainsi l'impression qu'il s'agit du principe de distanciation lui assurant l'effacement au profit de l'information commentée. L'emploi du conditionnel, ayant un jeu de crédibilité dans cet exemple, sert à mettre en doute le discours

---

<sup>1</sup> Durrer Sylvie, Op. cit.

des promoteurs du quatrième mandat d'où le phénomène polyphonique qui réapparaît aussi dans le Commentaire au même titre que le billet.

C'est en cela que le commentaire est considéré comme un discours pleinement argumentatif qui a un impact certain sur les lecteurs dont le journaliste cherche l'adhésion aux thèses exposées. Très proche de l'éditorial, et partageant avec ce dernier plusieurs de ses caractéristiques, nous ne pouvons écarter ces articles du reste des chroniques formant notre corpus. Le « Commentaire » peut être confondu avec l'éditorial.

### **Conclusion**

Dans ce chapitre, il était question de passer en revue, mais d'une manière succincte, quelques notions indispensables pour l'élaboration de notre travail. Il nous a fallu mettre l'accent sur trois points représentant les piliers de la construction de notre corpus. Afin que notre objet d'étude, à savoir les chroniques sélectionnées dans les quotidiens retenus pour cette étude, soit homogène et se prête à notre analyse, nous sommes, d'abord, allée vers la notion des genres textuels et leurs problèmes épineux que confronte toute recherche scientifique devant leur classification qui devrait répondre à la stabilité des critères et à leur solidité assurant ainsi leur homogénéité. Et parmi les études évoquées dans ce travail, signalant la diversité des approches qui n'en viennent pas à un consensus, nous avons opté pour l'approche du linguiste et l'analyste Jean Michel Adam et ce pour avoir trouvé une grande importance allouée aux critères de chaque séquence textuelle. Cette approche séquentielle a pu déterminer, selon la visée communiquée des auteurs repérée dans des marqueurs textuels, le prototype du texte en question.

La classification des différents genres rédactionnels dans la presse écrite, était notre deuxième escale où il était question de soulever la complexité de cette tâche approchée par plusieurs théoriciens quand il s'agit de tracer les frontières séparant les deux pôles à savoir information/ commentaire. Et c'est encore sur l'opposition proposée par les travaux de Jean Michel Adam introduisant un nouveau critère distinctif distance/ implication, que nous avons adopté pour délimiter les genres appartenant au pôle implication/ commentaire, ayant une visée argumentative, nous concernant dans cette étude.

Enfin, pour donner une certaine structure homogène à la définition de notre corpus, un regard critique sur l'éditorial et les genres qui lui sont voisins, car c'est sur ce type de textes,

remplissant une fonction argumentative, que s'est focalisée notre attention. Et cela a montré une grande hétérogénéité entre les critères dictés par les définitions que prônent les manuels du journalisme et ceux caractérisant les articles de notre corpus. Les journalistes algériens, afin d'augmenter le pouvoir argumentatif de leurs écrits et pour mieux influencer les lecteurs à épouser les thèses qui leur sont proposées, s'éloignent des canons de l'écriture journalistiques en adoptant des genres non conformes aux catégories génériques traditionnelles, mais qui s'adaptent à l'expérience journalistique algérienne. Un seul trait persiste dans tous nos articles, c'est le fait d'emprunter des stratégies argumentatives qui s'adaptent au genre et ce pour atteindre le consentement des lecteurs.

## Partie 2

*L'argumentation rhétorique  
dans la presse écrite  
algérienne d'expression  
française*

## **Chapitre 4**

*La notion d'argumentation  
et ses différents fondements  
théoriques depuis  
l'antiquité jusqu'aux  
travaux récents*

---

## Introduction

Du moment que l'ensemble des articles dont nous avons parlé dans la première partie de notre travail, et qui forment notre corpus d'analyse, appartiennent tous au genre du commentaire, terrain fertile pour les analystes intéressés par l'argumentation, il est donc incontournable d'envisager, avant l'entreprise de toute analyse à laquelle nous soumettrons les articles de presse sélectionnés, la notion de l'argumentation, représentant le socle qui soutiendra notre démarche analytique par la suite.

Nous nous attacherons, donc, dans un premier temps à définir ce que c'est l'argumentation sans laquelle nous ne pourrions ni prouver que notre corpus est à dominante argumentative ni mettre en exergue les stratégies argumentatives caractérisant l'écriture des journalistes dans la presse écrite francophone algérienne. Afin que puisse se dissiper toute difficulté due à la littérature abondante portant sur le cadre théorique définitionnel de l'argumentation, une étude diachronique s'avère nécessaire, car l'argumentation, se trouvant au carrefour de plusieurs disciplines qui lui ont permis d'évoluer au fil du temps, est, comme le dit Mariana Tutescu, « *nourrie par les acquis de la logique, de la rhétorique, de la philosophie du langage, de la sociologie, de la pragmatique et de la grammaire de texte* »<sup>1</sup>.

Pour ce faire, l'examen va porter sur l'approche adoptée par Ruth Amossy, et va caractériser ses travaux qui ont été développés pour la première fois dans son ouvrage, s'intitulant « *L'argumentation dans le discours* », publié en 2000, mais complété et réédité en 2006 en maintenant le même titre. Cette étude retracera les différents fondements théoriques de l'analyse argumentative tels que les fondements rhétoriques, les fondements logiques, l'approche pragmatique, et ce pour, d'un côté, retenir les caractéristiques de l'argumentation sur lesquelles insistent toutes les écoles et de l'autre côté pour soumettre notre analyse à une démarche homogène.

Cette démarche plus ou moins opératoire va mettre l'accent sur le repérage de deux points extrêmement importants dans l'analyse des schémas argumentatifs. Celui de la difficulté à cerner la notion de l'argument dans un texte donné et celui de l'impossibilité de trouver des régularités dans la structure argumentative de tout texte. Aussi, réorientons-nous notre démarche, sans négliger l'apport considérable des théories que nous passerons en revue,

---

<sup>1</sup> Tutescu Mariana., *L'argumentation, introduction dans l'Analyse du Discours*, Edition Presse Universitaire, Bucarest, 2005, Avant-propos.



---

vers la théorie de la typologie séquentielle des textes proposée par J.-M. Adam, où nous mettrons en relief les principaux éléments de la séquence argumentative prototypique.

## 1. Le cadre théorique de l'argumentation et ses fondements rhétoriques : de la conception de la rhétorique d'Aristote à celle de Perelman

### 1.1. Les concepts fondamentaux de la rhétorique aristotélicienne

La rhétorique est considérée comme étant la première école de l'argumentation ayant pour but l'art de persuader l'auditoire visé, et cela se fait exclusivement par le discours. Cet art de convaincre met à la disposition du locuteur tous les moyens dont il a besoin dans l'organisation de son discours pour accéder à la persuasion de ses auditeurs. C'est à Aristote que nous devons les meilleures règles de la rhétorique antique qui est considérée jusqu'à nos jours comme une rhétorique de référence dans toute analyse argumentative. Pour ce théoricien, la rhétorique, conçue comme une sorte de pression psychologique lors de la communication, s'intéressant à une planification du discours et à une rationalité bien réfléchie et bien analysée, permet à l'orateur de se défendre en emportant l'adhésion de ses auditeurs. A ce propos, Aristote voit que tout être humain est doté d'une faculté, celle de l'usage de la parole, sauf que cette aptitude pour parler, cette disposition naturelle donnée à l'homme, pour qu'elle puisse exercer sa force d'influence sur autrui, doit être continuellement travaillée pour qu'elle soit stratégiquement mise en œuvre. Aussi s'emploie-t-il à rabaisser la valeur de l'homme qui se trouve incapable de se défendre par son corps, pire encore à cela, quand il estime qu'il est très honteux de ne pas pouvoir se défendre par le discours. Ceci est bien noté dans ses propos disant que « *S'il est honteux de ne se pouvoir défendre avec son corps, il serait absurde qu'il n'y eût point de honte à ne le pouvoir faire par sa parole, dont l'usage est plus propre à l'homme que celui du corps* »<sup>1</sup>. La rhétorique d'Aristote, rédigée entre 329 et 323 av. J.-C., est donc « *La faculté de découvrir spéculativement ce qui, dans chaque cas, peut être propre à persuader* »<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Aristote, *Rhétorique II*, texte établi et traduit par M. Dufour, Paris, p. 55.

<sup>2</sup> Aristote, *Rhétorique*, trad. Ruelle, introd. M. Meyer, commentaire de B. Timmermans, Paris, 1991, Livre de Poche, p. 82.

Selon toujours Aristote, le bon usage du discours n'est pas uniquement la capacité d'exprimer éloquemment une opinion pour emporter l'assentiment de l'auditoire mais aussi le pouvoir que possède le discours d'un orateur pour réfuter une pensée. Il est clair, toujours d'après ce philosophe du langage, que pour emporter l'adhésion de l'auditoire, l'orateur doit non seulement procéder à une « *analyse de la mise en rapport des moyens et des fins par le discours* »<sup>1</sup>. Autrement dit, l'orateur doit posséder la faculté de repérer, pour chaque question, tous les points forts qui peuvent être propres à persuader. Mais plus important encore à ce qui est cité, c'est le fait d'avoir la capacité de prévoir le raisonnement adverse que pourrait avoir l'auditoire pour être en mesure d'infirmer toute objection allant à l'encontre de sa thèse. Cela se manifeste clairement quand il note dans ce qui suit que :

*De plus, il faut être apte à persuader le contraire de sa thèse [...] non certes pour faire indifféremment les deux choses (car il ne faut rien persuader d'immoral), mais afin de n'ignorer point comment se posent les questions, et, si un autre argumente contre la justice, d'être à même de le réfuter*<sup>2</sup>.

A ce propos, Aristote nous explique que le grand labeur dans la rhétorique ne s'oriente pas exclusivement vers la persuasion, mais bien au contraire, cela s'oriente essentiellement vers l'identification et l'agencement des moyens de persuasion se trouvant dans chaque sujet à débattre.

Dans la conception de la rhétorique antique, Aristote insiste sur l'une de ses composantes essentielles qui est le caractère social et culturel représentant le cadre général inhérent à toute argumentation. Pour lui, la parole efficace « *n'est pensable que [...] à partir du moment où les groupes humains sont constitués autour de valeurs symboliques qui les rassemblent, les dynamisent et les motivent* »<sup>3</sup>. C'est pour cela qu'une opposition s'est effectuée entre « *vérité* », qui ne peut être remise en cause et « *doxa* », dont le fondement est relatif à la vraisemblance, autrement dit aux « *représentations, façons de faire, de penser et de dire normales, cohérentes, courantes dans une communauté (routines, scénarios, lieux*

<sup>1</sup> Aristote, *Rhétorique*, trad. Ruelle, Op. cit., p. 20.

<sup>2</sup> Aristote, *Rhétorique II*, Op. cit., p. 58.

<sup>3</sup> Molinié Georges, *Dictionnaire de rhétorique*, Le Livre de Poche, Edition 9, Paris, 2014, p. 5.

*communs, stéréotypes*). »<sup>1</sup>. Adopter une ligne de conduite, selon Aristote, dans ce qui relève des affaires humaines, ne peut être misé sur des certitudes absolues ni sur l'ordre de la vérité démontrable. C'est pourquoi, il a installé le cadre globale de sa théorie sur la vraisemblance issue de la doxa. La rhétorique, d'après Aristote,

*Apparaît comme une parole destinée à un auditoire qu'elle tente d'influencer en lui soumettant des positions susceptibles de lui paraître raisonnables. Elle s'exerce dans tous les domaines humains où il s'agit d'adopter une opinion, de prendre une décision, non sur la base de quelque vérité absolue nécessairement hors de portée, mais en se fondant sur ce qui semble plausible*<sup>2</sup>.

Il est à retenir que c'est « *ce qui semble plausible* » qui constitue l'horizon de la rhétorique, le principe de sa force permettant à tout orateur de raisonner et de communiquer en fonction de normes de rationalité.

C'est dans le cadre de la démocratie, au moment de la construction de la cité grecque, annonçant le déclin du totalitarisme européen, qu'est né et s'est développé un intérêt puissant pour l'argumentation, où cette dernière n'a de place que « *dans des sociétés égalitaires où la pluralité des opinions cherche des conditions d'une entente sur le vivre ensemble. Le cadre social dans lequel prend place la question de l'argumentation est celui d'une société ouverte et plurielle, qui autorise le désaccord mais interdit la force* »<sup>3</sup>. Pour les Grecs, la rhétorique incarne la pluralité des voix en politique lors des échanges verbaux, au cours desquels le système démocratique, fondé sur la discussion des moyens et des fins et garanti par des moyens non coercitifs, permet aux hommes doués de raison de partager leurs opinions avec leurs semblables.

La rhétorique de la Grèce antique, fruit de la *polis* (espace politique et institutionnel doté de lois et d'usages), présuppose le libre exercice de s'exprimer et de porter des jugements sans aucune contrainte par la force. Aristote a distingué trois grands genres

<sup>1</sup> Charaudeau Patrick et Maingueneau Dominique, Op. cit., p. 602.

<sup>2</sup> Amossy Ruth, Op. cit., p. 13.

<sup>3</sup> D'Almeida Nicole, *L'argumentation, Présentation Générale, Retour à l'argumentation*, Les Essentiels d'Hermès, CNRS Editions, Paris, 2011, p. 10.

oratoires en rhétorique. Il s'agit « du *genre épидictique*, centré sur le style plaisant et agréable, où l'auditoire joue un rôle précis, en ce qu'il commande la louange ou le blâme. On a le *genre judiciaire*, où l'on détermine si une action est juste ou non ; et le *genre délibératif*, où l'on doit se décider d'agir en fonction de l'utile ou du nuisible »<sup>1</sup>. Et pour emporter l'adhésion de l'auditoire, il faut d'un côté opter pour le genre adéquat à son auditoire et d'un autre côté concevoir les preuves validant l'entreprise du discours à entreprendre. Autrement dit, l'orateur qui doit s'interroger sur les moyens menant à la persuasion de son auditoire, est forcément conduit à faire une étude psychologique et sociologique de l'auditoire pour se rapprocher de leur sens commun comme le fait montrer Declercq « le meilleur orateur n'est pas le plus savant, mais le plus proche de la doxa de son auditoire »<sup>2</sup>. Aristote le confirme aussi quand il note que « Les orateurs incultes persuadent mieux dans les foules que les cultivés [...] car ils puisent dans ce qu'ils savent, énoncent les propositions qui sont tout près de leur auditoire »<sup>3</sup>.

Aristote identifie deux types de preuves marquant chacun les trois types d'oratoire : les preuves extra-techniques, reposant sur tout ce qui n'est pas de la conception du discours tels que les témoignages, les pièces de conviction matériels...Et les preuves techniques, se rapportant directement à la manière d'élaborer son discours pour mener à bien les débats sains et assurer le bon fonctionnement de la démocratie permettant ainsi d'emporter l'adhésion des auditeurs. Mais, Aristote s'est focalisé sur les preuves techniques, car seules ces dernières sont fournies par nos moyens personnels et ne peuvent se manifester que par le biais du discours énoncé. A ces preuves techniques issues de chaque genre oratoire à savoir l'épidictique, le judiciaire et le délibératif, Aristote en identifie trois composantes régulées toujours à la doxa, qui permet une élaboration progressive, découlant d'une discussion par tous et entre tous au sein des assemblées démocratiques. Il s'agit, pour le plein succès de l'art oratoire, de la prise en compte de trois éléments de l'énonciation qui sont : la composante de l'*ethos*, celle du *pathos* et enfin celle du *logos*. Ces « trois éléments constitutifs [qui] sont à distinguer pour tout discours : celui qui parle, le sujet sur lequel il parle, celui à qui il parle ; c'est à ce dernier, j'entends auditeur, que se rapporte la fin »<sup>4</sup>, représentent les grandes stratégies qu'adopte la rhétorique de l'interaction. Aristote attire bien notre attention sur la

<sup>1</sup> Meyer Michel, *La Rhétorique*, PUF, Que sais-je ? 3<sup>e</sup> édition, 5<sup>e</sup> tirage, Paris, 2018, p. 14.

<sup>2</sup> Declercq Gilles, *L'art d'argumenter : structures rhétoriques et littéraires*, Editions Universitaires, Paris, 1992, p. 48.

<sup>3</sup> Aristote, *Rhétorique II*, Op. cit., p. 68.

<sup>4</sup> Aristote, *Rhétorique*, trad. Ruelle, Op. cit., p. 83.

---

nature de cette triple dimension de preuves qui sont « administrées par le moyen du discours [et qui] sont de trois espèces : les premières consistent dans le caractère de l'orateur ; les secondes, dans les dispositions où l'on met l'auditeur ; les troisièmes dans le discours même, parce qu'il démontre ou paraît démontrer »<sup>1</sup>.

L'ethos, appelé aussi le soi incarné dans le discours, est, pour les Grecs, l'image de soi. Il ne faut pas sous-estimer l'importance de cette première preuve qui consiste en l'image que projette l'orateur de lui-même dans son discours et qui le rend exemplaire aux yeux de son auditoire. A ce propos, Amossy affirme que cette importance de travailler son image avec soin par son énonciation rend l'orateur fiable et digne de confiance en notant que cela « contribue puissamment à assurer sa crédibilité et son autorité. On se laisse plus facilement persuader par un homme dont la probité est connue, que par une personne d'une honnêteté douteuse. »<sup>2</sup>. Il ne faut pas bien sûr confondre un ethos effectif qui renvoie à la personne qui parle physiquement à un auditoire et dont la présence et le portrait importent peu et un ethos immanent projectif qui renvoie à l'image de celui à qui s'identifie l'auditoire ce qui entraîne la validation de ses réponses à la question traitée. Declercq insiste sur le fait que « C'est le discours qui produit la confiance : corrélativement à une représentation du monde, l'orateur construit par son énonciation une représentation oratoire de sa personne qui façonne la situation d'argumentation »<sup>3</sup>. L'ethos, cet orateur perçu comme principe voire comme argument d'autorité, doit être conforme à celui à qui doit pouvoir se reconnaître et s'identifier chacun des auditeurs. Dans l'ordre du discours, l'ethos aux yeux du pathos doit posséder « Les vertus morales, la bonne conduite, la confiance [qui lui] confèrent une autorité »<sup>4</sup>. Et parmi les nombreux moyens empruntés par les journalistes afin de créer, par le biais de leurs discours, une corrélation probante et un lien de probité vis-à-vis de leurs lecteurs, nous citerons ceux qui paraissent clairs à l'œil nu dans les articles sélectionnés tels que : le fait d'opter pour un langage à proximité de celui des lecteurs, le fait d'emprunter des lexèmes pratiqués par les locuteurs algériens, le fait d'insérer dans son discours des exemples personnels, le fait d'impliquer le lecteur en utilisant un déictique lui renvoyant, etc.

Plusieurs passages dans les articles retenus s'affrontent pour illustrer comment se fait la construction de l'image de soi circulant dans le discours journalistique et ce pour permettre

---

<sup>1</sup> Aristote, *Rhétorique II*, Op. cit., p. 79.

<sup>2</sup> Amossy Ruth, Op. cit., p. 14.

<sup>3</sup> Declercq Gilles, Op. cit., p. 47.

<sup>4</sup> Meyer Michel, Op. cit., p. 21.

de faire pencher la balance en la faveur du journaliste. En voici quelques extraits pris de l'article *Pousse avec eux* du journal *Le Soir d'Algérie* :

- *Pays où le mot « élection » prononcé la nuit, dans votre sommeil, peut vous faire asseoir au petit matin sur la chaise électrique.*(27/3/2014)
- *Donc, quel est ce tour de prestidigitation qui transforme des salles vides en urnes pleines ?* (27/3/2014)
- *Les nôtres sont les descendants directs d'un des plus grands prestidigitateurs de l'époque dite contemporaine, Jean-Eugène Robert-Houdin.* (27/3/2014)
- *Les enfants de 1962 meurent tous les jours de ces maladies fulgurantes que provoquent le stress, la perte de perspectives, la Hogra administrative, les diplômes qui ne servent plus à rien.* (30/3/2014)
- *Comment en appeler à la génération postindépendance lorsqu'on passe son temps à pousser un fauteuil roulant sur lequel est assis un Chibani qui lui-même passe le sien de temps entre le Val-de-Grâce et les Invalides ?* (30/3/2014)
- *En vérité, tu nous demandes de t'accorder une rallonge pour réaliser en un « mandat malade » ce que tu n'as pas réussi à faire en trois « mandats valides ».* (24/3/2014)
- *Les pop-corn, c'est très fortement déconseillé par ses médecins. Sinon, pour tout le reste, c'est kif-kif contrefaçon !* (25/3/2014)
- *Les grabataires ont tué les postindépendances, M'sieu le directeur de campagne.* (30/3/2014)
- *Avant de plonger le deuxième pied dans la tombe.* (30/3/2014)
- *Mais qu'ils y mettent un peu les formes, qu'ils scénarisent un p'tit chouia.* (23/3/2014)
- *Ce n'est plus de la traduction, c'est du Djihad !* (31/3/2014)

Il est bien clair que l'héritage d'Aristote fait toujours son actualité. En effet, « *la présentation de soi [est] comme une pratique d'influence* »<sup>1</sup> dans tous les échanges langagiers. Aussi, chaque fois que le journaliste fait appel à des connaissances scientifiques, historiques ou encore culturelles, ou qu'il fournit des données précises ou chiffrées, sur une question de politique concernant les élections présidentielles, comme il est le cas dans les exemples ci-dessus, il ne fait que projeter de lui une image de compétence et de sérieux qui rend ses propos fiables aux yeux de ses lecteurs. Ce que nous avançons comme propos, ici, est bien validé par Amossy qui voit qu' « *il est impossible de faire adhérer quelqu'un à ses vues, de le faire opter pour une façon de voir ou de faire, sans se rendre au préalable crédible à ses*

<sup>1</sup>Amossy Ruth, *La présentation de soi, Ethos et identité verbale*, L'interrogation philosophique. PUF, Paris, 2015 (2<sup>e</sup> tirage), (1<sup>ère</sup> édition 2010), p. 15.

*yeux. Semblable préoccupation implique, bien sûr, que l'autre doive être persuadé et non pas contraint »<sup>1</sup>*

Chaque fois que le journaliste adapte son discours à celui de ses lecteurs, c'est seulement pour la simple raison, celle d'ancrer cet éthos dit oratoire dans le vécu du citoyen algérien, et ce pour qu'il renvoie à une grande frange de la population algérienne ce qui permet de conférer une certaine légitimité à son discours. Amossy nous le fait montrer quand elle trouve qu'« *il faut manifester sa bienveillance, c'est-à-dire exhiber une qualité qui se définit dans un rapport à l'autre. C'est la nature de l'interrelation avec l'auditeur qui est ici privilégiée. Celui-ci doit reconnaître que l'orateur entretient à son égard des sentiments positifs et lui veut du bien* »<sup>2</sup>. Mais, il est important d'introduire ici juste après les propos d'Amossy, ceux de Barthes qui sont venus quatre décennies avant ceux d'Amossy et dans lesquels il confirme cette déclaration faite entre l'être empirique, dont le gommage ne diminue en rien l'adhésion de l'auditoire, et le paraître discursif, qui est capable de produire une impression favorable appropriée aux nouvelles fonctions qu'elle brigue. « *Les traits de caractère que l'orateur doit montrer à l'auditoire (peu importe sa sincérité) pour faire bonne impression : ce sont ses airs. [...] L'orateur énonce une information et en même temps il dit : je suis ceci, je ne suis pas cela* »<sup>3</sup>. Donc, les propos énoncés par le journaliste ne renvoient pas forcément à sa personne en chair et en os, mais à une image que le journaliste construit de lui-même dans son discours, une image, révélant des qualités par exemple en la faveur de la justice, de la modestie, de la religion, de la piété, de la vie équitable, des démunis, qui prépare un horizon d'attente chez le lecteur selon les particularités dont a besoin l'instance médiatique pour garantir les effets visés sur la réception

Pareillement, les articles, ci-dessous, intitulés *Contrechamp* que divulgue le journal *Liberté*, convergent vers les mêmes remarques faites précédemment :

- « *Sans la moindre gêne, le ministre de l'Habitat annonce qu'il convoquera les souscripteurs au projet de logements AADL 2, le 15 avril, jour de clôture de la campagne électorale pour la présidentielle. Auparavant, il aura clôturé l'expédition d'ordres de paiement à l'intention des inscrits de 2001. Ces derniers, longtemps oubliés, se voient donc enfin servis, treize ans après, en pleine campagne pour la*

<sup>1</sup> Ibid., p.18.

<sup>2</sup> Ibid., p. 21.

<sup>3</sup> Barthes Roland, « *L'ancienne rhétorique. Aide-mémoire* », *Recherches rhétoriques*, Ed. Communications 16, Paris, 1970, p. 315.



---

*présidentielle ! On sait que le gouvernement s'est converti en comité de campagne ».* (le 25/03/2014).

- « *C'est là, Monsieur Rebaïne, la seule bonne nouvelle de cette campagne : malgré les vingt-quatre milliards de dinars du budget de l'Etat dédiés à la campagne électorale et en dépit des contributions de sponsoring politique des membres du FCE, la campagne pour le quatrième mandat se transforme en monologue ».* (26/03/2014)
- « *Si l'on résume les messages alarmistes de Liamine Zeroual et Mouloud Hamrouche, le système politique algérien se dirigerait droit dans le mur [...] La facette qui s'exprime au nom de ce système n'est, cependant, pas de cet avis : tous les signes souvent subliminaux et parfois clairs, qu'elle nous adresse, visent à nous convaincre du fait que le pouvoir est en train de subir une mutation et de « s'enciviler ». Elle est même partie, allègre, en croisière fêter la révolution annoncée du 17 avril ».* (27/03/2014)

Le journaliste, dans les extraits ci-dessus, fait preuve de compétence de lire objectivement le parcours de la campagne électorale en mettant à jour un scandale politique qui procède à la fraude électorale où des sommes terribles sont investies pour favoriser un résultat voulu le jour du scrutin. Il est, aussi, tout à fait clair qu'en lisant ces extraits, le journaliste nous donne de lui une image d'un homme hardi, intrépide, et ce parce qu'il n'a pas peur de dénoncer ouvertement cette violation des règles de la propagande de la campagne électorale.

Si la rhétorique d'Aristote insiste sur la primauté de l'ethos, elle accorde aussi au pathos sa juste place en lui consacrant un livre tout entier afin de montrer son importance capitale aux yeux d'Aristote. Parler de pathos, c'est vouloir dire que « *l'auditoire n'existe qu'en tant qu'il a des passions.* »<sup>1</sup>. Il faut bien reconnaître que « *les passions constituent un concept central en rhétorique : elles sont le moyen décisif de la persuasion.* »<sup>2</sup>. La passion, qui est donc un puissant réservoir pour mobiliser l'auditoire en faveur d'une thèse que l'orateur cherche à approuver ou à bannir, est l'effet produit par le discours. L'orateur fait donc appel aux passions de son auditoire et cherche à provoquer chez lui une réaction de haine, de pitié, de colère, d'indignation, de crainte, afin d'envelopper ses auditeurs dans une connivence affective. Aristote le reconnaît clairement quand il note que « *la persuasion est produite par la disposition des auditeurs, quand le discours les amène à éprouver une passion ; car l'on ne rend pas les jugements de la même façon selon que l'on ressent peine ou*

---

<sup>1</sup> Meyer Michel, Op. cit., p. 22.

<sup>2</sup> Molinié Georges, Op. cit., p. 250.



*plaisir, amitié ou haine. Les passions sont donc le levier qui permet de toucher* »<sup>1</sup>. De ce fait, l'orateur est tenu à prendre en considération les passions de son auditoire qui font le pendant à l'ethos.

Pour illustrer comment le journaliste, par le biais du discours, fait appel aux passions de son auditoire pour toucher leurs cœurs, nous nous référons aux extraits suivants pris aussi arbitrairement de la chronique *Raïna Raïkoum* du journal *Le Quotidien d'Oran* :

- « *Certains ont compris, définitivement, que rien ne sert à parler ou à argumenter. Le mot est au bras ou à la rue. Le Pouvoir aussi a compris* ». (9/4/2014)
- « *Trois semaines à dépenser l'argent qui ne leur appartient pas pour s'amuser d'un peuple qui ne les croit pas dans un pays qui est déjà le leur. Aujourd'hui, la drôle de guerre va débiter, et les bouches avides des candidats et de leurs supporteurs vont mastiquer les mots et nous les recracher à la figure pour finalement nous dire qu'avec ou sans nos cadavres ambulants, la messe est dite, le vin est tiré et que le 17 avril qu'on se lève pour aller voter ou qu'on meurt encore un peu dans son lit, Bouteflika sera encore là pour un quatrième mandat* ». (23/3/2014)
- « *Pays épistolaire, nation poste restante donc. Il faut chercher longuement dans les annales des souverainetés et des institutions de l'humanité pour trouver un cas comme le nôtre : un pays qui va être gouverné par un homme occulté, sans son ni image ni moteur et qui fait campagne par procuration et qui parle à son peuple par lettre* ». (24/3/2014)

A la lecture de ces trois passages, il apparaît bien clair que le journaliste veut susciter chez son lecteur des pulsions et des comportements de révolte et d'indignation contre le pouvoir en place qui veut maintenir le peuple dans l'incapacité de modifier ou d'importuner le cours des élections présidentielles. Le journaliste fait appel à l'émotionnel plutôt qu'à la réflexion pour y implanter ces idées dans l'inconscient de ses lecteurs en court-circuitant l'analyse rationnelle. Cela permet au journaliste de pousser ses lecteurs au mouvement de protestation quand il montre le pouvoir de bande et que cette dernière a opéré des manœuvres dangereuses dont le détournement d'importantes sommes d'argent versées dans la campagne électorale pour élire le candidat président-sortant au détriment de la stabilité du pays.

---

<sup>1</sup> Ibid.

Une autre valeur qui se heurte aux passions citées ci-dessus voire elle est à l'origine de la naissance de ces dernières et que le journaliste cherche à l'éveiller chez ses lecteurs en la mettant en exergue dans son discours, c'est celle du patriotisme. En fait, il est insensé de voir le pouvoir se servir des ressources du pays si comme s'il s'agit de son propre bien en tenant à l'écart le peuple, et ne pas agir et réagir. Le journaliste insinue dans son discours que l'Algérie happée appelle ses fils à s'insurger contre les dirigeants du système en place qui, nonobstant la profusion des ressources naturelles et financières, font subir l'Etat une défaillance se manifestant par des signes probants dans le domaine économique et qui se répercute dans le vécu quotidien de chaque citoyen algérien. Comment ne pas libérer l'Algérie de ses prédateurs et faire tomber ceux qui gouvernent en dénonçant leur farce électorale dans un scrutin trafiqué dans lequel ils imposent leur candidat si les Algériens chantent l'amour d'une patrie irriguée par le sang des martyrs.

La troisième preuve, le logos, entendu comme discours et raison et l'un des pôles de l'entreprise de persuasion rhétorique. Il s'appuie sur la valeur démonstrative du discours lui-même du fait qu'il représente un schème admis, issu de la notion de lieu commun, ou de topos, permettant à l'orateur de fonder l'accord de l'auditoire. Chez Aristote, le logos repose essentiellement sur deux opérations qui sont, respectivement, l'*enthymème* et l'*exemple*, deux règles principales rapprochant ainsi la rhétorique à la dialectique. L'enthymème est en effet considéré comme étant un syllogisme dialectique fondé sur le probable et il procède de la déduction. Son astuce est de « *fonder ses raisonnements sur les opinions censées être partagées par ceux devant qui on parle* »<sup>1</sup>. Quant à l'exemple, il est, selon l'analogie avec la dialectique, « *un raisonnement par induction. C'est le passage des cas particulier à l'universel* »<sup>2</sup>.

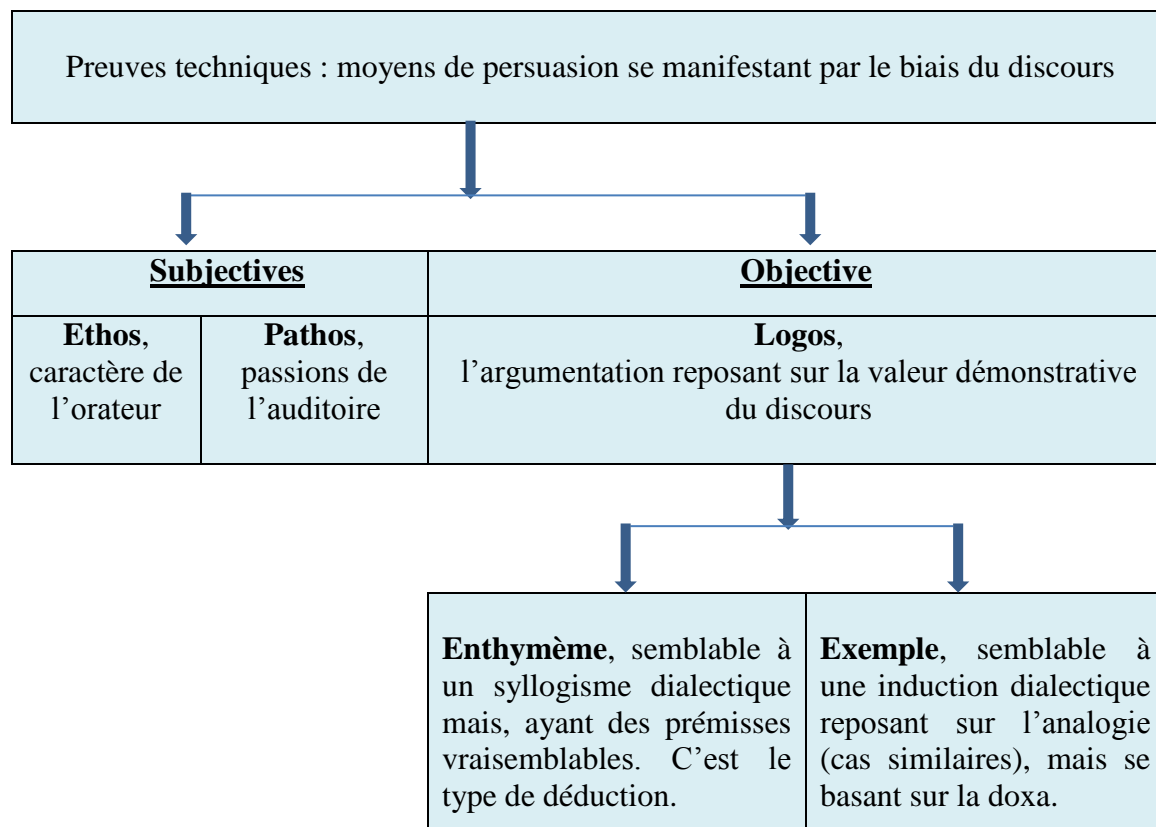
Le schéma ci-dessous, emprunté à Declercq<sup>3</sup> mais légèrement réajusté, récapitule clairement cette trilogie représentant une pratique d'influence qui a servi de support à bien d'autres disciplines dans les sciences du langage :

---

<sup>1</sup> Ibid., p. 133.

<sup>2</sup> Ibid., p. 146.

<sup>3</sup> Declercq Gilles, Op. cit., p. 35.



Arrivée au terme de la présentation de cette rhétorique aristotélicienne, nous joignons notre avis à celui d'Amossy qui annonce que pour « *Agir sur l'auditoire (, cela) nécessite non seulement d'utiliser des arguments valides (logos : c'est le pôle du discours) et de toucher les cœurs (pathos : c'est le pôle de l'auditoire), mais aussi de projeter une image de soi susceptible d'inspirer confiance* »<sup>1</sup>. Néanmoins, Ruth Amossy ajoute que durant des siècles, dans les théories de l'argumentation centrées sur le raisonnement, les deux pôles de l'argumentation à savoir l'ethos et le pathos, respectivement axés sur l'orateur et sur l'auditoire, n'ont pas été évalués à leur juste mesure et l'argumentation s'est trouvée limitée à l'étude des différents types de raisonnement, autrement dit elle s'est intéressée exclusivement au logos où tout l'enjeu argumentatif réside. Ceci dit que ce qui nous intéresse, nous aussi, dans l'élaboration de ce travail, c'est bien l'écriture journalistique et la structure des chroniques dont la visée est défendre des opinions.

<sup>1</sup> Amossy Ruth, Op. cit., p.16.

### 1.2. La néo rhétorique, Perelman ressuscite Aristote

Il a été constaté, à partir de la Renaissance en Occident, que la rhétorique antique, autrefois discipline phare, conçue comme discours qui se déploie dans une situation de communication visant à persuader l'auditoire, a subi une nette décadence. De ce déclin découle la substitution du fondement de cette discipline de « l'art de persuader » à « l'art de bien parler ». Et ce, parce qu'il y a eu séparation entre le raisonnement dialectique et la rhétorique comme nous pouvons le lire dans cette citation qui dit qu'« *on fait généralement remonter à Ramus, ou Pierre de la Ramée (1515-1572), professeur au Collège royal à Paris, (cette) dissociation entre le raisonnement dialectique (participant de la philosophie) et la rhétorique, désormais réduite au style (et, principalement, aux figures et aux tropes)* »<sup>1</sup>. Et suite à cela, la rhétorique aristotélicienne s'est trouvée complètement amputée de ses quatre composantes essentielles à savoir *l'invention*, qui consiste à trouver les arguments à utiliser dans le discours que l'on va tenir ; *la disposition*, qui représente le cœur de l'adresse rhétorique et qui comprend la mise en forme des arguments dans le discours ; *la mémoire*, qui a comme caractère essentiel la mémorisation de ce qui doit être énoncé ; *l'action*, qui se voit en l'exercice de la parole publique portant sur la voix et le geste. L'exclusion de ces quatre dimensions constitutives de la rhétorique, reversées au compte du raisonnement logique, réduit la conception de la rhétorique en une rhétorique restreinte définie comme traité des figures visant à séduire en se manifestant dans le seul constituant lui restant, *l'élocution*, ou le style. Cela signifie que « *l'on n'a affaire qu'à du style et à du bien parler pour suggérer ou faire agir* »<sup>2</sup>. Se réduisant ainsi exclusivement à l'art de l'ornement et au discours de l'esthétique, la rhétorique antique perd son apogée d'antan comme le reconnaît bien Amossy dans les propos suivants :

*C'est alors le règne du figural, qui atteint son sommet dans les deux ouvrages amplement commentés par Gérard Genette, Des tropes (1730) de Dumarsais, et les figures du discours de Pierre Fontanier (1821-1830). Dans sa « rhétorique restreinte » (1972), Genette a montré comment ce qui n'était déjà plus un art de la parole efficace s'est peu à peu rétréci jusqu'à devenir*

<sup>1</sup> Amossy Ruth, Op. cit., p. 15.

<sup>2</sup> Meyer Michel, *Principia Rhetorica. Une théorie générale de l'argumentation*, Fayard, Paris, 2008, p. 21.

---

*un traité des figures, puis une étude centrée sur la métaphore et la métonymie<sup>1</sup>.*

Ce démantèlement de la rhétorique lui avait changé ses principes et sa perception en s'intéressant au discours dit littéraire ou à l'art oratoire utilisant ainsi un langage axé sur l'esthétique où l'auteur ou l'orateur est montré de manipulateur pour celui auquel il s'adresse du fait que les fioritures linguistiques et les effets de style utilisés dans le discours pourraient aller à l'encontre de la nature comme il est montré dans le passage suivant :

*Quand elle ne passe pas pour un ornement vide de sens, la rhétorique est habituellement dénoncée comme une habileté mystificatrice. Ne se fondant que sur le langage, c'est-à-dire sur la matérialité et la fausse apparence, elle est considérée le plus souvent comme un art de la soumission subreptice des esprits, usant par définition des moyens déloyaux<sup>2</sup>.*

Il est vrai que l'histoire des théories de l'argumentation est une histoire dont le parcours est à rebondissements et ce parce qu'en Belgique, en 1958, la théorie du discours persuasif a rebondi sous la plume de Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, qui ont publié un livre dont l'intitulé est *Traité de l'argumentation- La nouvelle rhétorique*, devenu au fil du temps une référence de base à bien d'autres disciplines postérieures, qui s'en sont inspirées. Dans leur œuvre, considérée comme un des leviers de la pensée critique et argumentative contemporaine dans plusieurs domaines du fait de la diversité des textes sur lesquels le travail argumentatif a été élaboré d'où la mise en valeur de l'universalité de l'argumentation, les deux auteurs, non seulement, rompent avec la rhétorique restreinte qui ne s'est intéressée qu'à la classification et à l'analyse des figures de style mais aussi ils s'éloignent de la conception cartésienne et du rationalisme qui ne recourent qu'à la vérité et à l'évidence, deux composantes relatives aux sciences naturelles, du fait que

---

<sup>1</sup> Amossy Ruth, Op. cit., p. 16.

<sup>2</sup> Vannier Guillaume, *Argumentation et droit*, Presse Universitaire de France, Paris, 2001, p. 9.

*La nature même de la délibération et de l'argumentation s'oppose à la nécessité et à l'évidence, car on ne délibère pas là où la solution est nécessaire et l'on n'argumente pas contre l'évidence. Le domaine de l'argumentation est celui du vraisemblable, du plausible, du probable, dans la mesure où ce dernier échappe aux certitudes du calcul. Or, la conception nettement exprimée par Descartes dans la première partie du Discours de la méthode était de tenir presque pour faux tout ce qui n'était que vraisemblable<sup>1</sup>.*

Les études de ces deux théoriciens vont être directement orientées vers une rhétorique qui dépoussièrera Aristote, puisqu'ils se sont inspirés de sa conception et ont épousé l'essence de ses idées comme nous pouvons le lire ci-après « *Perelman propose une continuité des concepts d'Aristote et s'y réfère le plus souvent comme un inspirateur des grands principes de la Nouvelle rhétorique* »<sup>2</sup>. Dans son œuvre, Perelman envisage sa nouvelle rhétorique, non pas comme procédé ornemental, mais plutôt en tant que discipline dans toute sa plénitude où il est question de mettre en œuvre le différend d'opinions vis-à-vis d'un point précis « *la rhétorique est la négociation de la distance entre des individus à propos d'une question donnée* ». <sup>3</sup>. Il est alors bien clair qu'à ce propos, l'équivalence entre la rhétorique et l'argumentation s'annonce et que cette dernière ne peut porter sur l'évident qui n'a pas besoin d'être étayée par des arguments pour aboutir à un consentement collectif. Mais, il est à retenir que « *La situation argumentative est une situation originellement conflictuelles* »<sup>4</sup>. Ne s'appliquant guère aux disciplines dont les constituants sont des vérités, reconnues par tous et en dehors de toute relation interpersonnelle, et qui sont univoques et cohérentes, l'argumentation porte sur l'opposition de certains éléments qui peuvent être interprétés et remis en question.

Dans l'entreprise de la persuasion, Perelman, qui « *définit l'argumentation sans recours à la vérité* »<sup>5</sup>, lie fortement l'argumentation à l'adhésion et ce parce que l'auteur d'un discours argumentatif ne peut agir sur son auditoire que s'il est disposé à l'écouter. C'est pour cette raison-là qu'« *avec Aristote, et Perelman, la rhétorique argumentative est tournée vers*

<sup>1</sup> Perelman Chaïm, Olbrecht-Tyteca Lucie, *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique*, Editions de L'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2008, p.1.

<sup>2</sup> Vannier Guillaume, Op. cit., p. 44.

<sup>3</sup> Meyer Michel, Op. cit., p. 21.

<sup>4</sup> Plantin Christian, *Essais sur l'argumentation*, Kimé (5<sup>e</sup> édition), Paris, 1990, p. 13.

<sup>5</sup> Ibid., p. 16.

*l'autre pour le faire adhérer à une prise de position : c'est ce que l'on peut appeler l'activité langagière de persuasion »<sup>1</sup>. La mise en évidence de l'auditoire, selon Perelman, ne se limite nullement à la mise en pratique du savoir-faire de l'orateur qui se manifeste dans son discours oral ou écrit, car « c'est en fonction d'un auditoire que se développe toute argumentation »<sup>2</sup>. Autrement dit, outre savoir parler ou écrire, il faut que l'orateur soit écouté par son auditoire ou lu par l'ensemble de ses lecteurs. Mais pour que se réalise ce dernier point, les deux auteurs du *Traité de l'argumentation* font, tel Aristote, de l'auditoire un point central dans l'élaboration de leur discours argumentatif. Perelman estime que « le grand orateur, celui qui a prise sur autrui, paraît animé par l'esprit même de son auditoire. Ce n'est pas le cas de l'homme passionné qui ne se préoccupe que de ce qu'il ressent lui-même »<sup>3</sup>. Et pour que soit ajusté le discours de l'orateur à ceux auxquels il s'adresse, il est essentiel de connaître quelles sont leurs opinions, leur représentation du monde et les stéréotypes qu'incarne leur milieu culturel et ce parce qu'ils sont à l'origine de la réussite du discours argumentatif et de l'assentiment de l'auditoire aux thèses présentées. Et là, il est à avouer que c'est « la culture propre de chaque auditoire (qui doit transparaître) à travers les discours qui lui sont destinés »<sup>4</sup>, si nous nous soucions du résultat auquel nous voulons aboutir. Cette culture qui permet à l'orateur de travailler son discours argumentatif sur des lieux communs, organise les connaissances humaines, selon la terminologie d'Aristote, en *topoi*. Mais, selon Lakoff, il s'agit de structures dénommées *modèles cognitifs idéalisés*<sup>5</sup>. Ces dits *modèles cognitifs idéalisés* sont déterminés par les valeurs et les croyances que partagent les auditeurs appartenant à un même contexte sociétal et qui diffèrent selon la région, l'âge... Sur ce point, Perelman parle d'« une série de croyances admises au sein d'une société déterminée »<sup>6</sup>, le rejoint, à ce propos, Amossy qui, lui, parle du « pouvoir du verbe envisagé dans sa dimension d'échange social »<sup>7</sup>. En résumant tout cela, nous disons que le locuteur doit tenir compte des représentations de son auditoire dans l'élaboration de son discours qui ne doit pas être laissé au hasard, car cela risque de voir ses thèses réfutées.*

---

<sup>1</sup> Charaudeau Patrick, « *L'argumentation dans une problématique d'influence* », *Revue Argumentation et Analyse du Discours (AAD N°1)*, en ligne sur <http://aad.revues.org.>, 2008, p.7. Consulté le 25 février 2018.

<sup>2</sup> Perelman Chaïm, Olbrecht-Tyteca Lucie, *Op. cit.*, p. 7.

<sup>3</sup> Perelman Chaïm, *L'empire rhétorique : rhétorique et argumentation*, bibliothèque d'histoire de la philosophie, Vrin, Paris, 1997, p. 31.

<sup>4</sup> *Ibid.* p. 27.

<sup>5</sup> Il s'agit de la théorie des espaces mentaux développée par Fauconnier Gilles et dont l'objectif est de mettre en lumière les opérations sous-jacentes à la production du sens par le cerveau humain.

<sup>6</sup> Perelman Chaïm, *Op. cit.*, p. 132.

<sup>7</sup> Amossy Ruth, *Op. cit.*, p. 7.



L'apport de l'œuvre perelmanienne est considérable pour notre travail et ce, du fait qu'elle manifeste dans son objet d'étude les principales techniques argumentatives «*permettant de provoquer, ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment*»<sup>1</sup>. Et pour influencer l'auditoire, où il s'agit dans la majorité des cas d'un auditoire dont les modèles cognitifs idéalisés se caractérisent par leur disparité, autrement dit le locuteur, souvent, fait face à un auditoire composite, le locuteur est appelé donc à varier ses arguments comme l'avait déjà signalé Perelman en disant qu'«*il arrive bien souvent que l'orateur ait à persuader un auditoire composite, réunissant des personnes différenciées par leur caractère, leurs attaches ou leurs fonctions. Il devra utiliser des arguments multiples pour gagner des divers éléments de son auditoire*»<sup>2</sup>. C'est pour cela que notre auteur propose dans son œuvre deux grandes catégories de techniques argumentatives empruntant les principales figures utilisées en tant qu'arme argumentative extrêmement redoutable concevant un cadre sein au débat qui régule la vie sociale :

- Les techniques d'association qui visent l'instauration d'un certain lien entre les éléments avancés;
- Les techniques de dissociation qui procèdent à la distinction entre les éléments qui tendent à être confondus.

A l'intérieur de chaque catégorie, il est question d'une classification de plusieurs autres types d'arguments.

*En d'autres termes, la théorie de l'argumentation développée par Perelman offre une taxinomie des principales techniques argumentatives conçues comme des procédés qui permettent une liaison (ou une déliaison) constitutive d'un raisonnement plausible. En tant que telles, elles peuvent se couler dans des formes verbales diverses : modes de relation situés au-delà des formulations discursives, elles constituent un modèle abstrait que des occurrences particulières peuvent concrétiser*<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Perelman Chaïm, Olbrecht-Tyteca Lucie, p. 5.

<sup>2</sup> Perelman Chaïm, Op. cit., p. 28.

<sup>3</sup> Amossy Ruth, Op. cit., p.9.



Il est important de signaler ici l'apport considérable de la théorie de persuasion de Perelman pour notre travail du fait que nous cherchons, nous aussi, à choisir la démarche adéquate nous permettant non seulement de vérifier que les articles sélectionnés sont à dominante argumentative et de repérer les stratégies argumentatives mises en œuvre par les journalistes algériens mais aussi les identifier pour pouvoir établir une classification suite à laquelle nous nous rendrons compte des stratégies dominantes dans les articles formant notre corpus. Et là, nous nous permettons d'avancer, après avoir lu les textes que nous avons sous la main, que les journalistes algériens se servent beaucoup et avec une habileté heureuse d'une sorte de figure de style à visée argumentative et dont la récurrence montre qu'elle est considérée comme arme persuasive : il s'agit de l'ironie, manière subtile dont l'intention est d'influencer le lecteur.

Si l'ironie est omniprésente dans la presse écrite algérienne notamment dans les articles appartenant au genre « commentaire », lieu privilégié de sa manifestation, il convient de rappeler tout de même que toute ironie n'est pas intrinsèquement au service de l'argumentation, mais elle le devient quand elle établit des rapports nous permettant de mieux cerner sa relation étroite avec l'argumentation. Il est vrai que

*La rencontre entre Analyse du Discours, rhétorique argumentative et argumentation dans la langue ne se fera que plus tardivement sans doute lorsque toutes ces théories auront été travaillées sur des données moins restreintes, moins associées aux domaines philosophiques ou politiques, moins conditionnées par les restrictions théoriques a priori dans lesquels elles avaient vu le jour<sup>1</sup>.*

Ce n'est donc qu'à ce moment-là que la théorie de Perelman se verra renaître comme nous le verrons par la suite.

---

<sup>1</sup> Plantin Christian, Op. cit., p. 253.

## 2. Fondements logiques/ raisonnements argumentatifs. Quels rapports ?

Il a été montré dans ce qui précède que la rhétorique argumentative, que ce soit celle de l'ère d'Aristote dont « *le souci premier était d'aider à la délibération collective à des fins d'établissement d'une opinion majoritaire* »<sup>1</sup>, ou celle de l'époque de Perelman qui « *inscrit son projet rhétorique dans une problématique juridique* »<sup>2</sup>, est bien inscrite dans le champ de la philosophie. Les fondements rhétoriques mis au service de l'analyse argumentative fixent de prime à bord leur objectif principal dans le fait de trouver une alternative à la logique formelle capable de faire admettre à l'auditoire les thèses vraisemblables qui lui sont exposées. Perelman, successeur d'Aristote, était bien convaincu que recourir à la logique formelle n'est pas de mise pour l'appliquer à l'analyse des raisonnements faits en langue naturelle sur la base des prémisses partagées au préalable par l'orateur et son auditoire et ce, parce que ses opérations formelles sont soumises à un contexte abstrait et s'exercent dans une langue formalisée en se basant sur des axiomes reçus et acceptés comme vrais sans démonstration ou consentement de l'auditoire et qui mènent directement à la vérité. Donc le souci principal de la rhétorique n'est pas celui de déterminer la vérité, mais celui de déterminer ce qui permet de prendre une décision raisonnable.

Dans le contexte de ses travaux de recherches, où il a écarté les opérations formelles incapables de s'effectuer sur l'argumentation verbale s'inscrivant dans une problématique d'influence selon les termes de P. Charaudeau, Perelman nous rappelle que cela ne laisse pas entendre que celle-ci est dans la crise d'une logique qui régit ses différentes opérations de raisonnement, car même dans le raisonnement argumentatif, s'impose comme pilier inestimable à la réussite d'accéder à la persuasion de l'auditoire, une logique propre à l'argumentatif. Ceci est bien validé par Amossy qui voit que « *l'inapplicabilité de la logique formelle à l'argumentation verbale ne signifie pas que celle-ci échappe au domaine de la logique, moins encore à la rationalité* »<sup>3</sup>. L'apport indéniable des chercheurs pour les fondements logiques et leurs rapports avec l'analyse argumentative, se manifeste dans la manière dont se fait le raisonnement de tout ce qui est probable et opinable. Ce dernier s'effectue, lui aussi, selon des opérations cognitives répondant à une organisation finalisée au sein d'un contexte social bien déterminé et dans une langue naturelle adéquate. A ce propos, « *la question se pose donc de saisir – ou pour le moins de décrire – comment fonctionne la*

---

<sup>1</sup> Charaudeau Patrick, Op. cit., p.5.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Amossy Ruth, Op. cit., p. 22.

*pensée lorsqu'elle ne mathématise pas* »<sup>1</sup>. Ceci dit que dans un cadre communicationnel où il y a un échange de contenu entre les interlocuteurs, il y a indissociablement de l'argumentation qui structure cet échange selon nécessairement une logique, moteur de toute argumentation, permettant une réponse issue d'une persuasion.

C'est dans cette perspective générale que l'enseignement de la logique trouve son essor dans le vaste domaine de l'argumentation. Cette investigation logique a distingué entre deux grandes écoles de logique d'influence : la logique informelle et la logique naturelle.

### **2.1. La logique informelle et son objet d'étude**

La branche de cette école se propose d'analyser la construction du raisonnement argumentatif valide dans la vie quotidienne selon des normes permettant d'évaluer les arguments. Et afin de séparer les arguments fallacieux issus des vices de raisonnement, qui tentent de tromper l'auditoire par tous les moyens, des arguments valides, qui découlent d'une argumentation honnête, cette discipline, ayant une portée normative, se lance dans le développement des instruments à mettre en place pour répertorier ces deux types d'arguments. La citation ci-dessous le note bien :

*La logique informelle s'est principalement interrogée sur la nature et la structure de l'argument (qu'est-ce qu'un argument ?), sur les critères qui garantissent sa validité (qu'est-ce qu'un bon argument ?), et sur les variétés de paralogismes (qu'est-ce qui invalide un argument ? Comment repérer et répertorier les types d'arguments invalides ?)*<sup>2</sup>.

Il est vrai que cette discipline philosophique a vu le jour en Amérique du Sud à partir des années 1970, mais c'est à Aristote que reviennent tous ces questionnements. Dans l'œuvre d'Aristote, *Les Réfutations sophistiques*, qui a inspiré ce courant de la logique informelle, il était déjà question de dénombrer les paralogismes, appelés aussi les arguments invalides, pour

---

<sup>1</sup> Grize Jean-Blaize, *Logique naturelle et communications*, PUF, Paris, 1996, p. 115.

<sup>2</sup> Amossy Ruth, *Op. cit.*, p. 24.

les évacuer de l'examen du discours argumentatif et écarter les défaillances logiques dont le seul but est l'emprise sur les esprits.

La logique informelle, loin des objectifs visés par ce travail, se focalise sur des préoccupations d'ordre pédagogique visant l'amélioration des capacités de raisonnement des élèves selon trois critères principaux dont le critère de l'acceptabilité des prémisses, de leur crédibilité et de leur pertinence pour établir la conclusion. C'est donc à partir d'une typologie des dialogues que s'établissent des normes assurant la crédibilité et la force des argumentations.

## 2.2. La logique naturelle et sa relation avec les opérations logico-discursives

La logique naturelle est la désignation adoptée par Jean-Blaise Grize pour sa théorie concernant les processus qui s'actionnent simultanément quand un locuteur raisonne au fur et à mesure qu'il parle. Grize avec la collaboration de l'équipe de son Centre de recherches sémiologiques à l'Université Neuchâtel, travaillent à mettre en place un modèle susceptible de rendre compte de l'argumentation en langue naturelle qui nécessite « *au moins deux sujets [...] en situation d'interlocution et de communication, donc dans un contexte social* »<sup>1</sup>. Et pour aboutir à cette entreprise de l'argumentation, tout l'effort est déployé dans l'explication des opérations de la pensée qui sont indissociablement mises en jeu dans le discours d'où le nom d'opérations logico-discursives. En d'autres termes, pour cette école ayant une approche descriptive, la question centrale de l'argumentation se trouve dans l'explication de la façon dont se produit ce que Perelman appelle « *le contact des esprits* » et que Grize désigne comme « *l'établissement d'une plateforme commune rendant possible l'influence à partir d'un partage* »<sup>2</sup>. Pour Grize, l'argumentation se définit comme suit :

*L'argumentation considère l'interlocuteur, non comme un objet à manipuler mais comme un alter ego auquel il s'agira de faire partager sa vision. Agir sur lui, c'est chercher à modifier les diverses représentations qu'on lui prête, en mettant en évidence certains aspects des choses, en occultant d'autres, en en*

<sup>1</sup> Grize Jean-Blaise, *Logique et Langage*, Ed. Ophrys, Paris-Gap, 1990, p.19.

<sup>2</sup> Grize Jean-Blaise, *Travaux du Centre de recherches sémiologiques*, N° 7, Neuchâtel, 1971, p.3.

---

*proposant de nouvelles et tout cela à l'aide d'une schématisation appropriée<sup>1</sup>.*

Et pour que soit véhiculé ce partage, le locuteur doit disposer son allocataire à « recevoir, accorder et adhérer »<sup>2</sup>, c'est-à-dire amener ce dernier à admettre ce qui lui est proposé non seulement en l'empêchant de produire un contre-discours, ce qui indique l'accès à l'acceptabilité de ce qui lui est proposé, mais aussi en lui faisant produire un pro-discours, indice de l'adhésion à ce qui lui est proposé. Grize appelle représentations du réel la vision du locuteur à l'intention de son allocataire sur ce dont il est question. Ces représentations du réel ne sont en fait que des façons de voir de l'objet et des partenaires de l'échange verbal, intériorisées dans le conscient sans que cela ne soit interrogé sur leurs fondements. Celles-là précèdent toute activité discursive et apparaissent sous forme de schématisation lorsqu'elles sont mises en mots. Ces images produites par ces schématisations dans le discours, Grize les considère comme acte de sémiotique, permettant de donner à voir les opérations logico-discursives issues des opérations cognitives du locuteur. Ces images ont pour but d'être interprétées et reconstruites par l'allocataire afin de révéler ces opérations de la pensée dites opérations logico-discursives de l'argumentateur « *il y a là un acte sémiotique qui consiste à donner à voir, donner à voir son modèle mental à travers le discours que l'on tient. Dès lors, et parce que visibles, les schématisations sont analysables* »<sup>3</sup>.

Cette logique naturelle s'avère très importante pour notre travail dans la mesure où il y a dans la presse écrite notamment dans les articles sélectionnés une omniprésence de l'argumentation, car « *Communiquer ses idées à quelqu'un, c'est toujours peu ou prou argumenter* »<sup>4</sup>. Ajoutons à cela, le discours journalistique est aussi ancré dans une situation d'interlocution du moment que le journaliste organise son discours par le biais des opérations sélectives configurées par ses représentations du réel qu'il schématise sous forme d'images capables de donner à voir, et ce pour modifier les représentations de son lectorat vis-à-vis d'un événement social tel que les élections présidentielles.

---

<sup>1</sup> Grize Jean-Blaise, Op. cit., p.40.

<sup>2</sup> Ibid., p.41.

<sup>3</sup> Grize Jean-Blaise, Argumentation et logique naturelle. Convaincre ou persuader, In Revue Hermès N° 15, Argumentation et rhétorique, vol. 1, 1995, p. 49. (pp. 41-53)

<sup>4</sup> Grize Jean-Blaise, De la logique à l'argumentation, Ed. Droz, Genève, 1982, p. 39.

### 3. L'approche pragmatique dans les sciences du langage et l'analyse argumentative. Quels traits communs ?

Il est vrai que pendant presque les six premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, le courant en sciences du langage en vogue était le structuralisme. Privilégiant l'étude de la langue au détriment de la parole qui était totalement expulsée du champ de l'investigation scientifique à cause de l'hétérogénéité de son système de fonctionnement, était la raison pour laquelle cette conception du langage lui échappait une fonction langagière extrêmement importante : celle de la dimension rhétorique, totalement passée inaperçue par les linguistes qui suivaient la tradition saussurienne. Amossy l'a bien noté quand elle a mentionné dans ce qui suit : « *Dans la mesure où l'utilisation du langage en contexte ne pouvait se donner comme un objet de recherche légitime, la dimension rhétorique, [là où un locuteur peut influencer son auditoire par des moyens verbaux], échappait nécessairement à la compétence des linguistes* »<sup>1</sup>. Et pour que cette dimension rhétorique, que Perelman a vainement mise au goût du jour dans ses travaux en 1958 sur l'argumentation, soit mise en avant dans les études sur le langage, il a fallu attendre la publication en 1970 de l'ouvrage de John. L. Austin : *Quand dire c'est faire*, ouvrage indispensable aux études pragmatiques relevant de la théorie des actes du langage.

#### 3.1. La théorie des actes du langage depuis Austin et son rapport avec l'analyse argumentative

Pour que la rhétorique, en tant que théorie de l'argumentation, acquière une place légitime dans la nouvelle approche des sciences du langage, il a fallu attendre jusqu'à ce que la pragmatique accède au statut d'une discipline à part entière et qu'elle soit indépendante des autres disciplines. La pragmatique, issue des travaux de Benveniste qui nous a parlé des propriétés et de la subjectivité du langage et où il évoquait déjà la notion de la performativité mais sans s'y référer explicitement, a dû suivre une évolution pour être conçue en tant que science qui consiste à produire un effet sur l'auditeur du fait qu'elle considère le dire, dans un contexte bien déterminé et bien déterminatif, comme un engagement dans l'accomplissement d'un acte. Et cela ne peut se réaliser que selon une convention soit institutionnelle soit interpersonnelle. Comme l'a définie Dominique Maingueneau, la pragmatique est « *un ensemble de recherches qui abordent le langage en plaçant au premier plan l'activité des*

---

<sup>1</sup> Amossy Ruth, Op. cit., p. 28.

---

*sujets parlants, la dynamique énonciative, la relation à un contexte social* »<sup>1</sup>. De ce fait, le sens que la pragmatique laisse entendre dévoile une parenté certaine avec la rhétorique argumentative.

S'intéressant à la fonction interactive dans un cadre communicationnel inséré dans un contexte social, autrement dit ayant comme objet d'étude l'énoncé en contexte, cette nouvelle approche du langage dite pragmatique, conçoit l'acte de parole comme « *acte doté d'une force, et tourné vers l'allocutaire, [ce qui] permet de renouer avec une tradition rhétorique séculaire dont l'intérêt s'était perdu* »<sup>2</sup>. Et depuis ce stade d'avancement dans les recherches en sciences du langage, la dimension rhétorique est devenue monnaie courante de l'étude pragmatique.

John L. Austin, ce philosophe analytique anglo-saxon, est le premier qui a tenté d'apporter un éclairage sur le champ d'investigation de cette nouvelle discipline appelée pragmatique. La grande innovation qu'a apportée Austin, et qui a vraiment ouvert la voie à la pragmatique, c'était d'abord de déplacer son intérêt de l'approche logiste du langage vers les langues naturelles et par ailleurs, s'intéresser au rôle de ces langues naturelles qui n'est plus exclusivement de décrire le réel, mais aussi d'exercer une action modifiant ce réel d'où les appellations respectives des deux types d'énoncés produits dans tout discours : les constatifs, ceux qui décrivent le réel en termes de vérité ou de fausseté et les performatifs, ceux qui ne rendent pas compte de l'état du monde mais plutôt servent à accomplir des actes conventionnels qui s'évaluent en termes de réussite ou de ratage.

Faute de mainmise sur les critères qui déterminent d'une manière concise les constatifs, des performatifs, et des critères décisifs séparant les performatifs explicites des performatifs implicites, Austin procède à la refonte de sa théorie des actes de parole en la réorientant vers le langage considéré comme moyen d'agir.

Et ce n'est qu'à ce stade de la recherche qu'Austin a découvert que chaque phrase prononcée répond impérativement à la notion d'*acte illocutoire*, où une action se réalise chaque fois où le locuteur procède à la parole, et aussi à la notion d'*acte perlocutoire* qui, lui, considéré comme un message subtile, consiste à produire un impact réel sur l'interlocuteur ou l'interlocutrice. En ce sens, la rhétorique argumentative rejoint la pragmatique du moment que

---

<sup>1</sup> Maingueneau Dominique, Op. cit., p. 11.

<sup>2</sup> Amossy Ruth, Op. cit., p. 28.



celle-là est définie, depuis Aristote, comme l'étude de l'art de persuader à travers le discours adressé à un auditoire cible dans le but de l'influencer. En ce sens aussi, Philippe Blanchet souligne que « *les anciens rhétoriciens étaient déjà des pragmaticiens* »<sup>1</sup>. Ajoute Amossy, à ce propos, « *La connexion de la pragmatique et de la rhétorique est aujourd'hui reconnue au point de figurer dans la plupart des manuels consacrés à l'un des deux domaines* »<sup>2</sup>. Les travaux sur les actes de langage initiés par les travaux des philosophes du langage tels John L. Austin, H. Paul Grice et John R. Searl, ont permis à la linguistique de se diluer dans les interactions, à la rhétorique de retrouver une place de choix et être au cœur de l'étude pragmatique, chose que confirme Philippe Blanchet quand il dit que « *(les philosophes du langage) réfléchissaient aux liens existant entre le langage, la logique (notamment argumentative) et les effets du discours sur l'auditoire* »<sup>3</sup>.

### **3.2.L'argumentation réintégrée dans la langue. Quelle conception de l'argumentation dans la pragmatique sémantique ?**

La nouvelle conception de l'argumentation, selon les travaux des deux théoriciens Jean-Claude Anscombe et Oswald Ducrot, s'est conçue comme étant « *l'étude des orientations sémantiques et des enchaînements d'énoncés* »<sup>4</sup>. Le cours des travaux de recherche de ces deux théoriciens ont marqué deux stades d'évolution où le terme de « rhétorique » et le terme d' « argumentation » ont tous les deux reçu des acceptions fort éloignées de celles acquises pendant la période classique.

Dans son premier stade de réflexion portant sur la description sémantique des langues naturelles, Ducrot a soulevé le problème auquel font face les linguistes. Ce problème est que le sens global d'un énoncé dans une situation n'est pas l'ensemble des significations extraites de chacun des mots en nous disant qu' « *il ne [...] semble pas du tout évident que le sens global de l'énoncé puisse être considéré comme la sommation des significations, mêmes contextuelles, des différents mots* »<sup>5</sup>. Ce problème s'aggrave encore, selon toujours les linguistes, quand ils se rendent compte de l'infinité des significations qui découlent de l'infinité des contextes. Nous citons à titre d'exemple l'énoncé emprunté à Ducrot « *Quel*

<sup>1</sup> Blanchet Philippe, *La pragmatique d'Austin à Goffman*, Ed. Bertrand-Lacoste, Paris, 1995, p. 10.

<sup>2</sup> Amossy Ruth, Op. cit., p. 29.

<sup>3</sup> Blanchet Philippe, Op. cit., p. 10.

<sup>4</sup> Anscombe Jean-Claude et Ducrot Oswald, *L'Argumentation dans la langue*, Liège, Mardaga, 1988, p. 8.

<sup>5</sup> Ducrot Oswald, Op. cit., p. 50.



*beau temps !* » qui peut avoir dans une certaine circonstance la valeur de « *Le mauvais temps* » et dans une autre circonstance, il sera compris comme « *Nous n'avons pas grand-chose à nous dire* ». Ducrot nous a fait comprendre que « *La description sémantique d'un mot doit donc être considérée comme une fonction mathématique qui produit des valeurs différentes (ici, les effets de sens) selon les arguments (ici, les contextes) qu'on lui associe* »<sup>1</sup>

Et c'est devant de tels faits, que ce théoricien intervient pour tenter de mettre un peu d'ordre dans la description sémantique en introduisant, dans les modèles d'analyse élaborés par la pragmatique, un composant dit « rhétorique » qui s'ajoute au composant sémantique. Le fait de recourir à ce composant rhétorique, désignant le sens de l'énoncé en contexte, était pour le faire opposer au composant linguistique, fournissant la signification attribuée à la proposition en langue c'est-à-dire en dehors de tout contexte. Pour lui, il s'agit de penser qu'un énoncé est constitué de deux composants principaux :

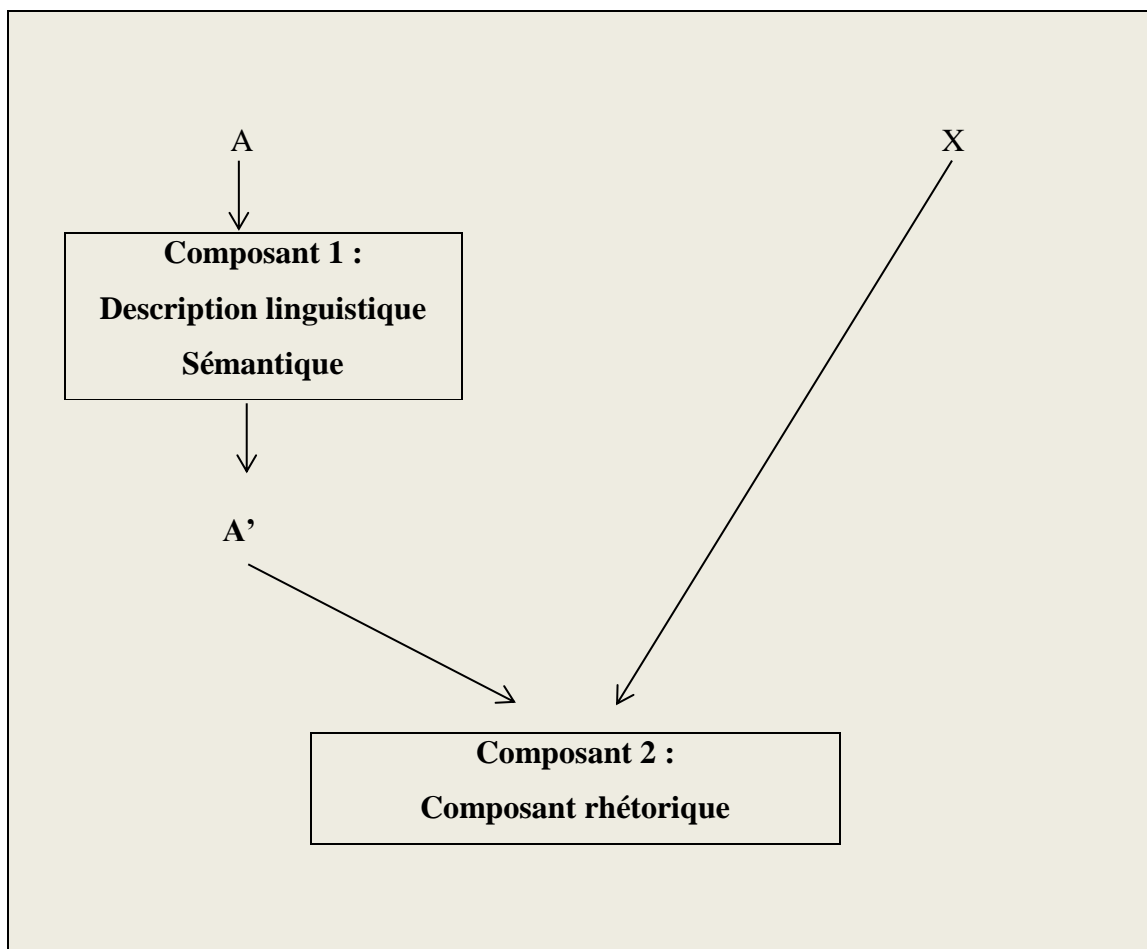
*Un premier composant, c'est-à-dire un premier ensemble de connaissances (nous l'appelons description sémantique linguistique de L, par abréviation, composant linguistique), assignerait à chaque énoncé, indépendamment de tout contexte, une certaine signification, et, par exemple, à A, la signification A'. Et un deuxième composant (le composant rhétorique) aurait pour tâche, étant donné la signification A' attachée à A, et les circonstances X dans lesquelles A est prononcé, de prévoir la signification effective de A dans la situation X<sup>2</sup>.*

Ceci dit qu'il est vrai qu'il y a d'abord une signification qui s'attribue indépendamment de tout contexte à chaque énoncé, mais il reste aussi à dire que ce sont les circonstances de l'énonciation qui entrent en jeu pour expliquer le sens réel d'une occurrence particulière de cet énoncé. Autrement dit, tout énoncé possède à la fois un sens littéral unique de la proposition en langue et un sous-entendu qui appelle l'interprétation de l'auditeur faisant à son tour recours aux circonstances d'énonciation.

Le schéma construit par Ducrot (1984 : 16) nous fait bien voir comment se réalisent les deux composantes de tout énoncé

<sup>1</sup> Ibid.

<sup>2</sup> Ibid., p. 15.



**Sens de A dans le contexte X (Ducrot, 1984 : 16)**

De ce fait, il apparaît bien clair que ce composant rhétorique, qui est surajouté à la signification littérale de l'énoncé détaché de tout contexte, pour désigner le sens que prend l'énoncé en contexte, rapproche la pragmatique de la rhétorique antique. Mais très vite, Ducrot s'est rendu compte que les lois de ce composant rhétorique ne relèvent pas du champ de la linguistique en notant que « *les lois utilisées dans le composant rhétorique seront justifiables indépendamment de leur emploi dans la description sémantique, et pourraient être authentifiées par exemple par la psychologie générale, la logique, la critique littéraire, etc.* »<sup>1</sup>. Et ce n'est seulement qu'à ce stade de réflexion que Ducrot avec la collaboration d'Anscombe vont, tous les deux, réorienter cette théorie de la description sémantique des langues naturelles et dont l'hypothèse apparaît tout à fait arbitraire, vers la redéfinition de la

<sup>1</sup> Ibid., p. 17.

notion d'argumentation ainsi que celle du composant rhétorique. Amossy dit à ce propos que pour ces deux théoriciens, l'argumentation n'est pas

*Un ensemble de stratégies verbales visant à persuader : elle se définit de façon plus circonscrite, comme un enchaînement d'énoncés menant à une certaine conclusion : un locuteur fait une argumentation lorsqu'il présente un énoncé E1 (ou un ensemble d'énoncés) comme destiné à en faire admettre un autre (ou ensemble d'autres) E2<sup>1</sup>.*

L'apport rénovateur de cette approche réside dans le fait que le composant rhétorique n'appartient plus désormais à la mise en discours ancré dans un contexte particulier. Ces deux théoriciens découvrent d'emblée que ce composant rhétorique fait partie intégrante de l'énoncé après avoir défini la notion d'argumentation comme un enchaînement d'énoncés menant à une certaine conclusion et du coup, ils situent l'argumentation dans le système de la langue en l'écartant des voix aristotéliennes comme il est signalé dans cette citation qui dit que « *L'argumentation linguistique n'a aucun rapport avec l'argumentation rhétorique* »<sup>2</sup>. Le travail de l'argumentation intégrée dans la langue va porter sur les topoï ou sur les connecteurs qui enchaînent les énoncés pour les orienter vers une conclusion soit explicite sinon implicite. La théorie de l'argumentation dans la langue, pour ces pragmaticiens, est une théorie de la signification. Nous précisons ici que, dans les propos d'Anscombe et de Ducrot, un simple énoncé comme « *il est minuit* » n'est pas exclusivement informative, il est aussi argumentatif. Cela nous fait comprendre que ce que veut dire un énoncé, c'est la conclusion vers laquelle il est orienté. Cette intégration de l'argumentation dans la langue est « *reconstruite sur un plan exclusivement langagier, conformément au programme structuraliste en linguistique. Dans l'intuition fondamentale de ce modèle est que, lorsqu'un individu produit un énoncé, il est déjà possible, sur cette seule base, de prédire ce qu'il va dire ensuite* »<sup>3</sup>. Située ainsi au cœur du sens de l'énoncé, il est vrai que cette théorie de l'argumentation intégrée dans la langue, s'oppose aux approches citées précédemment et qui

<sup>1</sup> Anscombe Jean-Claude et Ducrot Oswald, Op. cit., p. 8.

<sup>2</sup> Doury Marianne et Moirand Sophie, *l'argumentation aujourd'hui*, Ed. Presse Sorbonne nouvelle, Paris, 2004, p.17.

<sup>3</sup> Plantin Christian, *L'Argumentation, Histoire, Théories et Perspectives, Que sais-je ?*, Presse Universitaire de France, Paris, 2005, p. 25.

font, toutes, appel aux circonstances extralinguistiques en tant que moyens de persuasion, mais elle s'est montrée d'une grande fertilité en nous permettant, dans notre travail, d'appréhender un aspect important dans l'analyse argumentative des articles de notre corpus : celui des topoï et des connecteurs pragmatiques assurant l'agencement d'une suite d'énoncés. C'est ce que les pragmaticiens appellent *orientation argumentative d'un énoncé*.

#### **4. les principaux traits définitoires de l'argumentation. Définition synthétique**

Après avoir passé en revue les définitions étalées ci-avant, appartenant aux différentes théories qui circonscrivaient l'analyse argumentative différemment l'une de l'autre, où chacune procède dans son approche selon ses propres principes de base, nous sortons globalement avec un constat, dont le contenu est du fait que toutes ces démarches, malgré leurs apports incontestables dans l'analyse de la dimension argumentative des articles retenus, sont différentes, il nous faut, afin d'aboutir à une définition résumant l'essentiel des éléments fournis précédemment, ressortir toutes les dimensions constituant cette entreprise argumentative.

Dans ce sillage de délimitation d'une définition concise nous permettant de procéder à l'analyse argumentative de nos articles, il est important de signaler que presque toutes les approches citées ont en commun de situer l'argumentation dans un cadre communicationnel, un cadre d'échange. En d'autres termes, il est inenvisageable de concevoir un discours argumentatif en dehors d'un processus de communication dans lequel un locuteur prend en compte celui à qui il s'adresse afin de modifier sa vision du monde. Amossy notait à ce propos que « *l'argumentation (est) définie comme les moyens verbaux qu'une instance de locution met en œuvre pour agir sur ses allocutaires en tentant de les faire adhérer à une thèse* »<sup>1</sup>. Plantin ajoutait à ce sujet, et ce toujours pour montrer que l'argumentation est indissociable de la communication, que « *Tout énoncé vise à agir sur son destinataire, sur autrui, et à transformer son système de pensée* »<sup>2</sup>.

Nul ne peut contester la mise en pratique de ce point pertinent relatif à l'argumentation une fois transposé sur notre corpus d'analyse, car nos articles de presse reposent, eux aussi à

<sup>1</sup> Amossy Ruth, Op. cit., p. 47.

<sup>2</sup> Plantin Christian, *L'Argumentation*, Ed. Le Seuil, Collection Mémo, Paris, 1996, p. 18.

leur tour, sur ce principe. A vrai dire, tous les journalistes des articles que nous allons soumettre à l'analyse, voulant agir sur un auditoire de lecteurs et en quête de succès, anticiperont les contre-arguments possibles de leur lectorat et tenteront de lever les objections présumées et cela en adaptant leurs écrits au profil de cet auditoire même si les données de ce dernier ne leur sont pas tout à fait claires. Cet échange entre les deux protagonistes de la communication, journaliste-lecteur, où l'interaction est virtuelle et où le dialogue ou l'échange n'est pas effectif, se fait sentir quand les journalistes tiennent compte de l'omniprésence de leurs lecteurs dans leurs articles en concevant les stratégies adéquates pour pouvoir les influencer. « *Nous n'avons pas de raison de limiter notre étude à la présentation d'une argumentation par la parole et de limiter à une foule réunie sur une place le genre d'auditoire auquel on s'adresse* »<sup>1</sup>. Ceci dit que l'extension des limites de la communication peut atteindre même le discours de la presse écrite bien qu'il se présente sous forme monologique, dans lequel les interlocuteurs ne sont pas physiquement présents. Dans les propos de Catherine Kerbrat-Orecchioni, où elle distingue entre quatre classes de récepteurs, le récepteur auquel fait face le journaliste appartient à la quatrième classe et se caractérise par « *absent + non-éloquent* »<sup>2</sup> : absent parce qu'il n'est pas face à l'argumentateur et non-éloquent parce qu'il est passif et ne réplique rien.

Un autre élément sur lequel insistent toutes les théories de l'argumentation quand elles définissent la notion de l'argumentation, en le mettant aussi au premier plan ; c'est celui de l'adhésion des esprits. Cela est évident quand il est dit que l'argumentation est « *une démarche qui vise à intervenir sur l'opinion, l'attitude, voire le comportement de quelqu'un, par les moyens d'une schématisation, agissant sur ses représentations* »<sup>3</sup>. De cette citation, nous en déduisons trois faits qu'il faut mettre en exergue. Le premier en est pour qu'il y ait argumentation, il faut qu'il y ait une situation se caractérisant par une confrontation dans les points de vue et que chacun des argumentateurs essaie de se faire admettre. Dans une argumentation, il est envisagé au moins deux points de vue divergents ou deux façons opposées de percevoir le monde afin de tenter de les converger ou de les rendre identiques. A ce sujet, Breton annonce clairement qu'« *argumenter, c'est d'abord agir sur l'opinion d'un auditoire, de telle façon que s'y dessine un creux, une place pour l'opinion que l'orateur lui*

<sup>1</sup> Perelman Chaim et Olbrechts-Tyteca Lucie, Op. cit., p. 9.

<sup>2</sup> Kerbrat-Orecchioni Catherine, Op. cit., p. 24.

<sup>3</sup> Grize Jean-Blaise, Op. cit., p.40.

*propose* »<sup>1</sup>. Et là encore partant d'un contexte d'élections présidentielles qui présente six candidats, les journaux, que ce soit étatiques ou privés, outre informer les lecteurs sur les activités des candidats adversaires, ont des positions antagonistes vis-à-vis de ces derniers. Chaque publication défend son candidat préféré.

Le deuxième fait à soulever est déjà cité dans la citation ci-dessus, à savoir l'objet de l'argumentation. Nous pouvons y lire que l'opinion constitue l'objet de toute argumentation. Tous les théoriciens insistent sur le fait que seules les opinions se prêtent à l'argumentation du moment que cette dernière cherche à accroître l'adhésion des opinions de façon à déclencher chez les auditeurs une prédisposition à une réorientation de leur vision des choses. C'est dans cette perspective que s'inscrivent la totalité des articles à analyser et dont la vocation première est consacrée à l'opinion renforçant ainsi leur statut de commentaire de l'actualité. Nous voulons retenir l'attention sur les auteurs des éditoriaux et ceux des autres genres qui leur sont proches, autrement dit ceux appartenant à la catégorie de commentaire, ont vraiment œuvré, pendant les élections présidentielles du 17 avril 2014, pour tenter de défendre l'un des protagonistes de la présidentielle au détriment d'un autre, et ce pour influencer les lecteurs et ainsi les orienter vers le choix du chef de l'Etat qu'ils leur proposent, c'est-à-dire « *Déclencher chez les auditeurs[...] une prédisposition à l'action envisagée qui se manifeste au moment opportun* »<sup>2</sup>. Et ce moment opportun coïncide avec le jour du scrutin.

Le troisième point qu'il faut signaler, porte sur la situation langagière argumentative qui ne peut porter sur ce qui est évident, car ce qui est évident correspond à une information tenue pour objective sur la réalité. Il faut souligner que le discours journalistique, selon ses propres règles, retravaille tous les discours qui l'alimentent en fonction non seulement de l'identité éditoriale du journal mais surtout suivant le dispositif énonciatif déterminant la catégorie à laquelle appartient l'article, parce qu'il y a, comme il est déjà dit avant, dans les genres journalistiques, deux catégories de points de vue énonciatif qui s'opposent : « *celle qui vise une personnalisation des propos, la manifestation d'un point de vue par le biais de commentaire ; celle qui vise une dépersonnalisation, un effacement du journaliste de manière à créer l'effet d'une information qui parle d'elle-même [...] qui échappait à toute*

<sup>1</sup> Breton Philippe, *L'Argumentation dans la communication*, Ed. La Découverte, Paris, 2003, p. 23.

<sup>2</sup> Perelma Perelman Chaim et Olbrechts-Tyteca Lucie, Op. cit., p. 59.

*subjectivité* »<sup>1</sup>. Notre corpus regroupe un ensemble d'articles appartenant à la catégorie rédactionnelle de commentaire et qui, selon ce que dictent les impératifs déontologiques du métier de journaliste, sont de nature argumentative, où chaque journaliste exprime son point de vue sur un événement de l'actualité.

Un dernier élément sur lequel s'appuient les théories citées ci-avant, repose sur les stratégies conçues par l'argumentateur visant l'aboutissement de la persuasion de l'auditoire cible, car argumenter, c'est non seulement s'intéresser à ce qui se dit, mais aussi manifester un intérêt envers comment cela se dit. Autrement dit, dans l'argumentation, le contenu des messages ne peut être séparé de leur mode de transmission. Ce point a été bien évoqué par Breton quand il a parlé du contenu et du contenant dans l'argumentation afin d'en éviter la confusion. Pour lui, il y a « *deux niveaux de définition, habituellement confondu : -celui du contenu de l'argument, les opinions elles-mêmes ; - celui du contenant, le « moule argumentatif* » qui va donner sa forme à la thèse proposée »<sup>2</sup>. Bien que la citation de Breton nous ait avisée sur la présence de deux niveaux de définition de l'argumentation, nous nous trouvons face à un dilemme sans équivoque. En guise d'analyser la dimension argumentative de nos articles, et trouver quelle structure argumentative est donnée à ces derniers, il est indispensable de savoir bien repérer, en premier lieu, les thèses que ces articles défendent pour pouvoir décrire par la suite comment les journalistes font pour soutenir leurs thèses, car le contenu de l'argumentation ne peut être séparé de son contenant.

Et pour ce faire, et en étant tout à fait consciente de la panoplie des articles retenus pour l'analyse, une grande vigilance s'impose à nous pour savoir lire les thèses que défendent les journalistes dans leurs articles. En effet, s'il est facile de repérer le point de vue soutenu dans un éditorial il ne l'est pas dans les autres chroniques à savoir le billet et le commentaire. La nature de la rédaction du billet et du commentaire rend difficile d'élucider les thèses qu'incarnent ces deux chroniques, et c'est la raison pour laquelle, il nous est demandé de procéder à leur interprétation en prenant nos précautions pour ne pas attribuer aux journalistes ce qu'ils n'ont pas dit surtout quand ils adressent des critiques à la candidature de Abdelaziz Bouteflika.

Arrivée au terme de ces traits définitoires qui sont concis et qui synthétisent tous les éléments d'une construction argumentative, il est maintenant temps de tirer un autre élément

<sup>1</sup> Ringoot Roselyne, Op. cit., p. 99.

<sup>2</sup> Breton Philippe, Op. cit., p. 40.

déterminatif à toute argumentation : il s'agit des arguments, ces garanties qui étayent une conclusion. Nous avons déjà signalé que depuis la rhétorique argumentative, pour édifier une construction argumentative solidement charpentée, ces rhétoriques ont insisté sur le choix des arguments. Ils ont conçu trois types d'arguments à savoir l'argument éthique qui renvoie à l'image que projette l'argumentateur de soi dans son discours (*éthos*) pour donner une force à ses propos influençant ainsi son auditoire ; l'argument pathétique qui, lui, touche à la nature des émotions de l'auditoire pris en charge par l'orateur afin d'agir efficacement sur les esprits (*pathos*) après avoir bien étudié la psychologie des auditeurs et enfin l'argument logique ou propositionnel (*logos*) qui, quant à lui, se rapporte directement aux éléments verbaux assurant ainsi l'orientation du discours vers une proposition controversée en la rendant plausible.

Dans le cas qui est le nôtre, ce sont les arguments logiques qui nous intéressent, car pour un corpus formé d'articles écrits, les journalistes prennent appui, pour illustrer leurs thèses, sur un ensemble de propositions solides. Mais le problème qui se pose devant le travail de tout analyste, c'est la difficulté de repérer ces arguments, car il n'est pas toujours facile de les localiser dans un discours ou dans un texte.

#### **4.1.L'analyse argumentative et la difficulté du repérage des arguments**

Il est impossible d'accéder à la conviction ou à la persuasion de son interlocuteur, raison d'être de l'argumentation, en faisant abstraction des arguments. Ces derniers ne sont pas toujours faciles à repérer lors de l'analyse argumentative dans un discours ou dans un texte, car cela exige encore la maîtrise d'un autre point : celui de savoir déterminer la structure argumentative du discours notamment les unités d'argument et de raisonnement contenues dans un discours. Les travaux de Gilles Gauthier, à propos du démarcage des arguments, ont d'abord soulevé la carence définitionnelle dans tous les travaux antérieurs prétendant traiter exhaustivement l'argumentation. Il note à ce propos qu' :

*Il est assez remarquable qu'un grand nombre de recherches prétendant aujourd'hui porter sur l'argumentation ne fournissent pas de l'argument une définition suffisamment précise pour permettre d'en isoler les occurrences. La plupart se contentent de relever divers types d'arguments en donnant*



---

*des exemples choisis pour leur évidence mais sans chercher à dégager une conception technique de l'argument et à systématiser une approche ou une manière permettant de le reconnaître<sup>1</sup>.*

Pour Gauthier, localiser des arguments présuppose avant tout d'y posséder une définition opératoire permettant de procéder à la délimitation des occurrences d'arguments après avoir déterminé la structure argumentative du discours. Et pour que soit dissipée cette évanescence de l'argument lue dans presque toutes les recherches théoriques déployées, Gauthier planifie ses travaux en les portant d'abord sur les rapports qu'entretiennent les notions d'argument et de raisonnement pour voir s'il est possible de réduire celles-ci à celles-là. Il propose, pour cela, ce qui suit :

*Les notions d'argument et de raisonnement font l'objet de définitions multiples. Aussi n'est-il pas étonnant que leur relation ne soit pas conçue d'une manière univoque. Certains, à la suite de Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, opposent l'argumentation au raisonnement alors que d'autres, dans la foulée de Stephen E. Toulmin, considèrent plutôt l'argumentation comme un élargissement du raisonnement. C'est ce second point de vue qui est ici retenu. Le raisonnement est considéré comme un type d'argument, et les raisonnements comme une sous-classe de la classe générale des arguments<sup>2</sup>.*

Après avoir intégré le raisonnement à l'argument en le considérant comme un type d'argument, la deuxième foulée du travail de Gauthier va s'efforcer de donner à l'argument et au raisonnement des définitions opératoires afin de rendre compte de leur nature complexe, de leurs constituants, et ce pour accéder à leur repérage dans un discours ou un texte. Il s'agit, pour lui, de concevoir « *l'argument comme l'ensemble articulé d'une proposition et d'une ou de plusieurs justifications poursuivant un objectif de persuasion. La proposition, [...], a pour*

---

<sup>1</sup> Gauthier Gilles, *Le problème du repérage des arguments. Le cas de l'éditorial journalistique*, In Communication Information médias théories pratiques, Vol. 28/1, Septembre 2010, pagination 71-100, mis en ligne sur URL : <http://journals.openedition.org/communication/2042>, consulté le 5/1/2018.

<sup>2</sup> Gauthier Gilles, *Une caractérisation opératoire du raisonnement à l'épreuve d'un corpus d'éditoriaux*, In Mots, Les langages du politique, N° 78, Juillet 2005, p. 93.

*caractéristique essentielle de mettre en avant un point de vue sur un sujet faisant débat. [...] Quant à la justification, elle consiste en un soutien apporté à la proposition »<sup>1</sup>. Cette définition de l'argument comme articulation d'une proposition et d'une justification permet de procéder à la localisation systématique des segments d'un discours où sont formulées les constitutions nécessaires des arguments à savoir une proposition et une ou des justifications. L'argument ainsi défini, se démarque de la notion d'opinion. Cette dernière a été expliquée comme suivant « *Il arrive fréquemment qu'une proposition soit avancée sans être fondée sur une justification. Il n'y a pas alors argument, mais ce que, par stipulation, j'appelle une « opinion ». Une opinion, telle que je l'entends, c'est le début incomplet d'un argument, un argument seulement à moitié développé* »<sup>2</sup>. Ces définitions opératoires s'avèrent très commodes pour mesurer la part argumentative des articles que nous soumettrons à l'examen.*

Concernant la définition du raisonnement après l'avoir assimilé à un type d'argument et que ce dernier est désormais considéré comme « articulation d'une proposition et d'une ou de justification (s) », Gauthier présente pour les trois types de raisonnement à savoir la déduction ; l'induction ; l'analogie, les différentes définitions issues des manuels de logiques, des dictionnaires, des encyclopédies de philosophie et des traités d'argumentation pour mettre en avant la disparité constatée entre le raisonnement déductif et le raisonnement inductif posant ainsi problème à les reconnaître. Il est donc inapproprié pour Gauthier d'accepter ces définitions insuffisantes de la déduction et de l'induction et de ce fait, il oriente son travail vers l'établissement d'une procédure inédite de leur repérage dans les textes ou les discours. Pour ce faire, il arrive à mettre en lumière ce qui distingue la déduction de l'induction en précisant que « *la déduction est générale dans ses prémisses alors que l'induction l'est dans sa conclusion* »<sup>3</sup>. Outre cette définition distinctive entre les deux types de raisonnement, Gauthier poursuit son travail pour ajuster cette définition donnée aux deux raisonnements à celle donnée à l'argument en notant qu' « *une déduction est un argument dont au moins l'une des justifications (prémisses) comporte un élément de généralisation ; une induction est un argument ne comportant aucun élément de généralisation dans ses justifications (prémisses), mais dont la proposition (conclusion) consiste en une généralisation* »<sup>4</sup>. Ainsi, il marque la caractéristique essentielle des constituants de ces deux types de raisonnement : prémisses pour justifications et conclusion pour proposition.

---

<sup>1</sup> Ibid., pp. 93-94.

<sup>2</sup> Gauthier Gilles, Op. cit.

<sup>3</sup> Gauthier Gilles, Op. cit., p. 96.

<sup>4</sup> Ibid., pp. 97-98.

Le raisonnement analogique, quant à lui, est moins simple que ne le laissent croire les deux raisonnements déductif et inductif. L'analogie définie dans les termes de la définition de l'argument comme étant « *un argument dont la proposition consiste en un élément comparé et la ou les justification(s) en un élément(s) de comparaison* »<sup>1</sup>. Ce raisonnement par comparaison consiste donc à choisir l'élément comparé de la réalité faisant objet de comparaison et l'élément de comparaison de la réalité faisant objet de ressemblance afin de faire voir une similitude ou une équivalence entre les deux fondements de l'argument à savoir la proposition et la justification.

Tout le travail effectué par Gauthier notamment les définitions opératoires permettant la localisation des arguments dans un discours, ne sont pas sans intérêt dans notre travail qui consiste en une interrogation d'abord sur la part d'argumentation ou de raisonnement argumentatif des articles à soumettre à l'examen, leur organisation, et enfin le repérage des arguments qui les composent pour pouvoir par la suite identifier les stratégies qu'emploient les journalistes algériens de ces publications leur permettant de persuader leurs lecteurs concernant un événement d'actualité qui fait écho. Mais, au vu de ce qui a été écrit ci-dessus, il est à avouer que l'analyse ou le repérage du processus d'argumentation dans un texte n'est pas sans difficulté. Et pour dépasser ce problème, il nous a fallu chercher une méthode nous permettant la description rigoureuse de la structure des articles de notre corpus. Pour ce faire, le travail de Jean-Michel Adam portant sur l'hétérogénéité des séquences composant un texte, s'avère d'une grande importance pour notre analyse, car il situe les faits de régularité à un niveau moins élevé dans la complexité compositionnelle, un niveau qu'il a proposé d'appeler « *séquentiel* ». Le fait de recourir aussi aux travaux de J.-M. Adam, ne doit pas laisser entendre que nous mettons en cause les postulats des théories citées auparavant, mais cela s'explique par le fait que l'approche séquentielle qu'il propose permet de montrer la structure séquentielle des textes ce qui permet en outre de délimiter dans un texte le prototype de la séquence argumentative, la caractéristique principale que devraient partager tous les articles de notre corpus.

---

<sup>1</sup> Ibid., p. 100.

#### 4.2. La théorie de la typologie séquentielle des textes proposée par J.-M. Adam

Si nous retenons l'approche séquentielle proposée par J.-M. Adam pour l'élaboration de notre travail afin de prouver la part de l'argumentativité des articles sélectionnés, c'est bien avant tout pour montrer que cette théorie séquentielle a pour but principal la mise en cause des typologies de textes où il est souligné la vérité générique dont sont composées les formes de mise en texte. Adam nous a fait comprendre que « *Le rang textuel de composition est bien plus complexe et polystructuré que l'idée de continuité linéaire d'articulation des séquences entre elles jusqu'au rang textuel global ne le laisse entendre* »<sup>1</sup>. Cette idée de rang textuel qui se caractérise par sa complexité et son hétérogénéité rendant ainsi impossible de lui trouver des régularités linguistiques observables et codifiables permettant de définir sa typologie, est aussi partagée par Jean-Paul Bronckart qui annonce que « *les textes sont en effet composés, selon des modalités très variables, de segments de statuts différents [...]. Et c'est au seul niveau de ces segments que peuvent être identifiées des régularités d'organisation et de marquage linguistique* »<sup>2</sup>. Cette unité empirique « texte » dont la structure compositionnelle est un peu vague pour en entreprendre une classification typologique, est la raison pour laquelle Jean Molino a noté qu' « *il ne saurait exister de théorie générale du discours ou du texte* »<sup>3</sup>. A ce propos, J.-M. Adam opte, pour ne pas se perdre dans la catégorisation des textes connus par leur structure hétérogène, pour une approche unifiée des séquences textuelles en notant « *Mon hypothèse est que, parmi les « types relativement stables d'énoncés » et les régularités compositionnelles dont parle Bakhtine, il faut mettre en avant des régularités séquentielles. Les séquences semblent se réduire à quelques types élémentaires de formatage des énoncés* »<sup>4</sup>. Cette théorie de l'approche séquentielle des textes a permis à Adam d'affirmer qu'au sein du texte, se révèle l'existence d'un nombre de types séquentiels de base plus ou moins articulés entre eux et que la typologie ne peut avoir lieu qu'au niveau des régularités propres à chaque type séquentiel et que chacune de ces séquences peut être repérée grâce à une structure prototypique décrivant ses principaux composants.

Dans cette optique, Adam retient « *les cinq séquences prototypiques narrative, descriptive, argumentative, explicative et dialogale* »<sup>5</sup>. Ces prototypes de séquences qu'Adam

---

<sup>1</sup> Adam Jean-Michel, Les textes : types et prototypes, Ed. Armand Colin, Collection Cursus, Paris, 2017 (4<sup>ème</sup> édition), p. 12.

<sup>2</sup> Bronckart Jean-Paul, Op. cit., p. 138.

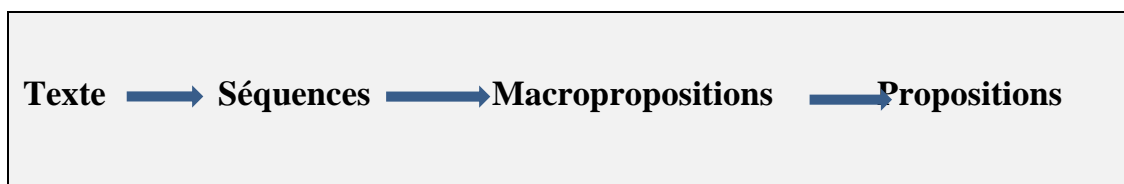
<sup>3</sup> Molino Jean, Thèses sur le langage, le discours, la littérature et le symbolisme, Zeitschrift für französische Sprache und Literatur, K.W. Hempfer et P. Blumenthal, Ed. Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 1990, p. 161.

<sup>4</sup> Adam Jean-Michel, Op. cit., p. 54.

<sup>5</sup> Ibid.

a limités au nombre de cinq sont des « *unités textuelles complexes, composées d'un nombre défini de paquets de propositions de base : les macropropositions. Ces macropropositions sont des unités liées à d'autres macropropositions de même type et elles occupent des positions précises au sein du tout ordonné de la séquence* »<sup>1</sup>. Il est bien clair, selon le contenu de cette citation, que la séquence est non seulement une unité de composition textuelle mais aussi elle représente à son tour une structure décomposable en un nombre donné de macropropositions qui sont composées elles aussi d'une ou de plusieurs propositions élémentaires.

Le schéma illustratif résumant cette définition de chaque unité comme constituante d'une unité de rang supérieur de complexité et constituée d'unités de rang inférieur peut être comme suivant :



C'est ce schéma ci-dessus que nous pouvons lire dans la citation, mais en suivant le sens inverse, c'est-à-dire le fait de le lire en allant de la droite vers la gauche, dans la citation d'Adam et dont le contenu est :

*Les propositions sont les composantes d'une unité supérieure, la macro-proposition, elle-même unité constituante de la séquence, elle-même unité constituante du texte. Cette définition de chaque unité comme constituante d'une unité de rang hiérarchique supérieur et constituée d'unités de rang inférieur est la condition première d'une approche unifiée de la séquentialité textuelle<sup>2</sup>.*

<sup>1</sup> Ibid., p. 50.

<sup>2</sup> Adam Jean-Michel, Op. cit., p. 13.

Du point de vue séquentiel, Adam nous rappelle que ces propositions, une fois isolées de leur (co)(n)texte ne peuvent être définissables comme narratives, descriptives, argumentatives ou autres. Il insiste, pour pouvoir les interpréter selon la typologie séquentielle à laquelle elles appartiennent, sur deux conditions nécessaires qui sont « *[leurs] caractéristiques grammaticales et [leur] insertion dans un contexte, dans une suite de propositions que l'interprétant relie entre elles* »<sup>1</sup>. Et afin de prouver que toute entreprise de classification d'une proposition pose problème, il donne un exemple composé de la proposition suivante « *la marquise sort trop souvent à cinq heure* ». Il nous fait comprendre que cette proposition ne peut appartenir à un prototype séquentiel déterminé du moment qu'on l'a coupée de cette contrainte globale d'enchaînement dans une suite de propositions. Mais, il continue son explication en nous disant que seuls les agencements des propositions entrant dans la composition des macropropositions qui entrent à leur tour dans la composition d'une séquence, tranchent dans la catégorisation de cette dernière « *Du point de vue séquentiel, le fait qu'une proposition soit un argument et une autre une conclusion correspond à un type minimal d'enchaînement correspondant à une séquentialité argumentative* »<sup>2</sup> par exemple.

Adam précise aussi que cette hétérogénéité des prototypes séquentiels qui composent l'entité empirique « texte » et qui le caractérisent s'explique par la présence de deux cas de figure et qui sont :

- Soit selon les modalités d'insertion de séquences hétérogènes articulées entre elles au sein du texte, où il est question, dans ce cas, de l'apparition d'une relation en séquence insérante et séquence insérée comme l'a déjà noté Adam « *Lorsque les séquences de types différents s'alternent, apparaît alors une relation entre séquence insérante et séquence insérée* »<sup>3</sup>. Et pour illustrer ce cas, Adam cite l'exemple de l'insertion dans un récit d'un dialogue où il fait allusion aux fables de Jean De La Fontaine. C'est ce qui donne la structure suivante : **[séqu. Narrative [séqu. Dialogale] séq. Narrative]**. La séquence narrative enchâsse la séquence dialogale ;
- Soit selon l'effet de dominante séquentielle, car au niveau textuel, la combinaison des séquences homogènes est un cas vraiment exceptionnel. Le cas le plus fréquent est celui de la présence, dans un texte, du mélange de séquences. Dans ce cas de figure,

<sup>1</sup> Adam Jean-Michel, Op. cit., p. 58.

<sup>2</sup> Ibid., p. 59.

<sup>3</sup> Ibid., p. 61.

on parle de mélange de séquences hétérogènes mais qui souligne un prototype séquentiel dominant ; c'est ce qui permet de considérer le tout textuel comme plus ou moins argumentatif, ou plus ou moins narratif, ou autres. Et comme le dit Adam « *c'est cet effet qui a pu faire croire à l'existence de types de textes* »<sup>1</sup>.

### 4.3. La séquence argumentative prototypique et ses principaux éléments

Après avoir examiné l'approche de la séquentialité textuelle remettant ainsi en cause la typologie textuelle, nous nous intéresserons à présent au prototype de la séquence argumentative nous permettant d'analyser d'une manière méthodologiquement satisfaisante les articles choisis de notre corpus. A cet égard, Adam commence d'abord par nous citer un problème auquel il est confronté et qu'il doit élucider. C'est celui de restreindre son approche en limitant son objet d'étude. Autrement dit, vue la complexité de la notion d'argumentation, Adam ne cherche nullement à théoriser l'argumentation dont l'usage se joint machinalement à toute activité discursive au point d'en devenir sa fonction intrinsèque, mais plutôt il se focalise sur la théorisation de la séquence argumentative prototypique en précisant qu'« *il ne faut pas confondre l'unité compositionnelle que je, [Adam], désigne sous le terme de séquence argumentative avec l'argumentation en général* »<sup>2</sup>. Adam a, par la suite, décelé le but de l'argumentation qui dépend de la manière avec laquelle on aborde cette notion générale de l'argumentation, car, pour lui, abordée au niveau discursif, l'argumentation s'envisage comme une construction langagière dont la finalité est la visée illocutoire conçue par l'énonciateur visant la modification de la représentation de son interlocuteur vis-à-vis d'un objet de leur interaction ; mais abordée au niveau de l'organisation pragmatique textuelle, l'argumentation est vue comme une forme de composition élémentaire dont l'objet d'étude est l'organisation séquentielle de la textualité rendue visible grâce à un outil de repérage devant remplir deux critères : la complémentarité entre les modules énonciatif et séquentiel comme base de typologisation en disant que « *les modules énonciatif et séquentiel sont complémentaires, et aucun ne constitue, à lui seul, une base de typologie susceptible de rendre compte intégralement de tous les aspects de la textualité et de tous les aspects des textes* »<sup>3</sup> et la présence d'un schéma prototypique expliquant la structure de la séquence argumentative. Cette dernière fut inspirée du modèle de la théorie qu'a proposée Toulmin en 1958 et où il met en lumière les six constituants de l'argument, mais la portée de ce schéma

<sup>1</sup> Ibid., p. 62.

<sup>2</sup> Ibid., p. 149.

<sup>3</sup> Adam Jean-Michel, Op. cit., p. 16.



trop normatif se révéla très limitée du fait que ce schéma ne s'applique que sur des arguments idéaux et exemplaires répondant uniquement au modèle en question. Or, la majorité des arguments réalisés dans tout contexte discursif, journalistique, religieux ou autres, ne sont pas tout à fait constitués selon la structure du schéma argumentatif de Toulmin d'où la limite de son opérationnalité comme l'annonce Jean-Blaise Grize « *Le modèle de Toulmin ne peut s'appliquer au discours argumentatif quotidien* »<sup>1</sup>.

Adam appelle, lui aussi à ce premier stade de sa réflexion, la suite de propositions, ayant la structure d'une relation [**Argument(s)---Conclusion**] ou selon les termes de Toulmin (1958) [**Donnée(s)---Conclusion**] ou encore selon les termes de Apothéloz (1989) [**Raison(s)---Conclusion**], et annonçant un effet d'achèvement, « *unité argumentative de base* »<sup>2</sup> dont l'objet vise à « *intervenir sur les opinions d'un interlocuteur ou d'un auditoire en rendant crédible [...] un énoncé (conclusion) appuyé, selon des modalités diverses, sur un autre (arguments)* »<sup>3</sup>. Mais quand les deux propositions de l'énoncé [**Argument(s)---Conclusion**] sont prises séparément, elles ne peuvent nullement former à priori « Argument(s)/ Prémises » ou « Conclusion », car « *Il n'y a de conclusion que relativement à des prémisses, et réciproquement. Et à la différence des prémisses, le propre d'une conclusion est de pouvoir resservir ultérieurement dans le discours, à titre de prémisse par exemple* »<sup>4</sup>. Il apparaît bien clair, selon les propos de Borel, que des propositions énoncées dans un texte ne peuvent être qualifiées comme étant argument que si et seulement si elles sont énoncées en faveur de l'énonciation d'une autre proposition nouvelle posée comme étant la conclusion qui en résulte.

Et pour rendre la fonctionnalité réduite de ce schéma argumentatif de Toulmin se résumant en une mise en relation de *données* avec une *conclusion*, révisé à partir de Grize, plus opérationnel, Adam a établi un schéma, plus complexe et plus complet à la séquence argumentative, comportant tous ses constituants de base. Ces constituants de base peuvent être résumés en quatre points que nous citerons ci-dessous :

<sup>1</sup> Grize Jean-Blaise, Op. cit., p. 8.

<sup>2</sup> Adam Jean-Michel, Op. cit., p. 150.

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Borel Marie-Jeanne, *Notes sur le raisonnement et ses types*, In Etudes de lettres N°4, Publication de l'Université de Lausanne, 1991, p.78.



- **La règle d'inférence**

Adam appelle ce qui permet le passage des *données* à la *conclusion schéma inférentiel*. Et pour expliquer cette règle d'inférence, il évoque la structure qu'a donnée Aristote à l'induction [*si p ALORS q*] et au syllogisme [*données (prémisse majeure et prémisse mineure) --- conclusion*] et constate qu'elle est conforme au modèle réduit du mouvement argumentatif sur lequel il travaille à savoir [*Données ----Conclusion*]. Les quelques exemples étudiés par Adam et dont nous ne prendrons à titre illustratif que ces deux suivants, expliquent nettement cette règle inférentielle :

Exemple 1

*Toutes les vertus sont dans les fleurs*

*Toutes les fleurs sont dans le miel. LE MIEL, TRUBERT*

Exemple 2

*Il n'y a pas de bulles dans les fruits.*

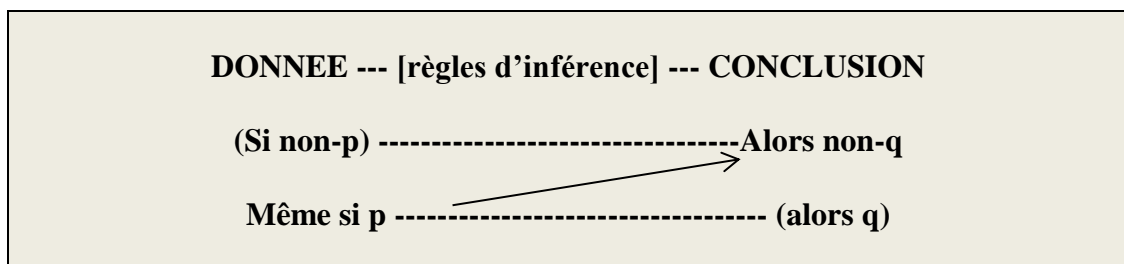
*Alors il n'y a pas de bulles dans Banga*

Ces deux exemples étudiés par Adam sont des énoncés représentant des séquences argumentatives élémentaires, comportant des prémisses considérées comme des données dont la fonction est d'amener à l'acceptation de la conclusion par le seul fait de ce qui est énoncé dans ces prémisses ou ces données et sans le moindre recours à d'autres informations extérieures. Mais souvent empruntant l'économie du discours, l'argumentateur donne à l'interlocuteur-interprétant libre cours pour assurer seul la donnée implicite ou la conclusion à laquelle il faut parvenir en se servant d'un raisonnement implicite justifié par la règle générale d'inférence comme il est le cas dans l'exemple 1, où la conclusion du syllogisme « *Donc, toutes les vertus sont dans le miel Trubert* » manque. Dans l'exemple 2, il s'agit de la prémisse mineure, « *Or, il n'y a que des fruits dans Banga* », qui se trouve sous-entendue. Ceci dit que c'est la règle d'inférence qui s'applique sur le schéma pour aboutir implicitement ou explicitement à la conclusion ou pour suppléer une donnée manquante, car il est inutile d'énoncer ce qui est évident.

- **La restriction modalisant le passage de l'argument à la conclusion**

Pour que le schéma prototypique de la séquence argumentative encore en voie de construction [*Donnée ----- [règle d'inférence] ----- Conclusion*] puisse arriver à son terme, Adam souligne

la complication apparente du fait de la restriction. Pour ce faire, il étudie plusieurs exemples dont nous ne retiendrons ici que le suivant : « *Même si leurs nombreuses couches sont délectables, le secret de nos lasagnes reste imperméable* ». Dans cet exemple, le connecteur « *Même si* » sous-entend tirer de la donnée  $p$  le contraire de la proposition. De ce fait, l'inférence attendue est remise en cause en modalisant le passage de la donnée à la conclusion. Le schéma de l'inférence modalisé par la restriction est comme suivant :



- **L'ordre progressif et l'ordre régressif du raisonnement argumentatif**

Adam, après avoir étudié quelques exemples, dont « *Chacune de ces questions comporte une réponse claire. Je n'ai pas à vous la dicter car nous sommes un pays de liberté [...]* », tire deux types de structures argumentatives de base. Outre l'existence de l'ordre progressif du raisonnement argumentatif qui correspond à une organisation liant des énoncés : [Données---[inférence]---Conclusion] et où l'énoncé linguistique suit le mouvement du raisonnement, Adam admet aussi l'existence d'un autre ordre appelé régressif. Selon l'exemple ci-dessus, CAR modifie le schéma en inversant le raisonnement comme suit : [conclusion---[inférences]---donnée-argument]. Ce mouvement raisonné affirme d'abord une affirmation, puis viennent par la suite les explications. Dans ces deux schémas de base de l'argumentation, ce qui mérite une attention particulière, c'est cette mise en relation de données avec une conclusion que Perelman conçoit comme étant un transfert d'adhésion « *l'argumentation ne transfère pas des prémisses vers une conclusion une propriété objective, telle que la vérité – ce qui est le cas dans la démonstration -, mais s'efforce de faire passer vers la conclusion l'adhésion accordée aux prémisses* »<sup>1</sup>. C'est la raison pour laquelle, l'argumentateur doit accorder une grande importance au choix de ses prémisses en les rapprochant le plus possible aux valeurs de son auditoire.

<sup>1</sup> Perelman Chaim, *Logique formelle et argumentation*, In P. Bange et all. Ed. Logique, argumentation, conversation, Berne, Peter Lang, 1983, p. 173.

- **Le mouvement argumentatif soumis au mouvement de réfutation**

Dans un mouvement argumentatif complet, Adam voit que l'argumentation doit reposer sur une dissociation selon deux points de vue antagonistes. En partant de l'exemple « *Nous ne sommes pas des kamikazes suicidaires : certes, nous prenons des risques, mais ils sont calculés* », il montre que les connecteurs « CERTES » et « MAIS » annoncent l'existence d'une divergence d'opinions sur un sujet (ici, kamikazes suicidaires) et font entendre deux voix opposées : celle de l'énonciateur et celle du locuteur. « CERTES » déclare la première logique attribuée au point de vue adverse (énonciateur) qui voit que le fait de prendre des risques est un comportement suicidaire. Le connecteur « MAIS » accompagné d'un nouvel argument inscrit le locuteur dans une autre logique annonçant la réfutation de la première en faisant comprendre aux adversaires que le fait de prendre des risques calculés en professionnel n'est nullement suicidaire. Cette confrontation entre un discours et un contre-discours peut se faire aussi bien sur le mode conflictuel que sur le mode coopératif comme l'affirme Oswald Ducrot

*Un grand nombre de textes littéraires, [...], se présentent comme des raisonnements. Leur objet est soit de démontrer, soit de réfuter une thèse. Pour ce faire, ils partent de prémisses, pas toujours explicites d'ailleurs, censées incontestables, et ils essaient de montrer qu'on ne saurait admettre ces prémisses sans admettre aussi telle ou telle conclusion – la conclusion étant soit la thèse à démontrer, soit la négation de la thèse de leurs adversaires<sup>1</sup>.*

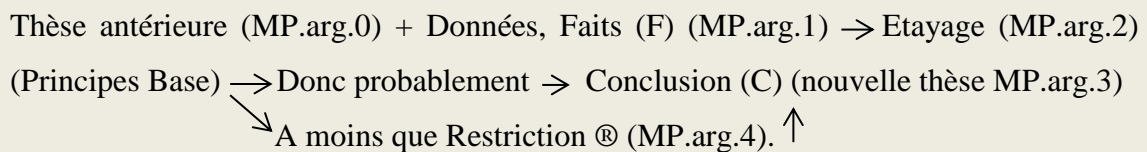
Dans cette citation, nous pouvons lire la mise en évidence de deux mouvements dans l'argumentation : *démontrer-justifier une thèse* et *réfuter une autre thèse adverse* où le passage entre les deux, s'assure par des démarches argumentatives. Moeschler, à son tour, insiste sur le principe dialogique dont se caractérise tout discours argumentatif tenant compte des *Restrictions* en disant qu'« *Un discours argumentatif [...] se place toujours par rapport à un contre-discours effectif ou virtuel. L'argumentation est à ce titre indissociable de la*

---

<sup>1</sup> Ducrot Oswald, *Les Echelles argumentatives*, Ed. Minuit, Paris, 1980, p. 81.

*polémique. Défendre une thèse ou une conclusion revient toujours à la défendre contre d'autres thèses ou conclusions »<sup>1</sup>.*

Après avoir examiné les constituants de base formant la séquence argumentative prototypique complète, Adam arrive à un schéma comportant deux niveaux d'argumentation : le niveau justificatif (MP.arg.1 + MP.arg.2 + MP.arg.3) où la stratégie argumentative choisie par le locuteur fait référence à ses propres connaissances et ne prend pas en considération son interlocuteur ; l'autre niveau est le niveau dialogique qui laisse la place à la contre-argumentation (MP.arg.0 et MP.arg.4) permettant ainsi de rendre le discours plus résistant à la contestation du contre-argumentateur à qui on veut transformer les connaissances. Le schéma complet de la séquence argumentative prototypique auquel est parvenu Adam est comme suivant :



C'est ce schéma-là que nous appliquerons sur nos articles afin d'identifier les séquences argumentatives annonçant le degré d'argumentativité de chaque texte.

## Conclusion

Au terme de ce quatrième chapitre, dans lequel nous avons procédé à une mise au point définitionnelle des différentes approches argumentatives et où chaque approche possède ses propres fondements, nous avons pu cerner à travers cette étude diachronique, sans évidemment l'envisager dans son ampleur, l'ancrage théorique représentant le support de notre travail en traçant les contours de l'argumentation et en rendant bien visible et clairement balisé les schémas de la structures argumentative dans un texte donné. Ce travail nous a permis de nous rendre compte non seulement de l'approche séquentielle adopté par J.M. Adam qui met en évidence les cinq structures prototypiques, notamment la structure prototypique de la

<sup>1</sup> Moeschler Jacques, *Argumentation et conversation*, Ed. Hatier, Paris, 1985, p. 47.

séquence argumentative à laquelle nous nous intéressons dans ce travail, car représentant l'outil d'investigation dans notre analyse, ayant chacune ses propres constituants mais aussi à comprendre le fonctionnement opérationnel du schéma de la séquence argumentative en explorant tous ses éléments.

A partir de ces considérations, qui ne cherchent nullement à valider la qualité des raisonnements argumentatifs dans les articles à soumettre à l'analyse, mais seulement à prouver que ces derniers sont à dominante argumentative, il ne nous reste qu'à nous consacrer à la présentation, dans notre corpus, de la structure prototypique de la séquence argumentative proposée par J-M Adam.

Analyser les quelques articles sélectionnés de notre corpus avec une structure prototypique afin de détecter la présence des propositions formant le schéma de la séquence argumentative, va être l'objet d'étude du chapitre qui suivra le présent. Et ce pour mieux voir comment fonctionne l'argumentation dans la presse algérienne quand il s'agit des articles appartenant au genre du commentaire, textes à dominante argumentatif par excellence.

## **Chapitre 5**

*La notion de  
l'argumentation et son  
exploitation dans la presse  
écrite algérienne  
d'expression française*

## Introduction

Il nous est particulièrement recommandé d'examiner, au cours de ce chapitre, l'orientation argumentative dans quelques textes des chroniques journalistiques sélectionnées et qui font partie du genre « Commentaire », support propice à toute tentative persuasive. Néanmoins, vu le grand nombre d'articles recueillis des quotidiens retenus, nous ne pouvons avoir la prétention d'épuiser même superficiellement tous les articles de notre corpus en les soumettant à l'analyse, mais nous tenterons plutôt d'analyser en profondeur quelques-uns des articles ayant comme titre générique « Editorial », car c'est dans ces éditoriaux que les tendances de la rédaction du journal s'identifient le plus.

Donc, il sera question, en nous basant sur un corpus à dominante argumentative bien déterminé, de voir à quel point la structure argumentative des quelques éditoriaux pris des journaux El-Moudjahid, Liberté et Le Quotidien d'Oran à soumettre à l'analyse, sont conformes à la structure du prototype de la séquence argumentative qu'adopte Jean-Michel Adam quand il a remis en cause *la typologie textuelle* qui n'existe qu'occasionnellement et qu'il faut remplacer par *la typologie séquentielle*.

Cela implique que ce qui primera dans cette étude ce ne sont pas les tendances politiques de chaque journal, mais c'est plutôt la compréhension du fonctionnement de la structure argumentative qu'appliquent les journalistes-chroniqueurs algériens et qui se manifestent dans leurs articles notamment dans les éditoriaux sélectionnés. A ce propos, nous rappelons ici que les auteurs des éditoriaux des journaux en question se permettent, comme il a été démontré dans le chapitre 2, certaines transgressions par rapport à quelques critères que déclinent les manuels du journalisme et ce pour se démarquer des autres pratiques journalistiques en travaillant leur propre profil.

Nous ne pouvons-nous empêcher de soumettre en outre quelques chroniques des journaux qui ne disposent pas d'éditoriaux, à l'analyse selon toujours le modèle de Jean-Michel Adam pour pouvoir voir de près comment est formée leur structure argumentative. Et ce parce que ces journaux, pour réussir à détourner la censure, expriment leurs idées à travers des articles qui ont été classés comme proches à l'éditorial voire des vrais éditoriaux vu qu'ils traitent des sujets d'actualité de très grande importance en donnant leur vision du monde et en influençant leur lectorat. A la fin de l'élaboration de ce travail et à la base des constats que nous établirons, il nous sera permis d'un côté de désigner les problèmes que nous

rencontrerons dans l'identification de la séquence argumentative, procédure qui n'est nullement facile à détecter, et d'un autre côté, d'attester un fait si important dans ce travail, celui d'identifier s'il y a des spécificités propres à chaque chronique et si les stratégies argumentatives empruntées par les journalistes des différentes publications sont les mêmes dans toutes les chroniques.

## **1. La structure argumentative dans les éditoriaux**

Un rappel, qui ne peut être pris pour redondance vu son importance, portant sur les résultats aboutis dans la première partie annonçant que les auteurs des éditoriaux des journaux sélectionnés, osent violer certains trait spécifiques fournis par les manuels de journalisme à ce genre d'articles à commencer par la mise en page du journal où dans certaines publications, l'éditorial occupe la place qui lui est préconisée, à savoir la page 3, mais ce même article, dans d'autres journaux se repère à la page 24. Et ce afin que les journalistes algériens puissent échapper aux sanctions qu'inflige l'Etat quand ils se permettent un peu de répit dans leurs rédactions.

### **1.1. Les éditoriaux d'El-Moudjahid et la structure argumentative appliquée**

Il est à reconnaître que pour prouver que les textes à soumettre à l'analyse sont à dominante argumentative, nous aurons besoin de varier l'échantillon à décrire. Cela implique que cette étude va porter non seulement sur des éditoriaux d'El-Moudjahid, la seule publication étatique retenue dans ce travail et dont la survie dépend principalement des aides de l'Etat et des financements des publicités, mais aussi sur des éditoriaux issus des journaux privés dont la consommation est particulièrement intéressante et dont la réputation s'étend au loin. Le propos de cette variété d'articles est donc d'accéder à une crédibilité dans les résultats à obtenir portant sur les stratégies argumentatives mises en œuvre.

Le premier article qui fait l'objet d'une recherche explorant les pratiques argumentatives, c'est celui signé par Farid B. ayant comme titre « *Tout se joue sur le terrain* » paru le 29/ 03/ 2014. Le titre de cet article est lisible comme annonçant un récit, dans lequel se distribuent les rôles et où se raconte le déroulement des différentes interactions des protagonistes de chaque camp et des candidats postulant à la magistrature suprême, sans



aucune intervention intentionnelle de la voix narratrice. Néanmoins, une lecture approfondie dans le corps de ce texte suffit à faire basculer l'article dans la séquentialité argumentative où le journaliste défend la thèse qui peut se lire comme suivant « les Algériens ont accordé beaucoup d'importance à cette première phase de la campagne électorale ».

A lire le premier paragraphe, il en ressort que le schéma adopté par l'éditorialiste est conforme à la séquence argumentative complète, sauf qu'il faut admettre ici que le mode liant les propositions de cet énoncé s'est fait selon un ordre régressif.

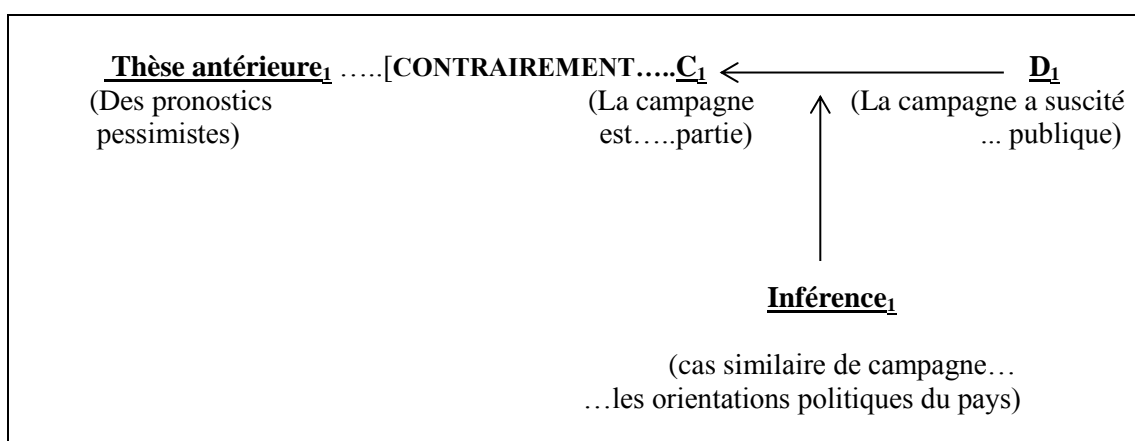
Pour ce début de campagne électorale pour l'élection présidentielle du 17 avril 2014, tout porte à croire que la campagne est bel et bien partie. Cette élection est donnée comme celle qui devrait avoir une importance capitale sur les orientations politiques du pays. Contrairement aux pronostics pessimistes, la campagne a bel et bien suscité une attention particulière dans l'opinion publique nationale et internationale.

Le journaliste affirme d'abord la conclusion « **C<sub>1</sub>** » annonçant que « la campagne est bel et bien partie », puis procède à justifier cette affirmation conclusive en affirmant avec la donnée « **D<sub>1</sub>** » que « la campagne a bel et bien suscité une attention particulière dans l'opinion nationale et internationale ». Ce mouvement argumentatif qui va à l'opposé de la linéarité de l'énoncé linguistique est conforme à la structure [énoncé2 ----- **car** ----- énoncé1]. Autrement dit, [la campagne est bel et bien partie **car** elle (la campagne) a bel et bien suscité une attention particulière dans l'opinion publique nationale et internationale]. Il est clair que le connecteur de causalité est sous-entendu dans ce segment de texte ce qui laisse entendre que le rapport logique qu'entretiennent les deux propositions est tellement évident qu'il n'est pas besoin d'être mentionné et c'est au lecteur d'explicitier tout seul le type de connexion reliant les propositions. Cela d'un côté. Mais de l'autre côté, le journaliste se hâte d'abord vers la présentation de l'évaluation très positive, selon lui, de ce début de campagne électorale puis procède à la justification et ce pour répondre au camp adverse qui avance une thèse complètement contraire. Ce mouvement est bien expliqué dans les propositions formant ce passage et que nous explicitons dans ce qui suit.

Du moment que l'ordre régressif est celui de la preuve et de l'explication, le journaliste s'appuie sur une autre proposition ayant le statut de support inférentiel à cette

justification en avançant que « Cette élection est donnée comme celle qui devrait avoir une importance capitale sur les orientations politiques du pays ». Le journaliste rappelle aux lecteurs dans ce processus d'argumentation, tout en utilisant le conditionnel « devrait » permettant de rapporter avec réserve « un on-dit », que ce type de campagne qui prépare les élections présidentielles, si elle revêt une importance capitale c'est parce qu'elle s'inscrit dans le processus des réformes politiques du pays. Le journaliste, en évaluant de positif cette campagne électorale à son départ, veut insinuer que ses effets seraient considérables non pas uniquement sur les résultats électoraux mais surtout en termes de redéfinition d'une situation politique annonçant des perspectives meilleures comme l'a écrit P. Lefébure « *ce qui se passe durant une campagne électorale n'est pas réductible au résultat final* »<sup>1</sup>.

Il convient à garder dans l'esprit, afin de compléter le schéma que trace le journaliste dans cette première séquence argumentative, que toute argumentation est négociée avec un contre-argumentateur dans le but de lui transformer des connaissances. Le point de vue énonciatif du contre-argumentateur, dans cet article, annonçant « des pronostics pessimistes » laisse conclure que « la campagne ne suscitera pas l'attention des Algériens et donc elle n'aura pas lieu » et ce parce que, selon cette thèse antérieure que l'auteur dépasse, les citoyens algériens refusent d'être instrumentalisés encore une autre fois par le régime en place et appellent au boycott du scrutin. Le connecteur argumentatif « contrairement » annonce que le journaliste prend de la distance à l'encontre d'une thèse adverse qu'il dénonce totalement. Le schéma de cette première séquence argumentative se décline comme suit :



<sup>1</sup> Lefébure Pierre, *Dynamiques des campagnes électorales et stratégies d'analyse du vote. Pour une approche séquentielle et communicationnelle de la formation des choix électoraux*, chapitre 7, dans Institution, élections, opinion, Ed. Presses de Sciences Po, 2014, pp. 139-158,

Cette première schématisation qui, après avoir infirmé le point de vue des antagonistes, (**thèse antérieure<sub>1</sub>**) prévoyant un délaissement fort ostensible de ladite campagne électorale, plaide pour une large participation des citoyens pour la réussite de cet évènement majeur, se transforme en une donnée (une prémisse) **D<sub>2</sub>** ouvrant une autre séquence argumentative qui renvoie le lecteur vers une nouvelle conclusion **C<sub>2</sub>** comme l'indique le passage suivant :

[« La campagne électorale est bel et bien partie car elle a suscité une attention particulière dans l'opinion publique nationale et internationale » ----**donc** ---- « globalement, l'élection présidentielle suscite de l'intérêt et ne laisse pas indifférents, les votants »].

En ce qui concerne le passage de la prémisse **D<sub>2</sub>** découlant de la première séquence argumentative et renvoyant vers une nouvelle conclusion **C<sub>2</sub>**, il est assuré par le support d'un argument à partir duquel se construit le développement d'une argumentation de rang supérieur. Cet argument « les citoyens sont conscients que la bataille électorale ne se gagnera pas sur le Web, mais sur le terrain (le terrain = la télévision, la radio et la presse écrite)», est un peu compliqué vu qu'il résulte d'une séquence argumentative qu'il enchâsse. Cette dernière vient énumérer les moyens fiables qui sont mis en jeu pour maintenir l'éveil de conscience des votants supervisant le déroulement de la campagne électorale. Et ces moyens permettant aux électeurs d'acquérir leurs informations électorales, sont principalement la télévision, la radio et la presse écrite comme il est indiqué dans ce passage :

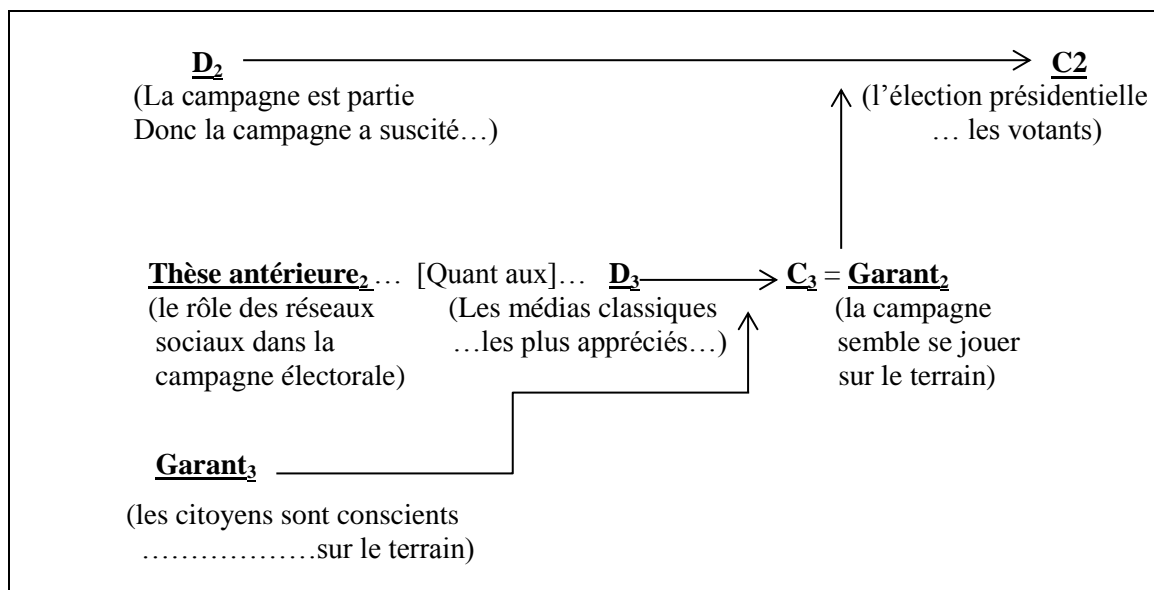
Sur le plan de la couverture médiatique des élections, la presse a décidé d'en faire un sujet majeur [...].  
Des journaux livrent quelques bons scénarios de ce que pourrait en être le scrutin.  
Les médias classiques, c'est-à-dire la télévision, les journaux et la radio, sont les canaux les plus appréciés pour s'adresser directement aux citoyens avec des contenus politiques.

Cette affirmation annonçant le rôle croissant des médias classiques dans la vie politique selon l'auteur de l'article qui cherche toujours à masquer toute la mobilisation à travers les réseaux sociaux notamment Facebook et Twitter de la société civile organisée sous

l'égide du mouvement « Barakat » appelant contre un quatrième mandat du président-candidat, vient après avoir détruit tous les contre-arguments qui tiennent compte de la crédibilité de l'information issue des réseaux sociaux comme nous pouvons le lire ci-après :

Quant aux réseaux sociaux, ils ne jouent pourtant qu'un rôle mineur pour ne pas dire très marginale.  
 Les candidats et leurs représentants ont presque tous un compte Facebook  
 Cela dit, les candidats misent pourtant gros sur le Web.  
Mais si Bouteflika et Benflis sont les deux candidats qui récoltent le plus d'approbation sur ces réseaux, il n'en demeure pas moins vrai que tout comme avant...

L'organigramme de la séquence qui s'articule au support de la deuxième séquence, fonctionne comme un maillon renforçant l'étayage de la donnée **D<sub>2</sub>** et donnant plus d'impact à la conclusion **C<sub>2</sub>**. Cette orientation vers une fin argumentative peut être tracée comme suivant :

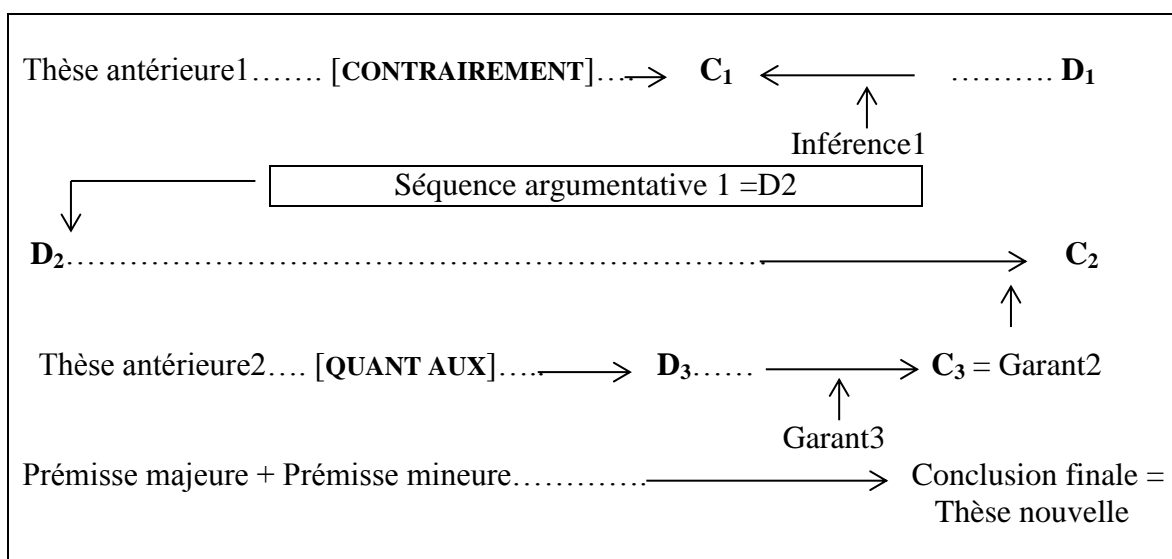


Le reste du texte s'inscrit toujours dans la même logique argumentative, mais cette fois-ci il est question d'un syllogisme dont tous les composants sont patents. Cette séquence argumentative a pour but de situer le citoyen algérien dans une situation sans équivoque et sans alternative à laquelle il ne peut qu'adhérer. Et ce en mettant en évidence le programme du Président-candidat qui répondrait aux attentes des Algériens. Cette entreprise d'exhibition

de tous les acquis de Bouteflika a comme visée de faire admettre aux électeurs que Bouteflika est le candidat favori du fait de son programme et que de ce fait, sa réélection serait une évidence comme le montre le syllogisme suivant :

Prémisse majeure	L'information des Algériens est orientée vers les programmes et les projets des candidats déterminant largement l'avenir du pays qui intéresse les citoyens.
Prémisse mineure	Or, Bouteflika fait valoir les dernières réalisations dont les acquis sont considérables et qui laissent espérer une stabilité du développement économique.
Conclusion finale	Donc (dans ce sens), c'est le programme du Président-candidat qui donne le ton le jour « j ».

Ce schéma abstrait n'est animé que par le simple fait de la règle d'inférence qui, après avoir admis les prémisses majeure et mineure, fait transférer cette admission à la conclusion **C<sub>3</sub>**. Nous aboutissons, au terme de cette analyse séquentielle, à un schéma qui dévoile la structure argumentative appliquée par le journaliste dans cet article dont la visée est d'entraîner les lecteurs à ne considérer, pour s'informer, que les médias classiques qui sont les seuls moyens dignes de l'expression de la vérité tout en portant atteinte à toute information requise des réseaux sociaux. Par son article, le journaliste, pro-Bouteflika, requinque le programme du chef d'Etat sortant et met à l'ombre toutes les insurrections, dont le Mouvement Barakat, dénonçant un quatrième mandat. Tout cela peut se lire à travers le schéma suivant :



Notre intérêt va porter maintenant sur un autre article du même journal, paru quelques jours après le premier, à savoir à mi-chemin de la campagne électorale intitulé « Réalité ». L'auteur de cet article manifeste, de prime abord, une orientation argumentative facile à repérer tout le long du texte, car la structure de la majorité des séquences le composant, est bien décalquée du prototype de la séquence argumentative qu'a schématisé Jean-Michel Adam.

Il est indispensable de souligner ici qu'au moyen de cet article, tous les efforts notables de la journaliste Nadia K. veulent bien mettre en valeur le programme du président-candidat en le montrant non seulement comme étant un programme promoteur d'une réforme mais aussi comme étant un programme soucieux de garantir aux citoyens algériens tous leurs droits et de promouvoir leurs épanouissements. Ce faisant ainsi, l'auteur de l'article qui ne tient nullement compte de la réalité du contexte d'alors, veut dissimuler toutes les violences exprimées contre le camp du président-candidat et les incidents produits lors des meetings, voire l'annulation de certains par Abdelmalek Sellal, directeur de la campagne électorale de Abdelaziz Bouteflika ou par Amar Saadani, secrétaire général de son parti, vue le climat tendu. Cette lecture se confirme nettement dans la dernière séquence composant cet éditorial.

Nous lisons dans la première séquence argumentative repérée dans cet article que les six candidats, dont la candidature a été validée par le Conseil Constitutionnel, et qui entrent officiellement en période électorale depuis le 24 mars 2014, démultiplient leurs meetings à travers le pays en vue de convaincre les Algériens de la justesse du contenu de leurs programmes sans pour autant mentionner les nombreux partis d'opposition et les associations de la société civile qui appellent à boycotter les élections du 17 avril 2014. Voici la première orientation purement argumentative :

A mi-chemin de la campagne électorale, les candidats à la présidentielle du 17 avril prochain et leurs représentants redoublent d'efforts pour convaincre les électeurs et les électrices de la justesse de leur programme électoral. Les thèmes porteurs, emploi, logement, stabilité, sécurité, droits et libertés des citoyens, jeunesse et instauration de la démocratie, sont ainsi ressassés à l'occasion de chaque rencontre. Les meetings sont animés avec un seul objectif, celui de convaincre l'auditoire.

En vue de passer de la donnée « **D<sub>1</sub>** », « A mi-chemin de la campagne électorale, les candidats à la présidentielle .....de la justesse de leur programme électoral » à la conclusion « **C<sub>1</sub>** », « Les meetings sont animés avec un seul objectif, celui de convaincre l'auditoire », il va de soi que les compétences de la journaliste l'ont amenée à puiser ses arguments dans un champ argumentatif de type purement sociologique invoqué comme arguments garants informant ainsi les lecteurs que « Les thèmes porteurs, emploi, logement, stabilité, sécurité... sont ainsi ressassés à l'occasion de chaque rencontre » représentent la préoccupation maîtresse de chaque candidat. Le contenu de cette séquence argumentative élémentaire qui est sans aucun rapport avec la réalité du contexte qui prévaut à cette époque-là, copie une autre scène électorale suggérant que celle-ci se mène à bon escient et que les participants accomplissent avec succès leur mission. Raison pour laquelle cette même séquence s'appuie dans son enchaînement sur l'étayage qui justifie ce fait. D'où la question « Les six candidats ont-ils réussi leur exercice ? » qui peut être reformulée comme suivant « Comment les six candidats ont-ils réussi leur campagne ? », ouvrant ainsi l'accès à une séquence explicative permettant de fournir une réponse sur le bon déroulement de la campagne électorale. Ceci dit que la juxtaposition de la séquence explicative connue par sa structure prototypique [si p, **C'EST PARCEQUE** q], au cotexte de la séquence argumentative, n'a pour but que de renforcer l'idée que tout fonctionne parfaitement. Et ce pour faire admettre implicitement aux lecteurs le consentement des citoyens à la candidature du Président-sortant à un quatrième mandat consécutif.

Donc, **si** les six candidats à la magistrature suprême réussissent bien leur campagne électorale, **C'EST PARCE QUE** :

- Les candidats en lice pour la magistrature suprême, et **au-delà de** (connecteur jouant le rôle de restriction) la concurrence qui les animent, sont mus par la même ambition. Celle de contribuer à la consolidation, le temps d'un mandat au moins, de l'Etat de droit en Algérie ;
- Tous revendiquent pour les Algériens un « Etat fort et démocratique devant garantir tous les droits et toutes les libertés à l'ensemble des Algériens sans exclusion aucune ».

Dans un cas pareil où un caractère fugace signale la présence de séquences hétérogènes, à savoir une séquence argumentative insérante et une séquence explicative

insérée, le but de celle-ci s'ajoute à celui de celle-là, autrement dit les deux séquences cherchent l'aboutissement de la conviction des Algériens du cours discipliné de la campagne électorale qui est dépourvue de tout désagrément ou conflit.

Ce qui est observable dans cet article, c'est sa complémentarité avec le précédent. Tous les deux insistent sur le fait de n'informer le lecteur que sur ce qu'ils veulent en voilant les intentions du pouvoir qui travaille pour faire passer Bouteflika à un quatrième mandat consécutif malgré son incapacité à gouverner et son statut disqualifié par les nombreuses protestations. Et ce en vue d'égarer le lecteur et le convaincre que la candidature de Bouteflika est donnée grand favori malgré les graves séquelles laissées par son sévère accident vasculaire en 2013.

En continuant notre lecture, tout en sachant que le circuit du raisonnement argumentatif de la journaliste ne doit pas être entrecoupé en séquences l'une indépendante de l'autre et que le fil conducteur de l'argumentation doit prendre son cours tout le long de l'article, nous tomberons sur une autre séquence argumentative s'articulant sur un élément de la séquence explicative qui précède, à savoir « Tous revendiquent pour les Algériens un Etat... sans exclusion aucune ». L'articulateur argumentatif assurant cette articulation est « Et pour cause » qui laisse entendre que la deuxième séquence argumentative repose sur le schéma suivant [Si p Alors q]. La donnée  $D_2$  « Si les Algériens n'ont pas un pays de rechange » permet d'aboutir à la conclusion  $C_2$  « Ils (les Algériens) sont en droit d'aspirer à ce que celui ou celle qui sera élu soit en mesure de répondre à leurs attentes, légitimes au demeurant », grâce à l'articulateur « de ce fait » qui peut être remplacé par « donc ». Cette argumentation bien sûr s'appuie sur l'étayage inférentiel mettant l'accent sur la responsabilité que doivent assumer les citoyens-électeurs dans le choix de celui ou de celle qui représentera leurs orientations politiques. Les deux garants de ce passage sont :

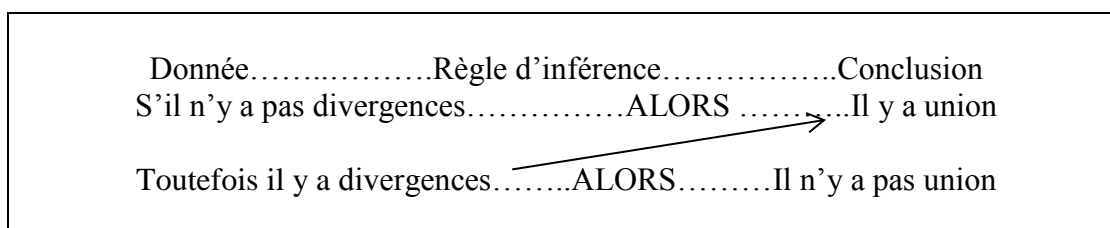
Les électeurs et les électrices sont appelés à se rendre massivement aux urnes ; Ils ont la lourde responsabilité de choisir le candidat ou la candidate dont le programme répond à leurs espoirs d'un lendemain meilleur et apporte des solutions à leurs problèmes quotidiens.
---

Et pour que cette séquence soit complète, la présence d'une restriction introduite par le connecteur « Mais » doit aussi être signalée. La fonction de cette restriction est d'inciter tous les électeurs à voter non pas arbitrairement, mais ils sont appelés, dans l'accomplissement de

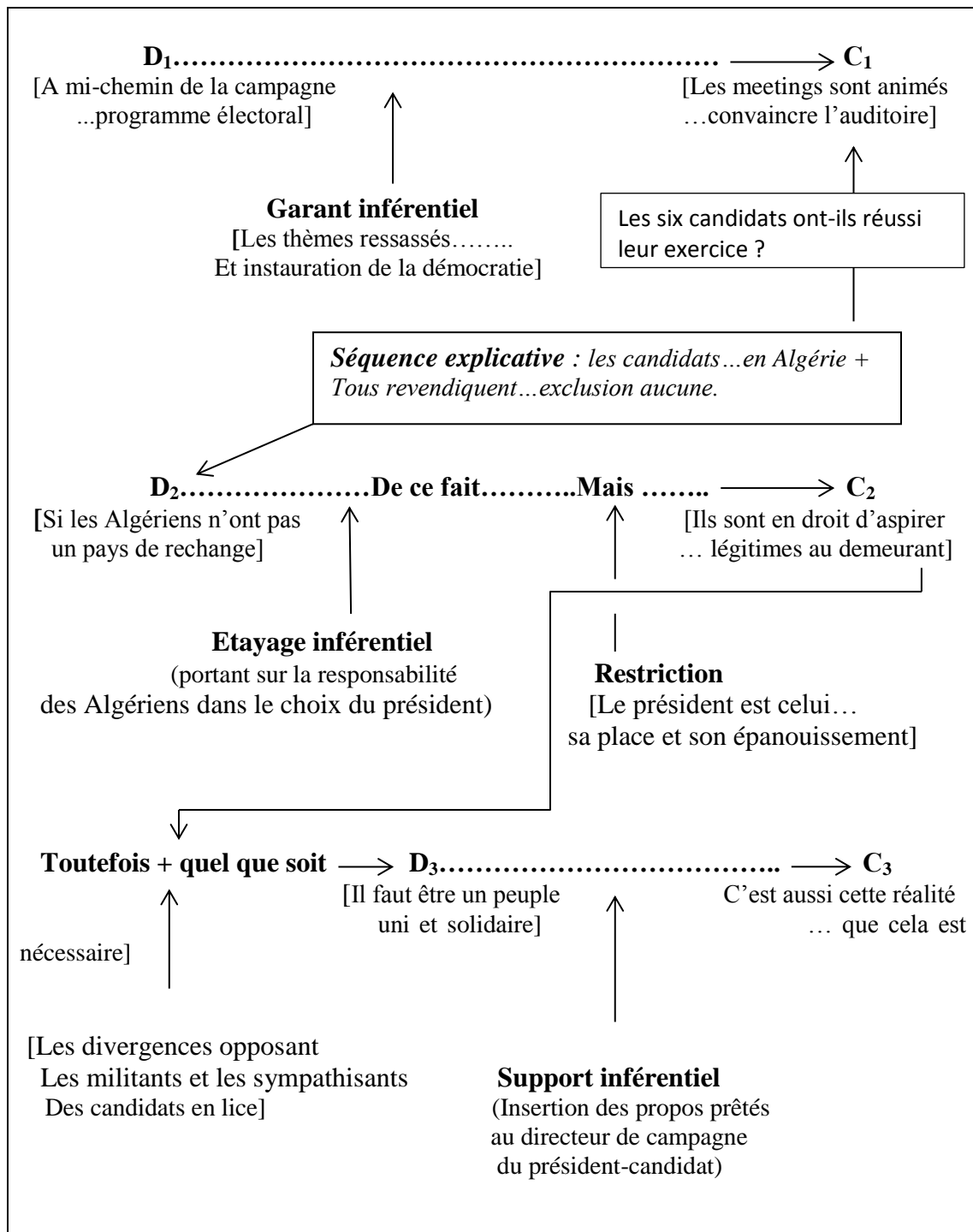


leur acte, à choisir avec ardeur et d'une manière réfléchie le candidat qui répond le mieux à leurs aspirations comme il est dit dans cette proposition «Le président est celui qui défie le projet de société dans lequel tout un chacun doit trouver sa place et son épanouissement ».

Enfin, vient la dernière séquence argumentative à laquelle veut parvenir l'auteur et ce depuis le début de son article. Il s'agit de la thèse de la journaliste dite expressément pour la faire épouser à tous les lecteurs. Nous lisons une donnée **D<sub>3</sub>**, sous forme d'une tournure impersonnelle « Il faut être un peuple uni et solidaire », et ayant comme marque de modalisation le verbe « falloir » par lequel le sujet de l'énonciation apporte au contenu de l'énoncé son adhésion complète. Cette même donnée donne accès à une conclusion **C<sub>3</sub>** « C'est aussi cette réalité qu'il y a lieu de rappeler autant de fois que cela est nécessaire ». Nous relevons, dans la présente conclusion, la présence de deux présentatifs « c'est » et « il y a », marqueurs permettant de mettre en relief la thèse nouvelle de l'auteur sur laquelle il veut faire focaliser ses lecteurs. Le support garantissant ce passage est le recours à un argument dans lequel on insère directement les propos prêtés au directeur de campagne du président-candidat pour donner une totale autonomie au discours cité par rapport à l'acte d'énonciation du discours citant. La journaliste s'approprie le discours du pouvoir, et le fait adresser à l'ensemble de ses lecteurs en vue de les convaincre du mérite du programme du président-candidat et donc de son élection. En voici la proposition qui laisse entendre tout cela [Comme l'a fait à juste titre, hier le directeur de campagne du président-candidat lors d'un meeting animé à Tebessa « *Nous sommes un peuple uni et solidaire. Nous devons rester attachés à notre unité, la défendre et la préserver* »]. Afin de renforcer cette D<sub>3</sub>, l'auteur de l'article recourt à une restriction par laquelle il concède le conflit des candidats à la présidentielle, mais le propre du connecteur argumentatif « Toutefois » associé à « quelle que soit » (l'équivalent de « même si ») signale que l'inférence normalement attendue est justement remise en question. « **Toutefois et quelle que soit** les divergences qui opposent les militants et les sympathisants des candidats en lice ». Le schéma concessif repose sur [si p ALORS q] :



Nous remarquons que « toutefois » est susceptible de bloquer la conclusion inférentielle « il ne peut y avoir ni union ni solidarité » pour se fixer sur son contraire à savoir « il y a union et solidarité » d'où le renforcement de la donnée **D<sub>3</sub>** « Il faut être un peuple uni et solidaire ». Ci-après, le schéma qui explicite le raisonnement argumentatif que sous-tend cet article :



### 1.2.L'orientation argumentative dans quelques éditoriaux de « Liberté »

A l'instar de l'analyse déjà faite sur les deux articles de presse pris des éditoriaux du quotidien « El-Moudjahid », nous allons nous pencher désormais sur l'étude de quelques éditoriaux sélectionnés du quotidien « Liberté », et ce afin de toujours vérifier leur appartenance à la tendance argumentative. Il est important de signaler que si « El-Moudjahid » fait partie du camp de Bouteflika et œuvre ouvertement pour le soutien de sa candidature, le journal « Liberté » est connu par sa position subversive vis-à-vis du régime en place. Cette vive opposition se lit clairement dans les articles à soumettre à l'analyse.

Parmi tous les articles éditoriaux publiés au cours de la campagne électorale, nous n'en avons retenu dans cette étude que deux seulement. Ceux-ci portent en général sur la dégringolade de la motivation des citoyens algériens dans la participation aux élections présidentielles du 17 avril 2014. Ce nombre restreint d'articles explique qu'il nous est impossible de tout voir et de tout analyser dans cette thèse. Pratiquement, nous nous attendions à ce que le discours de cette publication, qui appartient au secteur de la presse indépendante, marquera une vraie confrontation subversive à l'encontre du pouvoir qui veut se perpétuer à diriger le pays.

Et pour nous en convaincre, il suffit de lire le premier article s'intitulant « Entière, la crise », paru le 08/ 04/ 2014, sous la plume de « Rédaction nationale ». L'auteur de cet article recourt fréquemment au même procédé utilisé dans les articles précédents, à savoir le prototype de la séquence argumentative, et ce afin d'explicitier l'orientation de la thèse qu'il propose. En voici un premier passage :

Une fois de plus, les Algériens sont appelés aux urnes, le 17 avril prochain. Mais, une fois de plus, ils semblent faire la sourde oreille. Peut-être plus que jamais. C'est que l'élection présidentielle de cette année est sans doute la plus biaisée de l'histoire de l'Algérie. Certes, elle reste globalement conforme au label électoral algérien, en ce sens qu'elle n'est pas l'objet d'un suspense particulier, encore moins d'un engouement populaire sans précédent : le vainqueur est connu d'avance, comme d'habitude et les citoyens-électeurs affichent un désintérêt remarquable, voire un mépris royal au processus et à la campagne des candidats, un peu comme de coutume.

A lire profondément le passage ci-dessus de l'article en question et après l'avoir décortiqué, nous pouvons faire émerger la présence d'une première séquence argumentative qui, même se trouvant sous une forme un peu différente par rapport aux autres déjà vues, veille à sous-tendre la thèse de la rédaction du journal. Cette dernière est présentée tel un constat critiquant la situation d'alors et divulguant l'abstention des Algériens malgré les nombreux appels au vote massif, et ce parce que les électeurs algériens, au fil de temps, leurs déceptions issues des résultats truqués à l'occasion de chaque élection, récidivent. Suite à cela, les citoyens algériens ont fini par perdre tout attachement envers tout scrutin et donc d'avance, ils n'éloignent pas cette fois-ci non plus l'existence de la fraude à laquelle ils se sont accoutumés depuis l'ère du parti unique.

Pour schématiser l'agencement des différentes séquences composant cet article, nous repérons tout d'abord les deux thèses en présence : la première est la thèse antérieure appartenant au camp adverse enchâssant une séquence argumentative élémentaire complète composée de la donnée (**D<sub>0</sub>**) « Une fois de plus, les Algériens sont appelés aux urnes, le 17 avril prochain » qui sous-tend d'une manière implicite la conclusion (**C<sub>0</sub>**) que l'auteur veut infirmer « les Algériens sont suffisamment informés pour s'être engagés dans la mobilisation en faveur de la candidature du président-sortant pour un quatrième quinquina et donc ils répondront présents à l'appel le jour « j » », le passage de (**D<sub>0</sub>**) à (**C<sub>0</sub>**) est légitimé par la loi inférentielle « elle (l'élection) reste globalement conforme au label électoral algérien » ; la deuxième thèse est celle que propose l'auteur de l'article à savoir (**D<sub>1</sub>**) « Les Algériens font la sourde oreille ». Celle-ci s'enchaîne avec la première au moyen d'un « Mais » argumentatif restrictif, exprimant une contre-argumentation en articulant entre deux prémisses ayant une valeur de données pour deux conclusions opposées.

La loi inférentielle jetant un pont entre la donnée (**D<sub>1</sub>**) et la conclusion (**C<sub>1</sub>**) « Ils (les Algériens) affichent un désintérêt remarquable voire un mépris royal au processus et à la campagne des candidats » est donnée par l'expression mentionnée à deux reprises « comme d'habitude » et « comme de coutume ». Les propositions qui assurent l'étayage de cette loi inférentielle sont « l'élection présidentielle de cette année est la plus biaisée de l'histoire de l'Algérie » ; « elle n'est pas l'objet d'un suspense » ; « le vainqueur est connu d'avance ». Le fondement de la garantie est indispensable pour pouvoir accéder de la donnée à la conclusion comme le montre Plantin « *Du point de vue linguistique, l'énoncé d'une donnée factuelle (D) ne prend son statut d'argument pour un autre énoncé (C), qu'en fonction d'un troisième, la*

*loi de passage (L)* »<sup>1</sup>. Si les données, dans une séquence argumentative, sont toujours invoquées d'une manière explicite, la loi inférentielle ne l'est pas.

Puisqu'il est rare qu'un genre textuel soit constitué d'une seule séquence textuelle mais de plusieurs, une deuxième séquence argumentative fait son apparition en succédant à la première tout en lui étant presque conforme dans sa structure de surface. Mais il faut admettre que pour s'en démarquer légèrement, elle contient certaines propriétés qu'il est important de citer. En voici le contenu :

Il y a pourtant du nouveau, en cette 2014 : « le favori en puissance » est, encore une fois, le Président sortant, c'est-à-dire le candidat du régime, mais il est, cette fois-ci, sérieusement malade, voire inapte à assumer correctement la fonction de chef de l'Etat. Et il ne postule pas moins qu'à...un quatrième mandat. A l'éternité, pour ainsi dire. Et cela ne manque pas de reposer, non seulement la question de l'alternance au pouvoir, mais aussi celle, fondamentale, du système politique algérien dans sa globalité.

.  
. .  
.

La deuxième république, on la promet aujourd'hui, à l'occasion de la campagne électorale, mais les Algériens se souviennent qu'elle leur avait été promise durant les années 90.

Nous y soulevons d'abord la thèse du camp présidentiel, c'est-à-dire la thèse adverse appelée aussi la thèse antérieure, que l'auteur de l'article introduit en premier avec un ton ironique afin de conduire le lecteur à se construire une image absurde de ce qu'on y annonce. L'ironie se lit dans l'expression « le favori en puissance » prise entre guillemets, (c'est ce qu'on appelle îlot textuel). Ce procédé typographique qui attribue ce discours cité à son instance, permet au journaliste de s'en distancier du contenu et d'exprimer son opinion qui n'y adhère pas. Cette thèse adverse, qui acquiert le statut d'une séquence argumentative enchâssée, est construite selon un ordre régressif [é<sub>1</sub>... CAR... é<sub>2</sub>] à savoir [Il y a pourtant du nouveau, en cette année 2014...CAR... le « favori en puissance » est le Président-sortant, c'est-à-dire le candidat du régime]. La loi inférentielle légitimant ce raisonnement ironique est « encore une fois » qui se contredit avec « il y a du nouveau, en cette année 2014 ».

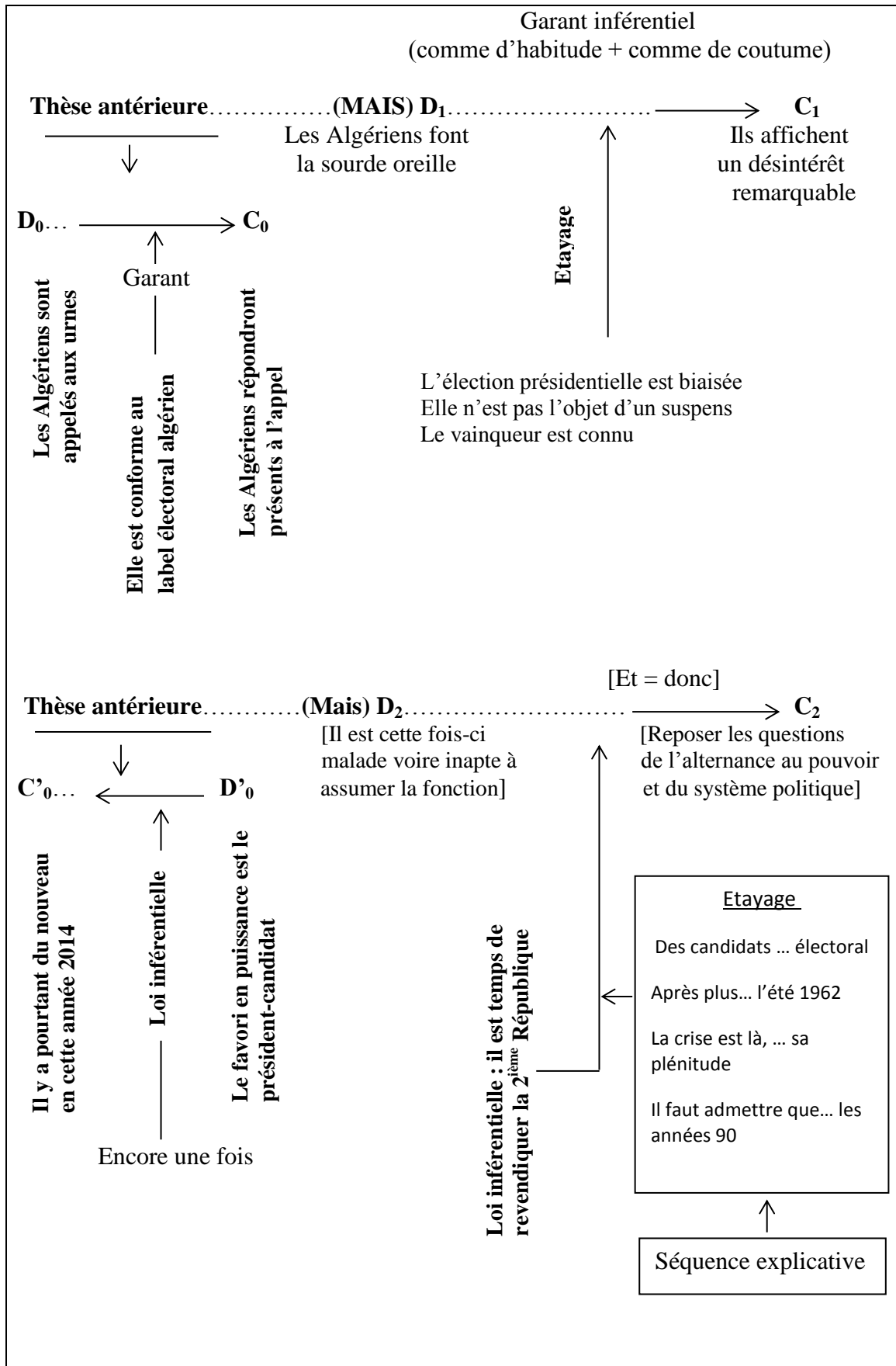
<sup>1</sup> Plantin Christian, Op. cit., p. 29.

Puis vient, après le connecteur « MAIS », la donnée-argument ( $D_2$ ), représentant la thèse que l'auteur de l'article prend en charge et qui lui permet de mettre en lumière la désaffection des citoyens algériens pour la candidature très controversée d'Abdelaziz Bouteflika pour un quatrième mandat. Le connecteur « MAIS » signale un renversement de la logique des « pro-Bouteflika » et confère à ( $D_2$ ) l'habilitation à tirer l'assertion conclusive ( $C_2$ ). Cette nouvelle thèse ( $C_2$ ), « Cela ne manque pas de reposer la question de l'alternance au pouvoir et celle du système politique algérien dans sa globalité », qui prouve aux lecteurs la fausseté de l'opinion adverse, est introduite par le connecteur argumentatif « ET » ayant ici la valeur de « DONC ».

La loi inférentielle sous-jacente assurant le passage de ( $D_2$ ) à ( $C_2$ ), est implicitement donnée ; elle insiste sur le fait qu'il est temps de revendiquer la deuxième république avec un étayage représenté sous forme d'une séquence explicative contenant, comme cela s'observe, plusieurs propositions étant toutes dotées d'une force entraînant la conviction du lecteur. En voici la relation de quelques faits explicatifs combinés à des commentaires : « Des candidats remettent sur la table la place et le rôle de l'armée dans un processus électoral » ; « Après plus d'un demi-siècle d'indépendance, l'on n'a encore rien réglé de la crise de l'été 1962 » ; « la crise est là, entière, dans toute sa plénitude » ; « Il faut admettre que... durant les années 90 ».

Il est maintenant clair que l'auteur de cet article invite les lecteurs à ne pas rester indifférents devant cette farce électorale et à agir pour l'abrogation de la candidature de l'ancien chef du gouvernement, qui se trouve incapable d'assumer les prérogatives qui lui seront assignées suite à son état de santé. Donc, il s'agit d'un contre-appel incitant au boycott et s'opposant aux appels incitant aux urnes.

Le schéma ci-dessous récapitule le fonctionnement du circuit argumentatif emprunté par le journaliste lui permettant de mettre en évidence sa thèse qu'il veut faire admettre à ses lecteurs. Cela montre que cet article est bel et bien à dominante argumentative, mais les séquences le composant ont leurs propres particularités et ce parce que chaque journaliste se permet de franchir quelques contours tracés par les professionnels du métier de journalisme pour travailler son propre profil :



Un deuxième article retenu de la même publication, va faire aussi l'objet de notre étude à savoir le soumettre, lui aussi, à la même analyse à laquelle nous avons soumis les articles précédents et ce, afin de prouver que les séquences le constituant sont à dominante argumentative. Bien que nous soyons tout à fait convaincue qu'il est pratiquement évident de trouver plusieurs types de séquences se juxtaposant dans un même article et que les textes purs sont rares à trouver, nous sommes aussi convaincue que dans chaque texte ou article de presse, il n'y a qu'une séquence prototypique qui domine. Et pour vérifier cela, c'est l'article paru deux jours avant de clôturer la campagne électorale, à savoir le 12/ 04/ 2014, intitulé « Jeux et enjeux », qui a attisé de façon puissante notre curiosité, et ce parce que nous avons souligné une certaine complémentarité avec le précédent. En fait, tous les deux mettent l'accent sur la querelle verbale entre les prétendants au pouvoir, qui atteint son apogée, et sur les élections qui n'ont suscité aucun intérêt auprès des citoyens algériens qui, au contraire, appellent au boycott.

Revenons maintenant à notre article de presse où une première séquence argumentative se voit clairement quand l'auteur se hâte pour juger la mauvaise qualité du déroulement de la campagne électorale. Sa désaffection ferme condamnant le parcours électoral des deux camps qui aspirent le plus au pouvoir, à savoir le Président-sortant Abdelaziz Bouteflika du front de libération nationale dont l'état de santé l'empêchait à faire campagne lui-même et donc se fait remplacer par Abdelmalek Sellal ; et son rival, Ali Benflis, candidat indépendant, souligne que la campagne est considérée comme une structure de jeu dont les traits distincts sont le conflit des candidats et l'indifférence des électeurs. En voici le passage de la première séquence argumentative :

A 48 heures de la fin de la campagne électorale, jamais les jeux n'ont été aussi serrés entre la direction de campagne de Bouteflika, menée par Sellal, et le candidat Benflis. Pour la première fois depuis 1999, la partie est loin d'être gagnée d'avance pour les supporters du Président qui peinent à donner un signal, aussi symbolique soit-il, en direction des électeurs.

La donnée (**D<sub>1</sub>**) « A 48 heures de la campagne électorale.....et le candidat Benflis » laisse conclure la conclusion (**C<sub>1</sub>**) « Pour la première fois depuis 1999, la partie.....en direction des électeurs ». Le seul articulateur annonçant ce passage est « Pour la première fois depuis 1999 » qui renvoie à l'articulateur « Alors ». Ce schéma argumentatif élémentaire dans



sa forme embryonnaire continue, au fur et à mesure que nous poursuivons notre lecture, à se développer pour que soit mieux consolidée la position du journaliste. C'est pourquoi, nous soulevons une proposition « Ils peinent à donner un signal en direction des électeurs » jouant ainsi le rôle de garant (**G<sub>1</sub>**) permettant le passage de (**D<sub>1</sub>**) à (**C<sub>1</sub>**). Toujours dans le souci de convaincre ses lecteurs de la justesse de son opinion, le journaliste donne accès à une séquence explicative en l'articulant à la proposition garante (**G<sub>1</sub>**). Cette séquence explicative dont nous rappelons la structure [**si p..... ———> C'EST PARCE QUE q**], étale tous les faits qui ont engendré, au cours de la campagne électorale, une irritation arrivée à son comble. Cela peut être schématisé comme ci-après :

**SI** les supporters du Président sortant peinent à donner un signal, aussi symbolique soit-il, en direction des électeurs **C'EST PARCE QUE** :

- Cette partie se joue sans la présence physique du Président ;
- Les discours tenus des sorties calamiteuses relèvent plus de la diatribe et de l'encensement du Président que de l'explosion d'un programme ;
- Certains ont été plus contre-productifs qu'utiles ;
- Les salles étaient vides malgré les promesses des foules, d les hommes politiques avaient promis une garantie ;
- La piètre qualité de leurs sorties est plus proches de slogans que de perspectives pour le prochain mandat.

Nous constatons, que cette suite de propositions regroupées en séquence explicative est un passage nécessaire donnant à voir les raisons qui rendent difficile à concevoir un parcours électoral dépourvu de violence, de pression et de fraude. Un autre élément doit être aussi mis au clair : il s'agit de l'absence de l'adverbe interrogatif [**POURQUOI**], ayant la valeur de [**pour quelles raisons**], précédant l'élément problématique à expliquer, à savoir (**G<sub>1</sub>**) ; et le connecteur [**PARCE QUE**], étalant les raisons étant à l'origine de cette problématique. Ceci se lit explicitement dans la citation ci-après « *l'introducteur de segment explicatif POURQUOI peut toutefois ne pas être explicitement interrogatif et ne pas être suivi de connecteur PARCE QUE* »<sup>1</sup>.

Le raisonnement argumentatif du journaliste ne s'achève pas avec la fin de cette première séquence, mais bien au contraire, l'auteur de l'article continue à puiser dans le

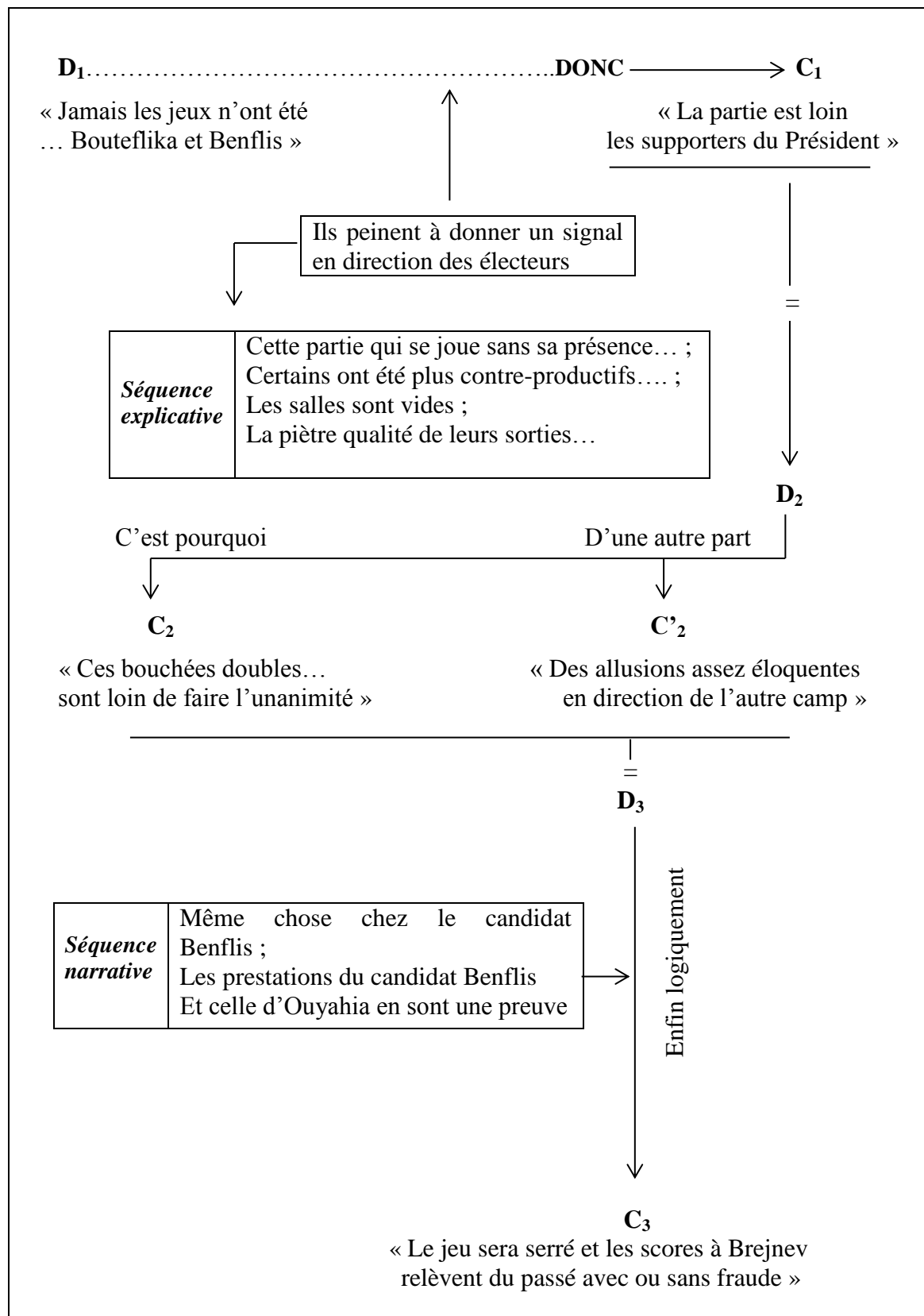
---

<sup>1</sup> Adam Jean-Michel, Op. cit., p. 189.

schéma du prototype de la séquence argumentative, selon les termes de Jean-Michel Adam, en le modulant selon ses intentions et ce afin d'accéder à d'autres nouvelles thèses tout en assurant la cohérence dans sa progression. Ceci dit que, pour consolider sa position adoptée sans ambivalence, le journaliste transforme la conclusion ( $C_1$ ) en une prémisse ( $D_2$ ) nous permettant d'explorer une deuxième séquence argumentative aboutissant à la fois à deux conclusions : l'une, ( $C_2$ ), introduite par l'articulateur [C'EST POURQUOI] qui s'associe implicitement au connecteur [D'UN COTE] et l'autre, ( $C'_2$ ), introduite par le connecteur [D'UN AUTRE COTE]. Ces deux conclusions ( $C_2$ ) et ( $C'_2$ ), à savoir « C'EST POURQUOI, ces bouchées doubles, avant le dernier virage que prennent en charge Sellal et Ouyahia, un tandem qui sort du lot mais qui patine sur un bilan et des réalisations, sont loin de faire l'unanimité » et « D'UN AUTRE COTE, il est à relever que les allusions assez éloquents en direction de l'autre camp, prennent de la place dans les prises de parole », se transforment à leur tour en une donnée ( $D_3$ ) mettant ainsi l'accent sur les pressions fructueuses auxquelles se livrent les deux instances électorales à l'occasion de chaque discours adressé aux habitants algériens en vue de s'assurer de leur soutien. Le journaliste souligne aussi que tous les discours publics prononcés par le camp de Bouteflika ne sont que des louanges vantant les réalisations antérieures au lieu de se focaliser sur les stratégies et les perspectives que décline leur programme.

Cette donnée ( $D_3$ ) qui a terni l'image des représentants de Bouteflika donne accès à une conclusion ( $C_3$ ) que nous lisons « Quoi que puissent en penser certains, le jeu sera serré et les scores à la Brejnev relèvent du passé, avec ou sans tentative de fraude », assurée par l'articulateur « Enfin logiquement ». Et c'est à cette conclusion ( $C_3$ ), la nouvelle thèse, que l'auteur se prépare depuis le début de son article. Le journaliste, en évoquant Léonid Brejnev, ancien Président de l'URSS sur une période s'étalant de 1964 à 1982 (18 ans de règne), fait des allusions à l'ancien chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika qui veut multiplier ses mandats malgré la vieillesse et la maladie qui paralysent ses facultés à diriger le gouvernement et malgré la forte dissidence à l'encontre de son règne. Aux yeux du journaliste, avec les bourrages des urnes en faveur de Bouteflika, ce candidat sera reconduit au poste de Président. Une séquence narrative se trouve enchâssée dans cette dernière séquence argumentative, relatant la réaction de Benflis, qui est similaire à celle des représentants de son rival. Cette dernière confère de la force à la thèse de l'auteur que nous reformulerons comme suit : jeux malsains et enjeux atteints par la fraude.

Le schéma ci-après récapitule l'orientation argumentative de l'auteur de cet article :



### 1.3. La dimension argumentative dans les éditoriaux de « Le Quotidien d'Oran »

Pour finir cette étape de l'analyse séquentielle à laquelle ont été soumis les quelques éditoriaux des deux quotidiens précédents, nous allons focaliser désormais notre attention sur deux autres articles ayant aussi comme titre générique « Editorial », mais cette fois-ci ils sont extraits de la publication quotidienne appelée « Le Quotidien d'Oran ». L'objectif, dont il s'agit dans cette étude, est de voir quelle typologie séquentielle domine le plus dans ces articles, et ce afin de pouvoir confirmer si nos deux présents articles sont à dominante argumentative ou non. Pour ce faire, le premier article que nous présenterons à l'étude, s'intitule « La montée des tensions », paru le 6/4/2014, et dont l'auteur est M. Saadouné. Après avoir lu cet article à maintes reprises, nous avons compris que le journaliste, à travers son écriture, cherche à communiquer à ses lecteurs deux visées à la fois : d'un côté il veut les entraîner à dénoncer le déroulement dégénéré de cette campagne électorale pour les inciter à agir dans le sens qu'il désire à savoir les conduire à boycotter le scrutin, et d'un autre côté il veut incriminer les représentants des deux camps qui entrent en concurrence très acharnée, et là, il s'agit du camp Bouteflika et le camp Benflis.

Cela peut clairement se lire dans la première séquence argumentative que nous citons ci-après :

La campagne électorale des partisans du quatrième mandat ne se déroule pas comme prévu. Elle manque manifestement de l'expertise du DRS qui semble répondre ostensiblement et positivement à l'exigence formulée via Amar Saadani de ne pas se mêler de l'élection présidentielle.

Le journaliste précède la conclusion à laquelle il se hâte à parvenir, à la donnée énoncée comme il se voit ci-dessus. Entre la conclusion (**C<sub>1</sub>**) « La campagne électorale des partisans du quatrième mandat ne se déroule pas comme prévu » et la donnée (**D<sub>1</sub>**) « Elle (la campagne électorale) manque manifestement de l'expertise du DRS qui semble répondre ostensiblement et positivement à l'exigence formulée via Amar Saadani de ne pas se mêler de l'élection présidentielle », aucun articulateur n'est mis en évidence pour assurer ce passage. Et ce puisque le lien est si évident que le lecteur peut tout seul l'explicitier. Cela d'un côté. De l'autre côté, ce qui importe le plus l'auteur de l'article, c'est le fait d'étayer les arguments qui valident son opinion afin qu'il puisse partager cette dernière avec ses lecteurs avec succès. C'est pourquoi, nous soulevons juste après cette première séquence argumentative, une série

de propositions qui se pressent rapidement afin de présenter les preuves tangibles, issus de l'intérêt social et permettant de convaincre tout lecteur raisonnable parce que ces arguments logiques touchent la raison comme en témoigne le passage suivant :

- Et cela (la campagne ne se déroule pas comme prévue) se ressent dans la campagne cahoteuse menée par l'équipe du Bouteflika 4 ;
- Celle-ci ne semble pas avoir pris la mesure de la sidération provoquée chez une bonne partie de l'opinion d'une perspective de présidence à vie ;
- Elle n'a pas, de toute évidence, le savoir-faire du DRS<sup>1</sup> pour désarmer les contestations qui s'avivent et convergent.

Et puisque il est rare de présenter un ou des argument(s) à l'état brut, le journaliste ne se contente pas uniquement d'étayer les siens à l'état nus, bien au contraire, il veille à noter la justesse de son opinion en renforçant ses arguments à l'aide de quelques exemples qu'il inspire toujours de la réalité électorale vécue. Pour ce faire, il recourt à une séquence narrative qu'enchâssent les arguments d'étayage à la thèse du journaliste, mais dont l'encadrement est argumentatif parce qu'elle laisse entendre sa thèse, tout en faisant preuve de sa vision des choses comme nous pouvons le lire dans la scène ci-après qui s'est produite à Bejaia :

Hier, à Bejaia, Abdelmalek Sellal a été empêché de tenir un meeting et les incidents se multiplient y compris à l'étranger autour des activités de la campagne Bouteflika. M. Sellal qui aura réussi le tour de force de gagner, en accéléré, une grande impopularité grâce à ses gags peu amusants, est à la peine. Le début de la campagne officielle et malgré les efforts d'un Ali Benflis pour se poser en alternative n'arrive pas à faire oublier le choc de Bouteflika4. Le dispositif mis en place semblait tablé sur le fait que l'entrée en jeu des autres candidats relèguerait au second plan la controverse sur le quatrième mandat et désarmerait ses adversaires. Il n'en est rien. Le sujet reste présent et permet de rassembler et de mobiliser au-delà des clivages idéologiques et politiques traditionnels. Avec cette fois-ci une caisse de résonance très forte dans les réseaux sociaux.

En vue de rendre scandaleux et indigne d'attention l'organisation et le déroulement de cette campagne électorale, le journaliste soumet les subordonnés de Bouteflika à des brimades

---

<sup>1</sup> DRS : Département du Renseignement et de la Sécurité

en citant les grandes difficultés auxquelles ils se heurtent et qui les empêchent à prendre le dessus malgré tous leurs efforts fournis pour égaler l'attention des électeurs-opposants vis-à-vis de la quatrième candidature de Bouteflika. Cela donne signe à une dé-crédibilisation de l'ancien système.

Les autres candidats passent plus leur temps à essayer de convaincre qu'ils ne sont pas des lièvres d'une partie jouée qu'à faire campagne. Ali Benflis, le candidat principal qui donne du sens à l'élection, montre des signes de raidissement, en affirmant que l'outil de la fraude massive a été préparé mais qu'il comptait y résister. Quelle forme prendra cette résistance? Ali Benflis restera prudent mais son propos ajoute à la tension. La terminologie utilisée par la campagne Bouteflika 4 va dans la même direction d'un 17 avril tendu. Expliquant sa décision d'annuler le meeting prévu à Bejaia, la campagne de Bouteflika s'en est prise aux "fascistes tenants du boycott, Barakat<sup>1</sup>, secondés par leurs nervis du MAK"<sup>2</sup>

Il est clair qu'il s'agit ici d'une séquence explicative, à son tour, elle se trouve enchâssée dans la deuxième séquence argumentative, où la conclusion  $C_1$  devient une donnée  $D_2$  permettant l'accès à une nouvelle thèse  $C_2$ . L'objectif principal de cette séquence explicative est d'éveiller la conscience des lecteurs sur le scepticisme concernant l'intégrité de l'opération des élections, car cette fausse rivalité politique mise en évidence par le journaliste, étouffe toute voix concurrente et donne un succès fondamental à Bouteflika qualifié d'homme éligible malgré son rôle éclipsé. Et ce pour montrer que quelques soient les circonstances, les représentants de Bouteflika travaillent pour s'accaparer du pouvoir même si cela leur nécessite d'agir avec des moyens malsains à savoir la fraude. En voici le passage illustrant la thèse que le journaliste veut partager avec ses lecteurs en leur communiquant que la campagne est avilissante :

Paradoxalement, les Sellal and co, par manque d'imagination, semblent vouloir donner un poids démesuré au mouvement Barakat voire à essayer de les entourer d'un halo compltiste. Qui fait d'ailleurs sourire ceux qui en font partie. Mais on peut comprendre cette focalisation délibérée et insincère sur Barakat. Le quatrième mandat suscite certes une opposition active de la part de certaines organisations mais le plus grave est bien cette réticence silencieuse plus large

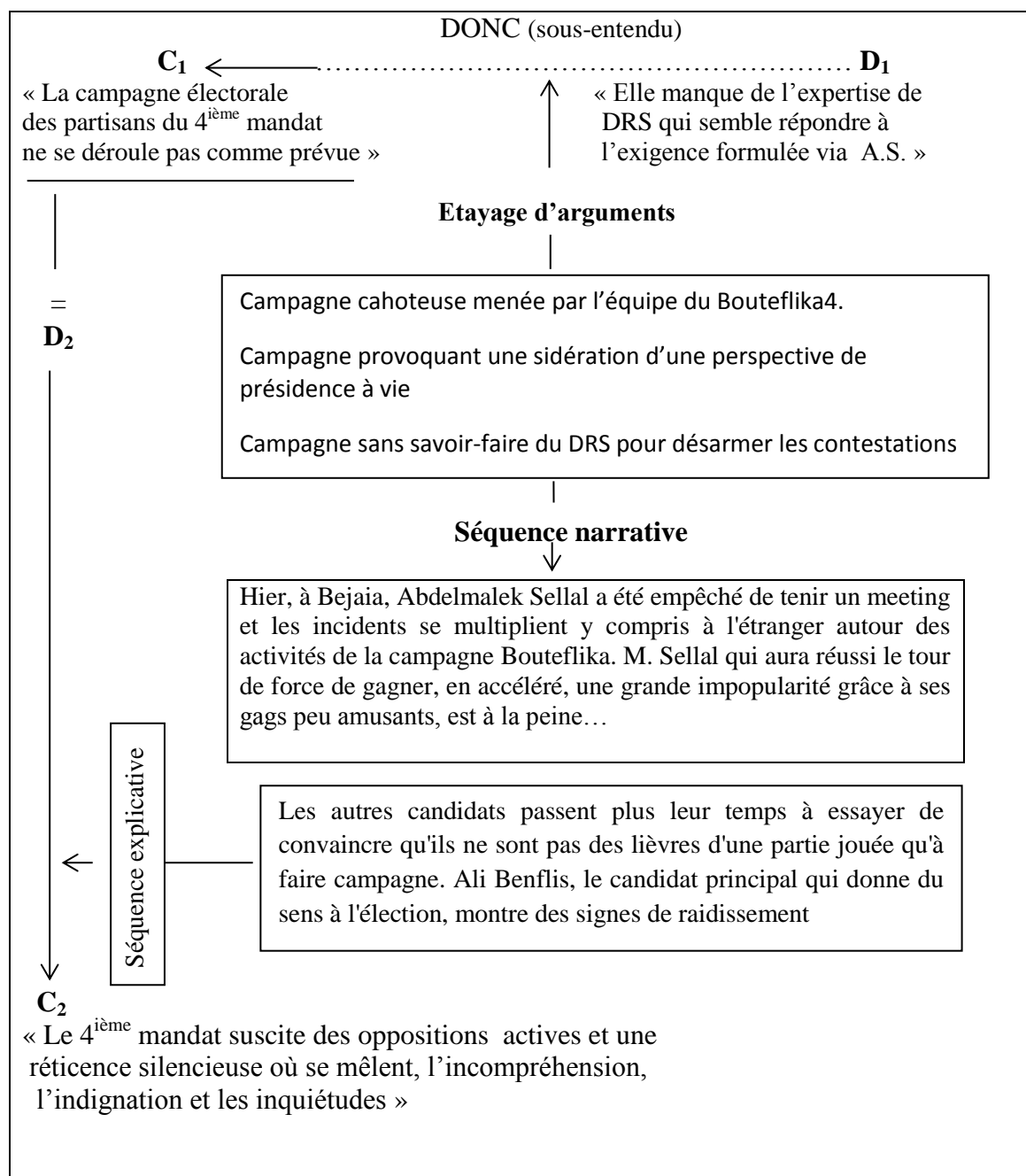
---

<sup>1</sup> Mouvement Barakat

<sup>2</sup> MAK : Mouvement pour l'Autodétermination de la Kabylie

où se mêlent l'incompréhension, l'indignation et les inquiétudes. Cette opposition silencieuse gagne même le volant électoral du régime, estimé en général à 20% de vrais votants, où le doute s'est également insinué sur ce très controversé quatrième mandat

Nous développerons ci-après le schéma qu'a prévu le journaliste pour mener à bien son argumentation. Cette stratégie de l'argumentation mise en œuvre, est un vrai amalgame de séquences hétérogènes fonctionnant en alternance dans un cadrage argumentatif qui consiste à agir sur les lecteurs.



Nous orientons notre observation vers un deuxième article ayant toujours référence à la même publication à savoir « Le Quotidien d'Oran ». Cette étude va porter sur la forme de la tendance argumentative nous permettant de comprendre le cheminement de la pensée du journaliste, et ce en nous aidant toujours de la théorie de la typologie séquentielle de Jean-Michel Adam. Autrement dit, cette investigation, dont l'intérêt principal est le repérage de la thèse de l'auteur ainsi que les arguments la soutenant, mettra l'accent sur l'encadrement général du texte, qui se compose généralement d'un certain nombre de séquences hétérogènes, chacune d'elles est constituée d'un certain nombre d'éléments. Mais, il est admis qu'une seule typologie séquentielle encadre le texte pour que ce dernier partage avec elle l'appellation, d'où les appellations : texte plus ou moins argumentatif, plus ou moins narratif ou autre.

Il s'agit, pour ce faire, de l'éditorial qui s'intitule « Rabbi Yestor », publié le 08/ 04/ 2014 et dont l'auteur est K. Selim. Pour comprendre comment est fondée l'argumentation de l'auteur de cet article et comment elle fonctionne, il faut ancrer cet éditorial dans son contexte et donc nous ne devons pas planquer les connaissances extérieures apportant un éclairage certain au texte. A commencer par le titre, le journaliste le crée en langue arabe et l'insère une autre fois dans le corps de l'article à deux reprises pour ainsi montrer que la conciliation entre la diversité des ressources linguistiques dans la société algérienne lui fait perdre la norme linguistique donnant naissance au code switching comme le signale K. Ziamari « *alterner des codes relève du code switching* »<sup>1</sup>. Ce titre indiquant « Que Dieu nous préserve », annonce que les Algériens ne sont pas à l'abri de ce que vont engendrer les tensions dans lesquelles s'est déroulée la campagne électorale et seront effectuées les élections présidentielles fatidiques face à un pouvoir ossifié exprimant le rejet total de la déferlante protestation du peuple contre un quatrième mandat de Bouteflika. La première séquence argumentative repérée dans l'article est la suivante :

Le pire n'est jamais certain mais il ne faut pas s'aveugler, cette élection présidentielle qui se déroule sur le fond de crise aiguë du système politique en place est porteuse de risques. On en a eu quelques exemples qui n'annoncent pas des perspectives réjouissantes. Les Algériens qui se désintéressent d'une élection présidentielle « courue d'avance », commence à y prêter attention non sous l'angle de « l'intérêt civique », mais celui de l'appréhension des suites.

<sup>1</sup> Ziamari Karim, *Le code switching au Maroc. L'arabe marocain au contact du français*, Ed. Le Harmattan, Paris, 2008, p.75.



Le premier élément constituant cette séquence argumentative est une donnée **D<sub>1</sub>** « Cette élection présidentielle qui se déroule sur le fond de crise aiguë du système politique en place est porteuse de risques » annonçant à la fois un constat négatif dénonçant l'encadrement de la campagne électorale, et une conjecture pessimiste qui est prévue sur ce qui doit arriver, sur l'issue de ladite campagne. Cette donnée **D<sub>1</sub>** permet à la proposition « Les Algériens qui se désintéressent d'une élection présidentielle « courue d'avance », commence à y prêter attention non sous l'angle de « l'intérêt civique », mais celui de l'appréhension des suites » d'avoir le statut d'une conclusion **C<sub>1</sub>** par le simple fait de l'inférence dont le garant est un rapport implicite exprimant la conséquence. « Le pire n'est jamais certain mais il ne faut pas s'aveugler » est une restriction. Afin de mieux appuyer sa thèse, l'auteur recourt à l'étayage, comme il le dit, de « quelques exemples qui n'annoncent pas des perspectives réjouissantes », mais bien au contraire qui envisagent avec crainte les conséquences sur lesquelles déboucheront ces élections présidentielles. En voici un premier argument portant sur l'inquiétude des Algériens qui n'écartent pas les risques que présenteront les tensions issues de l'absence totale d'une élection transparente, et qui, donc, se préparent avant le jour « J » pour alléger un peu les conséquences néfastes de la crise prévue :

Certains observent déjà une tendance des Algériens à stocker des vivres dans le cas où les choses déraperaient. La formule qu'échangent le plus les Algériens entre eux est « Rabi yestor » (que Dieu nous préserve). Le système algérien arrive à ses ultimes retranchements et la lumière dont se noue l'élection présidentielle suscite des colères et des frustrations. Il sera difficile de faire du 17 au soir une « fête démocratique » car les jeux biaisés des élections à l'algérienne ne font plus illusion. Même les « fidèles » du vote ont du mal à comprendre le cours qui est imposé au pays avec la reconduction d'un statu quo devenu très visiblement bancal.

Un deuxième argument vient aussi pour appuyer la conclusion ou la thèse à laquelle est parvenu l'auteur de l'article. Cet argument porte cette fois-ci sur l'acuité des frustrations qu'a suscitées cette campagne électorale menée par procuration et où les représentants d'un candidat incapable de diriger le pays de facto, ne font que s'enchevêtrer avec leur rival principal Ali Benflis permettant ainsi la dégradation de leur compétition comme nous pouvons le soulever dans le passage ci-après :

Le 17 au soir ne sera pas une fête, c'est certain. De très nombreux Algériens appréhendent qu'il ne tourne au drame et qu'il serve d'étincelle à une accumulation de frustrations et de colère dont les signaux ont été donnés dans une campagne surréaliste menée par procuration. A dix jours du vote, les tensions sont perceptibles. Et tout indique qu'elles ne retomberont pas après le 17 avril. La campagne par procuration n'a rien d'un voyage tranquille et Ali Benflis ne semble pas vouloir jouer le rôle de lièvre « sage ». L'activisme des « anti 4<sup>ème</sup> mandat » et des boycotteurs a été renforcé par les gros dommages provoqués par les bévues de Sellal. Il crée déjà une forte polarisation sur une base régionale, une évolution sinistre alors que dans d'autres régions, Ghardaïa ou à Ali Menjeli (Constantine) on bascule dans le tribalisme et les guerres des gangs.

Le troisième argument que nous citons ci-dessous, met l'accent sur l'incompatibilité des critères avec lesquels s'est présenté Abdelaziz Bouteflika en 1999, homme du consensus, pour postuler, à 61 ans, aux plus hautes fonctions de l'Etat algérien, avec ceux d'un candidat de 82 ans complètement affaibli par son AVC et attisant les tensions des Algériens pour avoir concouru aux élections présidentielles en 2014.

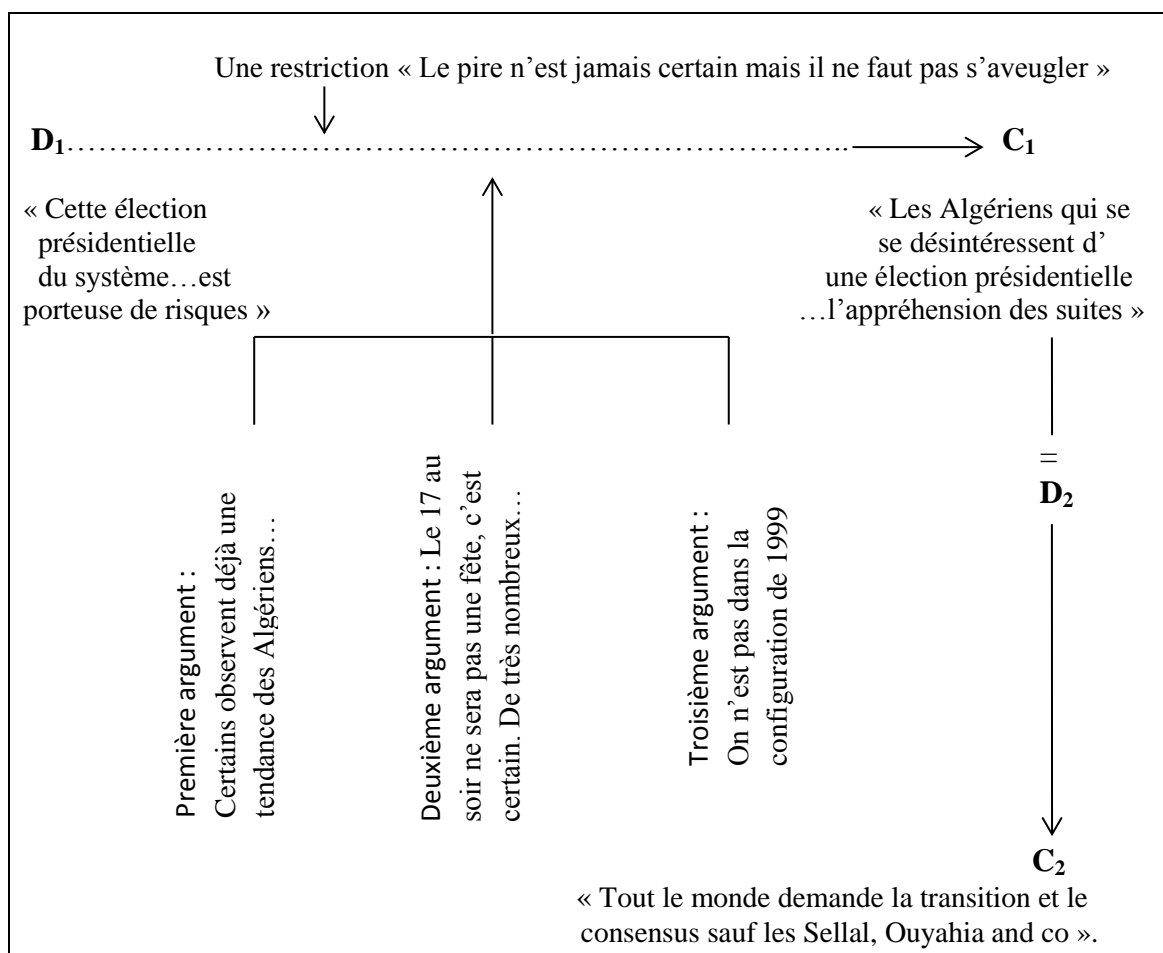
On n'est pas dans la configuration de 1999 où tous les compartiments du régime ont soutenu « l'homme du consensus », on n'est pas non plus dans celle de 2004. Ces élections ont été conduites par un régime qui avait encore du ressort. Celle qui se profile se déroule sur fond de crise interne sérieuse du régime. C'est cette crise qui permet à un Benflis de croire qu'il n'est pas un lièvre. Ou qu'il peut refuser le rôle qu'on lui impute. Devant la faible confiance – pour ne pas dire l'absence de confiance – à l'égard des institutions et des administrations, la contestation des résultats se profile déjà. La révolte du « lièvre » principal pourrait chambouler les constructions. Et ce qui rend la situation délétère est que ceux qui sont en charge de la campagne de Bouteflika réfutent avec beaucoup de raideur les appels à la transition et à la renégociation d'un nouveau consensus pour un nouveau régime.

Tous les trois arguments auxquels a recouru l'auteur de l'article, représentent les principaux éléments confirmant sa thèse qui veut avorter la candidature du Président sortant. Et pour ce faire, le journaliste insinue que, sur fond de crise économique et politique caractérisant le pays, Bouteflika ne peut être ni l'homme titulaire du pouvoir ni l'homme capable de gérer le pays. L'éditorialiste veut, à travers cela, persuader ses lecteurs à se rétracter du scrutin tant que Bouteflika et son entourage veulent briguer un quatrième mandat.

A l'issue de cette première séquence argumentative ayant une forme un peu complexe par rapport à une deuxième qui ne se manifeste qu'à la fin de la lecture de cet article. Cette deuxième séquence argumentative qui est enchâssée dans la première et dont les constituants se trouvent partagés entre le premier et le dernier paragraphe, possède comme donné **D<sub>2</sub>** le contenu de la conclusion **C<sub>1</sub>** qui s'est substituée en **D<sub>2</sub>**. Et cette dernière entraîne la conclusion **C<sub>2</sub>** que nous lisons ci-après :

Tout le monde demande la transition et le consensus sauf les Sellal, Ouyahia and co qui s'installent dans un discours du déni et font mine de croire que les institutions fonctionnent normalement et jouissent du crédit nécessaire pour qu'il ne soit pas besoin de remettre en cause le régime. L'autisme dans sa plus grande splendeur. Rabbi yestor disent les Algériens. Eux ne sont pas aveugles. Ils sont en Algérie pas dans une bulle rentière.

L'auteur de cet article montre bien à travers la conclusion **C<sub>2</sub>** que les Algériens qui s'opposent complètement au régime en place, appellent au changement. Le raisonnement argumentatif de ce journaliste est explicité dans le schéma ci-dessous :



Après avoir analysé les éditoriaux ci-dessus issus de trois journaux différents, il nous a semblé important de nous attarder un peu, ici, avant de poursuivre notre investigation portant toujours sur la dominance de l'argumentation dans quelques chroniques relevées des titres de publications formant notre corpus mais n'ayant aucun article intitulé éditorial, et ce pour soulever les quelques remarques notées jusqu'alors. Nous commençons avant tout par la confirmation de l'appartenance de tous les articles vus au prototype argumentatif. Nous avons remarqué que les journalistes des éditoriaux ont recouru intentionnellement, pour exprimer, dans une rigueur linguistique frappante, leur vision des choses, aux structures prototypiques argumentatives dans leur forme plus ou moins simple mais complète en explicitant tous les éléments de base dont a parlé Jean-Michel Adam. Il est aussi important de signaler que les traits spécifiques de l'écriture de chaque séquence argumentative ne signifient nullement la transgression de la structure telle que donnée par Adam, mais bien au contraire cela montre que même en étant conforme à la structure-modèle, le journaliste peut envisager des mises en œuvre singulières démarquant sa pratique journalistique des autres, d'où nous constatons que chaque article diffère de l'autre comme il a été indiqué dans les schémas établis ci-dessus.

Un autre point repéré lors de notre analyse à laquelle ont été soumis les éditoriaux ci-dessus, atteste que, même avec les articles contenant une hétérogénéité séquentielle, la thèse que les journalistes entreprennent de défendre, s'annonce délibérément dès le début de leurs articles. En procédant ainsi à la contraction du texte au niveau de la première séquence argumentative, le journaliste préfère consacrer le reste du texte à étayer sa thèse à l'aide d'arguments explicites et directs qu'il emprunte aux faits caractérisant le contexte socio-politique d'alors. De ce fait, l'argumentation dont il s'agit revêt une conception classique dont les arguments sont issus de la réalité contextuelle et où tout est assumé par la rédaction du journal.

## **2. La structure du prototype de la séquence argumentative dans les chroniques proches à l'éditorial**

Nous allons nous intéresser dans cette section aux pratiques argumentatives dans les chroniques jouissant d'un statut éminent dans des titres d'organes de presse qui ne possèdent aucun article s'intitulant éditorial. Et ce pour voir si ces chroniques qui font écho sur la scène médiatique, partagent avec les éditoriaux les mêmes structures du prototype de la séquence

argumentative selon toujours la terminologie de Jean-Michel Adam ou non. Pour ce faire, seules deux chroniques illustratives vont faire l'objet de notre enquête, à savoir la chronique « Pousse avec eux » du journal « Le Soir d'Algérie » et la chronique « Point zéro » du quotidien « El-Watan ».

### **2.1.La chronique « Pousse avec eux » et son encadrement argumentatif**

Il nous a semblé particulièrement nécessaire que notre investigation soit dirigée vers la chronique qui s'intitule « Pousse avec eux » du journal « Le Soir d'Algérie » afin de vérifier que ces articles ont une orientation argumentative et qu'ils sont donc accrédités d'agir en qualité d'un vrai éditorial. Le recours à un titre générique, conçu au mode impératif, qui revient à chaque parution, annonce de prime abord l'une ou l'autre des deux modalités de lecture selon l'instance qui prend en charge ces propos. Si ce mode bi-personnel a lieu entre le journaliste et ses lecteurs, cela montre que l'auteur de l'article, quand il se livre à une critique acerbe prévalant lors de la campagne électorale de 2014, est insoucieux de la réaction de ses adversaires qu'ils soient issus du pouvoir ou de ses lecteurs, et ce parce qu'il assume entièrement ses propos. Mais si le message est pris en charge par le pouvoir, le titre va avoir une autre interprétation renvoyant au régime tyrannique en place qui exerce une domination sur les plans politique, économique et social, et qui n'accorde aucune attention aux revendications du peuple voulant mettre fin à toutes les mesures de ce régime.

Un des articles de cette chronique retenu, où le journaliste emploie ses propres stratégies argumentatives pour laisser entendre sa voix révélant sa thèse, paru le lundi 24 mars 2014 et s'intitulant « Algérie-Poste bonjour, vous avez une lettre ! », argumente un fait provoquant qui marque l'actualité politique en Algérie qui ne laisse pas indifférent le journaliste. Il s'agit de dénoncer la candidature d'Abdelaziz Bouteflika, au pouvoir depuis quinze ans, à un quatrième mandat, et ce parce qu'il n'est pas en mesure de répondre aux revendications politique, économique et sociale de son peuple.

Il est important de distinguer le style de l'écriture qu'adopte l'auteur de cet article, qui ne passe pas inaperçu et que nous n'avons pas rencontré lors de notre passage à l'analyse faite sur les éditoriaux précédents. En fait, le dispositif argumentatif y mis en œuvre se voit d'abord dans le recours au style relâché dont nous soulevons quelques termes ou expressions voire passages **[J'ai bien lu ta bafouille/ Merci mon bon prince/ Le machin que j'ai trouvé**

**quand même pas piqué des hannetons/ Ben là, tu vois, y a un problème/ C'est comme si tu me promettais d'en finir une bonne fois pour toute avec le Roi Mohamed 6 et de donner sa raclée au Maroc/ Tu nous demandais de t'accorder une rallonge pour réaliser en « un mandat malade » ce que tu n'as pas réussi à faire en trois « mandats valides »/ Il faut au moins daigner t'adresser à moi perso/ T'imagines J.** C'est dans ce style percutant qu'a préféré le journaliste instaurer sa conversation en s'adressant directement au chef de l'Etat-sortant qui ne compte pas quitter le pouvoir malgré la non-reconnaissance du peuple de sa souveraineté. Cette manière d'aborder son interlocuteur en le tutoyant, montre d'un côté que ce chroniqueur établit une certaine familiarité vis-à-vis de Bouteflika, Président depuis trois quinquenas et dont la gouvernance a abouti à une crise en Algérie sur tous les plans. D'un autre côté, cela permet au journaliste d'opposer sa position à celle du candidat Bouteflika qui, selon son état de santé, trouve que les lettres qu'il rend public au peuple algérien sont devenues *sine qua non* pour passer son message comme l'indique le titre « Algérie-Poste bonjour, vous avez une lettre ! »

A chaque argument de la thèse adverse présenté dans le contenu de la lettre destinée au peuple, où le Président-candidat cherche à apaiser les cœurs et les esprits de ses compatriotes en leur promettant de s'engager de changer le système en adoptant une série de réformes politiques, le journaliste lui oppose un rejet total et satirique pour mettre au clair son absurdité comme nous pouvons le lire dans les passages suivants :

Tu nous dis, tout en maladresses de style au passage, que les trois mandats n'ont pas été ceux du partage et de la redistribution plus équitable des richesses	On s'en était un peu rendu compte par nous-mêmes
Tu nous proposes d'aller vers de grands projets, de grandes batailles, de grandes avancées et d'immenses réalisations avec toi en guide, avec toi en chef de régiment, avec toi en tête	Ben là, tu vois, y a un problème
Quand tu me jures que tu vas nous mener vers ces batailles dont nous allons sortir victorieux, c'est comme si tu me promettais d'en finir avec le Roi Mohamed 6 et de donner sa raclée au Maroc	Et non ! là, ce n'est pas possible
Lorsque tu nous assures que tous les grands chantiers vont connaître leurs aboutissements, c'est comme si tu nous demandais de faire confiance à Ghoul sur la conformité de tous ces chantiers achevés	Et non, là aussi, c'est non !
C'est de toi que j'attends une réponse. Si tu chargeais, par exemple, l'un de tes procurés de m'ordonner d'aller défendre la patrie en danger	Non ! Mon martyr vaut bien ta présence debout

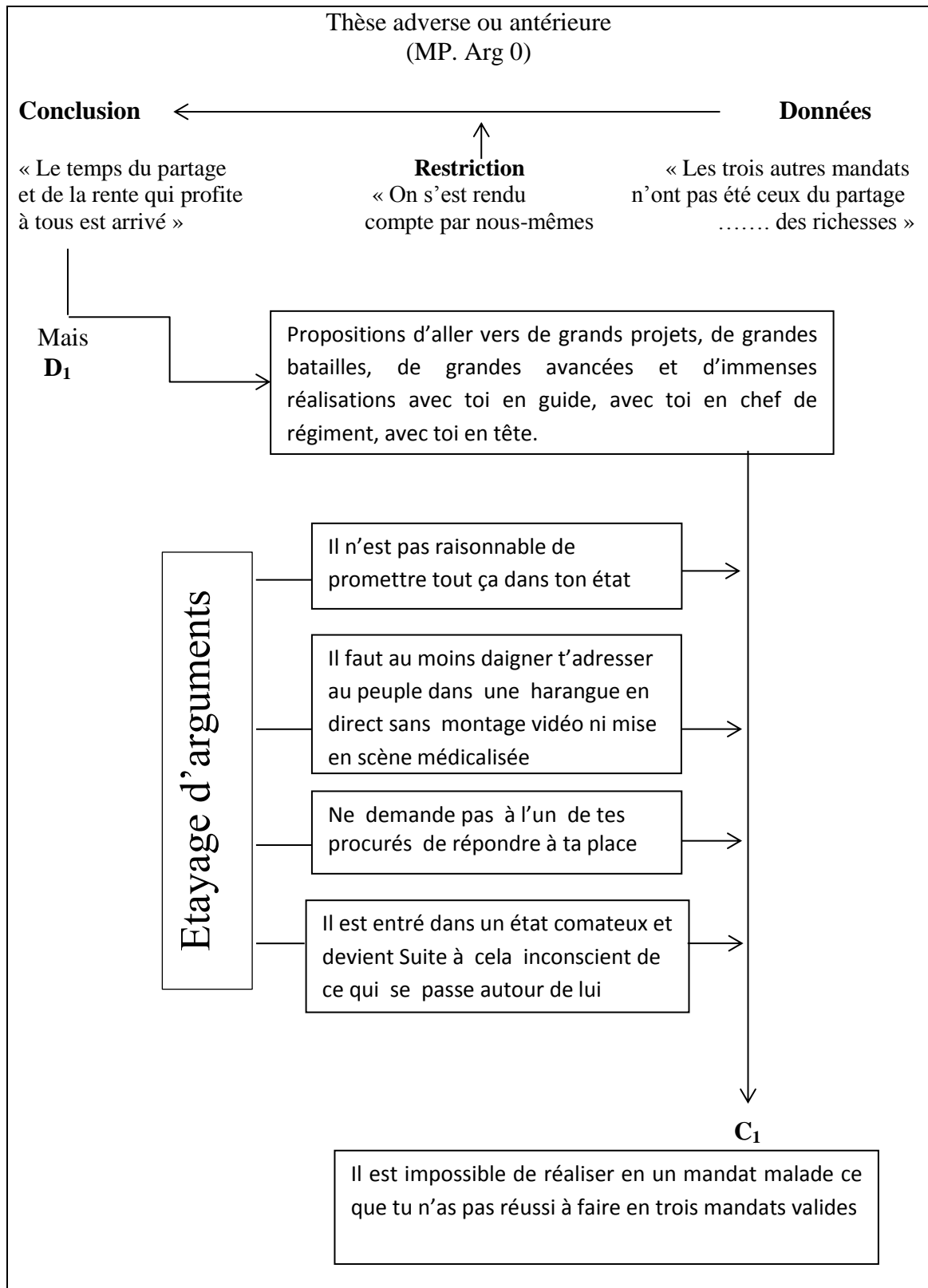
L'argumentateur ne se contente pas uniquement de réfuter la thèse adverse citée d'entrée de jeu dans cet article annonçant que « le temps du partage et de la rente qui profite à tous est arrivé » mais va jusqu'à exprimer sa profonde inquiétude face à la disharmonie montrant le décalage entre les grandes aspirations de Bouteflika, comme il est indiqué dans le tableau ci-dessus, et son impuissance qui va jusqu'à ne pas pouvoir maintenir une conversation si courte qu'elle soit, et ce pour montrer combien ce régime, qui ne tient pas compte de sa légitimité, et qui ne cherche que sa réélection au détriment de la volonté des électeurs, se traite avec un mépris outrageant. Ceci se lit clairement dans plusieurs passages dont :

J'aurais aimé que tu me le dises en face, et pas en encre et lecteur imposés
Les yeux dans les yeux. Est-il raisonnable de promettre tout ça dans ton état ? Non ne demande pas à Sellal, Bensalah, Ouyahia ou Belkhadem de me répondre à ta place. C'est de toi que j'attends une réponse
Dans une harangue en direct, sans montages vidéos ni mise en scène médicalisée
Mon martyr vaut bien ta présence devant moi, debout, face à l'ennemi, n'est-ce pas ? N'est-ce pas ? N'eeeeeeeeet-ce paaaaaaaas ? Eh ! Oh ! Quelqu'un peut le réveiller ?

Cette argumentation va bien en adéquation avec le dicton qui dit « Pour s'entendre, il faut bien s'écouter » et du moment que les représentants de l'autorité algérienne prétendent avoir un programme prometteur, le journaliste, pour leur répondre, recourt aux critiques marquées par la dérision qui apparaît dans la figure politique qu'incarne Sellal comme nous pouvons le citer ci-après :

Dans une interview à TSA, Sellal promet qu'à l'avenir, il fera moins de blagues. Quoiiiiiii ? Sellal va arrêter la politique ?
--

D'après ce que nous avons remarqué dans les différentes facettes argumentatives de cet article critiquant le gouvernement avec une liberté de ton, nous admettons que cette chronique serait susceptible d'exprimer la vision des choses de la rédaction du journal. Sans que nous nous livrions ouvertement à cette analyse qui ne cherche, dans cette étape, qu'à prouver la dominance argumentative des articles en question, il est important de clore tout cela par le schéma qui actualise l'argumentation de cet article ayant le statut d'un éditorial.





Nous constatons que ce qui singularise cette chronique des autres articles éditoriaux étudiées jusqu'ici, ce n'est pas la structuration de la séquence argumentative la composant, car ce schéma est identique au schéma de base à trois macro-propositions (MP.arg.1, MP.arg.2 et MP.arg.3) qui prend explicitement appui sur MP. Arg.0 (thèse antérieure ou thèse adverse) tel qu'il est présenté par Adam, mais plutôt ce qui marque sa distinction, c'est le style relâché et le ton ironique comme il a été démontré ci-dessus. Cette manière d'écrire permet au journaliste de mettre à sa disposition une plus grande liberté d'expression qui va augmenter le pouvoir de son argumentation.

Un deuxième article de la même publication va nous confirmer une fois de plus ce ton ironique et ce style relâché qu'emprunte le journaliste Hakim Laâlam dans la rédaction de ses articles, se maintiennent toujours, et ce pour les mêmes fins : celles de rendre plus efficace son argumentation et plus crédible sa critique sur la situation qui a prévalu lors de la campagne électorale de 2014. Il s'agit de l'article paru le mardi 1 avril 2014 sous le titre « Pochette surprise ! ». De ce style relâché et en même temps ironique, nous n'en retiendrons que ces quelques illustrations [**la campagne du Grand Malade, le mec te fourgue un poster du « candidat kitusé », pour rester au chevet de ces pauvres toubibs, les dents vachement blanches du candidat sortant-rentant, pour me rendre au boulot, j'ai eu les chocottes !, des discours anciens du candidat du temps où il donnait encore de la voix, l'ex-nouveau raïs, ...**]

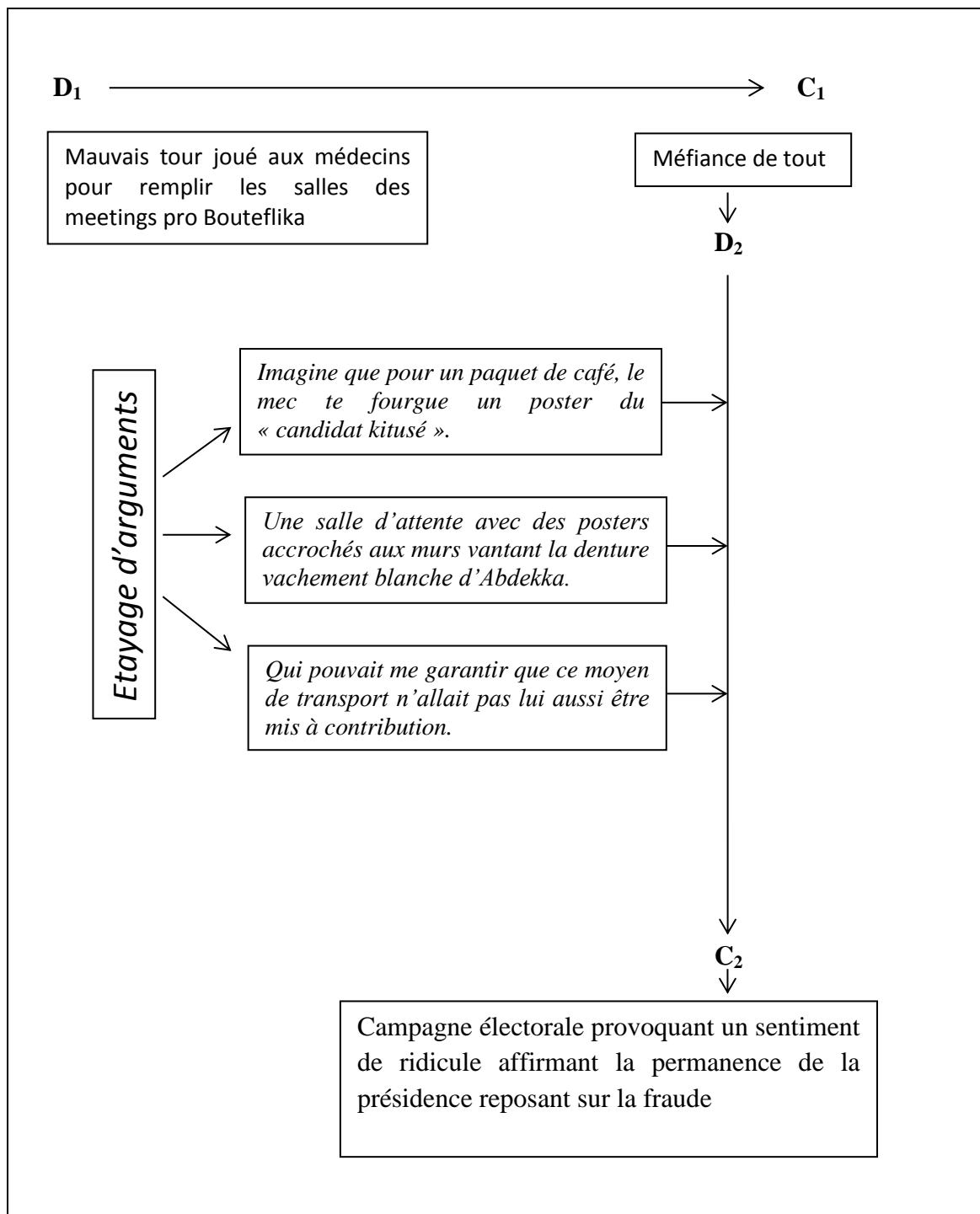
L'auteur de cet article se livre, avec ce ton, à une critique dont le raisonnement se trouve raffiné jusqu'à l'extrême pour mieux condamner les manœuvres burlesques du pouvoir en place voulant perpétuer le règne de Bouteflika. Et afin de mieux dénoncer la mainmise de ce dernier et de son entourage sur tous les secteurs étatiques voire privés qui maillent toute l'Algérie, le journaliste commence son article par une première séquence argumentative très rudimentaire, car ne contenant que deux constituants à savoir les données (**D1**) et la conclusion (**C1**) sans la présence d'un quelconque lien assurant ce passage. Ces données (**D1**) évoquant un fait dérisoire qui a vraiment stupéfié le journaliste: il s'agit de la modalité de l'extension de l'ancien ordre politique qui s'effectue par le biais de l'imposition, aux citoyens-médecins mais à leur insu, d'une large contribution au remplissage des salles des meetings en faveur de la candidature d'Abdelaziz Bouteflika, donnent accès à la conclusion annonçant la fâcheuse méfiance vis-à-vis de la campagne pro Bouteflika.

Une deuxième séquence argumentative suit la première et dont la fonction principale est d'expliciter la thèse à laquelle veut accéder l'auteur de cet article. La conclusion (C1) de la première séquence devient données (D2) de la deuxième séquence, qui à leur tour renvoient à une conclusion (C2) implicite qui ne peut se lire qu'à travers les trois arguments illustratifs étayant ce passage. Ces trois arguments, que le journaliste zoome à ses lecteurs pour leur faire voir de près un fait provoquant un sentiment de ridicule, montrent comment le camp Bouteflika exploite tous les terrains à ses fins politiques comme nous pouvons le lire ci-après :

Arg1	Chez l'épicier	J'avais des appréhensions	Imagine que pour un paquet de café, le mec te fourgue un poster du « candidat kitusé ».
Arg2	Dans le cabinet d'un dentiste	Je m'étais monté un tas d'histoires	Une salle d'attente avec des posters accrochés aux murs vantant la denture vachement blanche d'Abdekka.
Arg3	A la station de tramway, sur le quai	J'avais des chocottes	Qui pouvait me garantir que ce moyen de transport n'allait pas lui aussi être mis à contribution.

Tous ces arguments ne sont donc qu'un renforcement au dispositif argumentatif mis en œuvre par le journaliste pour exprimer à ses lecteurs la grande méfiance qu'ils devraient adopter vis-à-vis de la conduite malhonnête qu'épousent les représentants du camp Bouteflika donnant ainsi l'impression qu'ils disposent d'une grande popularité. Il est aussi important de signaler que ces arguments certifient la conclusion implicite (C<sub>2</sub>), appelée aussi thèse<sub>2</sub> de l'auteur, que doit construire tout lecteur et qui annonce que rien ne pourra empêcher la réélection de Bouteflika pour un quatrième mandat, et ce parce qu'il n'y a aucune alternative en face, capable de faire poids sur la scène politique. Autrement dit, il n'est absolument entendu aucune voix d'opposition et le peuple a fini par faire sienne de cette conviction qui dit que « La loi du plus fort est toujours la meilleure ». Cette opposition étouffée est désignée par quelques figures que cite le journaliste dans son texte et dont nous extrayons ces exemples : les crampes d'estomac, l'angoisse chronique, fermer les yeux, serrer les poings... Tout cela envoie un message d'un sentiment ridicule sur l'impuissance de s'abstenir d'opposer directement à la campagne de Bouteflika par peur de considérer cela comme forme de dissidence.

Les deux séquences argumentatives composant cet article œuvrent pour faire comprendre aux lecteurs que les limites étendues du pouvoir et sa portée irraisonnable sont indéniablement considérées comme facteur majeur qui obstrue la compétition des différentes candidatures dans cette course à la magistrature suprême, ce qui affirme donc d'une manière caricaturale que tout se joue sur le maintien inéluctable de la candidature de Bouteflika. Le circuit argumentatif de cet article correspond au schéma suivant :



## **2.2. La chronique « Point zéro » et la spécificité de sa tendance argumentative**

Il est indispensable, avant de clôturer ce cinquième chapitre, de jeter un coup d'œil sur la chronique qui s'intitule « Point zéro » afin de voir quel dispositif argumentatif emprunte son auteur « Chawki Amari » pour mettre en valeur la justesse de son opinion lui garantissant l'adhésion de son lectorat. Cette chronique, à l'image de l'éditorial, traite les sujets d'actualité ayant une grande importance sur la scène nationale voire internationale, nous citons, à titre illustratif à ce propos, la couverture minutieuse qu'accordent ces articles « Point zéro » d'El-Watan à la campagne électorale de l'année 2014, où le journaliste tente à travers ses écrits d'orienter la position de ses lecteurs en les entraînant à épouser sa vision soit quand il remet en cause les thèses du camp adverse, soit quand il défend son jugement vis-à-vis des événements en cours de la situation d'alors.

Mais avant de choisir les articles, dont l'orientation est à dominante argumentative, à soumettre à l'analyse pour voir s'il s'agit de la même stratégie argumentative que celle utilisée dans les éditoriaux ou s'il s'agit d'une autre structuration avec d'autres techniques propres à cette chronique, il est important d'apporter une première interprétation à ce titre générique qui revient dans chaque numéro permettant ainsi d'identifier cet espace scriptural où s'exprime non seulement la position du journaliste mais aussi celle de la rédaction du journal. Ce titre récurrent de la chronique « Point zéro », qui a une fonction semblable à celle de l'éditorial, a pour réglage de sens qui consiste à présenter la position adhérente par la rédaction du journal sans prêter allégeance à quiconque et sans être influencé par quiconque. Il s'agira donc, selon ce titre, de présenter la thèse du journal vis-à-vis de l'événement pris en charge en partant d'un constat objectif mais qui n'occulte aucune information indispensable dont a besoin le lecteur pour déterminer son choix et prendre sa décision, et ce pour montrer la crédibilité de l'opinion du journal ou du journaliste.

Le premier article faisant l'objet de cette analyse s'intitule « L'art du mouvement », paru le 26 mars 2014. A la lecture de cet article, il apparaît bien clair qu'entre le journaliste et le lecteur, il y a bien une connivence assurant la compréhension des renvois. Ce consentement tacite explique la relation établie entre les informations explicitées dans les données de la séquence argumentative repérée et les informations implicites contenues dans la conclusion que donne le journaliste. Car, il n'est pas facile de construire le sens de la vraie conclusion, dite aussi la thèse que défend l'auteur, sans qu'il n'y ait la présence de cette connivence entre

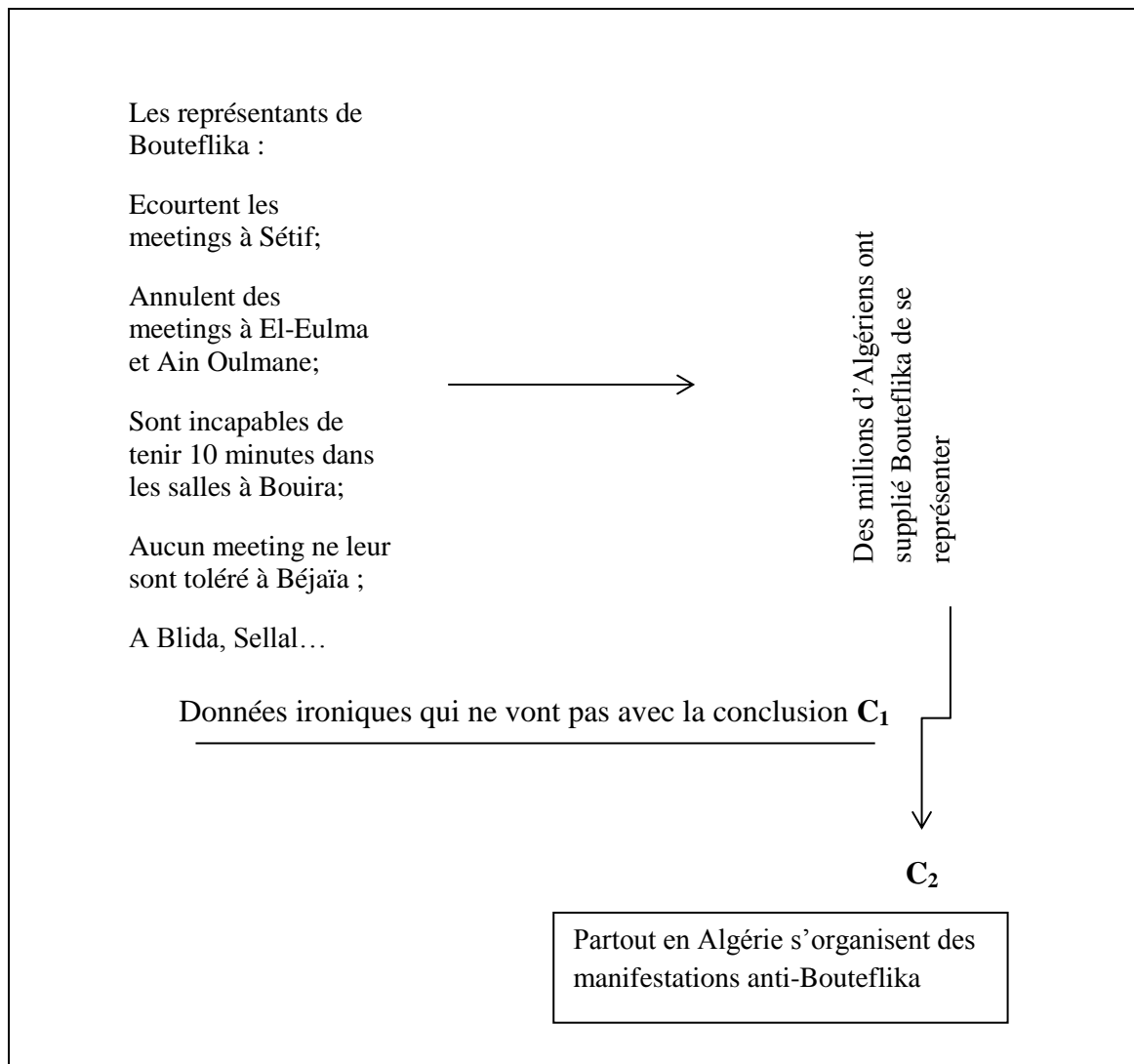
l'auteur de l'article et son lecteur. En voici les données de la séquence argumentative révélant le contexte particulier dans lequel se tiennent les meetings d'un pouvoir dont le peuple ne veut plus :

Amar Saadani obligé d'écourter son meeting à Sétif au motif d'une salle presque vide ;  
Il annule deux meetings prévus dans la foulée à El Eulma et Ain Oulmane ;  
Benyounès et Amar Ghoul n'ont pas tenu 10 minutes, hués et sifflés dans une salle à Bouira ;  
A Béjaïa, les habitants ont juré ne tolérer aucun meeting des partisans de Bouteflika ;  
A Blida, Abdelmalek Sellal a dû écourter son intervention en l'absence de la foule convoquée ;  
Un peu partout dans le pays, des fonctionnaires refusent d'être réquisitionnés pour remplir les salles ;  
Le quatrième épisode de l'épopée « Bouteflika le moudjahid de la stabilité » ne fait pas recette ;  
Les producteurs qui l'ont déjà pré-vendu à la télévision ne savent pas comment le vendre en salle.

Toutes ces données, qui multiplient les scènes représentant comment les citoyens algériens désertent les salles où se maintiennent les meetings du camp Bouteflika lors de sa campagne électorale pour la présidentielle du 17 avril 2014, marquent le refus absolu de toute forme de tractation avec le régime d'alors en place en Algérie, et annoncent aussi la revendication de l'éviction de tout le personnel politique du régime défaillant. Mais, en poursuivant la lecture de ce texte, nous soulevons une conclusion, à laquelle est parvenu le journaliste, et qui va à l'encontre de la conclusion implicite que véhiculent ces données. Au lieu de lire dans la conclusion la contestation contre la candidature d'Abdelaziz Bouteflika et les appels au boycott, nous lisons ce que nous citons ci-après :

Des millions d'Algériens ont supplié Bouteflika de se représenter

Cette conclusion n'est pas dénuée d'ambiguïté si ce n'est cette connivence établie par le journaliste qui bien sûr laisse des traces avouant le ton ironique adopté dans ses écrits et lui permettant de remettre en cause la thèse du camp adverse en la ridiculisant, et de ce fait il défend implicitement la thèse qu'il soutient. Le schéma qui résulte de tout ce que nous venons de voir jusqu'ici est comme suit :



Les indices que laisse le journaliste dans son article sont nombreux et ce en vue d'aider le lecteur à expliciter la thèse qu'il défend à savoir la contestation des citoyens algériens contre la candidature du chef de l'Etat affaibli par la défaillance de toutes ses facultés physiques, intellectuelles voire tout son régime politico-économique. Nous lisons à ce propos « **le peuple, sain, demande à ce que Bouteflika, malade, se représente** » ; « **c'est évidemment de la littérature coréenne** » ; « **revenons donc au cinéma** » ; etc. Il est vrai que chaque texte a sa spécificité pour argumenter, mais cet article correspond, lui aussi à son tour, dans sa globalité au prototype de la séquence argumentative ayant ses éléments de base tels que donnés par Jean-Michel Adam.

Le deuxième article, qui vient réconforter le constat fait suite à l'analyse de la chronique précédente, à savoir le ton ironique qu'utilise le journaliste Chawki Amari pour

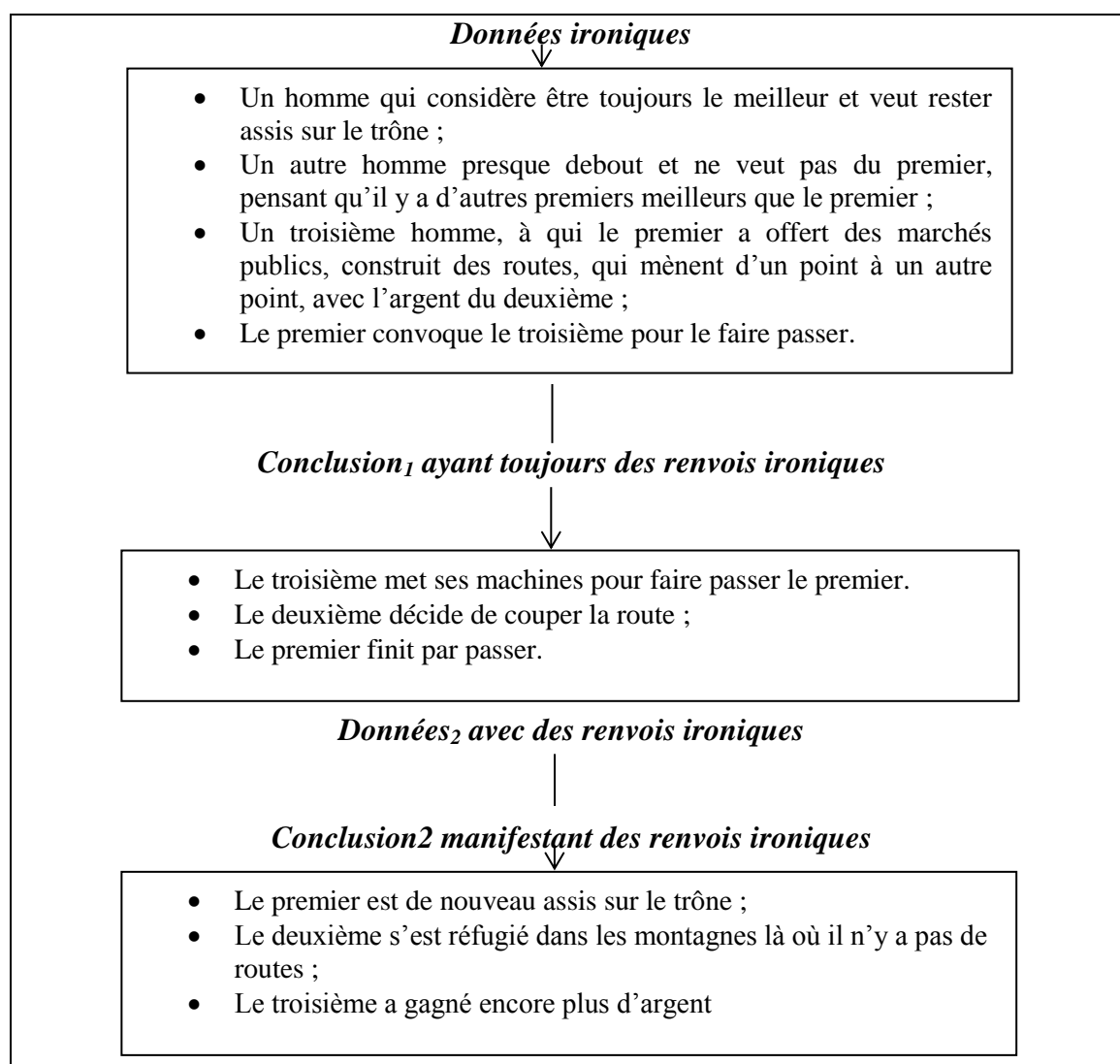
critiquer et dénoncer la campagne électorale pro-Bouteflika, s'intitule « Road story », donnant comme sens en français « Histoire de la route », paru le 9 avril 2014. C'est vrai que chaque texte a sa particularité, que l'analyse met en évidence, mais la chose dont nous sommes sûre, c'est que cet article, à l'image des autres articles vus jusqu'ici, est marqué par la dominance de l'orientation argumentative en mettant en œuvre des techniques qui viennent renforcer encore plus l'argumentation mais qui présentent souvent des ambiguïtés en ce qui concernent le lien qui s'établit entre les données et la conclusion à laquelle se rapportent ces données au sein de la séquence argumentative. Et ce parce que les renvois issus des données ou de la conclusion rendent très difficile la compréhension de ce à quoi veut parvenir le journaliste si ce n'est la présence de cette complicité entre l'auteur de l'article et ses lecteurs. La lecture interprétative que font donc les lecteurs n'est pas livrée à elle-même mais bien au contraire, elle est toujours guidée par des indices que laisse le chroniqueur afin de surmonter tous les obstacles dissimulant la construction du sens.

En voici un passage qui manifeste des renvois implicites, mais qui laissent des indices révélateurs, mis en œuvre exprès par l'auteur de l'article afin de nourrir son projet argumentatif qui va lui permettre d'aboutir avec succès à la conviction de son lecteur :

C'est un homme qui considère être toujours le meilleur et veut rester assis sur le trône. En face de lui, ou du moins tout en bas de chez lui, un autre homme, presque debout et qui ne veut pas du premier, pensant qu'il y a d'autres premiers meilleurs que le premier. Mais le premier homme a de l'avance. Il a offert des marchés publics à un troisième homme pour qu'il construise des routes avec l'argent du deuxième. Même s'il ne marche plus, le premier connaît la valeur de la route, ce ruban rugueux qui mène d'un point à un autre point. Il convoque donc le troisième pour le faire passer.

Dans cet extrait de l'article où le journaliste transparaît le manque d'un quelconque comportement reflétant une vraie activité politique tout le long de la campagne électorale pour la présidentielle de 2014, nous remarquons que les données et la conclusion, les deux composantes élémentaires de la séquence argumentative, sont basées sur des renvois ironiques, une stratégie pour laquelle opte le journaliste afin de laisser entrevoir la réalité de la candidature de Bouteflika contestée de presque tout le peuple, mais qui, avec des moyens malsains, arrive toujours à décrocher la victoire en raison de fraude massive perpétrée par les hommes d'affaire qui veulent maintenir leur candidat. En s'appuyant sur ce qui marque

l'actualité politique, le journaliste véhicule un message implicite, ayant une forme de charade, et qui interpelle le lecteur à contribuer à l'explicitier quand il désigne le candidat Bouteflika, le représentant du système en place vissé sur le pays depuis trois mandats, par « **le premier homme** ». « **Le deuxième homme** » incarne le peuple algérien qui refuse de se rendre aux meetings voire aux urnes et ce pour manifester sa protestation à l'encontre du maintien du président-candidat. Et enfin « **le troisième homme** » qui renvoie aux vrais décideurs de l'Etat, les hommes d'affaires et les hauts placés au sein de l'Etat disposant d'un pouvoir quasi-magique et prêts à financer la campagne électorale du candidat que les hauts gradés militaires choisissent. Ce troisième homme se moque de l'avis du peuple et ce dernier, se voyant marginalisé, refuse de remplir son devoir de vote et appelle au boycott. De ce fait, le lecteur est tenu à œuvrer de son côté pour comprendre la thèse que défend le journaliste qui met en relief son indignation soulevée suite à l'absence d'une vraie campagne électorale pour la présidentielle. Ci-après le schéma qui résulte de cet article :





L'auteur de cet article recourt, nous l'avons nettement constaté, à l'argumentation implicite en usant des renvois ironiques lui permettant de mieux déplorer cette illégitime campagne électorale.

### **Conclusion**

Arrivée au terme de ce cinquième chapitre, il convient de rappeler les résultats auxquels nous sommes parvenue quand nous avons soumis à l'analyse les éditoriaux des trois publications quotidiennes à savoir les éditoriaux d'*El-Moudjahid*, les éditoriaux de *Liberté* et les éditoriaux de *Le Quotidien d'Oran*. Le premier point à retenir porte sur la dominance argumentative de tous les articles soumis à l'analyse où il était question de soulever à chaque analyse de texte que l'éditorialiste défend son point de vue concernant le déroulement de la campagne électorale pour la présidentielle de 2014 des six candidats qui se présentent à la magistrature suprême. Et de ce fait, il vise la conviction des lecteurs de la justesse de sa vision des choses. Toutefois, la structure de chaque article diffère de l'autre notamment en ce qui concerne les séquences hétérogènes composant le texte soit en s'enchaînant l'une après l'autre, soit en s'enchâssant l'une dans l'autre mais qui conservent toutes leurs composantes de base. Ces séquences autres que les séquences argumentatives ont toujours comme fonction principale de renforcer encore plus l'argumentation. Cette argumentation classique, dont les arguments sont inspirés de l'actualité socio-politique, susceptibles de confirmer la thèse défendue par l'auteur de l'article et alliant information et conviction, répond dans une large mesure à la structure du prototype de la séquence argumentative selon les termes de Jean-Michel Adam.

Le second point que nous tenons à mettre en relief se rapporte aux chroniques des deux publications quotidiennes qui ne disposent pas d'articles ayant comme titre générique éditorial. Il s'agit de la chronique « *Pousse avec eux* » de « *Le Soir d'Algérie* » et de la chronique « *Point zéro* » de « *Liberté* ». Bien que ces deux chroniques partagent avec l'éditorial plusieurs traits définitoires, leurs auteurs se basent, pour valider leur vision aux yeux de leurs lecteurs, sur des techniques qui rendent très difficiles le repérage des séquences constituant le corps des articles, chose qui nous a demandé plusieurs lectures et une analyse plus approfondie pour mettre en valeur les composantes élémentaires du prototype de la séquence argumentative mise en fonctionnement et donc la dominance argumentative manifestée dans ces articles. Ces chroniqueurs optent pour une autre démarche, que celle des

éditoriaux, leur permettant de mieux ridiculiser la thèse du camp adverse. L'argumentation, dont il s'agit et qui suscite un engagement personnel plus fort du côté du journaliste comme du côté du lecteur, est bâtie sur les mêmes éléments de base du prototype de la séquence argumentative sauf qu'ils sont basés sur des renvois ironiques que seul le lecteur avisé est capable de les déchiffrer et ce grâce aux indices informateurs laissés par le journaliste. Une telle méthode augmentera sûrement, pour le journaliste, l'efficacité et le pouvoir de son argumentation.

Afin de nous convaincre que cette mise en évidence de la stratégie ironique par les chroniqueurs visant à faire mieux agir ou réagir le lecteur, nous sommes appelée, dans un autre chapitre, à y approfondir notre étude portant sur les séquences textuelles composant ce type d'articles et voir les figures de style exprimant l'ironie mises en pratique dans les écrits des journalistes ainsi que les éléments inhérents à la rhétorique.

## **Chapitre 6**

*L'ironie à visée argumentative  
et ses différents modes de  
manifestation dans les  
chroniques de la presse écrite  
algérienne*

## Introduction

Il est tout à fait clair que les résultats auxquels nous sommes arrivés au terme du chapitre précédent affirment tous que les articles retenus dans notre corpus et soumis à l'analyse de l'actualisation des schémas argumentatifs, sont à dominante argumentative. Ce travail qui a mis en relief la présentation de la structure prototypique de la séquence argumentative, selon la terminologie de Jean-Michel Adam, composant chacun des textes vus, nous a permis de nous rendre compte de deux faits si frappant. Le premier, porte sur les éditoriaux. Ces derniers recourent dans leur argumentation directe, en vue de convaincre leurs lecteurs, comme nous l'avons déjà vu, à des preuves d'ordre logique, en relation avec ce que la rhétorique nomme le *logos* et qui sont inspirés du contexte socio-politique qui a prévalu à cette période-là. Les journalistes, qui tentent de susciter l'adhésion de leurs lecteurs par un raisonnement se fondant sur un certain nombre de prémisses, s'adressent directement aux facultés intellectuelles de leurs lecteurs. Le deuxième point porte sur les chroniques qualifiées proches d'éditoriaux voire les vrais éditoriaux de leurs publications. A la différence des éditorialistes, ces chroniqueurs, afin d'accentuer l'efficacité de leur entreprise argumentative, recourent à un procédé leur permettant de mieux cultiver leur argumentation ; un procédé autre que celui des modèles logiques de l'argumentation. Suites aux constats établis dans le chapitre précédent, nous nous sommes rendu compte de la présence récurrente dans ces chroniques d'une figure de style, qui pourrait être considérée comme un moyen relevant du discours persuasif. Il s'agit de l'ironie comme il a été mentionné dans le chapitre cinq.

Aussi aborderons-nous dans le présent chapitre, avant de finir notre travail, et à partir de ces considérations soulevées ci-dessus, quelques aspects relatifs à l'ironie afin de pouvoir cerner ses contours. Il s'agira de prendre tout d'abord connaissance de quelques-unes de ses définitions de base pour mieux ajuster le repérage de cette figure de discours chaque fois qu'elle émerge dans le corps de l'article de presse écrite comme il est signalé dans cette citation ci-après « *Le propre de l'ironie est en effet de devoir d'abord être perçue et reconnue* »<sup>1</sup>.

Il sera par la suite question de mettre au jour, sans évidemment pénétrer dans l'ampleur d'une étude approfondie, les figures de discours qui manifestent des intentions ironiques donnant ainsi plus de force à un discours argumentatif réussi. Puis, nous nous

---

<sup>1</sup> Denis Benoît., *Ironie et idéologie, Réflexions sur la "responsabilité idéologique" du texte*, CONTEXTES N°2, mis en ligne le 15 février 2007, Référence, URL : <https://journals.openedition.org/contextes/228>.

livrerons à un bref parcours dans lequel nous essayerons de mettre en lumière le rapport existant entre l'ironie et l'argumentation et comment cette première pourrait être une stratégie argumentative par excellence empruntée par cette deuxième pour que ne soit pas effritée cette entreprise argumentative.

Le reste du travail sera consacré à l'analyse de quelques chroniques de notre corpus, retenues pour l'élaboration de ce chapitre. Nous les soumettrons à l'examen et nous nous intéresserons principalement au fonctionnement de l'ironie, à son lieu de manifestation au sein de ces articles de presse choisis afin de mettre en évidence l'association que font exercer les chroniqueurs entre l'argumentation et cette figure de style appelée l'ironie.

### **1. Recomposition du paysage des figures de style manifestant l'ironie et leur rendement fonctionnel à visée persuasive**

Nous sommes tout à fait consciente de l'apport considérable de la mise en œuvre des figures de style dans le domaine de l'élocution rhétorique en vue non seulement d'exprimer le positionnement énonciatif et le jeu des points de vue de l'orateur ou l'auteur mais aussi d'avoir un impact certain sur le destinataire cible, que ce soit l'auditeur ou le lecteur, l'entraînant ainsi à s'inscrire dans le cadre des représentations du monde tel qu'il est conçu par celui qui énonce un discours écrit ou oral. D'ailleurs, l'intérêt accordé à ce domaine ne cesse de se manifester dans les nombreux travaux qui couronnent la profusion d'ouvrages, d'articles, de colloques, etc. comme il a été signalé concernant cette littérature abondante relevant des figures de style en disant que tout cela « *a marqué la reconnaissance institutionnelle d'une discipline que Dominique Maingueneau considère comme un tournant dans les études littéraires* ». <sup>1</sup>

Nous sommes donc convoquée par ce présent travail d'analyser la nature de la figure de discours qui acquiert une place de choix dans les écrits journalistiques quand il s'agit de la presse écrite algérienne d'expression française. Nous rappelons seulement qu'il a été déjà signalé que l'ironie a marqué sa présence dans les quelques chroniques vues précédemment. C'est pourquoi nous procéderons dans ce qui suit à définir cette notion, à connaître ses différentes manifestations et à étudier son fonctionnement au sein d'un texte à visée argumentative.

---

<sup>1</sup> Fromilhague Catherine, *Les figures de style*, 2<sup>e</sup> édition, Armand Colin, Paris, 2014, p. 8.

### 1.1. Circonscription de la notion de l'ironie

Avant de définir la notion de l'ironie, il est préférable de rappeler d'abord que la rhétorique traditionnelle considère la figure de style, quel que soit sa nature, comme étant

*un procédé par lequel on agit sur la langue, en mettant en avant ses particularité, afin d'accentuer son efficacité ou de créer un morceau de bravoure, ou en bouleversant, avec plus ou moins de force, son usage courant : agencement des phrases, choix d'un terme plutôt qu'un autre attendu habituellement, combinaisons particulières de mots [...]*<sup>1</sup>.

Cette citation dévoile un des secrets du langage humain, celui de sa capacité à s'auto-inventer à l'infini. Et les figures de style représentent un ensemble d'outils permettant précisément cette réinvention permanente. D'ailleurs, elles sont utilisées dans le quotidien de chacun de nous quand on décline une situation bien déterminée en plusieurs orientations différentes selon les intentions à communiquer à son destinataire : la langue ne cesse de nous montrer ses infinies possibilités chaque fois qu'on fait recourt aux figures de style, car chaque forme choisie contribuera à l'interprétation qu'en fera le destinataire qu'il soit lecteur ou auditeur ce qui permettra un impact certain sur la perception.

Connaître ces figures de style est donc indispensable pour pouvoir les repérer dans les articles de presse retenus dans l'analyse argumentative-rhétorique qui fera l'objet d'étude de ce chapitre. Pour ce faire, nous mentionnons que toutes les études ont consenti que la répartition des nombreuses figures de style, dont le nombre dépasse d'un peu plus les 200 figures de style, en les classant selon qu'elles sont figures de diction jouant sur le matériel sonore du langage et ne pouvant être traduites ; figures de sens portant sur la signification des mots (les mots ne sont pas pris dans leur sens propre) ; figures de construction portant sur les combinaisons syntaxiques et enfin les figures de style qui font partie des figures de pensée portant sur le sens globale d'un énoncé. Ces figures macrostructurales, que la tradition rhétorique appelle figures de pensée, « *peuvent se développer sans limites et ne sont donc pas toujours isolables sur des segments précis du discours. Elles portent sur le mode de présentation et de développement de la pensée, déterminant une manière particulière*

<sup>1</sup> Beth Axelle et Marpeau Elsa, *figures de style*, Editions Librio, Collection Mémo, Paris, 2018, p. 5.

*d'exprimer un certain contenu de sens* »<sup>1</sup> et visent plus particulièrement, dans son expression, soit la composante formelle ; soit la composante sémantique ; soit la composante énonciative ; soit la composante référentielle du discours. Ces figures de pensée qui portent sur cette dernière composante, contredisent toujours la description fidèle faite d'un référent et donc elles sont toujours de nature circonstancielle.

Le décalage que ces figures instituent entre ce qui est apparemment formulé et ce qui est livré par le contexte, s'interprète souvent au moyen du texte qui fournit les données nécessaires au dévoilement de la vérité de l'énoncé qui se moque d'un type de pensée. La manipulation opérée par ce type de figures se base sur l'un des quatre mécanismes suivants : les figures d'exagération, les figures d'atténuation, les figures d'association et enfin les figures d'inversion. L'ironie, à laquelle nous nous intéressons dans ce chapitre, s'inscrit dans ces dernières figures d'inversion. Avant de tenter de la définir, il faut d'abord comprendre les quelques points qui rendent délicat la circonscription de cette notion d'ironie comme nous pouvons le lire dans la citation ci-après « *L'ironie fait certainement partie de ces mots qui se refusent à toute définition close et statique* »<sup>2</sup>. Et ce peut s'expliquer par les différentes constatations soulevées dans les lectures que nous avons faites.

Tout d'abord, il faut signaler les nombreux champs disciplinaires qui se sont intéressés à la figure de l'ironie, qui se rencontre dans leurs travaux, afin d'explorer ses spécificités fonctionnelles et formelles. Nous citons à titre indicatif parmi la diversité des chercheurs, qu'ils soient anciens ou modernes, et dont les travaux ont particulièrement questionné la figure de l'ironie : les rhétoriciens, les stylisticiens, les écrivains, les linguistes, les pragmaticiens, etc. Chaque champ disciplinaire lui donne une définition souvent qui se démarque dans son contenu de celle proposée par un autre champ disciplinaire. Cette diversité à définir l'ironie, complique, pour nous, la tâche à entreprendre.

Outre cette première difficulté dont nous sommes tout à fait consciente, s'ajoute une autre que Henri Suhamy signale dans sa citation où il rappelle que cette figure de l'ironie « *s'exprime à travers des exclamations, des interrogations, ou n'importe quelle autre forme de discours, sans être liée à un vocabulaire ou des constructions spécifiques* »<sup>3</sup>. Ceci dit que

---

<sup>1</sup> Laurent Nicolas, *Initiation à la stylistique*, Editions Hachette, Collection Ancrages, Paris, 2001, p. 77.

<sup>2</sup> Laqabi Saïd, *Aspects de l'ironie dans la littérature maghrébine d'expression française des années quatre-vingts*, Thèse de doctorat en Lettres, sous la direction de Charles Bonn et de Marc Gontard, soutenue en 1996 à Paris 13, p. 17.

<sup>3</sup> Suhamy Henri, *Les figures de style*, PUF Que sais-je ?, Paris, 2004, p. 108.

cette figure de pensée ne dépend pas d'un seul modèle formel ou sémantique précis, et ce parce qu'elle peut s'exprimer par divers procédés en faisant le choix d'une manifestation détournée du réel et dictée par des orientations illocutoires ( l'assertion, l'interrogation...) optant pour un acte de langage précis au lieu d'un autre selon le contexte du discours. C'est cela qu'explique Reboul dans cette citation affirmant que « *la diversité même des énoncés ironiques qui présentent une grande variété de formes syntaxiques, et [qui] correspondent à divers actes de langage (assertion, question, ordre, exclamation, etc.) [rend] toute tentative de restreindre, de façon similaire, l'ironie à un petit nombre d'exemples assertifs* »<sup>1</sup> une chose erronée. Et c'est ce large éventail de procédés révélant la présence de l'ironie qui lui a permis d'occuper une place de choix dans tous les écrits notamment dans les écrits journalistiques quand il s'agit précisément des articles appartenant au genre de commentaire à l'image des articles formant notre corpus.

Ce qui accentue encore plus la difficulté de repérage de cette figure de style, c'est le fait de soulever dans la citation de Pierre Fontanier, auteur du premier traité complet des figures paru en français au début du XIXe siècle, une ambiguïté qui est inhérente à l'ironie. Cette ambiguïté affirme que « *les figures du discours sont les traits, les formes ou les tours plus ou moins remarquables et d'un effet plus ou moins heureux, par lesquels le discours, dans l'expression des idées, des pensées ou des sentiments, s'éloigne plus ou moins de ce qui en eût été l'expression simple et commune* »<sup>2</sup>. Ceci donne à comprendre que l'ironie, qui consiste à dire une chose tout en indiquant qu'on veut précisément dire le contraire, fonctionne sur la base d'une complicité avec le lecteur. Ce dernier est vivement convié à contribuer à comprendre, grâce au contexte du discours, le double niveau du langage. Autrement dit, il est appelé à distinguer l'énoncé soutenu par l'énonciateur de celui qu'il récuse, comme nous pouvons le lire ci-après « *Dans le cas de l'ironie, il [l'énonciateur] produit un énoncé qu'il invalide en même temps qu'il parle* »<sup>3</sup>. Quand les indices, que glissent volontairement l'énonciateur dans son énoncé, lorsqu'il délivre des affirmations, sont observables, ils permettent au co-énonciateur averti d'opérer une lecture approfondie du texte, mais le problème sera de taille si ces repères textuels annonçant cette figure de l'ironie,

<sup>1</sup> Reboul Anne, *L'ironie auctoriale : une approche gricéenne est-elle possible ?*, Philosophiques Volume 35, issue N° 1, 2008, p. 3. Mis en ligne sur URL : <https://www.erudit.org/en/journals/philoso/1900-v1-n1philoso2273/018234ar/abstract>.

<sup>2</sup> Fontanier Pierre, *les figures du discours*, Editions Flammarion, Collection. « Champs », Paris, 1977, p. 64.

<sup>3</sup> Maingueneau Dominique, Op. cit., p. 155.



passent inaperçus ou encore sont inexistants dans le corps du texte comme on le signale dans ce passage « *L'ironie pouvant toujours n'être point perçue* »<sup>1</sup>.

Et là, une sorte de confusion pourrait naître dans l'esprit du co-énonciateur non averti même quand il renforce son engagement personnel à dévoiler l'intention ironique que communique la vérité de l'énoncé qui s'étale souvent sur tout l'entourage du passage, c'est pourquoi « *il importe de bien voir le caractère macrostructural de l'ironie : un discours ironique se développe parfois sur un ensemble de phrases parmi lesquelles il est difficile d'isoler formellement des termes spécifiquement porteurs de l'ironie* »<sup>2</sup>. Cette manière d'explorer les pistes, que nous qualifions d'épineuses, pour définir la figure de l'ironie, nous ouvre grand les yeux sur la difficulté de son repérage, sur l'identification de sa nature et sur l'effet qu'elle cherche à provoquer chez le co-énonciateur. Et pour éviter tout quiproquo dans sa circonscription, nous allons nous contenter de faire appel à la définition qu'a proposée Fontanier, où il mentionne que l'ironie « *consiste à dire par raillerie, ou plaisante, ou sérieuse, le contraire de ce qu'on pense, ou de ce qu'on veut faire penser* »<sup>3</sup>. Si nous avons opté pour cette définition, c'est parce qu'elle cite deux principales propriétés de l'ironie qui pourront nous aider à la repérer dans les articles retenus à l'examen.

Une propriété logique. Celle-ci repose sur une inversion de la valeur de vérité de l'énoncé mettant ainsi en exergue un décalage entre deux modes de pensée, ou encore entre deux modes de discours permettant d'en interpréter toute la portée en inversion de la valeur apparente comme il est dit dans le dictionnaire de rhétorique « *On dit le contraire de ce que l'on veut faire entendre* »<sup>4</sup>. Il est donc à noter que l'écart logique, que fonde l'ironie, s'associe souvent en contexte, « *à l'expression sémantique d'un contenu d'opposition, et, en particulier, aux diverses modulations stylistiques de l'antithèse et du paradoxe* »<sup>5</sup>. La deuxième propriété porte sur l'acte illocutoire. Celui-ci est toujours associé à un ton de raillerie même prétendant dire le vrai. Pour illustrer cela, nous empruntons l'exemple cité par Nicolas Laurent se trouvant à la page 88 dans son ouvrage intitulé « *Initiation à la stylistique* », où il signale qu'un énoncé peut être reçu comme ironique tout en prétendant dire vrai « *Nos amis sont toujours là quand ils ont besoin de nous* ». Cet énoncé n'est pas tenu pour faux par le locuteur, mais il laisse entendre que l'on pouvait s'attendre à tout autre chose.

<sup>1</sup> Molinié Georges, Op. cit., p. 180.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Fontanier Pierre, Op. cit., p. 127.

<sup>4</sup> Molinié Georges, Op. cit.

<sup>5</sup> Laurent Nicolas, Op. cit., p. 89.

Donc, nous pouvons distinguer deux types d'ironie : « *tantôt le locuteur tient pour fausse la proposition énoncée, tantôt le locuteur tient pour vraie la proposition énoncée, l'inversion affectant alors une proposition relevant du contexte* »<sup>1</sup>. Cela ne nous fait que confirmer la difficulté inhérente au repérage de l'ironie dans les articles retenus dans le cadre de cette étude qui mettra en lumière cette principale stratégie argumentative empruntée par les journalistes algériens en vue de dénoncer un système politique déficient qui se voit le seul héritier légitime de sa propre succession.

### 1.2. Les figures de style manifestant des intentions ironiques

Dans le souci de mener notre projet d'étude à bien, et en vue de nous faciliter le repérage de l'ironie dans les quelques articles pris de notre corpus dans le cadre de cette analyse de l'argumentation rhétorique, il nous a semblé indispensable de définir aussi, afin de mieux comprendre et reconnaître la notion de l'ironie, certaines autres figures de pensée ou de sens qui apparaissent avoir avec cette dernière un lien très fort en ce qui concerne les intentions ironiques qui se repèrent à travers le dédoublement du langage. Et de ce fait, ces figures de discours proches à l'ironie méritent, à notre sens, d'être explicitées d'un point de vue de manipulation de la valeur de vérité de l'énoncé qui agit sur le lecteur en faisant de lui le partenaire d'un avènement partagé de la signification. Tout en étant consciente que la saillance de classement ne semble nullement évidente, du fait que chaque auteur prend l'initiative de répartir ces figures de discours selon des critères différents les uns des autres et dont, des fois, les nuances s'estompent, nous allons, sans chercher l'exhaustivité, faire appel aux figures qui s'expriment par opposition tel que le fonctionnement de l'ironie.

Pour ce faire, nous commencerons par présenter l'*antiphrase* qui, souvent, se confond avec l'ironie avec laquelle elle entretient des rapports très étroits, cela est bien dit dans plusieurs livres s'intéressant au classement des figures de style où leurs auteurs mentionnent que la conception de l'ironie, cette figure macrostructurale, la (l'ironie) fait reposer sur un trope, une figure microstructurale appelé antiphrase « *Lorsque l'ironie porte sur un terme en particulier, on parle d'antiphrase, figure qui consiste à employer un mot pour faire entendre son contraire* »<sup>2</sup>. Cette citation signale d'emblée que cette dernière consiste à employer une

<sup>1</sup> Martin R., *Pour une logique du sens*, Paris, PUF, Edition 2, Paris, 1992, p. 67.

<sup>2</sup> Tabet Emmanuelle, *Convaincre, persuader, délibérer*, Collection MAJOR, Edition PUF, 2<sup>e</sup> édition, 2<sup>e</sup> tirage, Paris, 2015, p. 41.

expression dans un sens qui est l'inverse de celui qui lui est normalement attaché. Et que d'un autre côté, elle aussi comme l'ironie s'interprète en fonction du contexte (une des modalités de l'ironie), sauf que le contexte situationnel de l'antiphrase est restreint, en revanche celui de l'ironie exige un contexte plus large pour qu'elle soit interprétée convenablement. Cela dit aussi que cette figure microstructurale est isolable sur des segments précis du discours tandis que la figure macrostructurale peut se développer sans limites et peut ne pas être toujours isolable sur des segments précis du discours. Nous citons par exemple « *[Ton affaire est vraiment une réussite] au sens de [ton affaire est un échec lamentable], il y a antiphrase sur réussite [...]* Le trope de l'antiphrase dépend de l'existence de la figure macrostructurale d'ironie, dont il est le support microstructural éventuel, et qui ne s'y réduit pas »<sup>1</sup>.

L'antiphrase n'est pas le seul indice qui révèle la manifestation des intentions ironiques au sein d'un discours. La présence de la **prétérition** est aussi une autre marque formelle indiquant la communication de ces intentions ironiques servant à dénoncer ou à plaider pour ou encore à délibérer une cause bien déterminée. La prétérition est une figure qui consiste à indiquer outre une situation d'énonciation un peu particulière, la dialectique qu'un énonciateur met en œuvre pour convaincre. Ce procédé, qui manipule l'acte de langage en une assertion déguisée portant sur le dire où l'énonciateur feint de ne pas dire ce qu'il dit, est beaucoup utilisé en littérature. A titre indicatif, nous citons Antoine de Saint-Exupéry qui écrit dans *Le Petit Prince* [**J'aurais aimé commencer cette histoire à la façon des contes de fées. J'aurais aimé dire : « Il était une fois un petit prince qui habitait une planète à peine plus grande que lui, et avait besoin d'un ami... » Pour ceux qui comprennent la vie, ça aurait eu l'air beaucoup plus vrai**]. La prétérition, « *du latin praetereo, passer sous silence, figure qui consiste à dire qu'on ne parlera pas de quelque chose pour mieux en parler [...]* Ces tournures sont en réalité une ruse oratoire poussant l'auditoire ou le lecteur à accorder plus de poids à un propos que l'auteur a failli taire »<sup>2</sup>, produit un double effet : celui de faire parler directement l'énonciateur qui apporte à la fois distance et appropriation du discours. Comme toute figure de la feinte, l'énonciateur, sous couvert de ne pas prendre à son compte un jugement, l'imprime pourtant dans l'esprit du co-énonciateur. Voltaire dans *La Henriade*, écrit [**Je ne vous peindrai point le tumulte et les cris, le sang de tous côtés ruisselant dans Paris ; etc.**] où le mécanisme du paradoxe est bien porté sur le contenu de sens, au niveau de l'énonciation elle-même.

<sup>1</sup> Molinié Georges, Op. cit., p. 57.

<sup>2</sup> Tabet Emmanuelle, Op. cit., p. 44.

Une autre figure de discours moins connue que la précédente mais ayant la même fonction qu'elle. Elle aussi, à son tour, s'emploie pour trahir les intentions ironiques dans un discours écrit ou oral et de ce fait s'apparente en un sens à l'ironie. Elle porte le nom de *chleuasme* ou encore l'*autocatégorème*. Il s'agit dans cette forme de procéder à une autodérision dont l'énonciateur fait part en vue de réfuter implicitement son interlocuteur. Cette figure macrostructurale simple consiste en ce que le locuteur s'accuse d'une faute dont le grief est justement en cause. « *Cet acte verbal d'auto-accusation s'insère dans une stratégie dramatique compliquée dont les effets sont, [...] en tout état de cause, qu'à un moment ou à un autre du développement du discours, les uns ou les autres, à un niveau ou à un autre, des auditeurs ou des lecteurs, en soient trompés* »<sup>1</sup>. L'exemple illustratif de cet autodénigrement le plus employé dans les ouvrages traitant les figures de style renvoie à la fameuse scène de Truffe où il dit à Orgon :

*Oui, mon frère, je suis un méchant, un coupable,  
Un malheureux pécheur, tout plein d'iniquité,  
Le plus grand scélérat qui jamais ait été ;  
Chaque instant de ma vie est chargé de souillures ;  
Elle n'est qu'un amas de crimes, et d'ordures »*  
[...]  
*Mais la vérité pure est que je ne vauz rien.*

Dans cette scène, Truffe recourt au procédé du chleuasme lui permettant de se défendre tout en faisant comprendre à son co-énonciateur que cette auto-accusation n'est en réalité qu'une preuve de son innocence et de sa sincérité.

Nous ne pouvons passer sans citer une autre figure macrostructurale qui s'apparente elle aussi à l'ironie : il s'agit de l'*astéisme* qui est « un discours apparemment dépréciatif (de blâme) ou négatif s'interprétant, pour des raisons largement macro-contextuelles, en discours d'éloge, de faveur, ou d'orientation nettement positive. Voici un exemple illustratif de l'astéisme extrait de « A la Malibran » de Musset, où l'auteur qui veut dire qu' « *il n'est pas du tout trop tard pour parler d'elle et qu'il est même désirable qu'on en parle encore* », a écrit :

<sup>1</sup> Molinié Georges, Op. cit., p. 67.

*Sans doute il est trop tard pour parler encore d'elle ;  
Depuis qu'elle n'est plus quinze jours sont passés,  
Et dans ce pays-ci quinze jours, je le sais,  
Font d'une mort récente une vieille nouvelle.*

Il convient aussi de signaler la présence d'une autre figure de discours qui entretient des relations avec les figures d'opposition et qui manifeste un indice irréfutable de l'existence de la dimension ironique d'un écrit, il s'agit de l'« **interrogation rhétorique** » qui porte sur le dit déguisant une assertion positive soit-elle ou négative. Cette fausse interrogation a pour vocation d'interpeller le lecteur et de donner davantage de force à une affirmation implicite que le locuteur fait assumer au destinataire d'où l'interrogation se trouve dissocié de sa valeur illocutoire conventionnelle.

Identification d'une autre variété de l'ironie ayant une forme particulière et ayant elle aussi pour fondement une inversion de la valeur de vérité, c'est l'**hyperbole**. Cette figure qui procède par l'amplification du sens d'un énoncé par l'exagération et l'emphase afin de le mettre en relief. Cette figure macrostructurale qui joue sur la caractérisation intensive d'une information, consiste à dire plus que la valeur « véritable » du contenu. Dans « *Mme de Sévigné, lettre du 15 décembre 1670* », cet exemple marque bien cet indice textuel permettant de saisir le double langage et de donner à la réalité une vision caricaturale « *Je m'en vais vous mander la chose la plus étonnante, la plus surprenante, la plus merveilleuse, la plus miraculeuse, la plus triomphante, la plus étourdissante, la plus inouïe, la plus singulière, la plus extraordinaire, la plus incroyable, la plus imprévue, la plus grande, la plus petite, la plus rare, la plus commune, la plus éclatante, la plus secrète aujourd'hui [...]* ».

La **litote** est une figure de pensée pouvant souvent avoir une valeur ironique, elle feint d'atténuer une vérité en consistant à dire peu pour suggérer beaucoup « *On dit moins pour le plus* »<sup>1</sup>. Elle emprunte souvent la forme d'un énoncé négatif permettant de nier le contraire afin de faire comprendre une pensée intensifiée. L'exemple le plus fameux est celui de Chimène s'adressant à Rodrigue dans *Corneille* en lui disant « *Va, je ne te hais point* ». C'est pour des raisons vraiment macrostructurales tout à fait culturelles que se justifie le recours à ce procédé.

<sup>1</sup> Morier Henri, Dictionnaire de poétique et de rhétorique, Edité par PUF, Paris, 1981, p. 232.

Le *diasyrme* s'apparente aussi avec l'ironie tout en manifestant un caractère agressif. IL s'agit dans ce cas d'un faux éloge ayant pour fondement une inversion de la valeur de vérité. Il est analysable comme l'inverse de l'astéisme. Camus, dans « La Cüte », un récit-confession, recourt au diasyrme pour en faire un portrait moral apparemment élogieux en racontant quel type d'avocat il a été : « *J'avais une spécialité : les nobles causes [...] Il me suffisait [...] de renifler sur un accusé la plus légère odeur de victime pour que mes manches entrassent en action. Et quelle action ! Une tempête ! J'avais le cœur sur les manches. On aurait cru vraiment que la justice couchait avec moi tous les soirs. Je suis sûr que vous auriez admiré l'exactitude de mon ton, la justice de mon émotion, la persuasion et la chaleur, l'indignation maîtrisée de mes plaidoiries* ».

### 1.3. Quelle fonction est donnée à l'ironie dans l'argumentation ?

Après cet ancrage théorique concernant la notion de l'ironie qui nous a permis de voir les points rendant difficile sa démarcation et ambiguë sa manifestation, nous nous fixerons comme objectif, dans ce qui suivra, l'explicitation des rapports unissant l'ironie à l'argumentation et comment celle-là peut être une stratégie principale dans celle-ci, et ce afin de comprendre pourquoi les journalistes chroniqueurs algériens recourent, dans leurs écrits ayant une visée persuasive, à ce procédé si complexe à repérer pour accéder à la vérité de la valeur de l'énoncé et qui appelle la complicité des lecteurs avisés comme il est dit ci-suit :

*Cette nécessaire complicité [avec un lecteur averti] dans l'ironie peut paraître un désavantage, à bien y réfléchir, dans le cadre de la pensée élitiste, elle peut aussi être favorable, parce qu'elle va ainsi servir à sélectionner les lecteurs. Les lecteurs percevant l'ironie suivront davantage l'auteur et comprendront les critiques et subversions que d'autres ne soupçonneront aucunement<sup>1</sup>.*

Mais, pour arriver à démontrer le pouvoir persuasif de l'ironie dans les chroniques retenues dans la présente analyse, nous ne pouvons passer des travaux d'Alain Berrendonner,

<sup>1</sup> Staquet Anne, *Descartes et le libertinage*, Edition Hermann Philosophie, Paris, 2009, p. 117.

que nous présenterons ici brièvement. Cet auteur de l'ouvrage intitulé « *Eléments de pragmatique linguistique* » y a consacré en 1981 tout un chapitre dans lequel il propose une nouvelle approche nous plongeant dans un éclairage qui diffère complètement de celui donné par la rhétorique classique à la conception de l'ironie. Cette ancienne conception ne met en lumière ce concept de l'ironie que comme étant uniquement un procédé qui dit les choses d'une manière détournée comme il a été énoncé par Perelmann et Olbrechts-Tyteca « *Par l'ironie, on veut faire entendre le contraire de ce qu'on dit* »<sup>1</sup>. Le mérite des résultats des travaux d'Alain Berrendonner se reflète sur deux points qui nous sont d'une grande utilité dans notre analyse : d'un côté, le fait de démontrer le caractère qui distingue l'ironie des autres figures de pensée ayant comme trait commun la contradiction. Et de l'autre côté, le fait d'aboutir, au terme de ses travaux, à l'outil permettant de rendre compte de la manifestation de l'ironie dans la production de tout énoncé traversé par des intentions ironiques.

Pour parvenir à démontrer la dimension argumentative de l'ironie capable d'orienter l'opinion du lecteur averti après l'avoir influencé, Berrendonner constate tout d'abord que certes la dimension de la contradiction est un trait inhérent à l'ironie permettant au lecteur de repérer sa présence et il va même jusqu'à démontrer les trois types de contradiction que peut manifester l'ironie qui contient deux propositions contradictoires présentées toutes les deux comme valides,  $p$  et  $q$  : la contradiction explicite, où  $p$  et  $q$  sont nettement mentionnées ; la contre vérité, où  $p$  est contredite par des informations relatives au contexte situationnel et enfin la contradiction implicite, où deux propositions implicites que produisent les différents processus inférentiels dans le même énoncé, sont sémantiquement opposées. Mais pour cet auteur, cela ne peut suffire pour différencier l'ironie des autres figures de style basées sur la contradiction. Autrement dit, ce seul trait de la contradiction sémantique des deux propositions ne permet pas à l'analyste de rendre compte de l'ironie dans la production langagière. Et là, il donne pour preuve que même dans le cas de la métaphore comme par exemple « *cette actrice mugit* », il est clairement repérable la présence des deux traits sémantiques opposés dans le même énoncé : l'un appartenant au rang humain quand on parle de « *actrice* », et l'autre appartenant au rang non-humain quand on évoque l'action de « *mugir* ».

Berrendonner va retenir ce trait d'opposition indispensable dans le repérage de l'ironie. Néanmoins il oriente sa recherche vers un autre trait plus distinctif entre l'ironie, et

---

<sup>1</sup> Perelmann Chaïm et Olbrechts-Tyteca L., Op. cit., p. 279.



les autres figures de rhétorique qui sont basées sur la contradiction. Il y soulève un autre trait dont dispose l'ironie et qui porte sur « *la possession d'une valeur argumentative* »<sup>1</sup>. Et donc, il revisite ses propos pour corriger la conception classique en précisant que le trait d'opposition dont il s'agit dans le cas de l'ironie n'est pas d'ordre sémantique entre deux propositions mais plutôt d'ordre argumentatif entre un dédoublement de plans argumentatifs adverses. L'ironie s'identifie donc par « *une contradiction de valeurs argumentatives d'une proposition* » selon toujours les propos de Berrendonner. Et il recourt, pour expliquer ladite *valeur argumentative d'une proposition*, à la citation suivante :

*Tout couple de propositions (r, non-r) permet de définir deux classes d'énoncés : la classe c' de tous les arguments en faveur de r, et la classe c<sup>r</sup> de tous les arguments en faveur de non-r. La valeur argumentative d'une proposition, c'est son appartenance à c' ou à c<sup>r</sup>. Les deux classes sont, normalement, disjointes ; c'est-à-dire qu'une même proposition ne peut, dans le même instant, servir à argumenter à la fois dans un sens et dans le sens contraire. Il y a là, semble-t-il, une loi de cohérence discursive fondamentale<sup>2</sup>.*

Alain Berrendonner est arrivé dans ses travaux à dire que c'est cette *cohérence discursive fondamentale* qui n'est pas respectée dans le cas de l'ironie et met au clair le problème qui vient du fait qu'il y a contradiction entre l'effet recherché dans le recourt à l'ironie et le moyen ou la stratégie mis en œuvre pour accéder à cet effet. Et pour expliquer encore cet écart par rapport à l'usage normal du discours, dont parle la rhétorique classique, il ajoute en disant que, dans l'usage de ce procédé persuasif, l'ironiste fait appel à une double dimension argumentative où il étaye un ensemble d'arguments qui font part à la participation du lecteur averti pour lui faire entendre le contraire de ces arguments, autrement dit, dans cette argumentation indirecte, le journaliste, dans notre cas par exemple, fait comprendre à ses lecteurs non pas les arguments avancés mais plutôt les contre-arguments implicites ou bien encore il leur fait comprendre non pas la thèse avancée mais bien au contraire la thèse qu'il défend et qui se trouve sous-entendue. Le lecteur devient ainsi un co-énonciateur actif quand

<sup>1</sup> Berrendonner Alain, *Éléments de pragmatique linguistique*, Les Editions de Minuit, Paris, 1981, p. 183.

<sup>2</sup> Berrendonner Alain, *Op. cit.*, pp. 184-185.



il adhère aux règles du jeu établies par ce type de discours. J.P. Cavaillé, pour mieux montrer l'apport de l'ironie dans l'argumentation, mentionne à son tour qu'elle est considérée comme:

*Une arme très facile à enrayer et à retourner contre l'adversaire : elle requiert la connivence du lecteur ; si celui-ci, tout en comprenant parfaitement l'intention du locuteur, récuse cette connivence parce qu'il pense effectivement le contraire, il trouve dans la formule ironique prise au premier degré une expression de sa propre position : il lui suffit dès lors, dans la controverse, de reprendre les mêmes propos à la lettre, en les extrayant du contexte qui les fait percevoir comme ironiques.<sup>1</sup>*

Cette manière, qui consiste à faire semblant de louer ce qui, normalement, doit être blâmé par le journaliste, n'est qu'une stratégie discursive très intelligente dont le pouvoir subversif est considérable permettant de mieux influencer le co-énonciateur. Le recours, donc, à ce procédé pour exprimer ses intentions ironiques découlant de l'investissement de l'ironie dans l'argumentation, permet notamment aux journalistes de s'épargner de l'ampleur de toute procédure inquisitoire les exposant à la censure étatique. Désormais, il nous est clair pourquoi le journaliste recourt à l'ironie puisque cela est apparemment bien annoncé au terme des travaux de Berrendonner, qui voit en elle :

*Une ruse permettant de déjouer l'assujettissement des énonciateurs aux règles de la rationalité et de la bienséance publique. Elle représente donc un moyen -peut-être le seul- qu'ait l'individu parlant de s'affranchir d'une contrainte normative, sans avoir à subir les sanctions qu'entraînerait une franche infraction. [...] Car elle peut apparaître, dans l'ordre de la parole, comme le dernier refuge de la liberté individuelle<sup>2</sup>*

<sup>1</sup> Cavaillé Jean-Pierre, Dis/simulation. Jules-César Vanini, François La Mothe Le Vayer, Gabriel Naudé, Louis Machon et Torquato Accetto : religion, morale et politique au XVII<sup>e</sup> siècle, Ed. Honoré Champion, Paris, 2002, p. 145.

<sup>2</sup> Berrendonner Alain, Op. cit., p. 239.

Cela dit que l'analyse, à laquelle seront soumis les articles retenus pour cette étude, n'est guère facile et que cela demande de notre part une attention minutieuse pour pouvoir repérer les intentions ironiques subtiles des journalistes chroniqueurs auxquels nous faisons référence dans ce qui suivra.

## **2. L'argumentation rhétorique dans quelques chroniques**

Nous serons maintenant en présence d'un ensemble d'articles issus de la presse écrite algérienne d'expression française. Ces articles, se caractérisant comme il a été démontré précédemment par leur dominance argumentative, sont différents des éditoriaux où la dominance du schéma de la structure du prototype de la séquence argumentative se voit nettement, et où la loi de la cohérence discursive fondamentale dont a parlé Berrendonner s'applique manifestement. Dans les chroniques à analyser ici, s'enchevêtrent, afin d'accroître le pouvoir persuasif, deux notions si complexes à cerner : l'argumentation par le biais de l'ironie.

Aussi, voudrions-nous passer en revue tout de suite à l'analyse de quelques chroniques retenues pour cet effet en vue de prouver l'existence d'une argumentation indirecte en nous intéressant à l'existence de l'ironie qui bafoue cette loi de la cohérence discursive fondamentale.

### **2.1. La chronique *Raïna-Raikoum* et la stratégie mise en œuvre pour argumenter**

Afin d'explicitier la stratégie qu'adopte le journaliste dans sa rédaction en vue d'une meilleure entreprise argumentative lui garantissant l'effet recherché sur le lecteur, nous optons pour un article que nous jugeons de prime abord comme ironique. Bien sûr, quand nous qualifions cet article d'ironique, nous partons de l'analogie du postulat formulé par Jean-Michel Adam annonçant qu'un texte ne peut en aucun cas être totalement argumentatif mais il est plutôt composé de plusieurs différentes typologies séquentielles dont, une seule, par exemple le prototype de la séquence argumentative, domine, ce qui nous permettra ainsi de qualifier le texte d'argumentatif.

Ce sera aussi pareil dans le cas de l'article *Raïna-Raikoum* sélectionné du journal *Le Quotidien d'Oran*. Dans cet article, dont le titre est *Pour certains, l'éternité commence*

*aujourd'hui*, nous constatons la présence de quelques passages ayant un ton ironique tandis que d'autres se trouvent écrits avec un ton sérieux. Cela nous permettrait d'avancer qu'il s'agit d'un article à dominante ironique ayant une valeur argumentative. C'est ce que nous allons démontrer par la suite.

Pour ce faire, nous procéderons d'abord à l'actualisation de la structure argumentative à laquelle est soumise cette chronique afin de faire émerger toutes les composantes du prototype de la séquence argumentative à savoir une thèse antérieure contestée, une nouvelle thèse défendue, des données (des prémisses) censées renforcer cette thèse défendue, une restriction (souvent présente) et enfin une conclusion représentant une nouvelle thèse à laquelle le journaliste veut faire adhérer ses lecteurs. Nous rappelons simplement ici que ces constituants du prototype de la séquence argumentative apparaissent dans cet ordre indiqué quand le mouvement argumentatif est progressif mais quand ce mouvement argumentatif est régressif, la conclusion précède les données. Il faudrait aussi rappeler que certains de ces éléments peuvent souvent être elliptiques et ce pour solliciter l'intervention du lecteur afin de contribuer à la production de l'information elliptique ou sous entendue : soit en interprétant l'implicite, soit en complétant ce qui est évident et qui ne nécessite pas d'être cité par le journaliste. Cette sorte d'appel qui transforme le lecteur en un co-énonciateur actif, permet forcément d'augmenter le pouvoir argumentatif.

Pour ce qui est de l'article de Moncef Wafi, nous pouvons déjà avouer avoir rencontré une difficulté certaine à repérer les composants de la séquence argumentative et cela est dû apparemment à la présence de l'ironie et les nombreux renvois implicites, invitant ainsi le lecteur à être attentif dans sa lecture pour qu'il puisse accéder à ce de quoi veut parler l'auteur de l'article. La première séquence argumentative délimitée est faite d'une thèse antérieure que l'auteur de l'article fait semblant de dénoncer :

Après le printemps, la campagne. Celle que per sonne n'attend, insipide, inodore et incolore sauf si gaz lacrymogène et couleur rouge sang ne viennent se mêler à trois semaines d'ennui mortel.

Ici, le journaliste dans sa première proposition fait allusion au proverbe qui dit « Après la pluie, le déluge » pour annoncer que le temps des ennuis, pour les Algériens voulant boycotter le scrutin, va coïncider avec le commencement de la campagne électorale pour la

présidentielle de 2014. Le fait de faire appel aux trois caractéristiques de l'eau à savoir « insipide, inodore et incolore », ce n'est pas pour annoncer le caractère de transparence dans lequel va se dérouler cette campagne, mais plutôt pour insinuer que cette campagne qui se jouera en faveur de Bouteflika va prendre fatalement son cours comme le cours d'eau, et que donc personne ne peut l'importuner.

Une autre thèse s'est annoncée juste après, mettant ainsi la première à l'ombre en la contredisant. Celle-là montre que la campagne électorale dont il est question, est tant attendue par les citoyens algériens pour donner leurs voix à celui qui va le mieux les représenter pour un quinquina comme nous pouvons le lire ci-après :

C'est aujourd'hui que commence une campagne électorale pour désigner celui qui sera encadré dans les photos officielles pour cinq ans.

Nous voyons que cette thèse-ci, annonçant le départ officiel d'une campagne électorale qui va durer trois semaines et qui opposera six candidats dont Abdelaziz Bouteflika, l'ancien président-candidat, est renforcée par le présentatif « c'est » afin de conférer à cette campagne un caractère plus sérieux, plus organisé et plus représentatif. Il est clair que le journaliste s'est mis à la place des pro-Bouteflika pour qui cette élection va connaître une forte concurrence pour choisir le candidat dont le programme est promoteur pour le peuple.

Les arguments que va étaler le chroniqueur, au lieu d'aller dans le même sens que celui de la thèse défendue, vont bien au contraire dénigrer le cours de cette campagne en optant pour des arguments qui vont à l'encontre de la thèse soutenue. En voici leur contenu :

- Une campagne électorale pour désigner l'ancien-nouveau locataire d'El-Mouradia [...];
- Une campagne qui n'est qu'un remake de toutes les précédentes élections qu'a connues le pays [...];
- Une campagne pour une élection qu'on murmure biaisée ;
- Une campagne pour une élection qu'on affirme jouée d'avance ;
- Une campagne qui ne fera qu'entériner la pérennité d'un système insatiable.

Nous constatons que cet ensemble quinquénaire de propositions représentant les arguments qui devraient défendre la thèse proposée, est au nombre de cinq ce qui correspond en fait au nombre d'années pendant lesquelles présidera l'élu. La liste de ces cinq arguments s'est donnée selon une reprise anaphorique où l'accent est mis sur le mot « campagne ». Chaque occurrence est suivie d'un déterminatif montrant le caractère inhérent à une pareille campagne. Cette configuration descriptive aide l'auteur de l'article à rendre, exprès, absurde son raisonnement argumentatif, interpellant ainsi le co-énonciateur à interpréter le dit pour pouvoir accéder à la visée du journaliste.

La conclusion ou la nouvelle thèse qui vient confirmer la thèse proposée par le chroniqueur est comme suit :

Pourtant, et malgré tous les signes d'un rendez-vous piégé, l'espoir est de mise puisque l'enjeu, le seul qui en vaille la peine reste l'avenir d'un pays hypothéqué, rabaissé et prêt à être vendu.

L'actualisation du schéma mettant en exergue tous les éléments formant le prototype de la séquence argumentative a bel et bien démontré sa conformité à celui qui a été proposé par Jean-Michel Adam, néanmoins la présence de l'ambiguïté et l'incohérence, générées par le ton ironique avec lequel est écrit le texte, nous permet d'avoir comme résultat la superposition de deux schémas distincts : l'un suivant inéluctablement le sens explicite, si nous tenons compte du sens littéral de la séquence en question où les arguments vont à l'encontre de la thèse défendue et qui s'opposent aussi à la conclusion à laquelle accède le journaliste; l'autre repose sur le sens implicite où le journaliste appuie son raisonnement sur des renvois implicites qui ouvrent la voie devant les lecteurs notamment avertis pour la reconstruction du sens et ce grâce aux indices soulevés dans le texte dont voici quelques-uns : « *pour désigner l'ancien-nouveau locataire d'El-Mouradia* » ; « *le militant est importé, payé à la journée et nourri au sandwich frites-omelettes* »...

Cette manière implicite où le journaliste se permet de transgresser la loi fondamentale du fonctionnement du discours dont a parlé Berrebdonner, nous donne les deux schémas suivants :

<b>Schéma 1 du prototype de la séquence argumentative selon une lecture littérale</b>			
Thèse antérieure	Thèse défendue	Arguments	Conclusion
Après le printemps, la campagne. Celle que per sonne n'attend, insipide, inodore et incolore sauf si gaz lacrymogène et couleur rouge sang ne viennent se mêler à trois semaines d'ennui mortel.	C'est aujourd'hui que commence une campagne électorale pour désigner celui qui sera encadré dans les photos officielles pour cinq ans.	Une campagne électorale pour désigner [...]; Une campagne qui n'est qu'un remake [...]; Une campagne pour une élection qu'on [...]; Une campagne pour une élection qu'on [...]; Une campagne qui ne fera qu'entériner [...].	Pourtant, et malgré tous les signes d'un rendez-vous piégé, l'espoir est de mise puisque l'enjeu, le seul qui en vaille la peine reste l'avenir d'un pays hypothéqué, rabaisé et prêt à être vendu.

Nous constatons, dans le contenu du tableau ci-dessus, que le cours du raisonnement discursif n'est nullement évident, ce qui défigure nettement une loi intrinsèque et fondamentale relative au fonctionnement discursif, à savoir la cohérence dans les éléments constituant sa structure. En nous fondant sur ce chapelet d'arguments cités dans ce tableau, qui entraînent le rejet de la thèse qu'ils accompagnent, nous déduisons que l'auteur de l'article interpelle les citoyens-lecteurs à comprendre le contraire de ce qui est avancé et ce afin d'éveiller en eux la responsabilité et la mise en garde face au destin du pays qui va être décidé par une élection tronquée et truquée d'avance.

Les arguments en question montrent qu'en réalité l'auteur dénonce la thèse avancée et sous-tend une autre thèse qui va avec la thèse qu'il prétend dénoncer, et il insinue une autre conclusion (bien sûre quand la loi de cohérence du fonctionnement du discours est prise en considération) que nous mentionnons dans le tableau suivant notamment dans les deuxième et quatrième colonnes :

<b>Schéma 2 du prototype de la séquence argumentative selon une lecture non-littérale (lecture interprétative ou implicite)</b>			
Thèse antérieure	Thèse défendue	Arguments	Conclusion
Après le printemps, la campagne. Celle que per sonne n'attend, insipide, inodore et incolore sauf si gaz lacrymogène et couleur rouge sang ne viennent se mêler à trois semaines d'ennui mortel.	C'est aujourd'hui que va s'imposer une campagne électorale pour perpétuer le régime du pouvoir politique déjà en place et qui n'acceptera aucune autre orientation politique le concurrencer.	Une campagne électorale pour désigner [...]; Une campagne qui n'est qu'un remake [...]; Une campagne pour une élection qu'on [...]; Une campagne pour une élection qu'on [...]; Une campagne qui ne fera qu'entériner [...].	Donc, cette campagne électorale n'est qu'une violence autoritaire qui réprime par sa dynamique les aspirations de tout un peuple.

Cette manière d'argumenter faisant recours à l'ironie, qui se caractérise par la contradiction des valeurs argumentatives, selon Berrendonner, vient pour accentuer le dispositif argumentatif permettant d'indiquer la plus grande intention persuasive de l'auteur qui veut créer chez ses lecteurs le sentiment de défier les détenteurs du pouvoir en présence en boycottant le scrutin. D'ailleurs, nous constatons plus loin dans le même article la présence d'une autre séquence argumentative qui vient appuyer la première. En voici, sans être exhaustive, ses constituants qui sont identiques à la première :

Thèse antérieure	Thèse défendue	Arguments	Conclusion (Nouvelle thèse)
Aujourd'hui, les Algériens vont se coltiner une affreuse campagne à leur corps défendant.	Six candidats à la présidentielle : Bouteflika, benflis, Touati, Rebaïne, Hanoune et Belaid. De ces noms sortira celui qui sera encadré dans les photos officielles pour cinq ans.	Trois semaines pour essayer de convaincre un peuple qui regarde ailleurs ; Trois semaines à mentir à un peuple qui s'est coupé les oreilles ; Trois semaines à dépenser de l'argent qui ne leur appartient pas pour s'amuser d'un peuple qui ne les croit pas dans un pays qui est déjà le leur.	Les bouches avides des candidats vont mastiquer les mots [...] pour finalement nous dire qu'avec ou sans nos cadavres ambulants la messe est dite, le vin est tiré, et que le 17 avril [...] Bouteflika sera encore là pour un quatrième mandat.

La série ternaire d'arguments est aussi présentée selon une reprise anaphorique (Trois semaines) créant ainsi un effet d'insistance qui vient renforcer le dispositif argumentatif. Ces arguments contredisent et la thèse défendue et la conclusion à laquelle est parvenu le journaliste. Même le ton ironique apparaît bien clair aussi dans cette deuxième séquence argumentative dans laquelle le journaliste feigne d'assumer une thèse qu'il réfute en réalité. Cette ambiguïté qui s'installe entre la thèse soutenue et les arguments qui l'accompagnent, peut être abolie grâce aux indices laissés dans la séquence (*ou moins, c'est selon*) et ce afin de permettre aux lecteurs de saisir le sens implicite indiquant que cette campagne électorale est fondée sur la répression par la force contre toute opposition.

Le choix de ces mêmes arguments, selon Berrendonner, ne peuvent en aucun cas être étayés pour défendre une thèse et en même temps défendre une autre thèse adverse à la première, sauf s'il est question de l'ironie qui est exploitée à des fins argumentatives. Le grand intérêt du recours à cette stratégie argumentative par les journalistes, s'affiche en trois points, l'un est aussi essentiel que l'autre et que nous répartissons comme suivant :

- Le journaliste-chroniqueur, qui n'est en réalité qu'un éditorialiste non déclarée, recourt à l'ironie pour qu'il ne soit pas dans l'obligation, lors de l'expression des tendances de la rédaction du journal vis-à-vis d'un évènement majeur marquant le contexte politique, social ou économique, d'entreprendre une argumentation rigoureuse où tout est basé sur l'évidence et le rationnel. Dans son entreprise argumentative, le journaliste favorise le recours à l'ironie qui s'appuie sur des renvois implicites souvent révélés par des indices contenus dans le texte, et dont le pouvoir persuasif est considérable ;
- Cette arme persuasive qui est l'ironie, somme le lecteur à se donner à fond pour travailler en commun avec le journaliste. En collaborant avec lui, il déploie un effort supplémentaire lui permettant d'interpréter les indices laissés dans le texte afin de dévoiler les intentions ironiques du journaliste. Le lecteur devient ainsi un co-énonciateur ;
- Cette manière implicite d'argumenter accorde au chroniqueur la possibilité de récuser une thèse qu'il réfute (celle des adversaires) par laquelle le lecteur ne



doit pas être trompé ; et de soutenir une autre thèse à laquelle il veut faire adhérer ses lecteurs (ce sont les tendances de la rédaction du journal).

Arrivée à ce stade d'analyse, il est nécessaire de faire appel aux travaux du ou des théoricien(s) qui peuvent nous permettre de savoir avec minutie sous quelle forme se manifeste l'ironie dans un texte donné et ce pour nous procurer d'un outil fiable nous permettant de la repérer facilement dans les chroniques retenues pour cette étude. Il est important de signaler au préalable que parmi les quatre écoles<sup>1</sup> qui se sont intéressées à l'étude de l'ironie, chacune selon une perspective bien déterminée qui la distingue des autres en mettant l'accent sur une de ses différents modes de manifestation, nous optons pour celle dont la perspective adoptée porte sur l'ironie comme étant une conception polyphonique, chose dont disposent les articles que nous avons sélectionnés pour cette analyse. Cette conception répond à la définition qu'ont donnée Dominique Maingueneau et Patrick Charaudeau à l'ironie dans leur dictionnaire d'*Analyse du discours*, pour synthétiser toutes les diverses définitions. La conciliation basée sur les similitudes qui rapprochent toutes ces définitions s'affirme dans la citation qui annonce qu'il s'agit d'une « *non-prise en charge de l'énonciation par le locuteur et discordance par rapport à la parole attendue* »<sup>2</sup>, car l'ironie se caractérise par un dédoublement énonciatif qui entraîne une nette ambiguïté dans la prise en charge du dit.

Cette conception polyphonique que peut posséder l'ironie, nous oriente d'emblée vers les travaux du théoricien Oswald Ducrot qui a réussi à systématiser dans le chapitre VIII intitulé « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation » de son ouvrage « *LE DIRE ET LE DIT, 1984* », sa théorie portant sur la polyphonie de l'énonciation. Partant de la contestation de deux postulats, longtemps maintenus comme évidents : l'un émane de la linguistique moderne mettant l'accent sur l'unicité du sujet parlant dans un énoncé où il mentionne « *Il me semble en effet que les recherches sur le langage [...] prennent comme allant de soi, [...], que chaque énoncé possède un et un seul auteur* »<sup>3</sup>. L'autre est une critique des travaux de Bakhtine qui ont certes marqué un développement vertigineux dans l'élaboration du concept de la polyphonie, où il reconnaît que plusieurs voix parlent dans le

<sup>1</sup> Il est important de mettre en exergue les quatre écoles qui se sont intéressées à l'étude de l'ironie considérée selon le point de vue polyphonique, trope, mention ou paradoxe.

<sup>2</sup> Charaudeau Patrick et Maingueneau, Op. cit., p. 170.

<sup>3</sup> Ducrot Oswald, Op. cit., p. 170.

texte, mais le problème de la polyphonie n'a pas été soulevé par lui quand il s'agit d'un énoncé isolé. Ducrot, dans la citation suivante, s'en prend justement aux travaux de Bakhtine qui n'ont pas abouti à leur fin en disant que « *la manière avec laquelle Bakhtine a élaboré le concept de polyphonie a été appliquée à des textes, c'est-à-dire à des suites d'énoncés, jamais aux énoncés dont ces textes sont constitués. De sorte qu'elle n'a pas abouti à mettre en doute le postulat selon lequel un énoncé isolé fait entendre une seule voix* »<sup>1</sup>. L'apport considérable des travaux de Ducrot se base essentiellement sur la distinction entre au moins deux instances énonciatives, « locuteur » et « énonciateur ». D'ailleurs, c'est cette distinction entre le locuteur et l'énonciateur au sein d'un même énoncé qui fait l'essence de la conception polyphonique comme il l'indique ci-après :

Elle (il s'agit de *la description de l'énonciation qui représente, pour Ducrot, le sens d'un énoncé*) comporte l'attribution à l'énonciation d'un ou de plusieurs sujets qui seraient son origine. La thèse que je veux défendre ici est qu'il faut distinguer parmi ces sujets au moins deux types de personnages, les énonciateurs et les locuteurs.<sup>2</sup>

Pour ce faire, Ducrot commence d'abord par définir ce qu'il entend par la notion de « locuteur ». Pour lui, il entend par locuteur « *un être qui, dans le sens même de l'énoncé, est présenté comme son responsable, c'est-à-dire comme quelqu'un à qui l'on doit imputer la responsabilité de cet énoncé. C'est à lui que réfèrent le pronom « je » et les autres marques de la première personne* »<sup>3</sup>. Il ajoute par la suite, afin de mieux décrire les statuts provenant de la pluralité des voix que véhicule un énoncé, qu'il ne faut pas confondre entre le locuteur qui se désigne par « je » et l'auteur empirique de l'énoncé, son vrai producteur et dont la signature, en cas de l'écrit, sinon la voix en cas de la conversation orale, « *authentifie l'assimilation du locuteur à un individu empirique particulier, celui qui produit effectivement la parole* »<sup>4</sup>. Après avoir procédé à la distinction entre le locuteur (être de discours) et le sujet parlant (être empirique), Ducrot propose encore une autre distinction qui porte toujours sur la notion du locuteur en précisant qu'il ne faut pas confondre non plus entre « le locuteur entant

<sup>1</sup> Ibid.

<sup>2</sup> Ibid., p. 193.

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Ibid., p. 195.

que tel » et « le locuteur en tant qu'être du monde ». Le premier est le responsable de l'énonciation, le deuxième est à l'origine de l'énoncé.

En ce qui concerne la notion d' « énonciateurs », Ducrot soulève une autre instance énonciative que le sens de l'énoncé peut faire apparaître, dans l'énonciation, des voix qui ne sont pas celles des énonciateurs. A ce propos, il dit :

*J'appelle 'énonciateurs' ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils 'parlent', c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles<sup>1</sup>.*

De ce fait, il est bien clair que ces énonciateurs, dont les points de vue sont imputés au locuteur, n'existent qu'au moyen de l'énoncé de ce locuteur. A savoir aussi que le locuteur peut s'assimiler aux points de vue de ces énonciateurs auxquels il fait appel dans son énoncé comme il peut prendre de la distance vis-à-vis de leurs attitudes, et ce pour ne pas les assumer à son compte. Autrement dit « *L'énonciateur n'est pas responsable du matériel linguistique utilisé, qui est imputé au locuteur* »<sup>2</sup>.

Revenons à notre article d'analyse, quand nous transposons tout ce qui a été dit dans les travaux de Ducrot sur la présence de la polyphonie dans un énoncé nous permettant d'identifier les différentes instances énonciatives qui y sont présentes, nous distinguerons une première instance d'énonciation (L1) qui est en toute évidence le journaliste chroniqueur Moncef Wafi. Ce sujet parlant empirique s'effaçant complètement dans le corps du texte, ne se manifeste qu'à travers sa signature qui authentifie son assimilation à un individu empirique particulier, celui qui produit effectivement l'article. Cet effacement permet au journaliste, pour franchir toutes les règles dictées par la déontologie du métier, de confier l'énonciation à quelqu'un d'autre que lui. La deuxième instance d'énonciation facilement repérable dont il s'agit dans cet article renvoie à un être de discours, celui à qui est imputée l'énonciation (L2). La voix de ce locuteur discursif tend d'abord à se distinguer des autres voix auxquelles il a

---

<sup>1</sup> Ibid., p. 204.

<sup>2</sup> Ibid., p. 205.

donné existence au moyen de son énonciation. Ceci se voit clairement quand il dénonce cette élection présidentielle du 17 avril 2014 qui se tiendra dans la fraude car voulant toujours maintenir le même élu de l'ancien système dénoncé par les manifestants dans la rue, « *A quoi faut-il s'attendre si ce n'est à un remake de toutes les précédentes ...* ».

Puis, ce locuteur de discours (L2) qui n'est qu'une fiction discursive car il peut ne pas s'assimiler à quelqu'un de précis mais pouvant, en revanche, s'assimiler à tout Algérien anti-élection, fait apparaître une autre voix qui s'annonce dans le passage suivant « *Une campagne pour une élection qu'on murmure biaisée, qu'on affirme jouée d'avance et qui ne fera qu'entériner la pérennité d'un système insatiable* » actualisant ainsi la voix d'un énonciateur (E1) désigné par « on » ayant une valeur exclusive et représentant la voix de la majorité des Algériens qui appellent à boycotter cette élection conduisant à la continuité du règne de Bouteflika soutenu par l'appareil d'Etat et l'administration. Le point de vue et l'attitude de cet énonciateur (E1) représentant tous les antagonistes du président-candidat prétendant constituer une seule personne morale et parlant d'une seule voix qui se fond dans un personnage unique englobant tous les individus de la catégorie en question, sont conformes à ceux des deux locuteurs (L1 et L2) raison pour laquelle ce (L2) finit, un peu plus loin dans le texte, par manifester sa position propre en s'assimilant à cet énonciateur (E1) représentant encore une fois la population algérienne notamment les lecteurs algériens. C'est surtout le passage « *Aujourd'hui, la drôle de guerre va débiter et les bouches avides des candidats et de leurs supporteurs vont mastiquer les mots et nous les recracher à la figure pour finalement nous dire qu'avec ou sans nos cadavres ambulants la messe est dite...* », dans lequel il y a eu le recourt à un « nous » ayant une valeur inclusive, qui permet au locuteur (L2) de se fondre devant la personne qu'il fait parler dans le texte (le lecteur d'une manière générale). Ce rapprochement jusqu'au fusionnement entre ce couple (L2 et E1) fait entendre le caractère illégitime d'une élection présidentielle se faisant dans la fraude et réprimant toute voix lui opposant. Le locuteur (L2) et l'énonciateur (E1) se rejoignent tous les deux pour dénoncer cette régression politique inquiétante qui s'effectue dans l'opacité et l'absence de débat.

Et pour mettre l'accent sur les Algériens majoritaires à boycotter les élections présidentielles illégitimes, le (L1) se cachant derrière (L2) procède à l'extension de (E1) pour y inclure la grande majorité des Algériens qu'ils soient lecteurs ou non-lecteurs. Dans le passage « *et que le 17 avril qu'on se lève pour aller voter ou qu'on meurt encore un peu dans son lit, Bouteflika sera encore là pour un quatrième mandat* », le locuteur, qui opte cette fois-

ci pour le pronom « on » afin de montrer que les Algériens sont presque tous du même avis, insiste toujours sur le fait que le régime en place se prête à étouffer toute opposition. Il est clair que le locuteur s'assimile à ces énonciateurs pour exprimer son refus à cautionner cette politique.

L'écho d'une deuxième voix appartenant à un deuxième énonciateur (E2) se fait entendre aussi au moyen de cet article. Il s'agit de la voix des pro-Bouteflika qui veulent vaincre à tout prix leurs opposants. Nous pouvons lire dans le passage suivant « *des réquisitoires contre l'autre, celui qui n'est pas avec nous, l'ennemi qui ne nous aime pas* » que le locuteur, pour désigner les protagonistes de Bouteflika, emploie un « nous » donnant ainsi l'impression qu'il fait, lui aussi, partie de cette catégorie, car il parle en tant que représentant du clan Bouteflika. Il se peut qu'il y ait confusion entre les deux voix, celle du locuteur (L2) et celle de l'énonciateur (E2) induisant ainsi le lecteur non averti vers l'erreur, mais la présence de quelques indices laissés dans le texte démentit pratiquement toute adhésion à ce point de vue.

L'essence de cette polyphonie qui s'oriente vers la présence de plusieurs niveaux de discours ou d'énonciation ayant un lien étroit avec le discours indirect libre, permet au journaliste la mise en œuvre d'une stratégie argumentative se basant sur la construction d'une ironie polyphonique, car le journaliste, en rapportant les propos de ses énonciateurs, ne manifeste aucune protestation ni résignation entre sa voix et celle de ses énonciateurs ce qui rend difficile pour un lecteur non averti de percevoir l'attitude du locuteur vis-à-vis de celle de ses énonciateurs. Le locuteur, ayant procédé à l'effacement de tout indice direct exprimant soit son adhésion soit son opposition et ce pour augmenter le pouvoir argumentatif de son raisonnement, donne l'impression qu'il se subordonne aux propos de chaque énonciateur actualisé. Mais à bien lire l'article, nous constatons que le locuteur (L2) insère le point de vue de l'énonciateur (E1) dans un contexte linguistique lui permettant d'y manifester son adhésion comme par exemple : *essayer de convaincre un peuple qui regarde ailleurs. Vers son ventre et un peu plus bas ; un peuple qui s'est coupé les oreilles et les a jetés à la Méditerranée pour écouter les harraga morts ; un peuple qui ne les croit pas*. Ce contexte montre que la société algérienne, dont fait partie le locuteur, dans sa majorité tourne le dos à cette campagne et à cette élection illégitimes.

Le locuteur maintient toujours le même procédé à savoir l'ironie polyphonique pour dénoncer le point de vue de l'énonciateur (E2). Cette dénonciation n'est que déduite à partir

du contexte linguistique citant le point de vue de l'énonciateur (E2) en y attribuant une absurdité certaine sans repérer le rejet total des propos de (E2). Le différend entre (L2) et (E2) émerge non pas dans la voix de (E2) qu'emprunte le locuteur mais dans le contexte inapproprié où cette voix est insérée pour la discréditer, c'est ce décalage contextuel que nous appelons marqueur d'ironie polyphonique. Nous lisons dans cet article : *Six candidats à la présidentielle qui essayeront de parler avec l'accent du bled en oubliant leurs tics de la capitale [...] pour essayer de convaincre un peuple [...] pour s'amuser d'un peuple [...] pour dire qu'avec ou sans le peuple, Bouteflika sera encore là pour un quatrième mandat.*

Manifestant par le contexte linguistique cette absurdité dans les propos de (E2) pour les discréditer, le locuteur se distancie par rapport à la position de (E2). Donc, c'est le cadre contextuel où s'insère les propos qui va indiquer si le locuteur accrédite ou au contraire discrédite les points de vue de ses énonciateurs : les voix du locuteur et de ses énonciateurs ne se superposent pas toujours et le locuteur ne s'assimile non plus pas toujours à ses énonciateurs. Ceci dit que, quand il y a absence d'indices directs annonçant si les points de vue des énonciateurs sont à louer ou au contraire à dénoncer, le lecteur doit développer sa vigilance lors de sa lecture pour savoir à quelles instances énonciatives adhère le locuteur et quels points de vue il remet en question.

### **2.2.L'ironie polyphonique dans la chronique *Pousse avec eux***

Parmi encore les articles manifestant le recours à l'ironie polyphonique à des fins purement argumentatives, nous nous arrêtons sur un article qui incarne parfaitement le cadre de l'argumentation rhétorique où l'auteur se fait passer pour ses énonciateurs afin de mieux pouvoir discréditer leurs propos et par la suite les ridiculiser aux yeux de ses lecteurs. Le choix de l'article à analyser s'est fait arbitrairement puisque la notion de l'ironie se manifeste pratiquement dans tous les articles ayant comme titre générique « *Pousse avec eux* » du journal « *Le Soir d'Algérie* ». Celui que nous avons retenu s'intitule « *Bonbons ! Cacahuètes ! Esquimaux ! Demander le programme !* ». Il est publié par son auteur Hakim Laâlam quelques jours avant la clôture de la campagne électorale. L'objectif premier de ce titre est de montrer d'une manière ironique aux Algériens que tout est fait pour donner l'impression que le président-candidat est capable de mener seul sa campagne électorale ce qui laisse entendre que les enjeux électoraux sont de taille pour faire élire ce candidat au poste suprême coûte que coûte. Le journaliste veut ainsi porter atteinte, d'entrée de jeu, à la candidature de Bouteflika

dont les facultés physiques sont devenues inaptes à gérer le pays pour un autre mandat et s'indigner contre les grands risques d'une fraude importante pour le faire réélire. Et c'est ce que nous démontrerons un peu plus loin.

Mais avant cela, nous nous focalisons tout d'abord sur le mouvement argumentatif avec lequel fonctionnait cet article et pour l'actualiser, nous faisons appel comme il a été convenu au départ à la structure séquentielle prototypique de l'argumentation telle que conçue par Jean-Michel Adam. Dès sa lecture, l'article manifeste les composantes de base du prototype de la séquence argumentative à savoir, selon toujours la terminologie d'Adam, une thèse antérieure dénoncée ; une thèse défendue ; des prémisses (des arguments, ou encore des données) ; une restriction et enfin une conclusion (autrement dit une nouvelle thèse soutenue). Mais le problème qui se pose d'emblée à nous, n'est pas la difficulté à repérer les composantes, mais plutôt le non-respect de la cohérence discursive fondamentale dont a parlé Berrrendonner. Et c'est cette transgression dans le discours qui ouvre grandement la voie devant le journaliste pour mettre en œuvre une stratégie redoutable au service de l'argumentation et dont l'effet réel se trouve plus efficace que celui communiqué par l'argumentation rigoureuse et directe, car le message subtile dans cet article demande la connivence du lecteur pour qu'il soit clair ce qui augmente le pouvoir argumentatif.

Dans les deux tableaux ci-dessous, se réunissent les composantes explicites et implicites de la seule séquence argumentative repérée dans le corps de cet article : dans le premier tableau, il s'agit d'une lecture selon le sens littéral se basant sur le contenu explicite tandis que dans le deuxième, il s'agit d'une lecture de ce qui est implicite se basant sur des renvois comme le dicte l'ironie quand elle est présente :

<b>Lecture du sens littéral</b>			
Thèse antérieure implicite	Thèse défendue	Données (Arguments ou encore prémisses)	Conclusion (Nouvelle thèse)
Bouteflika n'a plus les capacités	Bouteflika s'est déjà levé pour	Pour le faire descendre au Conseil Constitutionnel, son clan a failli s'offrir les services de Spielberg à la réalisation ; Pour le faire haranguer une foule dans une salle de meeting, son clan devrait s'offrir	Le président-candidat va



physiques pour gérer le pays	accueillir ses homologues et les diplomates tels que Kerry l'américain	<p>les compétences d'un réalisateur génialement fou comme Tarantino pour faire des montages devant le public;</p> <p>Son clan lui spécule déjà sur une entrée à la Shakira avec un monte-charge placé en dessous de la scène et qui s'élève pour le faire apparaître ;</p> <p>Pour faire entendre sa voix, son clan s'est arrangé à distribuer gratuitement des écouteurs à l'entrée de la salle ce qui permettra le remplissage de la salle ;</p> <p>Pour les accrocs pendant son allocution, son clan enregistrera un entracte, le temps d'actionner le monte-charge dans le sens de la descente pour des éventuelles réparations.</p>	animer en personne, lui-même, en direct-live, un meeting électoral
------------------------------	--	--	--

Il est bien clair que les arguments avancés ne soutiennent nullement ni la thèse défendue ni la conclusion à laquelle parvient l'auteur de cet article. Chose qui rend le raisonnement absurde. Mais, tout est fait pour que nous comprenions que le journaliste invite ses lecteurs à comprendre le contraire de ce qui est dit dans la thèse défendue et dans la conclusion qui représente une nouvelle thèse à laquelle il veut faire adhérer ses lecteurs. Cette incohérence discursive dont il est tenu compte exprès dans ce texte, communique un message subtile annonçant que le discours est ironique et qu'il lui faut la connivence du lecteur pour qu'il soit explicite.

Une autre lecture se basant sur des renvois implicites, montre que les arguments regroupés dans la colonne 3 du tableau ci-dessus, défendent bien évidemment la thèse antérieure (sous-entendue) à savoir « *la candidature de Bouteflika est rejetée, il n'a plus les capacités physiques pour gérer le pays* ». Les arguments auxquels l'auteur de l'article a fait recours mettent tous l'accent sur la défaillance totale de la capacité physique dont parlaient les pro-Bouteflika mais en falsifiant la vérité sur son état de santé dans le dessein de tromper les Algériens. Le choix donc de ces arguments par le journaliste vient pour démentir formellement les propos avancés par le clan de Bouteflika et donc scandaliser leur mise en scène trompeuse.



<b>Une lecture selon les renvois implicites</b>		
Thèse défendue	Arguments étayés	Conclusion
Bouteflika n'a plus les capacités physiques pour gérer un simple meeting électoral	<p>Pour le faire descendre au Conseil Constitutionnel, son clan a failli s'offrir les services de Spielberg à la réalisation ;</p> <p>Pour le faire haranguer une foule dans une salle de meeting, son clan devrait s'offrir les compétences d'un réalisateur génialement fou comme Tarantino pour faire des montages devant le public;</p> <p>Son clan lui spéculé déjà sur une entrée à la Shakira avec un monte-charge placé en dessous de la scène et qui s'élève pour le faire apparaître ;</p> <p>Pour faire entendre sa voix, son clan s'est arrangé à distribuer gratuitement des écouteurs à l'entrée de la salle ce qui permettra le remplissage de la salle ;</p> <p>Pour les accroc pendant son allocution, son clan enregistrera un entracte, le temps d'actionner le monte-charge dans le sens de la descente pour des éventuelles réparations.</p>	Bouteflika ne peut être le futur président apte à gérer le pays

Il est tout à fait inadmissible que ces arguments défendent à la fois la thèse et la thèse adverse, mais cela s'explique par la présence des énoncés ironiques où le journaliste emprunte au camp adverse la littéralité de ses propos en les intégrant dans un décalage de contexte et de ton, qui les rendent complètement ridicules afin d'insinuer implicitement le désaccord du locuteur vis-à-vis de son énonciateur. Nos propos sont remarquablement appuyés par Philippe Lejeune qui précise qu' « un énoncé ironique est un énoncé par lequel on dit autre chose que ce que l'on pense en faisant comprendre autre chose que ce que l'on dit. Il fonctionne comme subversion du discours de l'autre »<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Lejeune Philippe, *Je est un Autre. L'autobiographie, de la littérature aux médias*, Seuil, Paris, 1980, p. 24.

Il faut maintenant revenir sur cette notion de l'ironie qui fait son apparition d'une manière dominante dans les articles appartenant au pôle commentaire, sélectionnés dans les cinq journaux de la presse écrite algérienne d'expression française, et ce afin de dénoncer des événements majeurs notamment ceux relatifs aux domaines politiques, sans que l'indignation du journaliste ne se fasse explicitement. Et pour montrer comment son fonctionnement s'intègre dans un cadre linguistique convenablement précis permettant de ridiculiser les propos d'autrui, nous nous focalisons sur le repérage des différentes instances d'énonciation qui coexistent au sein du même espace textuel.

Dans cet article, nous comptabilisons d'abord une première instance énonciative qui est le locuteur empirique (L1). Autrement dit, le journaliste Hakim Laâlam, le locuteur responsable de l'énoncé comme nous pouvons le lire dans sa signature qui mentionne son nom et son prénom. Ce locuteur réel s'efface complètement dans son écrit et donne, au moyen de son énoncé, existence à d'autres instances énonciatives dont il organise les points de vue et les attitudes. Parmi ces instances, il y a le locuteur (L2), à qui est confiée la responsabilité de l'énonciation, ce (L2) n'est en vérité que le représentant du journaliste, auteur de l'article qui se considère comme étant un simple citoyen ayant le plein droit d'exprimer son opinion vis-à-vis de ce qui se passe sur la scène électorale, et donc, par extension, son point de vue peut s'assimiler à celui de tout Algérien anti-élection que nous qualifions de (E1). Adoptant leur attitude, c'est-à-dire (L2 = L1 = E1), le locuteur textuel (L2), porte-parole de chaque citoyen algérien contre les élections présidentielle du 17 avril 2014, rapporte directement, pour remettre en question, le point de vue absurde des procurés associés à la candidature de Bouteflika noté (E2).

Cependant, loin d'être imputé au locuteur (L2), qui assume toujours son énonciation en la signant par le fameux énoncé « *Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.* », le point de vue de ces « procurés associés », ce locuteur textuel prend soin de leur propos en les mettant en scène de manière à leur conférer un caractère ridicule où il commence d'abord par donner l'impression qu'il concède aux pro-Bouteflika le fait d'affirmer que leur candidat est capable d'animer tout seul sa campagne électorale en disant « *D'accord Ya sidi* », voulant dire « *Admettant cela* ». Il se comporte ainsi non pas par conviction mais pour les surprendre par la suite de l'absurdité de leur raisonnement en scandalisant leur comportement ainsi que leur attitude visant à tromper le public par l'illusion optique mise en œuvre. Il s'adresse directement à eux pour leur dire que bien que ce soit

inadmissible que leur candidat soit en mesure d'assurer tout seul le cours de sa campagne électorale en évoquant deux faits frappant lui permettant de tourner à la dérision ce que ses adversaires avancent où il cite leur dernier gadget auquel ils ont recouru pour tromper les citoyens.

Le premier, c'est quand Bouteflika s'est à peine levé 4 secondes pour accueillir le Secrétaire d'Etat américain, John Kerry. Là, la dissimulation de l'incapacité de leur candidat sur tous les palans, est un échec. Le deuxième fait, c'est quand Bouteflika est descendu, il n'y a pas si longtemps de cet évènement-là, au Conseil Constitutionnel, assisté bien sûr par son clan, où il a failli succomber malgré le recourt aux techniques les plus sophistiquées du pouvoir illusionniste mis en œuvre pour dissimuler aux téléspectateurs la défaillance des facultés de ce candidat présenté à la présidentielle. Et là, il évoque un grand représentant de l'industrie cinématographique, Steven Spielberg, pour insinuer l'effort considérable fourni pour filmer l'apparition publique de Bouteflika et pouvoir diffuser cela dans les chaînes de télévision.

Le locuteur (L2), faisant semblant d'assumer la thèse de (E2), se pose par la suite une multitude de questions relatives au montage à emprunter pour pouvoir médiatiser le président-sortant surtout quand il s'agit cette fois-ci d'une salle de meeting *bourrée de monde*. Et pour dénoncer la thèse de ses adversaires en refusant de continuer de faire semblant de leur apporter son adhésion, le locuteur s'est livré à une longue spéculation invalidant la thèse des pro-Bouteflika (E2), il leur rappelle qu'il leur faut, pour que cela se réalise vraiment, l'intervention de Quentin Tarantino, un grand réalisateur et scénariste américain dont la carrière lui a permis de remporter le « Palme d'or » ; le monte-charge de Shakira qui devrait être opérationnel dans le sens de la montée permettant son apparition à la tribune devant un large public, et dans le sens de la descente permettant de réparer les pannes imprévues lors de l'allocution du candidat Bouteflika ; la programmation d'un entracte quand la situation sanitaire de ce dernier se trouve en détresse, permettant de distraire le public de ce qui l'intéresse ; la distribution gratuite des écouteurs leur permettant d'attirer une foule affluée de jeunes cupides pour assister à ce rassemblement. Tous ces indices soulignent la fraude et le manque de crédibilité annonçant de prime à bord la falsification des résultats de vote.

Les privilèges que confère le raisonnement ironique au journaliste, lui permettent de bien critiquer le pouvoir qui comptait se prolonger par la fraude et ce en utilisant les propos des détenteurs de la thèse adverse. Cette manière intelligente à contester le cours de cette

campagne électorale, où le journaliste fait semblant au départ d'épouser l'opinion de ses adversaires pour les montrer par la suite par sa dérision, ne fait qu'augmenter son pouvoir argumentatif. L'ironie polyphonique semble vraiment être une stratégie argumentative par excellence à laquelle recourent les journalistes algériens afin de convaincre leurs lecteurs du bien-fondé de leurs thèses.

### **2.3.L'ironie, arme argumentative redoutable dans la chronique *contrechamp* de *Liberté***

Le journal *Liberté* offre, à son tour, à ses lecteurs des articles appartenant au pôle commentaire-implication telle que la chronique dont le titre générique est *Contrechamp*, où l'ironie polyphonique ayant une visée argumentative semble être la stratégie favorisée à laquelle recourt ce journaliste chroniqueur algérien pour exprimer son opinion sur des thèmes de portée majeure. Ce procédé qui se manifeste nettement dans la presse écrite algérienne notamment dans ce genre d'article, s'emploie soit afin de dénoncer certains faits de portée capitale soit afin de démontrer le bien-fondé des orientations et des thèses de la rédaction du journal permettant ainsi de bien influencer les lecteurs et les entraîner implicitement à épouser la façon de voir les choses telles que vues par le journal, enfin les persuader à agir dans le sens déjà adopté par la rédaction du journal.

Cette fois-ci, l'article qui nous a le plus sollicitée propose comme titre « *Bouteflika : j'y suis, j'y reste* » publié le 24/ 03/ 2014 sous la plume de Mustapha Hammouche. La première des choses qui nous intrigue dans cet article porte sur son intitulé qui nécessite quand même une petite explication afin de mieux comprendre quelle est l'origine de cette formule, à qui elle est attribuée et dans quel contexte elle a été prononcée et pourquoi le journaliste s'est inspiré de cette formule pour l'actualiser dans un contexte socio-politique algérien. Quand ces points-ci auront été explicités, nous pourrions prévoir ce dont il s'agit dans le corps de l'article voire anticiper ce qu'il planque comme message qui pourrait être déchiffré par le lecteur grâce aux quelques indices repérables dans le texte.

Il s'est avéré, après quelques lectures faites, que cette formule composant le titre s'est inspiré de la légende qui attribue la citation que nous citons « *Ma place est ici, j'y suis, j'y reste* », aux propos du général français Patrice de Mac-Mahon quand il a mis mainmise sur le fort de Malakoff en 1855 pendant la guerre de Crimée. Mais, selon l'avis de ce même général,

la citation est apocryphe et il nie, devant Horace Vernet, le peintre qui était convoqué pour réaliser le tableau représentant la prise de Malakoff, le fait qu'il soit l'auteur de cette formule en lui expliquant que la phrase de laquelle il s'était servi quand on lui avait demandé s'il voulait conserver Malakoff, était « *Voyez ce drapeau, il vient d'y être planté, dites à votre général qu'il y restera !* ».

Au prisme du contexte électoral algérien, nous en déduisons que, soit en tenant compte de la première version, ou soit en prenant en considération la deuxième version, le titre annonce de prime abord la maintien par la force du règne de Bouteflika et que ce dernier ne renoncera pas à sa succession malgré les violents affrontements annonçant l'indignation de la majorité du peuple algérien contre la candidature du président sortant. Cette désapprobation communiquée via les manifestations, les réseaux sociaux, la presse écrite, se heurte à un vrai rempart humain, composé du clan de Bouteflika, refusant de se retirer de cette élection qu'ils veulent remporter même si elle se trouve contrainte d'être entachée par la fraude. Donc, le journaliste dénoncera sans doute, mais d'une manière ironique, au fil de cet article, ces opérations de fraude commises à grande échelle. Avant de démontrer cela, nous devons tout d'abord montrer que le circuit du raisonnement argumentatif suivi par le journaliste est conforme au prototype de la séquence argumentative telle qu'elle est conçue par Jean-Michel Adam, et que cette dernière prédomine dans cet article ce qui permet de marquer son appartenance au type argumentatif.

Deux séquences argumentatives peuvent être soulignées dans cet article. La deuxième ressuscite la première et lui sert de support. Le journaliste opte, exprès, pour ces deux prototypes de la séquence argumentative dont l'une répète l'autre, dans le but de communiquer à ses lecteurs l'importance de la thèse qu'il soutient et sur laquelle il insiste, et ce pour la faire admettre à ses lecteurs. Il est vrai que leurs composantes de base demandent une lecture minutieuse pour qu'elles puissent être identifiées et ceci est dû aux nombreux renvois implicites auxquels recourt l'auteur de l'article qui cherche sûrement, à travers ce procédé, la connivence de ses lecteurs afin d'explicitier le message.

Les composantes de la première séquence argumentative se résument à une thèse que devrait soutenir le journaliste, quelques arguments qui sont censés défendre cette thèse et enfin une conclusion à laquelle accède l'auteur de l'article, il est à savoir que cette dernière représente aussi la nouvelle thèse manifestant la position propre du journaliste voire de la rédaction du journal. Ces éléments cités ci-avant sont repérables dans la première séquence,

mais la seule chose qui en importune le cours discursif, c'est cette idée de contradiction entre ces trois composantes où les données ne peuvent en aucun cas servir à la fois une thèse et son contraire sauf, selon les propos d'Alain Berrendonner, dans le cas de l'ironie où la loi de la cohérence discursive fondamentale ne se tient pas en compte. Le cas suivant montre clairement le non-respect de cette cohérence du discours :

Thèse antérieure	Arguments	Conclusion
De nombreux Algériens, faisant fi des « difficultés liées à (sa) santé physique actuelle, sollicitent Bouteflika à se présenter aux élections présidentielles du 17 avril 2014.	Cet appel de la nation vient : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des seuls soutiens spontanés ;</li> <li>• Des millions de formulaires remplis, sous tacite pression, par les collectifs fonctionnaires et employés de l'état civil ;</li> <li>• De la Constitution révisée en 2008 qui légalise la candidature du président sortant.</li> </ul>	Bouteflika ne pouvant pas se dérober à l'appel du devoir, enregistre et honore notre requête.

Le journaliste aborde de manière ironique son article afin de mieux faire comprendre à ses lecteurs la portée et les limites du pouvoir qui veut imposer un candidat que le peuple dénonce. A cette occasion, l'auteur de cet article critique outre la candidature illégale du président sortant, l'activité politique qui insiste sur le maintien de la même figure pour un quatrième mandat. Néanmoins, cette dimension argumentative s'est opérée d'une manière indirecte, car les arguments auxquels le journaliste fait appel ne défendent en aucun cas la thèse antérieure, comme ils ne permettent pas non plus d'accéder à une conclusion pareille. Les arguments étayés montrent bel et bien que le candidat Abdelaziz Bouteflika s'est imposé par la force et donc va remporter la victoire par la fraude. Une lecture du sous-entendu révèle d'autres composantes à ce même schéma de cette première séquence argumentative, ce deuxième schéma relève du sens implicite et non pas du sens littéral.

La deuxième séquence argumentative vient se superposer à la première et lui donne ainsi un fort caractère d'insistance sur l'opinion du journaliste qui persévère sur le fait que cette élection présidentielle n'est pas propre. Nous remarquons que, si dans la première séquence seules la thèse et la conclusion sont empruntées au camp adverse pour les

ridiculiser, cette fois-ci tout est emprunté au camp de Bouteflika, à savoir la thèse, les arguments et aussi la conclusion, et ce afin d'augmenter la dérision de la conduite impropre des pro-Bouteflika en les soumettant à un dénigrement systématique depuis que l'état de santé du président-candidat est chancelante.

Les composantes de cette deuxième séquence appartenant au prototype argumentatif, selon une lecture littérale, sont comme le montre le tableau ci-dessous :

Thèse antérieure	Arguments	Conclusion
Notre requête montre notre attachement au régime de 1999.	Cela se signale par : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le retour de la paix ;</li> <li>• Le règlement de la dette extérieure ;</li> <li>• Les réformes de tous ordres qui ont renforcé les assises d'une démocratie réelle et d'une plus grande justice sociale ;</li> <li>• Un développement considérable des infrastructures hospitalières ;</li> <li>• Le renforcement des secteurs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;</li> <li>• La place légitime du pays dans le concert des nations ;</li> <li>• Bouteflika, en restant, nous préservera toutes les nuisances qui peuvent compromettre le parachèvement de son développement global.</li> </ul>	C'est donc bien nous qui appelons Bouteflika à se présenter et lui nous donne raison de l'appeler et nous livre les arguments de ce choix salutaire.

Le journaliste se fait passer pour un des partisans du camp Bouteflika et fait semblant de confirmer les propos de ce dernier qui sont contenus dans sa lettre adressée aux Algériens et dans laquelle il leur explique les raisons qui l'ont contraint à déposer sa candidature et à se présenter aux élections malgré la dégradation de son état de santé en disant à ce propos « *Vous êtes nombreux à vouloir que je continue à conduire l'œuvre de redressement national qui a permis d'importantes avancées depuis que j'ai pris en charge les destinées de notre pays, en 1999* ». L'objectif premier de cette manière d'écrire du journaliste est de solliciter la collaboration du lecteur à comprendre tout à fait le contraire de ce que l'auteur de l'article avance, et donc il est important de déduire, selon le contexte linguistique dans lequel a été



ancrée cette séquence argumentative, qu'il y a en réalité deux schémas différents : le premier contenant le sens littéral tel qu'il est mentionné ci-dessus et le deuxième qui est le plus important, repose sur le sens implicite contenu dans les nombreux renvois, et qui nécessite de la part du lecteur avisé une certaine collaboration pour pouvoir accéder à la thèse défendue ou dénoncée par le journaliste voire la rédaction du journal.

Il est démontré dans ce qui a précédé que pour que l'ironie puisse fonctionner, il doit y avoir une certaine distance entre la voix du locuteur et celle des autres instances énonciatives qui s'accaparent à leur tour d'une grande partie de l'espace textuel, mais pour augmenter encore plus le pouvoir argumentatif, le journaliste estompe totalement cette distance qui le sépare voire le distingue de la pluralité des voix qui cohabitent dans le même espace textuel au point de confondre la position du locuteur avec celle de ses énonciateurs, à qui soit il s'assimile en les prenant pour représentants soit, au contraire, il signale un point de vue énonciatif attribué à un énonciateur auquel il n'adhère pas. Seul le contexte linguistique dans lequel sont imprégnés ces énoncés est capable de révéler l'orientation exacte du journaliste.

Cette opacité dans l'expression du point de vue du locuteur sera levée par les quelques indices implantés dans le corps de l'article. Nous nous contenterons de ne citer que quelques-uns dont : tous les énoncés mis entre guillemets mettant l'accent sur des propos dont le locuteur ne prend pas en charge comme par exemple « *Nombreux* » à demander à Bouteflika sa propre succession. Et ce qui démentit « *ce soutien massif du peuple* », ce sont les indices suivants : « *Nombreux* » n'est pas « *une quantité mesurable* » ; « *il reste à déterminer à partir de quelle masse ce « nombreux » prend une allure d'appel de la nation* » ; une sollicitation qui fait fi des « *difficultés liées à (sa) santé physique actuelle* ». Il est donc important de savoir lire ces expressions mises en relief par les guillemets, les parenthèses, les points d'exclamation, les points d'interrogations et les expressions mis en italique qui laissent entendre que Bouteflika s'est imposé au peuple et non pas sollicité par ce dernier.

Il est même remarquable que les arguments de la deuxième séquence annoncent tout à fait le contraire de ce qui est dit, car ils sont empruntés aux propos de Bouteflika qui voit que depuis qu'il est arrivé au pouvoir, cela a correspondu à une phase glorieuse qui a permis de surmonter beaucoup de difficultés et mettre un pas vertigineux vers un développement couvrant plusieurs secteurs, et que seul le maintien de Bouteflika au pouvoir permettra de continuer à œuvrer pour la prospérité de l'Algérie, faisant d'elle un gouvernement de la coalition, l'épargnant de toute nuisance qui pourrait contraindre les domaines économique, de



l'éducation et de l'enseignement, de l'enseignement universitaire... Cet optimisme prétendu du candidat-président s'est rapidement basculé, grâce aux quelques indices glissés exprès par le journaliste, sur une opinion totalement contraire à celle du clan de Bouteflika voire du journaliste qui s'est glissé dans la peau des pro-Bouteflika. Et pour servir cette opinion, il y prépare le contexte linguistique qui sème la discorde en disant par exemple : « *Des secteurs dont l'échec répercute sur notre quotidien. Et nous dispense donc de tout commentaire* » ; « *Mais comme les arguments positifs ne suffisaient pas, il fallait aussi agiter l'argument – qui a fait ses preuves- de la peur* » ; « *Comble du paradoxe* » ; « *La solution, c'est le problème !* » ; « *Le message se résume à ceci : j'y suis, j'y reste. Point !* »

Tout cela montre bien la thèse que défend indirectement le journaliste et qui dénonce le régime de Bouteflika qui ne cherche par sa présentation aux élections présidentielle qu'à détenir le pouvoir le plus longtemps possible et non pas à remplir une mission noble envers l'Algérie et les Algériens. Ce qui appréhende le journaliste de cet article, c'est le fait que si Bouteflika est réélu pour un autre mandat, l'Algérie sombrera dans le désarroi plus qu'elle ne l'était en ce moment-là.

#### **2.4.L'ironie, stratégie argumentative par excellence dans la chronique *Point Zéro***

Pour voir à quel point il est important pour les journalistes algériens de recourir à l'ironie polyphonique ayant une visée argumentative dans les articles de presse qui forment notre corpus et que nous avons considérés comme des vrais éditoriaux exprimant la position de la rédaction du journal dans lequel ils figurent, nous mettrons l'accent cette fois-ci sur un journal d'une grande visibilité non seulement sur le plan national mais aussi sur le plan international, et dont l'impact se trouve pertinent notamment quand il s'agit d'un thème d'une grande portée comme par exemple les élections présidentielles. En effet, cette publication a contribué et continue toujours à contribuer largement dans l'orientation des points de vue de ses lecteurs. Il s'agit du quotidien *El Watan*. L'article que nous avons retenu pour cette analyse s'intitule « L'âge du i » paru le 2 avril 2014. Le journaliste Chawki Amari y dénonce amèrement le gouvernement à l'ère du régime de Bouteflika dont les bilans n'ont révélé que des résultats déplorables, et ce dans tous les domaines après trois quinquennats. L'auteur de cet article fait voir à ses lecteurs le caractère absurde du cours de la campagne électorale qui discrédite toute crédibilité. Chercher à dénigrer cette activité politique semble être à son tour une campagne contre la campagne menée par les partisans du quatrième mandat, mais qui

n'emploie que des moyens discursifs permettant d'appeler les lecteurs-électeurs à se dresser tous contre le candidat Bouteflika.

Et pour trouver les composants de base de la séquence argumentative, il nous a fallu lire et relire l'article afin de déchiffrer les renvois implicites sur lesquels s'est appuyé Chawki Amari dans la transmission de son message. Le manque des indices mettant en lumière la thèse défendue par le journaliste révèle bien que la collaboration du lecteur dans la construction du sens est indispensable. En fait, ce qui est facilement repérable, ce sont ces nombreuses séquences argumentatives élémentaires formées d'un argument qui donne accès à une conclusion. En voici à titre indicatif quelques cas illustratifs :

Conclusion	Argument
Cette campagne est injuste	Cette absurde campagne où les moyens de l'Etat sont comme d'habitude confisqués au profit du candidat nommé.

Le journaliste commence d'abord par déverser le contenu de la conclusion en montrant la campagne d'injuste, puis il passe aux données qui font l'objet d'une démonstration permettant un tel jugement porté sur cette campagne électorale. Quand un candidat met tous les moyens de l'Etat à son service pour couvrir sa campagne électorale alors que ses rivaux ne disposent pas de ce privilège, la campagne ne peut être qu' « injuste ».

Conclusion	Argument
Une activité politique irréfléchie	Le fait de tenter de reconduire un malade, au poste suprême, qui aura néanmoins réussi à rendre tout le monde malade.

Pour cette deuxième séquence élémentaire aussi, Chawki Amari précède la conclusion à la donnée en qualifiant la candidature de Bouteflika d' « irréfléchie », puis il enchaîne ses propos avec l'explication validant ce qu'il avance. Il est vrai que lorsqu'un candidat qui, après trois mandats successifs, et dont toutes ses facultés se trouvent défailtantes, est incapable de gérer seul sa campagne électorale, ne pourra en aucun cas gouverner pour l'intérêt du pays. Donc, présenter aux élections présidentielles un candidat malade est vraiment irréfléchi.

Conclusion	Argument
Ce processus électoral est illégal	Des fonctionnaires sont convoqués comme des militants. L'argent de l'ENTV est dédié à des cadres de la télévision publique réquisitionnés pour la chaîne TV de Haddad, toujours non autorisée par le même régime qui soutient le candidat sortant.

Concernant cette autre séquence argumentative élémentaire se trouvant dans sa forme rudimentaire, car elle est faite d'une conclusion et de deux données et où la conclusion précède encore les données, met l'accent sur un autre caractère toujours porté sur la campagne électorale en la qualifiant d'illégale. Cette campagne est illégale pour avoir sommé les fonctionnaires de l'Etat à remplir les salles lors des meetings tenus par les représentants du candidat sortant et les faire passer pour des militants afin de tromper l'opinion publique et lui transmettre le message que Bouteflika est très populaire.

Nous n'allons pas passer en revue toutes les séquences argumentatives élémentaires contenues dans cet article, parce qu'elles sont structurées pareillement. Mais ce qui nous retient le plus ici, c'est que toutes ces séquences argumentatives vont jouer le rôle d'arguments dans une autre séquence argumentative qui les enchâsse et les ancre dans un contexte linguistique provoquant la discordance dans la cohérence discursive avec laquelle a été écrit cet article. Le reste des composants de cette séquence sont : une thèse que le locuteur discursif semble défendre « *On peut tout faire avec des i* » et une conclusion « *l'âge du i en Algérie n'est à priori qu'une affaire de langue désignant un préfixe privatif dans une langue particulière* ». Nous constatons que la conclusion à laquelle accède l'auteur de l'article contredit la thèse de départ en montrant que l'Algérie ne produit rien d'efficace et elle ne fait que priver les gens de leur simple droit lorsqu'ils disent non à un quatrième mandat. Le contexte linguistique qui fournit les indices nécessaires à la compréhension de la thèse défendue par le journaliste, sont : « à l'ère du iPad ou du i-j'ai mal » et là on fait entendre « à l'âge de la technologie où la communication est assurée par voie électronique, les hommes politiques algériens continuent à maintenir la voie postale pour faire entendre leur voix.

Dans une conjoncture électorale, tout est permis pour maintenir la gouvernance du président sortant même si cela leur demande d'écarter de leur chemin celui à qui les Algériens prêtent allégeance. L'objectif premier de cet article est de déplorer le triste sort de l'Algérie si Bouteflika sera réélu pour un autre mandat, et donc le journaliste appelle indirectement les Algériens à boycotter ce scrutin injuste du 17 avril 2014.

### **Conclusion**

L'objectif premier de ce dernier chapitre était de démontrer tout d'abord que les articles n'ayant pas comme titre générique éditorial, mais qui font partis de la catégorie commentaire-implication, sont à dominante argumentative eux aussi. Suite à cela, il a été démontré que quantitativement, c'est la structure de la séquence argumentative prototypique qui se trouve le plus employée dans leur composition et donc ils répondent au fait qu'ils sont à dominante argumentative selon la typologie séquentielle conçue par Jean-Michel Adam.

Ensuite, il a été soulevé que même si les articles soumis à l'analyse dans ce chapitre servent à faire admettre les thèses de la rédaction du journal concernant l'orientation de l'opinion publique vis-à-vis du scrutin qui se tiendra le 17 avril 2014, il est à souligner que les stratégies discursives mises en œuvre pour l'entreprise argumentative se distinguent complètement de celles utilisées dans les éditoriaux déjà vus précédemment. Il s'agit dans ces articles qui jouent parfaitement le rôle de l'éditorial, de stratégies discursives indirectes faisant appel à l'ironie notamment l'ironie polyphonique mise non pas pour orner le discours mais pratiquée à des fins argumentatives permettant d'augmenter le pouvoir persuasif du journaliste qui s'adresse à ses lecteurs tout en échappant à toute sorte de censure de l'Etat.

Pour ce faire, nous nous sommes trouvée confrontée à deux schémas au niveau de chaque séquence argumentative : l'un classique se basant sur le sens littéral, répondant plus ou moins sur le plan formel à toutes les composantes nécessaires, mais sur le plan sémantique, il n'y a aucune cohérence discursive reliant ces composantes de base, ce qui nous a causé un vrai problème dans le repérage de la thèse que défend l'auteur de l'article ; l'autre implicite, jouant sur les renvois qui ne peuvent être déchiffrés qu'avec la connivence du lecteur et les quelques indices interprétant ironiquement les messages transmis par le journaliste et les critiques sont acerbes vis-à-vis de la candidature du président sortant et la campagne électorale qui se faisait par procuration.

Ce qui rend vraiment difficile l'analyse de ces articles, c'est le fait d'effacer complètement la distance séparant les propos du locuteur principal et ceux de ses énonciateurs au point de confondre toutes les instances énonciatives. Le journaliste, au lieu d'exprimer sa propre thèse, souvent recourt à la thèse de ses adversaires et prend sa défense, et ce afin de mieux pouvoir la discréditer et mieux encore ridiculiser ses tenants. C'est pour cela qu'il faut prêter une grande attention aux indices qui révèlent la visée implicite du chroniqueur.

## *Conclusion générale*

## Conclusion générale

Il nous a semblé nécessaire, au terme de ce travail, de rappeler que notre réflexion sur les chroniques retenues dans notre étude et appartenant au pôle énonciatif implication-commentaire (éditorial, billet, commentaire) et où les journalistes se font les porte-voix de la rédaction de leurs journaux, a été motivée par le fait de comprendre le fonctionnement de la presse écrite algérienne d'expression française dans un contexte qui est le sien ainsi que le fait d'essayer de cerner la stratégie, par excellence, adoptée par ces instances médiatiques au cours de leurs publications quotidiennes leur permettant d'échapper à la censure étatique tout en faisant épouser aux lecteurs les thèses qui leur sont présentées.

Au départ, l'objectif appuyant notre recherche était celui de mettre en lumière le degré de l'argumentativité des éditoriaux retenus dans les cinq quotidiens à savoir El-Moudjahid, Le Soir d'Algérie, El-Watan, Liberté et Le Quotidien d'Oran, mais le fait de constater que certains parmi ces quotidiens (Le Soir d'Algérie et El-Watan) ne disposent pas de cette ligne éditoriale surtout quand il s'agit des quotidiens ayant leur poids sur la scène médiatique et que les chroniques appartenant au genre du billet et du commentaire, partagent avec l'éditorial beaucoup de critères divulgués par les manuels de journalisme au point de les considérer comme ayant une identité éditoriale, nous a permis d'envisager, sous cet angle, les deux autres genres cités ci-dessus comme représentant des éditoriaux discrets et non déclarés de leurs organes de presse et donc nous avons procédé à l'inclusion de ces éditoriaux officieux avec les éditoriaux déclarés officiellement.

Nous avons donc, par extension, élargi notre corpus d'analyse, après l'avoir justifié, pour qu'il soit formé d'éditoriaux déclarés ou discrets, publiés lors de la campagne électorale présidentielle préparant le scrutin du 17 avril 2014 tout en veillant à ne garder que les chroniques abordant la thématique portant sur les élections. Nous avons, par la suite, interrogé ces chroniques recueillies sur leur appartenance ou non au type argumentatif et sur les stratégies discursives les plus employées permettant aux sujets argumentateurs, tout en restant extrêmement prudents face à leurs écrits, d'argumenter dans leurs chroniques pour amener les lecteurs à regarder dans la même direction que celle des journalistes. Nous parlons de stratégie argumentative mise en pratique par les journalistes éditorialistes et les autres journalistes chroniqueurs tels que les billettistes, parce qu'il a été constaté que la seule différence réelle qui distingue par exemple l'éditorial du billet ou du commentaire réside au niveau du choix de la stratégie possédant une valeur argumentative pour laquelle opte le

journaliste algérien afin de faire adhérer le lecteur aux thèses proposées tout en s'astreignant aux codes déontologiques du métier du journaliste et en détournant la censure étatique.

A vrai dire, ce sont ces aspects de contraintes pratiques journalistiques qui somment les chroniqueurs à s'offrir une codification à leurs articles (ils choisissent une argumentation indirecte ou implicite) puis à l'offrir, par la suite, à leurs lecteurs (ici, la connivence du lecteur est vivement appelée) comme il a été signalé dans les chapitres 5 et 6 et ce grâce aux indices révélateurs de la vraie position de la rédaction du journal en question. Il revient de dire que les hypothèses formulées au départ de ce travail, ont orienté notre étude vers une ligne de conception assurant la cohésion de cette recherche sur tous les plans, et nous ont conduite à construire le cadre théorique nous permettant d'accéder à l'outil de mesure du degré de l'argumentativité de nos articles, chose qui n'était guère facile pour nous. Nous nous sommes appuyée sur les travaux de Jean-Michel Adam dont les recherches ont abouti à l'approche séquentielle où il a été démontré que l'unité texte est tellement complexe qu'il est impossible de procéder à son classement dans la typologie qui est la sienne. Cette approche théorique a permis de mettre en exergue l'homogénéité des différentes unités discursives de l'énonciation régissant un texte.

Ces unités de discours ou ces séquences textuelles représentent en fait les cinq séquences prototypiques dont a parlé Jean-Michel Adam et ce sont ces cinq séquences prototypiques qui constituent tout texte et tout discours. Aussi, le texte ou le discours ne peut-il pas être complètement de tel ou tel type mais il prend le nom de la séquence qui s'y trouve dominante. A savoir aussi que la théorie de la typologie séquentielle des textes a limité cinq prototypes séquentiels plus au moins articulés entre eux : la séquence argumentative, narrative, descriptive, dialogale et explicative. Chacune d'elle a ses propres composants de base. Et quand on a soumis nos articles à l'analyse pragmatico-rhétorique, appelée aussi l'analyse argumentative cultivant les éléments de la nouvelle rhétorique ainsi que ceux de l'ancienne rhétorique, il a été nécessaire de convoquer et de mobiliser plusieurs disciplines telles que la rhétorique d'Aristote, l'analyse du discours, l'énonciation, la pragmatique, la linguistique textuelle... Et ce afin d'élucider ce dont se nourrit le discours persuasif pour augmenter son pouvoir en donnant au journaliste les moyens permettant d'atteindre son but qu'il a préalablement assigné à son discours (l'acte illocutoire) et de pouvoir s'emparer du lecteur et voir en lui les effets patents de son argumentation (l'acte perlocutoire).

Les résultats provenant de l'évolution de cette recherche ont confirmé les trois hypothèses émises au début de notre travail et pour les mettre en lumière une autre fois, nous citerons qu'à propos du chapitre1, nous avons élucidé la question du fonctionnement de la



presse écrite algérienne d'expression française quand nous en avons abordé quelques aspects tels que son histoire, son évolution, ses perspectives et aspirations. La vision panoramique faite sur ce domaine si complexe, nous a permis d'affirmer deux points très importants pour effectuer notre travail. Il s'agit d'abord de la pression et la répression très fortes qu'a continuellement subies la presse écrite algérienne notamment la presse indépendante, et ce depuis sa création jusqu'au nouveau paysage informationnel annonçant une presse algérienne de statut privé mais toujours sous contrôle. Il suffit d'évoquer les années 90 (la décennie noire) pour comprendre tous les défis auxquels elle se trouve confrontée et qu'elle doit surmonter pour qu'elle puisse garder une de ses prérogatives : la liberté d'expression. Autrement dit, les journalistes algériens continuent à critiquer le pouvoir en place et ce malgré tous les conflits qui la traversent et qui la somment à l'asservir.

Il y a lieu aussi de retenir un autre résultat, celui de la problématique fondamentale de tout discours médiatique notamment dans les éditoriaux où l'énonciateur, afin d'accomplir son devoir et pour faire valoir un ordre social justement équitable, cherche toujours à partager ses pensées profondes avec son lectorat. Cette question de persuasion, afin d'éviter la censure étatique, pousse les journalistes ayant en main ce type d'articles d'influence, à opter pour des stratégies argumentatives leur permettant d'assouvir un dessein illocutoire chaque fois qu'il faut mettre des événements sociétaux en mots et les mettre à la disposition des lecteurs sans qu'ils ne soient directement impliqués dans leurs écrits. Et pour que cela soit mis en œuvre, ces professionnels de l'information empruntent à la langue ce qu'elle dispose comme procédés discursifs leur permettant d'argumenter tout en passant inaperçus tels que le désengagement énonciatif, le recours aux guillemets, aux parenthèses, au français algérianisé, à l'ironie...

Nous sommes arrivée, dans le chapitre2, à identifier les genres auxquels fait partie la panoplie d'articles formant notre corpus d'analyse. Cette identification est rendue possible grâce à la description de toutes leurs particularités génériques qui nous ont permis de les classer mais difficilement dans le genre qui est le leur. Nous sommes parvenue à démontrer que nos articles ont des traits caractéristiques hétérogènes et non conformes à ceux décrits par les manuels journalistiques. Cette pratique journalistique qui révèle une autre manière déterminant les caractéristiques du genre appartenant au pôle énonciatif implication-commentaire notamment l'éditorial, le billet et le commentaire, n'est en fait qu'une des stratégies argumentatives exprimant implicitement la réalité du contexte algérien qui étouffe la liberté d'expression de la presse écrite qui cherche à détourner la censure.

Nous avons encore démontré que l'émergence de l'ironie dont la fonction est de remettre en cause le pouvoir d'alors, se manifeste visiblement dans les articles de notre corpus d'étude. Il est aussi important de signaler le recours des journalistes à un phénomène issu du contact des deux langues, le français normé et l'arabe dialectal et ce pour nommer des réalités inhérentes au contexte algérien cela d'un côté et de l'autre pour que le locuteur puisse facilement atteindre ses enjeux illocutoires en partageant une même pratique discursive que celle des jeunes algériens. Autrement dit, ce phénomène linguistique traversé d'une intentionnalité, donne naissance à un français algérianisé qui représente une autre stratégie discursive permettant d'atteindre un objectif illocutoire en donnant l'impression de s'adapter au parler des Algériens afin de susciter leur adhésion.

Au niveau du chapitre3, afin de construire soigneusement notre corpus en lui donnant un caractère homogène afin qu'il se prête à notre analyse d'étude, nous avons d'abord mis l'accent sur la notion des genres textuels qui présentent un vrai problème qui se pose au niveau de la non stabilité de leur critères quand il s'agit de leur classification. Parmi la diversité des approches, nous avons opté pour celle du linguiste Jean-Michel Adam qui a accordé une grande importance aux critères des séquences textuelles déterminant le prototype des textes. Il a été question dans le deuxième axe de ce chapitre3, de soulever aussi la complexité de la classification des différents genres rédactionnels dans la presse écrite où de nombreux théoriciens ont tenté de tracer les frontières séparant les deux pôles énonciatifs information et commentaire. Et là encore, ce sont les travaux du théoricien Jean-Michel Adam que nous avons favorisés pour mener à bien notre travail, car ce linguiste a ajouté pour chaque pôle énonciatif un élément distinctif nous permettant de mieux répertorier les articles de notre corpus. Ce deuxième trait distinctif est le critère de distance/ implication qui s'ajoute à celui d'information/ commentaire nous permettant de délimiter nos articles à soumettre à l'analyse argumentative et appartenant au pôle énonciatif implication/ commentaire ayant une visée argumentative.

Enfin dans le troisième volet de ce chapitre, nous sommes parvenue à donner une structure homogène définissant notre corpus composé d'éditoriaux, de billets et de commentaires et cela après avoir soulevé une grande hétérogénéité entre les critères que promulguent les manuels de journalisme et ceux que manifestent nos articles retenus. Cette hétérogénéité lue dans les articles sélectionnés qui s'éloigne des canons de l'écriture journalistique, est traversée par une visée persuasive liée à l'effet perlocutoire que le journaliste poursuit, offrant à l'auteur de la chronique plus de liberté d'expression lui permettant d'un côté de s'adapter à l'expérience journalistique algérienne qui se trouve sous

le contrôle et de l'autre côté d'augmenter son pouvoir persuasif pour mieux influencer son lecteur. Le seul trait récurrent dans tous nos articles, est le recours aux stratégies qui vont avec le genre rédactionnel.

Le résultat auquel nous sommes arrivés au terme du chapitre 4, porte sur l'ancrage théorique constituant l'ossature de notre investigation dans l'élaboration de ce travail de recherche. Il était nécessaire de passer en revue les différentes approches argumentatives et leurs propres fondements nous permettant de tracer les contours de la notion de l'argumentation et de baliser le schéma de la structure argumentative dans un texte donné. Ce travail nous a conduit à nous rendre compte de l'approche séquentielle qu'a adoptée Jean-Michel Adam et où il a mis en évidence cinq structures prototypiques, dont la structure prototypique de la séquence argumentative, laquelle représente l'outil d'investigation dans notre analyse nous permettant de comprendre le fonctionnement opérationnel du schéma de la séquence argumentative après avoir exploré tous ses éléments. C'est cet outil de mesure qui prouvera que les articles de notre corpus possèdent tous la dominance d'une structure prototypique de la séquence argumentative telle que proposée par Adam.

Au terme du chapitre 5, les résultats que nous avons retenus suite à l'analyse argumentative à laquelle ont été soumis les éditoriaux des trois journaux à savoir El-Moudjahid, Liberté et Le Quotidien d'Oran, annoncent la dominance argumentative de tous ces articles où nous avons soulevé qu'à chaque fois il s'agit de l'expression du point de vue de l'éditorialiste concernant le déroulement de la campagne électorale et sur les candidats présentant leur candidature pour la magistrature suprême de 2014. Il a été donc vérifié que chaque éditorialiste vise dans ses écrits à convaincre le lecteur et le faire épouser les thèses présentées. Toutefois, nous avons pu signaler que, pour atteindre le but assigné par le locuteur, l'organisation adaptée dans l'article n'est pas conformément fondée sur uniquement des séquences argumentatives structurées telles que les a conçues Adam. Mais, il s'agit bel et bien de structure composée de séquences hétérogènes, qu'elles soient enchaînées l'une après l'autre ou qu'elles soient enchâssées l'une dans l'autre mais gardant dans leur majorité leurs composantes de base et nous avons repéré que même la présence des séquences explicatives ou descriptives ou autres ont, dans ce genre d'articles, comme fonction principale le renforcement de l'exercice discipliné de l'argumentation. Cette argumentation classique ou explicite dont les arguments sont inspirés de l'actualité du contexte d'alors, répond dans une large mesure à la structure prototypique de la séquence argumentative.

Le deuxième résultat que nous tenons à mettre en relief, porte sur les chroniques des deux publications ne disposant pas d'éditorial. Les chroniques « *Pousse avec eux* » du « *Soir*

*d'Algérie* » et « *Point zéro* » de « *Liberté* », bien qu'elles partagent avec l'éditorial plusieurs critères classificatoires au point de les considérer comme étant les vrais éditoriaux de leurs publications, les techniques rédactionnelles que mettent en pratique leurs auteurs, pour valider leur position auprès de leurs lecteurs, compliquent le repérage des séquences argumentatives composant le corps de l'article. Cet état de fait nous a demandé une analyse plus approfondie pour expliciter les composantes élémentaires du prototype de la séquence argumentative. Il est important de souligner que ces deux chroniques empruntent une démarche différente à celle mise en œuvre dans les éditoriaux, et dont la dimension significative en terme de valeurs illocutoires s'est révélée d'une efficacité insoupçonnée, en tant que stratégie argumentative permettant de mieux ridiculiser le camp adverse. Il s'agit de l'argumentation indirecte basée sur des renvois ironiques suscitant ainsi un engagement personnel plus fort du côté du locuteur et de celui du co-locuteur, ce qui augmente encore plus le pouvoir argumentatif.

A propos de l'objet d'étude du chapitre 6, il a été question de démontrer que le reste des chroniques dont le titre générique n'est pas éditorial, sont elles aussi à dominante argumentative puisque il a été prouvé, dans l'analyse de chaque texte, que c'est la structure des séquences argumentatives qui compose le plus ces articles qui servent à faire admettre les thèses de la rédaction des journaux qui portent sur l'orientation du choix des lecteurs vis-à-vis de l'issue du scrutin du 17 avril 2014, mais il a été soulevé que les stratégies discursives mises en pratique dans l'entreprise de l'argumentation diffèrent à celles mises en œuvre dans les éditoriaux. Les chroniqueurs recourent aux stratégies discursives indirectes faisant appel à l'ironie notamment l'ironie polyphonique ayant une valeur ajoutée au pouvoir persuasif qui milite pour son rendement perlocutoire et permettant au journaliste d'échapper à la censure étatique.

Nous avons bien démontré la présence, dans de tels articles, de deux schémas chaque fois que nous repérons une séquence argumentative. L'un se base sur le sens littéral, et répond plus ou moins, sur le plan formel, à toutes les composantes élémentaires de la séquence argumentative mais il n'y a aucune cohérence discursive sur le plan sémantique reliant ces composantes de base, chose qui rend difficile le repérage de la thèse que défend le chroniqueur. L'autre schéma répond à l'argumentation implicite et se base sur des renvois que seule la connivence du lecteur avisé permet de déchiffrer le message transmis et ce grâce aux quelques indices interprétant ironiquement le contenu du message où les journalistes, en faisant appel à l'ironie polyphonique, dénoncent d'une manière acerbe la candidature de Bouteflika pour un quatrième mandat.

Cette ironie polyphonique qui a été constaté et mise en exergue, se manifeste dans nos articles par la présence de plusieurs instances énonciatives dont la distance séparant les propos semble complètement effacer au point de confondre les propos du locuteur principal à savoir l'auteur de l'article et ceux des autres énonciateurs présents dans l'espace textuel. Le journaliste fait semblant de louer la thèse de ses adversaires et ce afin de non seulement mieux la discréditer mais encore mieux ridiculiser ses antagonistes.

De ce fait, nous avons démontré que le recours à l'ironie polyphonique par les journalistes algériens est considéré en tant qu'une démarche énonciative assurant une place de choix dans les théories argumentatives. En cela, et par rapport au fait argumentatif, la mise en fonction de l'ironie polyphonique non pas en dehors du texte mais plutôt au sein du texte devient une stratégie redoutable permettant au locuteur de parvenir à ses fins illocutoires.

Tous les points qui ont été développés au cours de ce travail, nous ont permis de nous rendre compte que tout discours argumentatif est un lieu d'exercice de la compétence du sujet parlant qui choisit la stratégie adéquate lui ouvrant les voies vers un succès argumentatif aboutissant sûrement à l'adhésion du co-locuteur aux thèses qui lui sont proposées. Pour l'intérêt principal de ce travail, d'autres prolongements sont possibles et d'autres perspectives sont envisagés afin de montrer que les chroniqueurs algériens ne se contentent pas exclusivement de la mise en pratique de l'ironie polyphonique pour mieux agir sur leurs lecteurs, il y a d'autres stratégies aussi efficaces que celle soumise à l'analyse et qui nécessitent de notre part une attention minutieuse pour qu'elles soient validées.

***Références bibliographiques***

## Références bibliographiques

1. Adam Jean-Michel, *Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite*, Pratiques, N° 94, Metz, 1997.
2. Adam Jean-Michel, *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes. Une introduction méthodique à l'analyse textuelle des discours*, Edition Nathan/ SEJER, Paris, 2004.
3. Adam Jean-Michel, *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Armand Colin, 2<sup>ème</sup> édition, Paris, 2008.
4. Adam Jean-Michel, *Les textes : types et prototypes*, Armand Colin, 4<sup>ème</sup> édition, Paris, 2017.
5. Agnès Yves, *Manuel de journalisme : écrire pour le journal*, Ed. La Découverte, Collection Repères, Paris, 2002.
6. Agognon Gérard et Eyebiyi Elieth, *A l'épreuve de la Liberté de Presse : les dilemmes de la presse écrite au Benin*, Les Editions Ibidun, Paris, 2011.
7. Ahcene-Djaballah Belkacem, *La communication dans tous ses états : Analyses, études, communications et écrits de presse*, Ed. Dar El Gharb, Oran, 2005.
8. Amossy Ruth, *La présentation de soi, Ethos et identité verbale*, L'interrogation philosophique. PUF, Paris, 2015 (2e tirage), (1ère édition 2010).
9. Amossy Ruth, *L'argumentation dans le discours*, Armand Colin, Paris 2016 (nouvelle édition).
10. Anscombre Jean-Claude et Ducrot Oswald, *L'Argumentation dans la langue*, Liège, Mardaga, 1988.
11. Antoine Frédéric and all., *Ecrire au quotidien. Pratiques du journalisme*, Louvain-la-Neuve, Evo Communication-chronique sociale, 1995.
12. Aristote, *Rhétorique II*, texte établi et traduit par M. Dufour, Paris, 1960, Les Belles Lettres.
13. Aristote, *Rhétorique*, trad. Ruelle, introd. M. Meyer, commentaire de B. Timmermans, Paris, 1991, Livre de Poche.
14. Bakhtine M. M. et Volochinov V. N., *Marxisme et philosophie du langage*, Ed. Minuit, Paris, 1977.
15. Bakhtine Mikhaïl, *Esthétique de la création verbale*, Ed. Gallimard, Paris, 1984.

- 16.** Balle Francis, *Les médias, Que sais-je ?*, Ed. Presses Universitaires de France, Paris, 2004.
- 17.** Barthes Roland, « *L'ancienne rhétorique. Aide-mémoire* », *Recherches rhétoriques*, Ed. Communications 16, Paris, 1970.
- 18.** Beacco Jean-Claude, *Types ou genres ?*, *Catégorisations des textes et didactique de la compréhension et de la production écrite*, Etudes de la linguistique appliquée, N° 83, Didier, 1991.
- 19.** Beacco Jean-Claude et Moirand Sophie, *Autour des discours de transmission de connaissances*, Langages, N° 117, 1995.
- 20.** Benjamin Stora, *Messali Hadj : Pionnier du nationalisme algérien, 1898-1974*, Ed. Le Sycomore, 1982.
- 21.** Benzelikha Ahmed, *Presse Algérienne : Editoriaux et Démocratie*, Editions Dar El Gharb, Oran, 2005, p.27.
- 22.** Berrendonner Alain, *Eléments de pragmatique linguistique*, Les Editions de Minuit, Paris, 1981.
- 23.** Beth Axelle et Marpeau Elsa, *figures de style*, Editions Librio, Collection Mémo, Paris, 2018.
- 24.** Blanchet Philippe, *La pragmatique d'Austin à Goffman*, Ed. Bertrand-Lacoste, Paris, 1995.
- 25.** Bonnafous Simone, *L'immigration prise aux mots*, Ed. Kimé, Paris, 1991.
- 26.** Bonnafous Simone et Charaudeau Patrick., *Le discours des médias entre sciences du langage et sciences de la communication*, Le français dans le monde, numéro spécial, Le discours enjeux et perspectives, Ed. Hachette, 1996.
- 27.** Bonnafous Simone et Temmar Malika, *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, Ed. Ophrys, Paris, 2007.
- 28.** Borel Marie-Jeanne, *Notes sur le raisonnement et ses types*, In Etudes de lettres N°4, Publication de l'Université de Lausanne, 1991.
- 29.** Brahimi Brahim, *Le pouvoir, la presse, et le droit des hommes en Algérie*, Ed. Marinoor, 2000.
- 30.** Breton Philippe, *L'Argumentation dans la communication*, Ed. La Découverte, Paris, 2003.



- 
- 31.** Bronckart Jean-Paul, *Activité langagière, textes et discours*, Delachaux et Niestlé, Lausanne-Paris, 1997.
- 32.** Cavaillé Jean-Pierre, *Dis/simulation. Jules-César Vanini, François La Mothe Le Vayer, Gabriel Naudé, Louis Machon et Torquato Accetto : religion, morale et politique au XVII<sup>e</sup> siècle*, Ed. Honoré Champion, Paris, 2002.
- 33.** Charaudeau Patrick, *La presse : produit, production, réception*, Ed. Didier Erudition, Coll. Langages, discours et société, Paris, 1988.
- 34.** Charaudeau Patrick, *Les médias et l'information, L'impossible transparence du discours*, Ed. De Boeck, Bruxelles, 2005.
- 35.** Charaudeau Patrick, « *L'argumentation dans une problématique d'influence* », Revue Argumentation et Analyse du Discours (AAD N°1), en ligne depuis 2008, consulté le 25 février 2018 sur <http://aad.revues.org>.
- 36.** Charaudeau Patrick, *Une éthique du discours médiatique est-elle possible ?*, Revue Communication, Vol. 27, N° 2, Ed. Nota Bene, Québec, 2009, disponible sur le lien : <http://www.patrick-charaudeau.com/Une-ethique-du-discours-mediatique.html>, consulté le 02/ 11/ 2016.
- 37.** Charaudeau Patrick et Maingueneau Dominique, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Ed. Seuil, Paris, 2002.
- 38.** Charaudeau Patrick et Montes Rosa, *La voix cachée du tiers, Des non-dits du discours*, Le Harmattan, 2004.
- 39.** Chelfi Mustapha, *Algérie-Actualité* du 16 au 22 mars 1989, consulté sur : <http://lequotidienalgerie.org/2017/05/17/algerie-actualite-un-journal-une-epoque-et-un-gachis>.
- 40.** Cheurfi Achour, *La presse algérienne, Genèse, Conflits et Défits*, Ed. Casbah, Alger, 2010.
- 41.** Christine Guyot-Clément, *Apprendre la langue de l'argumentation. Du texte à la dissertation*, Belin, 2012.
- 42.** Courtine Jean-Jacques, *Analyse du discours politique*, Langages, N° 62, Ed. Larousse, Paris, 1981, p.24, consulté sur : <http://www.persee.fr> le 23/ 06/ 2016.
- 43.** Crépin C., Loridon M., Pouzalgues-Damon E., *Français. Méthodes et techniques*, Ed. Nathan, Paris, 1995.
- 44.** Culioli Antoine, *linguistique du discours, discours sur la linguistique*, Revue philosophique, PUF N°4, Paris, 1978.

- 45.** D’Almeida Nicole, *L’argumentation, Présentation Générale, Retour à l’argumentation*, Les Essentiels d’Hermès, CNRS Editions, Paris, 2011.
- 46.** De Broucker José et Hirschauer Emmanuelle, *Pratique de l’information : Les fondamentaux*, Editions Victoires, Paris, 2010.
- 47.** Declercq Gilles, *L’art d’argumenter : structures rhétoriques et littéraires*, Editions universitaires, Paris, 1992.
- 48.** Denis Benoît., *Ironie et idéologie, Réflexions sur la “responsabilité idéologique” du texte*, CONTEXTES N°2, mis en ligne le 15 février 2007, Référence, URL : <https://journals.openedition.org/contextes/228>.
- 49.** Doury Maranne, *Argumentation. Analyser textes et discours*, Ed. Armand Colin, Paris, 2016.
- 50.** Doury Marianne et Moirand Sophie, *l’argumentation aujourd’hui*, Ed. Presse Sorbonne nouvelle, Paris, 2004.
- 51.** Dubied Annik et Lits Marc, *L’éditorial : genre journalistique ou position discursive ?*, Pratique N° 94, juin 1997, consulté en ligne le 02/ 11/ 2016 sur [https://www.persee.fr/doc/prati\\_0338-2389\\_1997\\_num\\_94\\_1\\_1803](https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_1997_num_94_1_1803).
- 52.** Ducrot Oswald, *Les mots du discours*, Ed. Minuit, Paris, 1980 (a).
- 53.** Ducrot Oswald, *Les Echelles argumentatives*, Ed. Minuit, Paris, 1980 (b).
- 54.** Ducrot Oswald, *Le Dire et le dit*, Ed. Minuit, Paris, 1984.
- 55.** Durrer Sylvie, *De quelques affinités génériques du billet*, SEMEN, Revue de sémiolinguistique des textes et discours, N° 13, 2001, consulté le 15/ 11/ 2016 sur <https://journals.openedition.org/semen/2600>.
- 56.** Errami Abdelouahhab, *Les genres journalistiques, les clés de l’information professionnelle*, Guide du journaliste professionnelle. ISESCO, Rabat-Royaume Maroc, 2016.
- 57.** Eva de Villiers, M, *Analyse linguistique d’un titre de presse : illustration -98*, Normes et Médias, Office québécois de la langue française, [Références 15/03/2006], disponible sur URL : [https://www.olf.gouv.qc.ca/ressources/bibliothèque/ouvrages/norme\\_médias9798\\_term/terminogramme\\_média\\_de\\_villiers.pdf](https://www.olf.gouv.qc.ca/ressources/bibliothèque/ouvrages/norme_médias9798_term/terminogramme_média_de_villiers.pdf), consulté le 15/ 03/ 2016.
- 58.** Fontanier Pierre, *les figures du discours*, Editions Flammarion, Collection. « Champs », Paris, 1977.
- 59.** Fromilhague Catherine, *Les figures de style*, 2<sup>e</sup> édition, Armand Colin, Paris, 2014.

- 60.** Gans Hebert, *Deciding What's News*, Vintage, New York, 1980, cité par Erik Neveu in *sociologie du journalisme*, Ed. La Découverte, Paris, 1980.
- 61.** Gauthier Gilles, *Une caractérisation opératoire du raisonnement à l'épreuve d'un corpus d'éditoriaux*, In *Mots, Les langages du politique*, N° 78, Juillet 2005, pp. 93-94.
- 62.** Gauthier Gilles, *Le problème du repérage des arguments. Le cas de l'éditorial journalistique*, In *Communication Information médias théories pratiques*, Vol. 28/1, Septembre 2010, pagination 71-100, mis en ligne sur URL : <http://journals.openedition.org/communication/2042>, consulté le 5/1/2018.
- 63.** Gerstlé Jacques., *L'information et la sensibilité des électeurs à la conjoncture*, in *Revue française de science politique*, 46<sup>e</sup> année, N° 5, 1996, p. 745, en ligne sur : [https://www.persee.fr/doc/rfsp\\_0035-2950\\_1996\\_num\\_46\\_5\\_395096](https://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1996_num_46_5_395096), consulté le 5/7/2016.
- 64.** Gerstle Jacques et Piar Christophe, *La communication politique*, Ed. Armand Colin, Paris, 2016.
- 65.** Gèze François et Kettab Sahra, *Les violations de la liberté de la presse*, Dossier N° 7, juin 2004.
- 66.** Ghezali Salima, « *De la presse bâillonnée à une presse schizophrène* », interview par Debord Bernard, avril 1999, publié sur : [www.algeria-watch.org/fraticle/ghezali2.htm](http://www.algeria-watch.org/fraticle/ghezali2.htm).
- 67.** Grawitz Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, Ed. Dalloz, Paris, 1990.
- 68.** Grize Jean-Blaise, *Travaux du Centre de recherches sémiologiques*, N° 7, Neuchâtel, 1971.
- 69.** Grize Jean-Blaise, *De la logique à l'argumentation*, Ed. Droz, Genève, 1982.
- 70.** Grize Jean-Blaise, *Logique et Langage*, Ed. Ophrys, Paris-Gap, 1990.
- 71.** Grize Jean-Blaise, *Argumentation et logique naturelle. Convaincre ou persuader*, In *Revue Hermès* N° 15, *Argumentation et rhétorique*, vol. 1, 1995.
- 72.** Grize Jean-Blaize, *Logique naturelle et communications*, PUF, Paris, 1996.
- 73.** Grosse Ernst Ulrich, *Genres de la presse écrite et analyse du discours. Evolution et typologie des genres journalistiques*, *Semen*, N° 13, 2001, p. 17, consulté sur URL : <http://semen.revues.org/2615>, le 30/03/2017.
- 74.** Grosse Ernst Ulrich et Seibold Ernst, *Panorama de la presse parisienne : histoire et actualité, genres et langages*, Frankfurt am Main, Peter Lang., 1996.
- 75.** Guillemoles Alain, *Le journaliste indépendant. Guide à l'usage des pigistes*, Edition CFPJ, Pris, 2001.

- 76.** Hermann Thierry et Lugrin Gilles, 1999, 7. *Formes et fonctions des rubriques dans les quotidiens romands: Approche théorique et recherches quantitatives*, Fribourg, Institut de journalisme et de communications sociales, coll. Media paper. 1999.
- 77.** Ihaddaden Zahir, *Histoire de la presse indigène en Algérie. Des origines jusqu'en 1930*, E.N.A.L, Alger, 1983.
- 78.** Hassani Rima Aida, Polyphonie/ Ecriture journalistique : anomalie ou complémentarité ? Pour une analyse polyphonique-ScaPoline de la chronique journalistique Raina Raikoum.
- 79.** Kabour A., *Les effets littéraires dans Raina Raikoum 2007* 114 Algérie : Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de magistère.
- 80.** Kerbrat-Orecchioni Catherine, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Ed. Armand Colin, Paris, 1997.
- 81.** Lambert Patricia, and all., *Variations au cœur et aux marges de la sociolinguistique*, Ed. Le Harmattan, Paris, 2007.
- 82.** Lamizet Bernard, Silam Ahmed, *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication*, Ellipses, Paris, 1997 disponible sur : <https://www.editions-ellipses.fr/dictionnaire-encyclopedique-sciences-linformation-communication-p-359.html>. Consulté le 30/ 07/ 2016.
- 83.** Laurent Nicolas, *Initiation à la stylistique*, Editions Hachette, Collection « Ancrages », Paris, 2001.
- 84.** Lefébure Pierre, *Dynamiques des campagnes électorales et stratégies d'analyse du vote. Pour une approche séquentielle et communicationnelle de la formation des choix électoraux*, chapitre 7, dans Institution, élections, opinion, Ed. Presses de Sciences Po, 2014, pp. 139-158.
- 85.** Lejeune Philippe, *Je est un Autre. L'autobiographie, de la littérature aux médias*, Seuil, Paris, 1980.
- 86.** Martin R., *Pour une logique du sens*, Paris, PUF, Edition 2, Paris, 1992.
- 87.** Maingueneau Dominique, *L'Analyse du discours*, Ed. Hachette, Paris, 1991.
- 88.** Maingueneau Dominique, Présentation, Revue : Langage, N° 117, 1995, p. 7. Disponible sur le lien : [https://www.persee.fr/issue/lgge\\_0458-726x\\_1995\\_num\\_29\\_117](https://www.persee.fr/issue/lgge_0458-726x_1995_num_29_117). Consulté le 23/ 03/ 2016.
- 89.** Maingueneau Dominique, *Analyser les textes de communication*, Ed. Armand Colin (2<sup>ème</sup> édition), Paris, 2010.

- 90.** Maingueneau Dominique, *L'Analyse du discours ; introduction aux lectures de l'archive*, Ed. Hachette, Paris, 1991.
- 91.** Maingueneau Dominique, *Discours de savoir, communautés de savants*, 2002, p.41, cité par Marie-Anne Paveau et Georges-Elia Sarfati, in *Les grandes théories de la linguistique*, Ed. Armand Colin, Paris, 2003.
- 92.** Maingueneau Dominique, Charaudeau Patrick, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Ed. Seuil, Paris, 2002.
- 93.** Martin-Lagardette Jean-Luc, *Le guide de l'écriture journalistique*, 7<sup>e</sup> Ed., La Découverte, Paris, 2009.
- 94.** Martin-Lagardette Jean-Luc, *Les secrets de l'écriture journalistique. Ecrire, informer, convaincre*, Guide, Paris, Editions Syros, 1994.
- 95.** Mateva Elina, *Le discours électoral à travers le prisme de la presse*, Acte du colloque international « Le discours rapporté dans tous ses états », Bruxelles du 8 au 11 novembre 2001, édité par Juan Manuel López Muñoz, Sophie Marnette, Laurence Rosier, Ci-dit, Ed. Le Harmattan, Coll. Sémantiques, 2004, p. 253.
- 96.** Meyer Michel, *Principia Rhetorica. Une théorie générale de l'argumentation*, Ed. Fayard, Paris, 2008.
- 97.** Mercier Antoine, *L'écriture journalistique*, 2004, URL : file:///B:/L l'écriture journalistique.Htm, consulté le 25 janvier 2017.
- 98.** Meyer Michel, *La Rhétorique*, PUF, Que sais-je ? 3<sup>e</sup> édition, 5<sup>e</sup> tirage, Paris, 2018.
- 99.** Meyer Michel, *Principia Rhetorica. Une théorie générale de l'argumentation*, Fayard, Paris, 2008.
- 100.** Moeschler Jacques, *Argumentation et conversation*, Ed. Hatier, Paris, 1985.
- 101.** Moirand Sophie, *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*. Ed. Presses Universitaires de France, Paris, 2007.
- 102.** Molinié Georges, *Dictionnaire de rhétorique*, Le Livre de Poche, Edition 9, Paris, 2014.
- 103.** Molino Jean, Thèses sur le langage, le discours, la littérature et le symbolisme, Zeitschrift für französische Sprache und Literatur, K.W. Hempfer et P. Blumenthal, Ed. Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 1990, p. 161.
- 104.** Montant Henri, *Commentaire et humeurs. Billets, éditoriaux, critiques, pamphlets, chroniques, échos...*, Les guides du centre de formation et de perfectionnement des journalistes, Paris, 1994.

- 105.** Morier Henri, Dictionnaire de poétique et de rhétorique, Edité par PUF, Paris, 1981.
- 106.** Mostfaoui Belkacem, *L'usage des médias en question*, Office des Publications Universitaires, Alger, 1982.
- 107.** Neveu Erik, *Sociologie du journalisme*, Ed. La Découverte, Paris, 2004.
- 108.** Paveau Anne et Sarfati Georges-Elia, *Les grandes théories de la linguistique*, Ed. Armand Colin, Paris, 2003.
- 109.** Plantin Christian, *Essais sur l'argumentation*, Kimé (5<sup>e</sup> édition), Paris, 1990.
- 110.** Plantin Christian, *L'Argumentation*, Ed. Le Seuil, Collection Mémo, Paris, 1996.
- 111.** Plantin Christian, *L'Argumentation*, Histoire, Théories et Perspectives, Que sais-je ?, Presse Universitaire de France, Paris, 2005.
- 112.** Perlman Chaim, *Logique formelle et argumentation*, In P. Bange et all. Ed. Logique, argumentation, conversation, Berne, Peter Lang, 1983.
- 113.** Perelman Chaïm, *L'empire rhétorique : rhétorique et argumentation*, bibliothèque d'histoire de la philosophie, Vrin, Paris, 1997.
- 114.** Perelman Chaïm, Olbrecht-Tyteca Lucie, *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique*, Editions de L'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2008.
- 115.** Reboul Anne, *L'ironie auctoriale : une approche gricéenne est-elle possible ?*, Philosophiques Volume 35, issue N° 1, 2008, p. 3. Mis en ligne sur URL : <https://www.erudit.org/en/journals/philoso/1900-v1-n1philoso2273/018234ar/abstract>.
- 116.** Ringoot Roselyne, *Analyser le discours de presse*, Ed. Armand Colin, Paris, 2014.
- 117.** Ringoot R. et Rochard Y., *Proximité éditoriale. Normes et usages des genres journalistiques*, Mots, N° 77, 2005.
- 118.** Sarfati George-Elia, *Eléments d'analyse du discours*, Ed. Nathan, Paris, 2001.
- 119.** Staquet Anne, *Descartes et le libertinage*, Edition Hermann Philosophie, Paris, 2009.
- 120.** Suhamy Henri, *Les figures de style*, PUF Que sais-je ?, Paris, 2004.
- 121.** Tabet Emmanuelle, *Convaincre, persuader, délibérer*, Collection MAJOR, Edition PUF, 2<sup>e</sup> édition, 2<sup>e</sup> tirage, Paris, 2015.
- 122.** Taiebi Moussaoui Fatima Zohra, « *Le développement de la presse électronique en Algérie : Des dispositifs aux pratiques journalistiques* », Ed. *L'Année du Maghreb*, 2011.
- 123.** Tétu Jean-François., *Du « public journalism » au « journalisme citoyen »*. Questions de communication N° 13, 2008, p. 73, disponible sur le lien :

<https://www.cairn.info/publications-de-T%C3%A9tu-Jean-Fran%C3%A7ois--35701.htm>.

Consulté le 23/ 03/ 2016.

**124.** Tutescu Mariana., *L'argumentation, introduction dans l'Analyse du Discours*, Edition Presse Universitaire, Bucarest, 2005.

**125.** Vannier Guillaume, *Argumentation et droit*, Presse Universitaire de France, Paris, 2001.

**126.** Veron Eliseo, Presse écrite et théorie des discours sociaux : production, réception, régulation, in La presse, produit, production, réception, Charaudeau Patrick, Ed. Hatier, 1988.

**127.** Vion Robert, *Effacement énonciatif et stratégies discursives*, in De la syntaxe à la narratologie énonciative, De Mattia Monique et Joly André, Editions Ophrys, Gap, Paris, 2001.

**128.** Vion Robert, Modalités, modalisations et discours représentés, Langages, N° 156, Année 2004, p. 99, consulté le 25 Avril 2016 sur :

<https://www.cairn.info/revue-langages-2004-4-page-96.htm>.

**129.** Vion Robert, *Polyphonie énonciative et dialogisme*, Colloque international dialogisme : langue, discours, Septembre 2010, Montpellier, Disponible sur :

<http://recherche.univ-montp3.fr/praxiling/spip.php?article264>.

**130.** Le Trésor de la Langue Française informatisé, consulté le 26/ 04/ 2016 sur :

<https://www.le-tresor-de-la-langue.fr/>.

### **Thèses de Doctorat**

**131.** Chapuis Laurence, *Argumentation dans le discours judiciaire : Analyse Linguistique des Arrêts de la Cour de Cassation*, disponible sur :

<https://theses.univ-oran1.dz/document/42201120t.pdf>

**132.** .Da Silva Anunciacao Jessica, *Le discours persuasif : Analyse pragmatique et cognitive de sermons de pasteurs évangélistes*, disponible sur :

<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00982874>.

**133.** Sayad Abdelkader, *Les stratégies argumentatives dans la presse algérienne*, disponible sur <https://theses.univ-oran1.dz/document/42201120t.pdf>.

# *Annexes*



## **Tout se joue sur le terrain**

Publié le 29/03/ 2014

Pour ce début de campagne électorale pour l'élection présidentielle du 17 avril 2014, tout porte à croire la campagne est bel et bien partie. Cette élection est donnée comme celle qui devrait avoir une importance capitale sur les orientations politiques du pays. Contrairement aux pronostics pessimistes, la campagne a bel et bien suscité une attention particulière dans l'opinion publique nationale et internationale.

Cela montre encore une fois que globalement, l'élection présidentielle suscite de l'intérêt et ne laissent pas indifférents, les votants. Sur le plan de la couverture médiatique des élections, la presse a décidé d'en faire un sujet majeur qui domine l'actualité, et des journaux livrent quelques bons scénarios de ce que pourrait en être le scrutin. Quant aux réseaux sociaux, ils ne jouent pourtant qu'un rôle mineur, pour ne pas dire très marginal, dans la campagne électorale en Algérie. Cela dit, les candidats misent pourtant gros sur le Web. Les candidats et leurs représentants ont presque tous un compte Facebook et/ou Twitter. Mais si Bouteflika et Benflis sont les deux candidats qui récoltent aujourd'hui le plus d'approbation sur ces réseaux, tant leurs militants se sont emparés de la Toile, il n'en demeure pas moins vrai que tout comme avant, les médias classiques, c'est-à-dire la télévision, les journaux et la radio, sont les canaux les plus appréciés pour s'adresser directement aux citoyens avec des contenus politiques, conscients que la bataille électorale ne se gagnera pas sur le Web, mais sur le terrain. Ainsi, la campagne semble plutôt se jouer sur le terrain.

Alors que le candidat Abdelaziz fait valoir les dernières réalisations qui laissent espérer une stabilisation du développement économique. Ses acquis ; la stabilité et la paix, un niveau de vie élevé... sont considérables. L'information des Algériens est orientée vers les programmes et les projets des candidats, qui ont choisi de faire leur campagne sur des thèmes divers, qui intéressent les Algériens.

En mettant la révision de la Constitution en haut de leurs agendas, les candidats semblent vouloir dire que l'avenir du pays et de ses institutions est leur souci premier. Il est question de réformes des institutions, qui doivent constamment évoluer, ce qui est, à vrai dire, une opportunité comme un enjeu. Le choix du prochain Président de la République déterminera largement l'avenir du pays. Dans ce sens, c'est le programme du Président Bouteflika, candidat à sa propre succession, qui donne le ton. Son programme note que la stabilité dépend de la santé économique de l'Algérie. Beaucoup d'observateurs prônent davantage de divergences politiques et de convergences économiques entre les programmes des candidats. Mais le jour «J», c'est le principe qui consiste à voter pour son candidat favori qui primera.

Farid B.

## Réalité

Publié le 01/ 04/ 2014

A mi-chemin de la campagne électorale, les candidats à la présidentielle du 17 avril prochain et leurs représentants redoublent d'efforts pour convaincre les électeurs et les électrices de la justesse de leur programme électoral. Les thèmes porteurs, emploi, logement, stabilité, sécurité, droits et libertés des citoyens, jeunesse et instauration de la démocratie, sont ainsi ressassés à l'occasion de chaque rencontre. Les meetings sont animés avec un seul objectif, celui de convaincre l'auditoire. Les six candidats ont-ils réussi leur exercice ? La réponse sera connue le 17 avril après le dépouillement du scrutin. En attendant et nonobstant l'identité de celui ou celle que le peuple élira pour présider aux destinées du pays, force est de souligner que les candidats en lice pour la magistrature suprême, et au-delà de la concurrence qui les anime, sont mus par la même ambition. Celle de contribuer à la consolidation, le temps d'un mandat au moins, de l'Etat de droit en Algérie. Tous revendiquent pour les Algériens un « Etat fort et démocratique devant garantir tous les droits et toutes les libertés à l'ensemble des Algériens sans exclusion aucune.» Et pour cause, les Algériens n'ont pas un pays de rechange et sont en droit de ce fait d'aspirer à ce que celui ou celle qui sera élu soit en mesure de répondre à leurs attentes, légitimes au demeurant. Mais pour cela il faut faire le bon choix. Les électeurs et les électrices appelés à se rendre massivement aux urnes ont de ce fait la lourde responsabilité de choisir le candidat ou la candidate dont le programme répond à leurs espoirs d'un lendemain meilleur et apporte les solutions à leurs problèmes quotidiens. Mais pas uniquement. Le Président est celui aussi qui défie le projet de société dans lequel tout un chacun doit trouver sa place et son épanouissement. Toutefois et quelles que soient les divergences qui opposent les militants et sympathisants des candidats en lice, il faut souligner comme l'a fait, à juste titre, hier le directeur de campagne du président candidat lors d'un meeting animé à Tébessa : "Nous sommes un peuple uni, solidaire. Nous devons rester attachés à notre unité, la défendre et la préserver." C'est aussi cette réalité qu'il y a lieu de rappeler autant de fois que cela est nécessaire. Nadia K

## La légende des 7 docteurs

Publié le 11/ 03/ 2014

**Le roi souffrant d'un mal inconnu probablement transmis par la main d'un étranger contaminé, il fit venir les meilleurs docteurs du pays. Arrivés dans un fourgon blindé de la DGSN, les 7 docteurs sélectionnés durent tout d'abord fournir un certificat médical assurant qu'eux-mêmes étaient en bonne santé mentale et soucieux de la stabilité du pays. Une fois le serment des hypocrites lu ainsi qu'une version remixée de Qassaman chantée, les docteurs se mirent à l'ouvrage. Après examen, le premier docteur donna au roi un certificat de bonne conduite du pays et au moins 5 ans à vivre pour le malade, ce qui coïncida avec la durée de son nouveau mandat. Le deuxième prit son stéthoscope, tâta le pouls des secteurs : économie, gouvernance, enseignement, libertés, et ne trouva rien d'anormal, à part une vague volonté de ne rien faire de précis, ce qui n'est pas une pathologie. Le troisième docteur détecta un petit problème à la gorge, mais le silence ayant ses vertus, il signa aussi.**

Le troisième docteur diagnostiqua un dysfonctionnement de la locomotion, mais conclut qu'il ne sert à rien de marcher quand tout marche, et à son tour signa le certificat. Le quatrième conclut à une hypertrophie du moi, mais les statistiques de la croissance étant faussées, rien ne put prouver que le moi du roi était supérieur à ce qu'il devrait être. Le cinquième docteur fit un rapide scanner de la poche du patient et signa. Le sixième préconisa un léger traitement à base de plantes pour son jardin mûr et signa aussi. C'est le dernier des 7 docteurs qui découvrit l'erreur en détectant un livret de famille par une radio aux rayons X. En fait, les 6 docteurs avaient ausculté le frère du roi, et à part une paranoïa aiguë doublée d'un fort désir de puissance, ils n'avaient rien trouvé de bien méchant chez le cadet. C'est bien sûr une légende. Dans la réalité, une partie des docteurs sont eux-mêmes malades.

## L'art du mouvement

Publié le 26/ 03/ 2014

**Amar Saadani obligé d'écourter son meeting à Sétif au motif d'une salle presque vide et qui annule deux meetings prévus dans la foulée à El Eulma et Aïn Oulmane. Amara Benyounès et Amar Ghoul n'ont pas tenu 10 minutes, hués et sifflés dans une salle à Bouira. A Béjaïa, les habitants ont juré ne tolérer aucun meeting des partisans de Bouteflika. A Blida, même Abdelmalek Sellal a dû écourter son intervention en l'absence de la foule convoquée. Et, un peu partout dans le pays, des fonctionnaires refusent d'être réquisitionnés pour remplir les salles. Le 4e épisode de l'épopée «Bouteflika le moudjahid de la stabilité» ne fait apparemment pas recette et les producteurs qui l'ont déjà pré-vendu à la télévision ne savent pas comment le vendre en salles.**

Du coup, on peut se demander qui sont ces millions qui ont supplié Bouteflika de se représenter. Car la théorie de la reconduction repose sur un principe très simple : le peuple, sain, demande à ce que Bouteflika, malade, se représente. Bouteflika est bien obligé et se représente en arguant qu'il ne le fait que parce que le peuple le lui a demandé, tout en expliquant ne pas lui avoir demandé de le lui demander. C'est évidemment de la littérature coréenne versant Nord, revenons donc au cinéma.

Le principe est encore plus simple, car basé sur une succession rapide d'images fixes qui défilent à l'écran, donnant l'illusion du mouvement. Mais si le sujet est immobile, assis et surtout invisible, le principe ne peut pas fonctionner. Il y a pourtant une technique pour donner cette illusion de mouvement : faire bouger la caméra au lieu du sujet, ce que tentent de faire les producteurs en envoyant de mauvais acteurs sillonner le pays. Il y a une autre technique, simple et plus naturelle : les tremblements de terre, où tout bouge en même temps. Mais là, il n'y a que les spécialistes du DRS, section effets spéciaux, qui peuvent le faire.

## L'âge du i

Publié le 02/ 04/ 2014

**On peut tout faire avec des i. Illégitime comme l'actuel gouvernement au bilan désastreux mais aux promesses infinies de futur identique au passé qui les a nommés à leurs postes. Impopulaire comme ces ministres commerciaux visibles du président absent qui font une propre campagne comme s'ils étaient sortis d'une machine à laver. Interdits comme Benyouènes et Ghoul qui font face à une foule qui les siffle un peu partout, même du côté de Marseille où envoyés avec vos impôts ont été chassés à coups de pierre de leur salle de meeting, n'ayant dû leur salut qu'à la police française. Irréfléchi, c'est en gros le qualificatif pour cette tentative de reconduction d'un malade qui aura néanmoins réussi à rendre tout le monde malade.**

Injuste, c'est cette absurde campagne où les moyens de l'Etat sont comme d'habitude confisqués au profit du candidat nommé. Illégal, ce sont ces fonctionnaires convoqués comme des militants et l'argent de l'ENTV dédié à des cadres de la télévision publique réquisitionnés pour la chaîne TV de Haddad, toujours non autorisée par le même régime qui soutient le candidat sortant. Immoral, comme ces membres du Conseil constitutionnel participant aux meetings de l'hologramme Bouteflika et irrésistible comme Sellal qui explique dans ses discours qu'il est temps pour la génération post-indépendance de diriger le pays, lui qui fait une campagne de 5 ans pour un homme de 77 ans.

A l'ère du iPad ou du i-j'ai mal, l'âge du i en Algérie n'est à priori qu'une affaire de langue, désignant un préfixe privatif dans une langue particulière. Mais l'imbécilité reste universelle, symbole de l'illimité et de l'incroyable, avec un i chacun, à l'image de Abassi Madani avec 2 i de l'ex-FIS avec un ex-i, qui pond une lettre du Qatar avec un q où il demande «l'interruption du processus électoral» en 3 mots. Si ce n'était pas aussi rigolo, on pourrait en sourire. Sans rire, sans i.

## Road story

Publié le 09/ 04/ 2014

**C'est un homme qui considère être toujours le meilleur et veut rester assis sur le trône. En face de lui, ou du moins tout en bas de chez lui, un autre homme, presque debout et qui ne veut pas du premier, pensant qu'il y a d'autres premiers meilleurs que le premier. Mais le premier homme a de l'avance. Il a offert des marchés publics à un troisième homme pour qu'il construise des routes avec l'argent du deuxième. Même s'il ne marche plus, le premier connaît la valeur de la route, ce ruban rugueux qui mène d'un point à un autre point. Il convoque donc le troisième pour le faire passer.**

Cet homme, devenu multimilliardaire grâce au premier et aux impôts du deuxième, met en marche ses machines pour faire passer le premier. Le deuxième, comprenant l'inéluctable et ne voyant aucune possibilité de contrer le premier, décide alors de couper la route. Le premier, toujours en avance, a eu le temps de désigner le chef de la troupe. Il l'envoie donc déloger le deuxième de la route construite par le troisième. Ne pouvant faire face à la force organisée, le deuxième se résout à s'enfuir, mais pense à casser la route avant de partir en signe de protestation. Le troisième va alors voir le premier pour lui expliquer qu'il faut refaire la route s'il veut passer. Le premier lui commande donc la réfection de la route, celle-ci est refaite avec l'argent du deuxième et le premier finit par passer.

Premier bilan : le premier est de nouveau assis sur le trône, le deuxième s'est réfugié dans les montagnes là où il n'y a pas de routes et le troisième a gagné encore plus d'argent. Première morale : si tu veux rouler sans route, il te faut un 4x4 ou ne mange pas du goudron, c'est pas bon pour l'estomac. Deuxième bilan : rien ne se crée, le troisième a besoin du premier et du deuxième pour s'enrichir. Morale finale : l'Etat construit des routes mais ne sait toujours pas ce qu'il faut faire rouler dessus.

**Bouteflika : j’y suis, j’y reste !**

Publié le 24/ 03/ 2014

Le président Bouteflika nous a écrit une lettre pour nous expliquer les raisons de sa candidature.

“Vous êtes nombreux à vouloir que je continue à conduire l’œuvre de redressement national qui a permis d’importantes avancées depuis que j’ai pris en charge les destinées de notre pays, en 1999”, nous fait-il observer. Et devant une telle sollicitation, qui fait fi des “difficultés liées à (sa) santé physique actuelle”, Bouteflika ne pouvait pas se dérober à l’appel du devoir. “Nombreux” n’étant pas une quantité mesurable, il reste à déterminer à partir de quelle masse ce “nombreux” prend une allure d’appel de la nation difficile à décliner. Le Président a-t-il considéré les seuls soutiens spontanés ? Ou bien, a-t-il tenu compte des millions de formulaires remplis, sous tacite pression, par les collectifs fonctionnaires et employés de l’état civil ? En tout état de cause, et aux termes de la Constitution révisée en 2008, la candidature du Président sortant n’est pas légalement critiquable. L’on aura, finalement, opportunément anticipé notre attachement au régime de 1999. La preuve : depuis, à chaque échéance, on en redemande et on nous en ressert. Mais Bouteflika ne se contente pas d’enregistrer et d’honorer notre requête ; il la justifie pour nous. Outre le fait que, depuis la guerre de Libération, il ne se soit “jamais dérobé à son devoir” — pas même dans les années de sa “lointaine traversée du désert”, années sanglantes pour nous —, il présente un bilan qui justifie nos sollicitations : le sempiternel “retour de la paix”, le “règlement de la dette extérieure” et les “réformes de tous ordres” qui ont renforcé “les assises d’une démocratie réelle et d’une plus grande justice sociale”. L’on trouve même, dans cet imposant inventaire, un “développement considérable des infrastructures hospitalières et le renforcement des secteurs de l’éducation nationale et de l’enseignement supérieur”, ainsi que “la place légitime (du pays) dans le concert des nations !” Des secteurs dont l’échec répercute sur notre quotidien. Et nous dispense donc de tout commentaire. C’est donc bien nous qui appelons Bouteflika à se représenter, et lui qui nous donne raison de l’appeler et nous livre les arguments de ce choix salutaire. Mais comme les arguments positifs ne suffisaient pas, il fallait aussi agiter l’argument — qui a fait ses preuves — de la peur : “Dans le contexte géopolitique qui entoure notre pays (...), des nuisances et des menaces peuvent compromettre le parachèvement de son développement global”... desquelles, Bouteflika, en restant, nous préservera. Ce faisant, nous libérera-t-il même d’un fléau de son propre régime : “La tare de l’insatiabilité matérielle.” La “rupture” avec cette tare constituant “le meilleur atout pour réussir le changement”, écrit-il, convenant par là que c’est “cette insatiabilité matérielle” qui, en vérité, hypothèque... le changement. Comble du paradoxe : le Président, que l’attachement des hommes du régime a des motivations vénales, demande à rester pour rompre avec l’avidité rentière et corrompue qui s’oppose à l’évolution politique du pays ! La solution, c’est le problème ! À l’évidence, le message, loin d’expliquer une option aussi inopportune, se résume à ceci : “J’y suis, j’y reste. Point !”

**M. H. musthammouche@yahoo.fr**

## “Insatiabilité matérielle” et changement

Publié le 25/ 03/ 2014

Sans la moindre gêne, le ministre de l’Habitat annonce qu’il convoquera les souscripteurs au projet de logements AADL 2, le 15 avril, jour de clôture de la campagne électorale pour la présidentielle. Auparavant, il aura clôturé l’expédition d’ordres de paiement à l’intention des inscrits de 2001. Ces derniers, longtemps oubliés, se voient donc enfin servis, treize ans après, en pleine campagne pour la présidentielle ! On sait que le gouvernement s’est converti en comité de campagne. Mais, en fait, c’est l’État dans son intégralité, institutions et ressources, qui est embarqué dans la promotion du candidat du pouvoir : gouvernement, assemblées, administrations centrales et locales et même Trésor public... Le Président-candidat a raison quand il écrit, dans sa lettre, que “le meilleur atout pour réussir le changement, c’est la rupture avec la tare de l’insatiabilité matérielle”... Or, toute l’action publique du pouvoir en place n’est qu’une campagne politique visant à susciter cette “insatiabilité matérielle” pour ensuite se poser comme puissance apte à la satisfaire ! Et il n’y a pas que le logement — qui, par ailleurs, est un droit et constitue un besoin réel pour faire office d’instrument de campagne. La distribution débridée de crédits pour des activités parasitaires — comme celles de marchands ambulants qui font cortège sur les routes et bas-côtés transformés en marchés improvisés — est une autre manière de se présenter en pouvoir bienfaiteur. Les procédés les plus étranges sont utilisés pour inciter à l’avidité des citoyens que l’exemple de leurs dirigeants a déjà en partie convertis : récemment, le ministre de l’Agriculture, en déplacement de campagne anticipée à Boumerdès, évoquait, devant une assistance d’agriculteurs, “les concessions forestières”. À quoi peuvent servir de telles concessions dans cette région ? Sinon à livrer au débroussaillage les parcelles boisées ayant survécu aux incendies répétés et aux défrichages pour le compte de promoteurs “choisis”. La forêt centenaire de Zemmouri est, à ce titre, significative de cet insouciant massacre de patrimoine naturel. Par-ci, défoncée pour cause de lutte anti-terroriste, par-là, rasée pour servir d’assiette à la promotion immobilière publique et privée, la fameuse forêt de Sahel a été réduite à un bosquet, entouré de jardins maraîchers, d’un champ de course déjà désaffecté, de bâtisses diverses et... d’immeubles ! Mais le filon rentier le plus inattendu reste celui inventé à l’occasion du dédoublement de la route Boumerdès-Dellys et de la voie ferrée Thénia-Tizi Ouzou : les bénéficiaires de concessions foncières riveraines de ces deux projets ont eu droit à une indemnisation... parce que l’État a eu besoin de rogner sur les terrains — les siens — qu’il leur avait préalablement concédés.

La démarche a peut-être un caractère légal et national, une logique “sociale”, mais elle est de ces nombreux leurres rentiers liant des pans entiers de la société au régime prodigue. L’inconvénient en est que le procédé — qui revient à un transfert de patrimoine, et non à une redistribution de revenus — est anti-économique : il favorise l’opportunisme et disqualifie l’effort. Après cela, allez donc proposer à un concessionnaire qui, en quelque sorte, revend son terrain à son propriétaire de revendiquer... le changement !

**M. H.**  
**musthammouche@yahoo.fr**



Rebaïne a été obligé d'annuler son meeting à Souk-Ahras, faute de public... Il accuse l'administration d'avoir fait pression sur les citoyens pour les empêcher de venir l'écouter. Tous les lièvres subissent le syndrome de la salle vide. Rassurons-les : il n'y a pas que les lièvres qui sont boudés par la population. À Sétif, Amar Saâdani a prononcé un discours de neuf minutes, faute d'auditeurs ; à Constantine, Belkhadem a fait rabattre les supporters du CSC venus là pour soutenir leur club contre une équipe ivoirienne, avant de se faire chahuter par des adolescents entonnant les chants "clubistes" pendant son discours. Pour qui s'est essayé à l'activité politique, il est connu qu'un candidat ou ses représentants ne s'aventurent qu'en terrain où ils se sont assuré un minimum d'auditoire. L'on ne devrait donc pas assister à ces flops quotidiens qui font de la campagne électorale une affaire intime du microcosme politique et médiatique. C'est là, Monsieur Rebaïne, la seule bonne nouvelle de cette campagne : malgré les vingt-quatre milliards de dinars du budget de l'État dédiés à la campagne électorale et en dépit des contributions de sponsoring politique des membres du FCE, la campagne pour le quatrième mandat se transforme en monologue. En six monologues, le sixième étant un orateur collectif. Puisque le choix du pouvoir a été d'assumer le ridicule d'un processus électoral au bénéfice d'un candidat qui ne peut même pas s'adresser à ses électeurs, il faut comprendre que les Algériens ne s'intéressent plus aux cérémonials qui entourent l'opération de renouvellement de mandat. Sinon au côté cocasse de l'entreprise. Il suffit de visionner la vidéo de cette équipée de harragas abordant les côtes espagnoles, en pleine campagne électorale, pour se rendre compte du gap entre les préoccupations de la jeunesse et les soucis de pouvoir de ses dirigeants. "Gardez votre quatrième mandat !" s'écrient-ils, dans un rire qui en dit long sur la crédibilité qu'ils accordent à la comédie des politiques.

Il est vrai que les "concurrents" du candidat du pouvoir sont là pour donner de la vraisemblance à une parade dont l'issue est programmée et connue de tous. Et, il est normal qu'ils s'offusquent du fait que les conditions ne soient pas réunies à leur endroit pour assurer quelque réalisme à leur rôle. Mais, peut-on douter, à ce point, de la capacité de discernement des citoyens pour s'étonner que, dans un tel contexte, ceux-ci désertent les meetings de campagne ?

Au contraire, il faudrait peut-être se féliciter que le peuple manifeste des signes de lucidité ! D'autant plus que cette conscience s'exprime non pas dans un langage brutal, mais sous une forme souvent facétieuse, comme en témoigne la vie virtuelle désopilante qui, à travers les réseaux sociaux, accompagne cette croisière solitaire des candidats. C'est, probablement, parce qu'il a anticipé la difficulté de mobiliser des figurants pour une campagne sans objet — le résultat étant préétabli — que le pouvoir a choisi des lièvres de carrière pour figurer la concurrence de son candidat. Il est tout de même significatif que tous ces "concurrents" convergent sur un thème de prédilection : l'utilité de voter. C'est à peine s'ils distillent, pour faire vrai, et, par bribes, quelques éléments de programme. Courage ! Plus que deux semaines à tirer !

**M.H.      musthammouche@yahoo.fr**

## Vers l'impasse, allègrement...

Publié le 27/ 03/ 2014

Si l'on résume les messages alarmistes de Liamine Zeroual et Mouloud Hamrouche, le système politique algérien se dirigerait droit dans le mur. Le système ayant fini par perdre le contrôle de sa trajectoire, faute de "projet national". Si les choses se maintenaient en l'état, la collision risquerait d'être dévastatrice. Et, "le jour d'après", il ne resterait plus qu'à refaire un pays à partir des débris de l'actuel. Le moment est donc venu, pour éviter au système d'imploser et d'emporter le pays avec lui, de passer à autre chose. Ou, tout au moins, celui de le sanctionner gravement, voire de "faire des victimes". On a pu le constater, le système a donné des signes d'effritements de sa cohésion ; son fondement principal, l'Armée, a subi des estocades visant à remettre en cause son rôle de pivot le concernant. La facette qui s'exprime au nom de ce système n'est, cependant, pas de cet avis : tous les signes, souvent subliminaux et parfois clairs qu'elle nous adresse, visent à nous convaincre du fait que le pouvoir est en train de subir une mutation et de "s'enciviler". Elle est même partie, allègre, en croisière fêter la révolution annoncée du 17 avril. Et, l'ardeur et l'assurance avec lesquelles les apôtres du "quatrième mandat" mènent leur campagne pour une prolongation de régime ne laissent aucun doute sur leur résolution : ils y vont, même s'ils ne sont pas suivis. Et pour bien montrer que la cohésion du système est intacte, ils engagent l'État tout entier dans l'entreprise : ses hommes, ses institutions et ses ressources. Ils marchent vers leur victoire programmée avec une insouciance de promeneurs. Tout est prêt, dit-on, même le taux de participation et les quotas des lièvres. Les défenseurs du régime Bouteflika veulent nous faire croire qu'il est possible d'"enciviler" un système autoritaire. Or, son autorité est, par nature, basée sur la force physique et le contrôle policier de la société. Et ces procédés sont, dans le cas algérien, soutenus par la pratique étendue de la sujétion clientéliste. Il n'y a qu'une manière d'"enciviler" un système autoritaire, c'est de le démocratiser. Mais, au lieu de cela, l'alternative qui s'impose à nous a la forme d'un pouvoir enclin à une gouvernance dissolue reposant sur le bâillonnement de l'expression citoyenne et le financement de l'obéissance. Ce dont on peut convenir avec Zeroual et Hamrouche, ce sont les signes annonciateurs de l'aggravation de l'état déjà critique du pays, de son économie, de son école, de sa santé, de ses institutions, de sa cohésion sociale, etc. Mais, ces menaces ne semblent pas intimider un pouvoir préoccupé par son seul avenir immédiat. Trop occupé qu'il est à l'organiser pour trouver la ressource d'imaginer un projet pour le pays. Tout ce qu'il conçoit de l'après-17 avril, c'est que la rente soit encore là pour financer sa survie dont il n'estime même pas le terme.

À l'aveugle. Jusqu'à l'impasse. Le système a peut-être fini par produire sa fin. Mais, comme il est formaté pour s'auto-entretenir, il n'est pas qualifié pour produire son propre dépassement. Qui s'imposera à lui. Avec l'espoir qu'il n'en coûtera pas trop au pays.

**M. H.**  
**musthammouche@yahoo.fr**

## **La jeunesse, un thème mystificateur**

Publié le 03/ 04/ 2014

Les promoteurs du quatrième mandat n'en ont que pour la jeunesse. C'est même pour mieux la servir qu'ils ne veulent pas lui céder le pouvoir ! À Tébessa, Sellal s'est encore engagé : "Je vous fais le serment de poursuivre notre effort en direction de la jeunesse." Et de demander, dans le même discours, à "la génération post-Indépendance" de se préparer à "reprendre le flambeau". Avouant cependant : "Nous nous apprêtons à tenir une importante élection présidentielle le 17 avril. Nous ne pouvons pas livrer le pays à n'importe qui." Et disant, à propos des autres candidats : "Certes, ce sont tous des hommes de valeur, mais nous avons besoin, plus que tout, d'un président d'expérience. Un homme qui a une grande vision pour le pays car les défis sont énormes." L'aveu est plus qu'éclatant : le pays est à eux, et leur suggérer l'alternance, c'est leur demander de le "livrer" ! L'on est très loin de la conception démocratique qui fait d'un pays une propriété collective d'un peuple, décidant, lui-seul, selon des modalités préétablies, à qui il doit le confier. Pas question donc de le "livrer"... "à n'importe qui" ! Les autres prétendants au pouvoir seraient donc ce "n'importe qui". Si la jeunesse est un bon thème de discours, dans la réalité, le pouvoir la conçoit comme une troupe d'applaudisseurs en casquettes et tee-shirts siglés remplissant les tribunes en auditoire complaisant pour discoureurs de campagne. Un engagement contre un transport gratuit et un billet de banque. Les vrais cachets allant à leurs "idoles" de footballeurs en mal de conversion et d'artistes qui, à défaut de l'être assez pour vivre de leur art, font dans l'intérim pour candidat payeur. Quand le budget de l'État ne suffit plus, il y a ces "entreprises" prospères qui, depuis Khalifa, se relaient, dans le sponsoring politique, pour convaincre les "stars" de marchander leur influence. L'on peut comprendre que le pécule de campagne puisse tenter de jeunes chômeurs, mais que des responsables politiques répandent parmi la jeune génération la culture de la corruption politique atteste d'une réelle déconsidération pour cette même génération. C'est là un véritable cas de pédagogie de la subornation, un cas de contre-éducation. Est-ce ainsi que l'on inculque aux jeunes les valeurs de l'effort et de la dignité ? Mais, dans un pays où le pouvoir monte des guets-apens administratifs pour attirer des médecins dans un meeting, la jeunesse peut-elle sérieusement attendre quelque considération ? Heureusement, et ce grâce à l'exercice du libre arbitre que l'Internet permet, l'on constate, sur la Toile, que nos jeunes peuvent encore faire montre de lucidité, de perspicacité devant les impostures, et même de génie dans l'expression. Ils savent s'indigner, aussi. Ce qui témoigne du fait que, malgré leurs efforts d'endoctrinement et de décérébration, ni l'école, la télévision et les journaux abêtissants, ni les pratiques politiciennes n'ont assez déculturé notre jeunesse. Les "stars" et "élites" avides devraient aller consulter les réactions à leur engagement cupide sur les réseaux sociaux. Ils réaliseraient, peut-être, que la jeunesse n'est pas dupe de la mystification. Et ce n'est pas parce qu'elle est le sujet de ses dissertations que le pouvoir peut lui faire croire qu'elle est l'objet de sa préoccupation.

**M. H.**

*musthammouche@yahoo.fr*

## **Entière, la crise**

Publié le 08/ 04/ 2014

Une fois de plus, les Algériens sont appelés aux urnes, le 17 avril prochain. Mais, une fois de plus, ils semblent faire la sourde oreille. Peut-être plus que jamais. C'est que l'élection présidentielle de cette année est sans doute la plus biaisée de l'histoire de l'Algérie. Certes, elle reste globalement conforme au label électoral algérien, en ce sens qu'elle n'est pas l'objet d'un suspense particulier, encore moins d'un engouement populaire sans précédent : le vainqueur est connu d'avance, comme d'habitude et les citoyens-électeurs affichent un désintérêt remarquable, voire un mépris royal au processus et à la campagne des candidats, un peu comme de coutume. Il y a pourtant du nouveau, en cette année 2014 : le "favori en puissance" est, encore une fois, le Président sortant, c'est-à-dire le candidat du régime, mais il est, cette fois-ci, sérieusement malade, voire inapte à assumer correctement la fonction de chef de l'État. Et il ne postule pas moins qu'à... un quatrième mandat. À l'éternité, pour ainsi dire. Et cela ne manque pas de reposer, non seulement la question de l'alternance au pouvoir, mais aussi celle, fondamentale, du système politique algérien dans sa globalité. Que des candidats et des personnalités politiques d'horizons divers remettent sur la table la place et le rôle de l'armée dans un processus électoral en 2014, voilà qui ne manque pas d'éloquence. Cela signifie qu'après plus d'un demi-siècle d'indépendance, l'on n'a encore rien réglé de la crise de l'été 1962 dont les causes profondes remontent à l'élimination d'Abane Ramdane, fin 1957 ! La crise est là, entière, dans toute sa plénitude ! Il ne s'agit pas d'accabler spécialement le règne de Bouteflika, mais il faut bien admettre que quinze ans de règne, deux révisions constitutionnelles, la paix retrouvée, la fin de l'isolement international du pays et une embellie financière historique auraient pu aider le régime à faire avancer le pays vers la deuxième République. La deuxième République, on la promet aujourd'hui, à l'occasion de la campagne électorale, mais les Algériens se souviennent qu'elle leur avait été promise durant les années 90.

## Jeux et enjeux

Publié le 12/ 04/ 2014

À 48 heures de la fin de la campagne électorale, jamais les jeux n'ont été aussi serrés entre la direction de campagne de Bouteflika, menée par Sellal, et le candidat Benflis. Pour la première fois depuis 1999, la partie est loin d'être gagnée d'avance pour les supporters du Président qui peinent à donner un signal, aussi symbolique soit-il, en direction des électeurs. Cette partie, qui se joue sans sa présence physique, rend la tâche difficile à l'équipe mise en place, d'autant que les sorties sur le terrain, des uns et des autres, restent inégales et, quelquefois, calamiteuses tant le discours tenu relève plus de la diatribe et de l'encensement du Président-candidat que de l'exposition d'un programme. Certains ont été même plus contre-productifs qu'utiles, et les salles vides témoignent de cette désaffection malgré les promesses de foules dont tout un chacun, hommes politiques ou responsables d'organisations, avait promis une garantie. À part le directeur de campagne qui s'est démené, les autres semblaient s'y plier par dépit ou chantage. Pour preuve, la piètre qualité de leurs sorties plus proches de slogans que de perspectives pour le prochain mandat. C'est pourquoi ces bouchées doubles, avant le dernier virage que prennent en charge Sellal et Ouyahia, un tandem qui sort du lot mais qui patine sur un bilan et des réalisations, sont loin de faire l'unanimité. D'un autre côté, il est à relever que les allusions assez éloquents en direction de l'autre camp prennent de la place dans les prises de parole. Même chose chez le candidat Benflis qui attaque aussi de son côté, rendant mot pour mot, assuré qu'il peut peser sur la balance des électeurs et que, tout au moins, l'idée d'un deuxième tour est permise. Les prestations du candidat Benflis et celles d'Ouyahia, pour le compte de Bouteflika, en sont une preuve que le combat est arrivé presque au corps à corps, malgré un certain parti pris du côté de nos confrères, invités à donner la réplique et à animer les débats. Quoi que puissent en penser certains, le jeu sera serré et les scores à la Brejnev relèvent du passé, avec ou sans tentative de fraude. Enfin, logiquement...

**O A**

**abrousliberte@gmail.com**

## Le soir d'Algérie

Pousse avec eux. <https://lesoirdalgerie.com/articles/2017/09/26/archiveshtml.php>.

### Programme, parle ! Je t'ordonne de parler !



Publié le 20/ 03/ 2014 par Hakim Laâlam.

Email : [hlaalam@gmail.com](mailto:hlaalam@gmail.com)

*Présidentielles du 17 avril. Que faut-il retenir du programme de Abdekka ? Mais qu'est-ce que j'en sais, moi ? Je ne suis ni...*

### ... Kiné ni orthophoniste !

Passons sur le fait que Abdelaziz II, dit «L'Empastillé», se mette à la science médicale motrice et nous révèle un chapitre du dossier de santé de Abdekka censé rester privé en nous affirmant que le châtelain n'a plus «besoin que de rééducation des membres inférieurs, les jambes». A la limite, je me dis que le «bruni du front» a mis à profit sa courte traversée du désert pour feuilleter le Vidal. Non, ce qui a retenu mon attention cette fois, c'est cette autre déclaration de Abdelaziz II. Une déclaration inquiétante, tellement elle est chargée de sens littéralement ésotérique, voire cabalistique, limite satanique. Le tout nouveau conseiller très très spécial de Boutef' a dit ceci devant témoins : «Le président de la République n'a pas besoin de parler. Il fera parler son programme.» Ya Sahbi ! Je savais Abdekka plein de ressources, au sens propre et au sens moins propre, mais de là à détenir le super-pouvoir de faire parler un programme, les bras de mon fauteuil fixe m'en tombent ! Mon Dieu ! Nous avons un chef de l'Etat capable de faire parler des feuilles 21/27 ! Oh ! Bien sûr que les grincheux — dont nous ne faisons pas partie comme chacun le sait ici — rétorqueront qu'au lieu de faire parler son programme, il devrait commencer par le faire appliquer. Mais ça, bien sûr, ce sont les grincheux. Ils ne voient pas la chance inouïe que nous avons de posséder le seul Président sur cette planète capable de faire parler son programme. Mais en même temps, j'en veux tout de même un peu à Belkhadem. Soit il en a trop dit. Soit pas assez ! Et de mon point de vue, c'est plutôt «pas assez». L'Embrasé du front ne nous dit pas comment Boutef' fait parler son programme. Est-ce que le programme parle longtemps, ou juste une quinzaine de secondes ? Est-ce que des témoins crédibles ont assisté à ce moment unique et magique durant lequel le programme du candidat sortant-rentant aurait prononcé quelques mots, voire juste une ou deux syllabes, ou alors a-t-il fallu faire, là aussi, du montage vidéo serré autour de cette prise de parole du programme pour la rendre audible ? Bien évidemment, ce ne sont là que des aspects périphériques. Reste l'info essentielle, capitale et fondamentale. Le candidat à sa «propre» succession est le seul qui sache faire parler son programme. D'ici au 17, les paris sont déjà lancés dans le milieu très scintillant de la magie et de la prestidigitation : Abdekka arrivera-t-il aussi à faire bouger son programme ? A le faire sourire ? voire même à le faire marcher sans l'aide d'un fauteuil ? Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

**H. L.**

**Zigouillez-le, mais moins vite !**



**Publié le 23/ 03/ 2014 par Hakim Laâlam.**

Email : [hlaalam@gmail.com](mailto:hlaalam@gmail.com)

*Ali Benhadj s'offre un meeting à l'œil à la salle Harcha.*

**ça me fait une belle jambe !**

Sellal, Ouyahia et Belkhadem travaillent contre le 4e mandat de Abdekka. Ca, maintenant, c'est un fait avéré ! Je n'en discute même plus, tellement la chose est claire. Mais s'il est définitivement acquis que ce trio bosse à faire perdre l'élection à Boutef<sup>o</sup>, ce qui me gêne un peu, c'est que ce travail de mise en pièces du 4e mandat est trop voyant, pas assez fin, pas maquillé comme il se doit. C'est bien que Sellal, Ouyahia et Belkhadem sabotent les rêves de la fratrie Bouteflika d'un nouveau mandat, mais qu'ils y mettent un peu les formes, qu'ils scénarisent un p'tit chouia leur démolissage et qu'ils commettent de temps à autre, juste pour donner le change, des appuis réels au candidat sortant. Trop de caillassage du fauteuil avec des projectiles aussi mortels que les bourdes et les déclarations contradictoires pourrait être à la longue contre-productif. Il serait ainsi bon qu'au moins une demi-heure par jour, trente minutes tout au plus, Sellal, Ouyahia et Belkhadem donnent l'impression -même surfaite- qu'ils s'entendent bien à faire réélire Abdekka, qu'ils n'œuvrent qu'à cette 4e mandature. Bon, ça reste entre nous, bien sûr, mais je dois bien vous le dire maintenant, les gens vont finir par se rendre compte que ce trio n'est là que pour faire capoter le projet des Bouteflika. Les citoyennes et citoyens ne seront pas dupes longtemps de ce manège de trois bulldozers qui à chacune de leurs sorties respectives ou communes entaillent lourdement le costume de ré-présidentiable de Abdekka. Et donc, je les implore de se faire plus discrets dans leur mission, moins frontaux, plus vicieux que ce qu'ils sont en ce moment. Donner le change, quoi ! Entre deux bourdes mortelles pour le clan Boutef<sup>o</sup>, une vraie gentillesse, une franche initiative de campagne qui donne l'impression que le team bosse dans le bon sens. En vérité, la défaite de Abdekka, il faut s'y acheminer tout en douceur. Ne pas éveiller les soupçons. Endormir le camp d'en face. Chloroformer les adversaires de l'alternance en leur faisant croire qu'on marche avec eux main dans la main. Jusqu'à l'issue finale. L'issue fatale. Parce que là aussi, et ça reste entre nous comme convenu plus haut, grâce à un Sellal, à un Ouyahia et à un Belkhadem moins «fonceurs», plus nuancés, de 4e mandat, il n'y en aura jamais ! Ils s'y emploient très bien, les bougres. Faut juste qu'ils lèvent un peu le pied de la pédale d'accélération de la chute. Qu'il tombe, mais trop vite ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue. **H. L.**

**Algérie-Poste bonjour, vous avez une lettre !**



**Publié le 24/ 03/ 2014 Par Hakim Laâlam.**

Email : [hlaalam@gmail.com](mailto:hlaalam@gmail.com)

*Dans une interview à TSA, Sellal promet qu'à l'avenir, il fera moins de blagues. Quoiiii ? Sellal va...*

**... arrêter la politique ?**

J'ai bien lu ta bafouille ! J'ai ri un peu lorsque tu écris que le temps du partage et de la rente qui profite à tous est arrivé. Eh oui ! ça mérite un petit éclat de rire. Parce qu'au fond, tu nous dis, tout en maladresses de style au passage, que les trois autres mandats n'ont pas été ceux du partage et de la redistribution plus équitable des richesses. Merci mon bon Prince, mais on s'en était un peu rendu compte par nous-mêmes. Mais au fond, ce n'est pas ça qui m'a le plus interpellé dans ta gentille lettre. Non ! Le machin que j'ai trouvé quand même pas piqué des hannetons, c'est lorsque tu nous proposes d'aller vers de grands projets, de grandes batailles, de grandes avancées et d'immenses réalisations avec toi en guide, avec toi en chef de régiment, avec toi en tête. Ben là, tu vois, y a un problème. D'abord, j'aurais tant aimé que tu me le dises en face, et pas par encre et lecteur interposés. Et ensuite, comprends bien mon scepticisme. Quand tu me jures que tu vas nous mener vers ces batailles dont nous allons sortir victorieux, c'est comme si tu me promettais d'en finir une bonne fois pour toutes avec le Roi Mohamed 6 et de donner sa raclée au Maroc avec Saâdani comme général d'armée. Eh non ! Là, ce n'est pas possible. Lorsque tu nous assures que tous les grands chantiers vont connaître leur aboutissement et leur finalisation, c'est comme si tu nous demandais de faire confiance à Ghoul sur la conformité de tous ces chantiers achevés. Eh non, là aussi, c'est non ! En vérité, tu nous demandes de t'accorder une rallonge pour réaliser en un «mandat malade» ce que tu n'as pas réussi à faire en trois «mandats valides». Allez ! Mon avis ne compte pas, je le mets même entre parenthèses quelques secondes. Et je profite de cette parenthèse pour te poser la question à toi, oui, à toi. Les yeux dans les yeux : est-il raisonnable de promettre tout ça dans ton état ? Non, ne demande pas à Sellal, Bensalah, Ouyahia ou Belkhadem de me répondre à ta place. C'est de toi que j'attends une réponse. Si je consens à aller me faire écharper par les FAR, les Forces Armées Royales marocaines sur le front ouest, ou à me faire écraser sous un tunnel de Ghoul, il faut au moins daigner t'adresser à moi perso, dans une harangue en direct, sans montages vidéo ni mise en scène médicalisée. Mon engagement et mon courage seraient forcément moindres si c'est, par exemple, tu chargeais l'un de tes procurés, l'Empastillé en l'occurrence, de m'ordonner d'aller défendre la patrie en danger. T'imagines le côté presque burlesque, l'Empastillé invoquant l'amour de la patrie ! Non ! Mon martyre vaut bien ta présence devant moi, debout, face à l'ennemi, n'est-ce pas ? N'est-ce pas ? n'eeeeeeeeest-ce paaaaaaaas ? Eh ! Oh ! Quelqu'un peut le réveiller ? Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

**H. L.**



## Faussaire !



Publié le 25/ 03/ 2014 par Hakim Laâlam.

Email : [hlaalam@gmail.com](mailto:hlaalam@gmail.com)

*Le site du candidat Abdekka a été piraté. Je confirme ! C'est vrai qu'il a été piraté. La preuve ? On y voit des vidéos de Boutef' qui...*

### ... marche et qui parle !

A chaque fois je me dis «aujourd'hui, il faut que tu consacres à ce sujet une chronique» et à chaque fois, une actualité urgente bouscule ce souhait d'aborder le sujet en question. Mais aujourd'hui, actualité ou pas, je m'y mets. Je m'y mets d'autant plus volontiers que l'actualité justement fait jonction avec mon «fameux» sujet. Dans une missive lue aux Batnéens par ses procurés, Abdekka commet une nouvelle fois une forfaiture. Il s'attribue la victoire contre le terrorisme intégriste et se pose en chef des troupes armées qui ont fait mordre la poussière aux tangos et ramené une paix relative. Il est temps que ce mensonge cesse. Il y en a d'autres, bien sûr, de mensonges. Dans la longue liste de ses auto-attributions, de ses satisfecit. Mais celui-là précisément entraîne dans son sillage immédiat l'insulte à ceux qui ont véritablement écrasé les groupes armés et en ont réduit considérablement la nuisance. Alors, écrit en gras et gros caractères, ça donne ceci : BOUTEFLIKA N'A PAS VAINCU LE TERRORISME ! Il faut bien cette typographie, me semble-t-il, pour enfin espérer attirer l'attention de l'organisme en charge de la lutte contre la contrefaçon et la fraude. Lorsqu'il s'attribue sans vergogne la victoire sur le GSPC et sur Al-Qaïda, Bouteflika commet un faux. Il contrefait l'histoire contemporaine de l'Algérie en lutte contre l'intégrisme. En fait, c'est comme si demain, j'allais sur Internet, j'y pompais une thèse docte, un essai érudit, que je le copiais-collais sur des «feuilles blanches à moi», que je plaque mon nom sur la couverture et que j'en réclame la paternité. Je m'exposerais bien évidemment à la vindicte de la famille universitaire, je me verrais illico presto exclu des cénacles du savoir et pour me consoler, j'irais aussitôt m'acheter un décodeur «Bein Sports» pour y suivre tous les matchs de la Coupe du monde de foot, en avalant des cornets gigantesques de pop-corn afin de mieux supporter mon chagrin de malfrat falsificateur, tout en m'astreignant, à l'avenir, à une interdiction de m'approcher à moins d'un kilomètre d'un campus universitaire. Ben lui, c'est la même chose ! Sauf que lui n'a toujours pas été prié d'arrêter de falsifier l'Histoire. Sauf que lui, s'il le pouvait pourrait voir la Coupe du monde avec un décodeur à l'œil, mais il ne le peut plus. Et enfin, sauf que pour lui, les pop-corn, c'est très fortement déconseillé par ses médecins. Sinon, pour tout le reste, c'est kif-kif contrefaçon ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

## Abracadabra ! Salles vides, et hop ! Urnes pleines !



Publié le 27/ 03/ 2014 par Hakim Laâlam.

Email : [hlaalam@gmail.com](mailto:hlaalam@gmail.com)

*Selon Sellal, «Bouteflika est marié avec l'Algérie». Si je comprends bien, Abdekka est donc polygame. Puisqu'il était déjà marié avec...*

### ... le Qatar, les Emirats, la Suisse...

Que se passe-t-il entre le moment où les candidats par procuration, Saâdani, Sellal, Ouyahia, Benyouènes et Belkhadem tiennent des meetings dans des salles vides, face à des sièges qui baillent d'ennui et le 18 avril au matin, lorsque le ministre de l'Intérieur du système vient nous annoncer des taux de participation mirobolants et une réélection plébiscite de l'actuel châtelain ? Il se passe un MOMENT MAGIQUE ! Oui, un moment que nous ne partageons qu'avec de rares pays sur cette planète. L'Azerbaïdjan. Le Kirghizstan. Le Turkménistan. Le Zimbabwe et quelques autres contrées parmi lesquelles ne figurent bien évidemment pas la Corée du Nord, pays où le mot «élection» prononcé la nuit, dans votre sommeil, peut vous faire asseoir au petit matin sur la chaise électrique. Réflexion faite, sur la chaise à piles, l'électricité étant là-bas rationnée, et la pile ayant cet avantage aux yeux du dictateur local de faire durer le plaisir de la mise à mort. Donc, quel est ce tour de prestidigitation qui transforme des salles vides en urnes pleines ? Poser cette question, c'est insulter les prestidigitateurs, les magiciens et la magie de manière plus générale. Et oui ! Tous les grands magiciens vous le confirmeront : on ne demande jamais à un professionnel quel est le secret de son tour ! Bien sûr, il existe quelques revues pour enfants, comme Picsou ou Disney Magazine pour vous vendre des solutions de tours de magie, des ficelles pour percer le mystère des stars de la prestidigitation. Mais lorsque vous les feuillotez, vous vous rendez vite compte qu'il ne s'agit là finalement que de petits tours, des «illusions d'après-midi récréatifs» pour bambins. Rien à voir avec nos magiciens à nous ! Les nôtres évoluent au niveau de la légende de la magie, flirtent allègrement avec le firmament de la prestidigitation. Les nôtres sont les descendants directs d'un des plus grands prestidigitateurs de l'époque dite contemporaine, Jean-Eugène Robert-Houdin. Et lorsque vous fouillez un peu dans l'histoire de cet homme, vous comprenez tout ! En plus d'être l'inventeur génial d'automates magnifiques de réalisme et pouvant agiter leurs mains mécaniquement (et ouais, déjà, à l'époque), vous découvrez qu'Houdin est venu en... Algérie ! Je vous jure que c'est vrai. Vous pouvez vérifier. Le «maître des tours de passe-passe» a débarqué à Alger en 1856 et a animé dans tout le pays une tournée qui a duré deux mois, entre octobre et novembre de cette année-là. Les chroniqueurs de l'époque ont même évoqué un triomphe remporté par Houdin lors de ses prestations algériennes. Un succès qui a apparemment fait des émules, des adeptes du Houdinisme ! Houdin a semé une graine en 1856. Et visiblement, la plante «tour de passe-passe» a bien poussé, grandi et proliféré. Les descendants d'Houdin vont vous en fournir une nouvelle preuve dès le 18 avril. D'ici là, pas d'inquiétude devant les meetings sans public. Chut ! Ça fait partie du tour ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.H. L.

## Pochette surprise !



Publié le 01/ 04/ 2014 Par Hakim Laâlam.

Email : [hlaalam@gmail.com](mailto:hlaalam@gmail.com)

*S'il est réélu, Abdekka s'est engagé sur un dossier qu'il considère comme prioritaire. Promouvoir au niveau national le...*

### ... langage des signes !

Moi, depuis que j'ai vu des médecins invités à un colloque sur la santé et qui découvrent une fois dans la salle qu'ils ont été conviés à l'insu de leur plein gré non consentant à la campagne du Grand Malade, je me méfie de tout. Ce matin, par exemple, chez mon épicier, je l'avoue, j'avais des appréhensions. Imagine que pour un paquet de café, le mec te fourgue un poster du «candidat kitusé» ? Ne ris pas ! Quand tu as été capable d'entourlouper des toubibs, un épicier, ce n'est pas plus compliqué. Et justement, pour rester au chevet de ces pauvres toubibs, j'avais rendez-vous en fin de matinée chez mon dentiste. Dans ma tête, et avant de franchir le seuil de son cabinet, je m'étais monté un tas d'histoires. Tiens, par exemple, j'aurais pu être installé dans une salle d'attente avec des posters tout pleins accrochés aux murs et vantant les dents vachement blanches du candidat sortant-rentant. Eh oui ! A ce niveau de vente concomitante, la denture de Abdekka comme argument de campagne dans le cabinet d'un dentiste, on est dans le ton ! Mais bon, finalement, la salle d'attente était aussi triste que d'habitude, les murs crades, y avait juste ce patient qui tenait absolument à me montrer sa dent chicanée sous toutes les coutures, manœuvre évidente pour que je le laisse passer avant moi. Mais en gros, pas de campagne électorale cachée chez mon dentiste. Là où ça s'est par contre un peu compliqué, c'est lorsque je me suis pointé à la station de tramway pour me rendre au boulot. Sur le quai, j'ai eu les chocottes ! Qui pouvait me garantir que ce moyen de transport n'allait pas lui aussi être mis à contribution, détourné vers un QG de campagne de Boutef<sup>7</sup> et les voyageurs, tous les occupants des rames contraints d'aller écouter en boucle des discours anciens du candidat, du temps où il donnait encore de la voix ? Comment j'aurais justifié mon absence du travail auprès de mon patron ? Je n'allais tout de même pas exiger des encadreurs du QG de l'ex-nouveau raïs qu'ils me fournissent un bon d'absence pour raison supérieure, quand même ! Une fois dans la rame, j'ai fermé les yeux, j'ai serré les poings très forts, prêt à tout, même à me retrouver en meeting à Tataouine. Lorsque le tram s'est immobilisé, miracle, j'étais à la bonne station. Je quittai vite ce train tant qu'il était encore temps, me disant qu'ils avaient commencé leur opération de bidouillage avec les toubibs, mais que tout ça allait rapidement dégénérer et faire tache d'huile. De l'huile ? Mon Dieu ! Je savais bien que j'avais oublié d'acheter un truc ce matin chez l'épicier. Et hop ! C'est reparti pour les crampes d'estomac et mon angoisse chronique. Faut vraiment que je consulte mon médecin. Dès qu'il aura été relâché du meeting où il est toujours détenu. En attendant, je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue. H. L.

**Bonbons ! Cacahuètes ! Chocolats ! Esquimaux ! Demandez le programme !**



**Publié le 10/ 04/ 2014 par Hakim Laâlam.**

Email : [hlaalam@gmail.com](mailto:hlaalam@gmail.com)

*Moussa Touati menace de se retirer de la présidentielle.*

**Enaâl Echittan Moussa ! Sans toi, ça ne sera pas pareil !**

C'est le dernier gadget ! Après s'être levé 4 secondes et 30 dixièmes pour accueillir l'Américain Kerry, le «bureau des procurés associés» nous jure que Abdekka va animer en personne, lui-même, en direct-live, «Kej'tejurek'celui» un meeting électoral. Mon Dieu ! Ils vont finir par nous le tuer avant l'heure de la dernière messe ! Déjà l'autre jour, pour faire descendre Boutef au Conseil constitutionnel, son clan a failli s'offrir les services de Spielberg à la réalisation. Nous le montrer aujourd'hui haranguant les foules dans une salle de meeting, ça demande au moins les compétences d'un réalisateur génialement fou. Tarantino, peut-être ? Faut bien cet artiste du bidouillage et des effets spéciaux pour arriver à faire des montages devant une salle bourrée de gens. D'abord, il va arriver comment le Boutef dans cette salle ? On spéculé déjà sur une entrée à la Shakira. Un monte-charge placé en dessous de la scène et qui s'élèverait soudain tout à coup pour faire apparaître le châtelain à l'air libre, déjà assis derrière un pupitre à hauteur de chaise roulante. D'accord Ya Sidi ! Et pour la voix, la sono, il va s'arranger comment le Tarantino ? Pas de lézard ! Des écouteurs seront distribués à l'entrée de la salle, et chacun aura les murmures présidentiels dans les oreilles. C'est ce qui s'appelle un discours de proximité ! Et puis, comme les écouteurs, c'est cadeau, ils ne seront pas récupérés à la fin du meeting, les jeunes vont se bousculer à ce rassemblement. Reste l'éventualité de petits et grands accrocs pendant l'allocution du candidat sortant-rentant. Quand c'est enregistré, il y a toujours la possibilité de couper, de rogner, de reprendre, de refaire une prise. Eh bien, là aussi ! On va revenir à une bonne vieille tradition que l'on a eu tort d'enterrer chez nous, l'entracte. Dès que Abdekka montrera un signe de fatigue, n'arrivera plus à sortir le moindre son de sa bouche, même avec l'aide des écouteurs, hop ! Un entracte. Esquimaux ! Cacahuètes, bonbons ! Demandez le programme ! Les présents seront invités à se dégourdir les jambes. Le monte-charge sera actionné de nouveau, dans le sens de la descente. Le temps de réparer ! Et re-hop ! Boutef remis sur pieds et sur paroles reviendra sur scène par le même canal. Le monte-charge de Shakira. Cinéma Khouya ! Et tu crois que Tarantino est devenu ce qu'il est comme ça, en filmant le bourgeonnement d'un géranium en gros plan dans un pot posé sur un balcon ? Bien sûr que non ! Et tu vas voir, le meeting animé par Boutef lui-même en chair, en os et en écouteurs, c'est la palme assurée. L'huile de palme ! Cacahuètes ! Bonbons ! Chocolats ! Esquimaux ! Demandez le programme ! Et n'oubliez surtout pas, en quittant la salle, de fumer du thé pour rester éveillés à ce cauchemar qui continue. H. L.

**Pour certains, l'éternité commence aujourd'hui**

Par Moncef Wafi. Publié le 23/ 03/ 2014

Après le printemps, la campagne. Celle que per sonne n'attend, insipide, inodore et incolore sauf si gaz lacrymogène et couleur rouge sang ne viennent se mêler à trois semaines d'ennui mortel. C'est aujourd'hui que commence une campagne électorale pour désigner l'ancien-nouveau locataire d'El-Mouradia avec son lot d'embouteillages, de mauvaises surprises, d'acteurs de vaudeville et de figurants en carton-pâte. A quoi faut-il s'attendre si ce n'est à un remake de toutes les précédentes élections qu'a connues le pays depuis que la France a officiellement embarqué à partir des quais de la nouvelle République. Une campagne pour une élection qu'on murmure biaisée, qu'on affirme jouée d'avance et qui ne fera qu'entériner la pérennité d'un système insatiable. Pourtant, et malgré tous les signes d'un rendez-vous piégé, l'espoir est de mise puisque l'enjeu, le seul qui en vaille la peine reste l'avenir d'un pays hypothéqué, rabaissé et prêt à être vendu. Aujourd'hui, les Algériens vont se coltiner une affreuse campagne à leur corps défendant, obligés de vivre au rythme des meetings où le militant est importé, payé à la journée et nourri au sandwich frites-omelette. Aujourd'hui, on aura droit aux discours à la tronçonneuse, aux mensonges cousus de fil blanc, aux promesses oiseuses et à la mobilisation de l'Administration au service du Président-candidat. Six candidats à la présidentielle, dont un avec procuration, qui redécouvriront l'Algérie des autres, de l'arrière-pays, des villages et des douars. Qui essayeront de parler avec l'accent du bled en oubliant leurs tics de la capitale. Aujourd'hui, les routes de l'Algérie des pauvres, des chômeurs et des déshérités seront sillonnées par des caravanes d'opportunistes, squattées par des programmes lus à haute voix et des réquisitoires contre l'autre, celui qui n'est pas avec nous, l'ennemi qui ne nous aime pas. Au départ, aujourd'hui, Bouteflika avec l'Algérie des ministres et de l'administration. Benflis et la lettre de Zeroual. Touati et Rebaïne pour faire dans le symbole comme en 2009. Hanoune pour l'équité homme-femme et Belaid Abdelaziz pour faire plus jeune. De ces noms sortira celui qui sera encadré dans les photos officielles pour cinq ans ou moins, c'est selon. Et ils auront trois semaines pour essayer de convaincre un peuple qui regarde ailleurs. Vers son ventre et un peu plus bas. Trois semaines à mentir à un peuple qui s'est coupé les oreilles et les a jetés à la Méditerranée pour écouter les harraga morts chanter «Bab el Oued chouhada».

Trois semaines à dépenser l'argent qui ne leur appartient pas pour s'amuser d'un peuple qui ne les croit pas dans un pays qui est déjà le leur. Aujourd'hui, la drôle de guerre va débiter et les bouches avides des candidats et de leurs supporteurs vont mastiquer les mots et nous les recracher à la figure pour finalement nous dire qu'avec ou sans nos cadavres ambulants, la messe est dite, le vin est tiré et que le 17 avril qu'on se lève pour aller voter ou qu'on meurt encore un peu dans son lit, Bouteflika sera encore là pour un quatrième mandat.

## **C'est un pays ou une boîte postale?**

Par Kamel Daoud. Publié le 24/ 03/ 2014

Passé la nuit à lire et relire la lettre de Bouteflika au peuple de l'autre pays que le sien, à des centaines de kilomètres de lui, situé dans un autre val de grâce. Un morceau que les sciences politiques devraient retenir comme pièce maîtresse de la théorie de la bulle. Celle qui enferme généralement les pères des peuples dans un espace de reflets et de fantasmes où ils se croient attendus par l'Histoire, nécessaires aux nations, acclamés par les foules et suppliés par les veuves et les nouveau-nés. Confondant Ave et ENTV. Au point de concéder, dans un dernier geste las de sacrifice, à se représenter encore. « Parce que vous avez lourdement insisté ». On se rappelle, début des années 2000, cette mascarade de Ali Salah, le dictateur yéménite, rassemblant dans un stade une foule qui pleurait à l'annonce de sa fausse démission et qui le suppliait, en larmes, de ne pas laisser le Yémen sans guide et sans moustaches.

Pays épistolaire, nation poste restante donc. Il faut chercher longuement dans les annales des souverainetés et des institutions de l'humanité pour trouver un cas comme le nôtre : un pays qui va être gouverné par un homme occulté, sans son ni image ni moteur et qui fait campagne par procuration et qui parle à son peuple par lettre. Car cela n'existe pas. Nous sommes les premiers. Une nation orpheline par-dessus la tête de laquelle les ex et les anciens, les candidats et les opposants s'échangent le verbe et les visions, par lettres mortes et poste restante. Un cas unique d'épistolaire collectif. Bouteflika a donc écrit. Pas parlé, ni rencontré. Et, pour ceux qui connaissent la complexe psychologie du bonhomme, il l'a fait après Zeroual. Comme il avait réagi après Hamrouche et comme il s'est présenté, aussi, pour contrer Benflis. Et, pour bien répondre à Zeroual qui a parlé d'inaptitude et de Constitution violée, il a annoncé un énième costume constitutionnel pour la nation, une ouverture pour les jeunes dans 345 années et un sacrifice de soi et s'est délivré un certificat médical d'aptitude au nom du martyr et du sacrifice. Et donc ? Rien. On a déjà tout dit sur notre sort. Ou presque. Mais cela ne passe pas. Être traité de la sorte, comme des retraités qui attendent une lettre pour nouer le lien avec le monde, être réduit à une telle misère du sens et du spectacle et être poussé de la sorte au ridicule, ne passe pas. Sans faire de la politique, de l'opposition ou du militantisme, cela heurte et choque. On n'a pas le droit de se moquer de nous de la sorte. C'est indigne de le faire et de le faire subir au nom de la nation et de l'avenir. On n'a pas le droit de se payer nos âmes de la sorte et de se moquer de nous ainsi devant les autres peuples.

Où a-t-on jamais vu une situation pareille d'un homme qui se porte candidat sans image, ni son, ni rencontres, ni meeting ? Où a-t-on vu un candidat s'adresser à un peuple par poste restante ?

Accepter un tel sort est une infamie et de tous ceux qui aujourd'hui se bousculent dans l'abus d'obéissance et le larbinisme, l'histoire retiendra le geste comme un bras d'honneur fait aux convenances, et à toute une nation et à son histoire. C'est ainsi. Trêve d'images et de métaphores. Il n'y a rien d'autre à dire.

## **L'après-17 avril pire que le 17 avril ?**

Par Kamel Daoud. Publié le 09/ 04/ 2014

Va-t-on s'en sortir indemnes de ces élections ? Peu probable. Quelque chose a été lâchée dans la nature et on le sent. Une limite dernière a été dépassée. Quelque chose de morne, obscure et irréversible s'est enclenchée. Certains ont compris, définitivement, que rien ne sert à parler ou à argumenter. Le mot est au bras ou à la rue. Le Pouvoir aussi a compris qu'il peut vendre ce qu'il veut : un homme malade, un candidat invisible, un mort, un cadavre ou une boîte de lait concentré en guise de guide du peuple. On peut tout dire, promettre et annoncer, sans conséquences. Des partisans de Bouteflika ont inventé de faux verset coranique. D'autres lient pluies, élections et bénédiction. Certains ont versé dans la théorie du surhomme à propos de Bouteflika. Au-delà d'une sorte de limite du bon sens, tout est permis à dire ou à faire. Le Régime familial peut aujourd'hui envoyer des gendarmes en civil prendre des caméras ou promettre d'effacer les dettes des jeunes comme s'il s'agissait de l'argent de sa propre poche. D'autres disent que Bouteflika été élu par Dieu et que donc lui dire non c'est aller contre la volonté de Dieu. En plus concret, le régime a compris qu'il n'y a pas plus de limite et que tout est possible. Mais l'autre peuple aussi. Une limite a été franchie : celle de la peur, de la démission ou de la paresse ou du vivre-ensemble construit autour de la peur de se manger les uns les autres. Interdits de faire de la politique ou d'y avoir droit, certains ont opté pour la pente du bras : on interdit à un régime la manifestation qu'il a lui-même interdite aux autres. On jette des yaourts contre l'ex-Premier ministre qui lui-même a dit que ce peuple n'a pas besoin de yaourt. On saccage aussi et on bloque la route à celui qui bloque le changement. Et ainsi de suite. On se revendique des Mouwahiddounes, des Mozabites, des «Arabes» de souche ou des anciennes tribus. On insulte et on saccage les biens de l'autre. Comme si les scellés imposés par la décennie noire venaient de sauter et que le geste de l'extrême insolence du quatrième mandat a libéré quelque chose de violent chez ses victimes et chez ses clients. Et c'est ce qui fait peur : on sent le pays poussé vers la violence, la bipolarisation, l'extrême des deux bords. Incapable de consensus. De dialogue ou de d'acceptation.

La bonne question est donc, finalement, que sera le pays après ces élections : une caserne ? Un terrain vague ? Un Royaume ou une affaire de famille ? Une menace pour les siens et les voisins ou l'exemple à suivre pour les régimes du tiers monde moribond ? Un endroit à fuir au plus vite ou une lente décomposition nationale ? Le certain est que cela ne sera jamais comme avant. On a construit l'unité par opposition à la violence du colon. On a défendu ce pays avec le projet et la mémoire de sa Guerre de Libération. La décennie noire nous a soudés autour du crime et de la résistance. Après les années 90, la peur a été notre ciment et le pain béni du régime. Mais le régime est mort. Les décideurs aussi. La dictature et avec elle l'armée et Boumediene. Ne reste que ce vieux monsieur et ses clients et, en face, un nouveau peuple qui ne sait pas renaître. C'est donc l'après-17 qui fait peur : le passage en force du régime va coûter gros et longtemps. Comment un homme qui n'a pas fait une campagne électorale d'un mois pourra-t-il y gérer un pays agité et saccagé pendant cinq ans ? Avec quels ministres ? Quels partis ? Quels soutiens autres que le lait et la semoule sponsorisés ? Quels murmures en guise de discours ? Quel autre programme que l'allaitement au pétrole ou la rapine ? Et avec quel peuple ? Celui acheté ? Celui vendu ? Ou celui qui ne croit plus en rien ? Ou celui qui veut vous chasser ? Cela sert à quoi d'être Président d'un bateau qui coule ? Peut-être, justement, à avoir la possibilité de le quitter en premier, disent les mauvaises langues.



**L'abstention qui fait peur.**

Par Kharroubi Habib. Publié le 24/ 03/ 2014

Jeudi, la marche de protestation organisée à Batna en réplique au propos insultant et indécent de Abdelmalek Sellal à l'encontre des Chaouias a drainé plusieurs milliers de manifestants et a carrément tourné à l'opposition à un quatrième mandat du président Bouteflika. Le lendemain vendredi à Alger, la coalition des partis et personnalités politiques appelant au boycott de l'élection présidentielle a eu pari gagné en étant parvenue à remplir la salle Harcha. Avant les indignés de Batna et la démonstration de force des boycotteurs ayant répondu à la coalition partisane, le mouvement civique Barakat a été le premier à tenter de faire bouger la rue contre l'option du quatrième mandat.

De cette mobilisation qui va en s'élargissant contre le processus électoral tel que voulu par le pouvoir et le IVème mandat qui en sera probablement la conclusion, il en ressort que le boycott populaire hantise du clan et des partisans du président candidat risque d'être au rendez-vous du scrutin de la présidentielle avec un taux jamais atteint. Ce risque n'est pas évidemment celui qui va faire renoncer les tenants du quatrième mandat de faire passer en force leur option. Ils savent pourtant qu'une telle perspective ruinerait irrémédiablement l'argument sur lequel ils fondent leur plaidoyer en faveur d'une réélection de Bouteflika à savoir que celle-ci garantirait la stabilité et la sécurité que celui-ci a apportées au pays. Un scrutin boudé par une majorité massive d'électeurs ne donne pas de président bien élu et sans ce label il est clair qu'il sera contesté. Il le sera d'autant s'il a été le président sortant comme c'est le cas pour Abdelaziz Bouteflika. Comment en effet un président sortant dont la propagande officielle et celle de ses thuriféraires n'ont cessé de louer la grandeur du bilan et d'invoquer la popularité dont il jouit au sein du peuple, pourrait se satisfaire d'une réélection qui en ferait en terme de légitimité un président même pas «trois quarts». C'est pourtant ce qui peut advenir en cette élection du 17 avril tant le mot d'ordre du boycott est en train de faire son chemin au sein de l'opinion.

Les partisans du président candidat, mais aussi ceux des autres candidats en lice espèrent renverser la tendance par de pugnaces et motivantes campagnes électorales. L'absence physique pour les premiers de leur candidat qui ne peut animer lui-même sa campagne est un handicap qui risque de plomber le zèle qu'ils mettront à la mener par procuration. Pour les autres, il sera difficile de convaincre les électeurs à se rendre aux urnes et pourquoi pas donner leurs voix aux candidats dont ils défendent les couleurs et le programme, alors même qu'eux les premiers doutent que la régularité et la transparence soient au rendez-vous du scrutin du 17 avril.

A défaut d'une insurrection citoyenne pacifique faisant barrage à un scrutin qui ne sera pas exempt de fraude et magouille, qu'ils savent n'étant pas à attendre dans l'immédiat, les citoyens feront ce qu'ils ont habitude de faire pour les échéances électorales : «aller à la pêche». En plus grand nombre cette fois-ci car ayant la conviction que le quatrième mandat le pays n'y coupera. Celui-ci acquis, la stabilité du pays dont ses partisans se vantent sera alors soumise à rude épreuve car les oppositions qu'il a suscitées sont déterminées à inscrire leurs actions dans la durée, et l'écoute qu'ils ont enregistrée au sein de l'opinion les renforce dans la conviction qu'ils finiront par faire bouger les lignes et avancer l'option de l'insurrection citoyenne pacifique contre un système dont le quatrième mandat est l'ultime ligne de défense.



## **La montée des tensions**

Par M. Saadoune. Publié le 06/ 04/ 2014

La campagne électorale des partisans du quatrième mandat ne se déroule pas comme prévu. Elle manque manifestement de «l'expertise» du DRS qui semble répondre «ostensiblement» et «positivement» à l'exigence formulée via Amar Saadani de ne pas se mêler de l'élection présidentielle. Et cela se ressent dans la campagne cahoteuse menée par l'équipe du Bouteflika 4. Celle-ci ne semble pas avoir pris la mesure de la sidération provoquée chez une bonne partie de l'opinion d'une perspective de présidence à vie. Elle n'a pas, de toute évidence, le «savoir-faire» du DRS pour désarmer les contestations qui s'avivent et convergent.

Hier, à Béjaïa, Abdelmalek Sellal a été empêché de tenir un meeting et les incidents se multiplient y compris à l'étranger autour des activités de la campagne Bouteflika. M. Sellal qui aura réussi le tour de force de gagner, en accéléré, une grande impopularité grâce à ses gags peu amusants, est à la peine. Le début de la campagne officielle et malgré les efforts d'un Ali Benflis pour se poser en alternative n'arrive pas à faire oublier le choc de Bouteflika 4. Le dispositif mis en place semblait tabler sur le fait que l'entrée en jeu des autres candidats relèguerait au second plan la controverse sur le quatrième mandat et désarmerait ses adversaires. Il n'en est rien. Le sujet reste présent et permet de rassembler et de mobiliser au-delà des clivages idéologiques et politiques traditionnels. Avec cette fois-ci une caisse de résonance très forte dans les réseaux sociaux.

Les autres candidats passent plus leur temps à essayer de convaincre qu'ils ne sont pas les «lièvres» d'une partie jouée qu'à faire campagne. Ali Benflis, le candidat principal qui donne du «sens» à l'élection, montre des signes de raidissement, en affirmant que l'outil de la «fraude massive» a été préparé mais qu'il comptait «y résister». Quelle forme prendra cette «résistance» ? Ali Benflis reste prudent mais son propos ajoute à la tension. La terminologie utilisée par la campagne Bouteflika 4 va dans la même direction d'un 17 avril tendu. Expliquant sa décision d'annuler le meeting prévu à Béjaïa, la campagne de Bouteflika s'en est prise aux «fascistes tenants du boycott, Barakat, secondés par leurs nervis du MAK».

Paradoxalement, les Sellal and co, par manque d'imagination, semblent vouloir donner un poids démesuré au mouvement Barakat - dont les membres, soit dit au passage, n'ont rien de fasciste - voire à essayer de les entourer d'un halo complotiste. Qui fait d'ailleurs sourire ceux qui en font partie. Mais on peut comprendre cette focalisation délibérée et insincère sur Barakat. Le quatrième mandat suscite certes une opposition active de la part de certaines organisations mais le plus grave est bien cette réticence silencieuse plus large où se mêlent l'incompréhension, l'indignation et les inquiétudes. Cette opposition silencieuse gagne même le volant électoral du régime, estimé en général à 20% de vrais votants, où le doute s'est également insinué sur ce très controversé quatrième mandat.

## **Rabbi Yestor**

Par K. Selim. Publié le 08/ 04/ 2014

Le pire n'est jamais certain mais il ne faut pas s'aveugler, cette élection présidentielle qui se déroule sur fond de crise aiguë du système politique en place est porteuse de risques. On en a eu quelques exemples qui n'annoncent pas des perspectives réjouissantes. Les Algériens qui se désintéressent d'une élection présidentielle «courue d'avance» commencent à y prêter attention non sous l'angle de «l'intérêt civique» mais celui de l'appréhension des suites.

Certains observent déjà une tendance des Algériens à stocker des vivres dans le cas où... les choses déraperaient. La formule qu'échangent le plus les Algériens entre eux est «Rabbi yestor» (Que Dieu nous préserve). Le système algérien arrive à ses ultimes retranchements et la manière dont se noue l'élection présidentielle suscite des colères et des frustrations. Il sera difficile de faire du 17 au soir une «fête démocratique» car les jeux biaisés des élections à l'algérienne ne font plus illusion. Même les «fidèles» du vote ont du mal à comprendre le cours qui est imposé au pays avec la reconduction d'un statu quo devenu très visiblement bancal.

Le 17 au soir ne sera pas une fête, c'est certain. De très nombreux Algériens appréhendent qu'il ne tourne au drame et qu'il serve d'étincelle à une accumulation de frustrations et de colères dont les signaux ont été donnés dans une campagne surréaliste menée par procuration. A dix jours du vote, les tensions sont perceptibles. Et tout indique qu'elles ne retomberont pas après le 17 avril. La campagne par procuration n'a rien d'un voyage tranquille et Ali Benflis ne semble pas vouloir jouer le rôle de lièvre «sage». L'activisme des «anti-4ème mandat» et des boycotteurs a été renforcé par les gros dommages provoqués par les bévues de Sellal. Il crée déjà une forte polarisation sur une base régionale, une évolution sinistre alors que dans d'autres régions, Ghardaïa ou à Ali Menjeli (Constantine) on bascule dans le tribalisme et les guerres des gangs.

On n'est pas dans la configuration de 1999 où tous les compartiments du régime ont soutenu «l'homme du consensus», on n'est pas non plus dans celle de 2004. Ces élections ont été conduites par un régime qui avait encore du ressort. Celle qui se profile se déroule sur fond de crise interne sérieuse du régime. C'est cette crise qui permet à un Benflis de croire qu'il n'est pas un lièvre. Ou qu'il peut refuser le rôle qu'on lui impute. Devant la faible confiance - pour ne pas dire l'absence de confiance - à l'égard des institutions et des administrations, la contestation des résultats se profile déjà. La révolte du «lièvre» principal pourrait chambouler les constructions. Et ce qui rend la situation délétère est que ceux qui sont en charge de la campagne de Bouteflika réfutent avec beaucoup de raideur les appels à la transition et à la renégociation d'un nouveau consensus pour un nouveau régime.

Tout le monde demande la transition et le consensus sauf les Sellal, Ouyahia and co qui s'installent dans un discours du déni et font mine de croire que les institutions fonctionnent normalement et jouissent du crédit nécessaire pour qu'il ne soit pas besoin de remettre en cause le régime. L'autisme dans sa plus grande splendeur. Rabbi yestor disent les Algériens. Eux ne sont pas aveugles. Ils sont en Algérie pas dans une bulle rentière.

## Résumé

Le discours journalistique est l'un des lieux privilégiés où s'exerce la formation de l'opinion publique et où les pratiques journalistiques cherchant à influencer les lecteurs, s'adaptent essentiellement au contexte sociopolitique de son pays. Partant de ce postulat, le présent travail se propose d'explorer les différentes stratégies argumentatives qu'empruntent les journalistes algériens des cinq journaux nationaux à savoir El-Moudjahid, Liberté, Le Soir d'Algérie, Le Quotidien d'Oran et El-Watan, pour faire adhérer leurs lecteurs aux thèses proposées. Et ce afin de mettre en exergue celle qui domine le plus dans les articles de presse de ces instances médiatiques. Un corpus formé de genres rédactionnels appartenant au pôle énonciatif implication-commentaire à savoir l'éditorial, le billet et le commentaire, articles à dominante argumentative par excellence pouvant influencer la représentation d'un événement sociétal, publiés lors de la campagne électorale pour les élections présidentielle du 17 avril 2014, est soumis à une analyse pragmatique-rhétorique de son énonciation. L'outil théorique utilisé pour déterminer le degré de l'argumentativité ainsi que la stratégie discursive déployée dans les écrits de nos chroniqueurs, est principalement inspiré de la théorie de la typologie séquentielle des textes, représentant les unités discursives, proposée par le linguiste Jean-Michel Adam. Suivant cette optique, il nous a été clair d'examiner, lors de l'actualisation des schémas argumentatifs de nos articles, la manifestation récurrente de l'ironie polyphonique qui entretient un rapport fort étroit avec l'argumentation, et dont la dimension subversive permet d'augmenter le pouvoir persuasif.

**Mots clés :** presse écrite, genres rédactionnels, séquences argumentatives, stratégies argumentatives, ironie polyphonique.

## Abstract

**Keywords:** written press, editorial genres, argumentative sequences, argumentative strategies, polyphonic irony.

Journalistic discourse is one of the privileged places where the formation of public opinion takes place and where journalistic practices seeking to influence readers, adapt essentially to the socio-political context of one's country. Based on this postulate, this work proposes to explore the different argumentative strategies adopted by Algerian journalists from the five national newspapers, namely El-Moudjahid, Liberté, Le Soir d'Algérie, Le Quotidien d'Oran and El-Watan, to get their readers to adhere to the proposed theses. And this in order to highlight the one that dominates the most in the press articles of these media bodies. A corpus made up of editorial genres belonging to the enunciative implication-commentary pole, namely the editorial, the post and the commentary, mainly argumentative articles that can influence the representation of a societal event, published during the electoral campaign for the elections presidential election of April 17, 2014, is subject to a pragmatic-rhetorical analysis of its enunciation. The theoretical tool used to determine the degree of argumentativity as well as the discursive strategy deployed in the writings of our chroniclers,

is mainly inspired by the theory of the sequential typology of texts, representing the discursive units, proposed by the linguist Jean- Michel Adam. From this perspective, it was clear to us to examine, during the updating of the argumentative schemes of our articles, the recurring manifestation of polyphonic irony which maintains a very close relationship with argumentation, and whose subversive dimension allows to increase persuasive power.

## الملخص

الخطاب الصحفي هو أحد الأماكن المميزة التي يتم فيها تكوين الرأي العام وحيث يتم تكييف الممارسات الصحفية التي تسعى للتأثير على القراء، بشكل أساسي مع سياقها الاجتماعي والسياسي. بناءً على هذه الفرضية ، يقترح هذا العمل استكشاف الاستراتيجيات الجدلية المختلفة التي اعتمدها الصحفيون الجزائريون من الصحف الوطنية الخمس ، وهي EI- Moudjahid ، Liberté ، Le Soir d'Algérie ، Le Quotidien d'Oran ، El-Watan على قرائهم الالتزام بالأطروحات المقترحة. الهدف هو تسليط الضوء على استراتيجية الجدل التي تهيمن على معظم المقالات الصحفية لهذه الهيئات الإعلامية. مجموعة مكونة من الأنواع التحريرية التي تنتمي إلى القطب التوضيحي والتعليق المنطقي ، أي الافتتاحية ، والبريد ، والتعليق ، وهي بشكل أساسي المقالات الجدلية التي يمكن أن تؤثر على تمثيل حدث مجتمعي ، والتي يتم نشرها خلال الحملة الانتخابية الرئاسية لـ 17 أبريل 2014 ، تخضع لتحليل براغماتي بلاغي لإعلانه. إن الأداة النظرية المستخدمة لتحديد درجة الجدلية وكذلك الاستراتيجية الخطابية المستخدمة في كتابات مؤرخينا ، مستوحاة بشكل أساسي من نظرية التصنيف التسلسلي للنصوص ، التي تمثل الوحدات الخطابية ، التي اقترحها اللغوي Jean-Michel Adam. من هذا المنظور ، كان من الواضح لنا أن ندرس ، أثناء تحديث المخططات الجدلية لمقالاتنا ، الظهور المتكرر للمفارقة متعددة الأصوات التي تحافظ على علاقة وثيقة جدًا مع الجدل ، والتي يسمح بعدها التخريبي بزيادة قوة الإقناع.

**الكلمات المفتاحية:** الصحافة المكتوبة ، الأنواع التحريرية ، المتتاليات الجدلية ، الاستراتيجيات الجدلية ، السخرية المتعددة الأصوات